



HAL
open science

Le patrimoine rural

Olivier Buchsenschutz, Françoise Dubois, Eric Justman, Dominique Michel,
Marie Strandberg, Christian Zarka

► **To cite this version:**

Olivier Buchsenschutz, Françoise Dubois, Eric Justman, Dominique Michel, Marie Strandberg, et al..
Le patrimoine rural: introduction des données ethnologiques en architecture. Exemple du terroir
de Levroux, en Berry. [Rapport de recherche] 0071/78, Association pour la défense et l'étude de
Levroux (ADEL); Comité pour la recherche et le développement de l'architecture (CORDA). 1978.
hal-03087885

HAL Id: hal-03087885

<https://hal.science/hal-03087885>

Submitted on 24 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

olivier buchenschutz
dominique michel

francoise dubois
marie g. strandberg

eric justman
christian zarka

association pour la defense et l'étude de levroux

adel

comité pour la recherche et le développement de l'architecture corda

LE PATRIMOINE RURAL

introduction des données ethnologiques en architecture

exemple du terroir de levroux ,

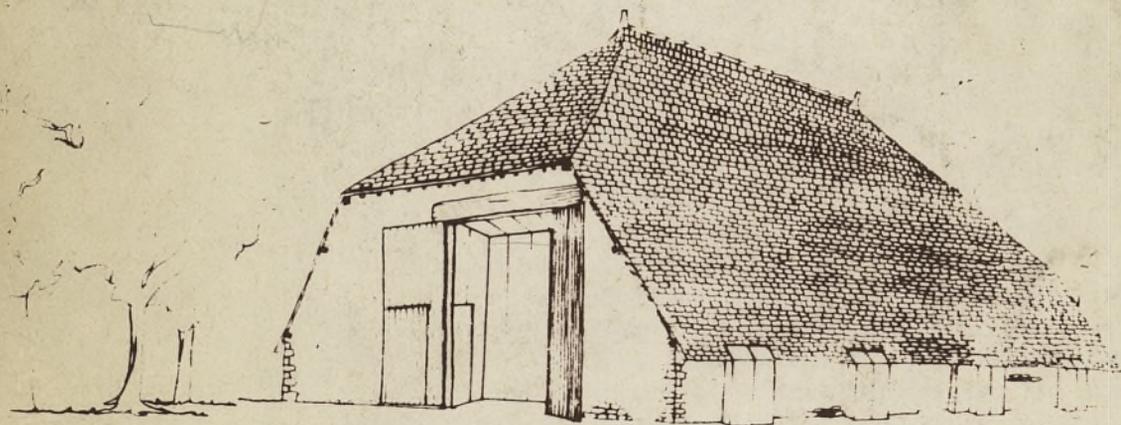
en berry

3663



3030000168421

ECOLE D'ARCHITECTURE DE
VERSAILLES



adel, levroux 1978

728.6
ASS

T A B L E D E S M A T I E R E S

4 PRESENTATION

6 SITUATION GEOGRAPHIQUE DU CANTON DE LEVROUX.

CHAPITRE I 9 ETUDE ET EVOLUTION DE L'HABITAT ET DES ECARTS DANS LE TERROIR DE LEVROUX.

 11 Evolution de l'agglomération de Levroux.
 Evolution du paysage rural : 1734 - 1978.

CHAPITRE II LA TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE DANS LE TERROIR DE LEVROUX.

 17 Présentation.

 18 Matériaux et techniques de construction.
 18 les murs.
 25 les toitures.
 29 les sols.

 32 Origine de ces architectures.

 33 Typologie de l'architecture traditionnelle aux époques gauloise et gallo-romaine.

 35 Tableaux récapitulatifs.

CHAPITRE III 37 COMPARAISON D'UNE FERME TRADITIONNELLE ET D'UNE EX- PLOITATION CONTEMPORAINE.

 La formation des grands domaines en Champagne Berrichonne. Evolution actuelle.
 situation historique.

 38 le 16e siècle, période de réorganisation foncière.

 38 le 17e siècle.

 39 La Révolution et la vente des Biens Nationaux. Le début du 19e siècle : développement de la petite propriété privée. La seconde moitié du 19e siècle et l'exode rural.

 43 Le Colombier de Romesac : un type d'exploitation agricole traditionnelle.
 43 schéma de la ferme traditionnelle de Champagne Berrichonne.

 45 les méthodes de restitution du schéma.

 47 analyse chronologique du Colombier de Romesac.

 54 La métairie de Miran en 1726.

 57 Analyse d'une ferme contemporaine : Courcenyay.
 57 l'évolution récente des bâtiments.
 57 L'impact sur le bâti.

CHAPITRE IV 61 LA DISPARITION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL RURAL.

 61 Typologie des granges en Champagne Berrichonne. Leur chronologie
 62 les types de granges à murs hauts.
 67 les types de granges à murs bas.
 71 l'utilisation de cette typologie architecturale pour l'histoire.
 72 la charpente sur poteaux.

BIBLIOTHEQUE
U.P. 3

3663

- 75 La place de la grange de la Verdinerie dans cette typologie.
 - 75 étude de cas proches de la Verdinerie.
 - 80 étude morphologique de la grange de la Verdinerie
- 81 Originalité des granges sur poteaux de Berry.
 - 81 la grange comme symbole de la grande propriété foncière dans les plaines du nord de la France.
 - 82 la grange, bâtiment "à part".
 - 83 le Berry, région de grande densité des granges sur poteaux.
 - 84 la grande grange sur poteaux comme une architecture rurale spécifique du Berry.
- 85 Projet de ré-utilisation du Domaine de la Verdinerie.
 - 85 la notion de patrimoine.
 - 91 nature de l'effort sur le témoin.
 - 94 une attitude de reconversion.
 - 103 définition du projet

CHAPITRE V

ETHNOLOGIE DE LA MAISON

- 115 Evolution de la maison.
 - 115 description de la maison traditionnelle.
 - 116 l'organisation interne de la maison traditionnelle:
 - 117 les seuils d'intimité
 - 118 les seuils du travail et du repos
 - 119 le cloisonnement
 - 123 les pôles

130 BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS

131 Bail judiciaire de la Métairie du Miran.

- Monographie n° 002 La Renouvellerie
- Monographie n° 003 La Verdinerie
- Monographie n° 004 Courcenay
- Monographie n° 005 La Fralterie
- Monographie n° 006 Le Colombier de Romesac

P R E S E N T A T I O N

Sous le titre: "introduction des données ethnologiques dans un projet architectural, exemple du canton de Levroux, Indre", nous présentons le rapport final du contrat de recherche passé entre le Comité pour la Recherche et le Développement en Architecture (CORDA), et l'équipe de recherches pluridisciplinaires ADEL (Association pour la Défense et L'Etude du terroir de Levroux). Ce contrat a été géré du 28 Juillet 1977 au 28 Mars 1978 par la Fondation Royaumont.

- Conservation et restauration.
- Planification et réhabilitation des quartiers anciens
- Réutilisation des monuments anciens
- Architecture et données de l'environnement.

Ces quatre premiers thèmes avaient été regroupés par l'appel d'offre que la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST), le Secrétariat d'Etat à la Culture, la Direction de l'Architecture, et le Comité de la Recherche et du Développement en Architecture avaient émis au début de l'année 1976 sous l'intitulé: "Théories et pratiques du patrimoine architectural". Le cinquième thème dont nous proposons l'exposé (architecture et données de l'environnement) appartient à une autre rubrique que l'on trouve plus loin dans le texte de l'appel d'offre, dénommée: "l'architecture dans une économie du cadre de vie".

On le voit à travers l'énoncé de ces cinq thèmes, les questions concernant le patrimoine bâti sont au coeur de notre problématique, ainsi que la recherche d'une attitude à proposer, concernant l'aménagement des cadres de vie contemporaine, une attitude dont la proposition résulterait d'une analyse anthropologique de l'Habiter.

"Résulterait", et non "résultera", car ce rapport établira que cette étude a surtout consisté à réunir les matériaux préalablement nécessaires à une analyse anthropologique dont nous tâcherons néanmoins de jeter les bases.

Ces matériaux, sont regroupés sous forme de différents chapitres, ayant trait aux cinq thèmes énumérés plus haut, mais dont l'exposition ne doit pas nécessairement être prise comme un enchaînement logique, ni comme une réponse directe à ces thèmes. Le chapitre concernant l'évolution de l'agglomération de Levroux, par exemple, touchant l'architecture du paysage, se réfère uniquement au cinquième thème: "architecture et données de l'environnement". Le projet de réutilisation de la grange de la Verdinerie, au contraire, correspondant à l'intitulé: "Théories et pratiques du patrimoine architectural", recoupe les quatre premiers thèmes que nous citons plus haut. Il ne faut donc pas

.../...

PRESENTATION

s'attendre à un discours qui serait une réponse méthodique à ces cinq thèmes, mais à l'exposé de situations reprenant chacune en totalité ou en partie les questions soulevées par l'attitude à concevoir vis-à-vis du patrimoine architectural.

Cette attitude, nous la définirons en conclusions, en nous appuyant sur l'analyse des cas concrets présentés dans les différents chapitres : monographies diverses d'habitat rural permettant de définir la typologie de l'architecture rurale de cette région de l'Indre, étude de l'évolution de la ville et du milieu rural au cours des siècles, projet d'adaptation d'un bâtiment ancien dans un milieu nouveau, étude de la manière d'habiter en Berry à partir de l'analyse de ces situations.

On ne s'étonnera pas, voyant la place de l'Histoire dans notre discours, de la place, petite, laissée à l'anthropologie de la Maison. Dès que l'on parle de patrimoine, d'architecture rurale, on plonge dans le passé. Et c'est à cette notion de patrimoine que notre réponse est adressée, guidée par les quatre thèmes (théories et pratiques du patrimoine architectural) de l'Appel d'Offres de 1976. Nous espérons que l'Anthropologie de la Maison, située dans la suite logique de ces analyses de terrain, sera l'objet de notre prochaine étude.

L'équipe qui a effectué cette recherche est réunie sous le sigle ADEL (Association pour la Défense et l'Etude du terroir de Levroux). Elle est constituée par Monsieur Olivier Buchsenschutz, archéologue-protahistorien, Mademoiselle Françoise Dubois, historienne documentaliste, Monsieur Eric Justman, Mesdemoiselles Dominique Michel et Marie Strandberg, architectes. Monsieur Christian Zarka, ethnologue, a coordonné les travaux. La photographie a été confiée à Monsieur Marc Turquet.

Nous remercions les Services du CORDA, qui nous ont guidé dans l'élaboration de notre problématique, et nous ont aidé matériellement de leur mieux. La Municipalité de la ville de Levroux qui a adhéré à l'idée d'une éventuelle réalisation du projet de réutilisation des Bâtiments du Domaine de la Verdinerie, Monsieur Michel Dollfus, Architecte des Bâtiments de France à Châteauroux, Indre, qui nous a conseillé sur le terrain, ainsi que les nombreuses personnes interrogées, et sollicitées pour subir les relevés architecturaux de leur habitation.

GÉOGRAPHIE DU TERROIR

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU TERROIR
DE LEVROUX.

LE BERRY.

Le Berry se compose de plusieurs régions naturelles au centre, la Champagne Berrichonne, au sol calcaire, avec les villas de Chateauroux, Issoudun, et Bourges, en se déplaçant de l'ouest vers l'est. Culturellement, le Berry est assez bien représenté par les deux départements de l'Indre et du Cher. Au sud de la Champagne, se trouvent le Boischaud sud qui effectue la transition avec le Bourbonnais, la Marche, et le Nivernais. A l'est du Berry, la Loire, au delà de laquelle commence le Nivernais. On trouve encore au nord-est de cette province, dans le département du Cher, deux petites régions naturelles : le Pays Fort, ainsi nommé à cause de ses terres profondes ; et le Sancerrois, région de collines célèbres par ses vins. Tout à l'ouest du Berry, opérant la transition avec le Poitou, les étangs de la Brenne, région restée jusqu'au 19^e siècle très insalubre à cause de son humidité. Au nord de la Champagne, le Boischaud nord, légèrement vallonné et partiellement boisé, qui effectue la transition avec la Sologne du Nord, et avec la Tourraine au nord-ouest.

LE TERROIR DE LEVROUX.

Le terroir de Levroux représente deux des régions les plus importantes du Berry : le Boischaud nord, et la Champagne Berrichonne. La limite entre ces deux régions correspond assez exactement à la route qui joint Levroux à Bouges-le-Chateau. Elle est matérialisée à Levroux même par la porte de Champagne, vestige des fortifications du 15^e siècle, au sud de laquelle s'étend la Champagne.

Les riches terres à céréales, les vastes étendues sans haie, les propriétés couvrant plusieurs centaines d'hectares, les fermes où l'élevage perd lentement son importance passée et où la vocation agricole devient exclusive, commencent à apparaître à l'est de la commune de Rouvres les Bois, et dans la commune de Bretagne. La commune de Brion est en pleine Champagne Berrichonne, ainsi que celle de Vineuil avec des propriétés du genre de Courcenay ou du Miran (cf. document annexe), semblables à celles qui se rencontrent dans la région d'Issoudun, ou aux environs de Bourges.

Les régions vallonnées et boisées, peuplées de petites fermes de quelques dizaines d'hectares, propriétés foncières réparties en petites parcelles éloignées les unes des autres, en partie boisées, où se pratique la polyculture et l'élevage des ovins, où les bâtiments de petites tailles sont disposés assez irrégulièrement, sont des régions nommées

GEOGRAPHIE DU TERROIR

Boischaut nord. La commune de Moulins-sur-Céphons est une zone de transition entre la Champagne et le Boischaut, dont font partie les communes de Rouvres les Bois, et de Baudres (monographie n° 002, la Renouvellement).

Les routes, les cours d'eau, l'aspect du parcellaire, rappellent encore cette différence frappante entre ces deux paysages du Boischaut nord, et de la champagne Berri-chonne. Le sous-sol du Boischaut retient l'eau qui s'infiltré en Champagne. La sinuosité des routes reflète en Boischaut la présence du vallonnement et des bois, la dispersion des parcelles. En Champagne, région de regroupement des propriétés foncières et de remembrement, les routes droites et plus rares pourraient déjà révéler sur une carte la grande importance des propriétés, le paysage plat.

La plupart des caractéristiques de l'architecture vernaculaire, et les modes de groupement reflètent cette différence profonde des deux régions.

LE BOURG DE LEVROUX.

C'est dans ce contexte géographique que se place le bourg de Levroux, dans le département de l'Indre, à l'ouest de la R.N 20 qui relie Paris à Chateauroux, 230 kilomètres le séparent de la capitale, 20 de Chateauroux, au sud. Bourges est à l'est, à une soixantaine de kilomètres. La Brenne, la Sologne, sont distantes d'une trentaine de kilomètres.

La situation de Levroux au croisement de routes qui relie des centres plus importants (Chateauroux et Blois axe sud/nord; Bourges et la Touraine, axe est/ouest, via Issoudun et Buzançais) en a toujours fait un petit carrefour un peu isolé, mais lui a permis d'avoir rang de marché, de servir de débouché à l'arrière pays agricole, et de vivre d'autre chose que de l'agriculture, en remplissant des fonctions administratives relativement importantes. Levroux a également été depuis plusieurs siècles l'une des villes les plus importantes du Berry dans le travail des peaux et du cuir (nombreuses mégisseries, et une parcheminerie encore en service).

LE CANTON DE LEVROUX

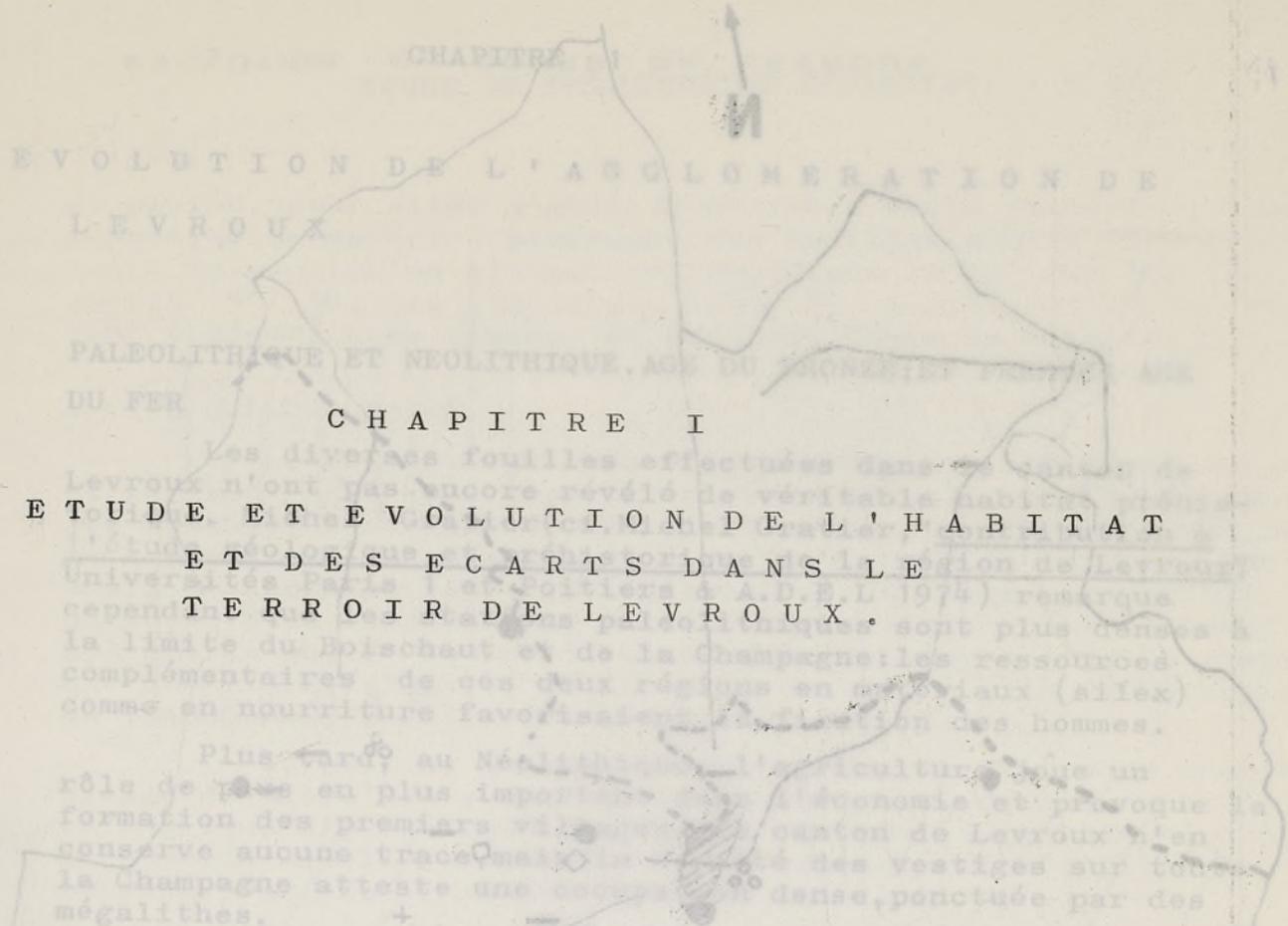
Levroux, avec plus de 3000 habitants, est chef lieu d'un canton comprenant 12 communes et plus de 6000 habitants. En Champagne, cette population vit groupée en gros bourgs (Brion, Vineuil). Les grandes fermes isolées constituent les seuls écarts. En Boischaut, les villages sont plus petits, et la population est d'avantage éparpillée en hameaux formés de nombreuses petites fermes.

EVOLUTION DE L'AGGLOMERATION DE LEVROUX

PALEOLITHIQUE ET NEOLITHIQUE, AGE DU BRONZE ET AGE DU FER

CHAPITRE I

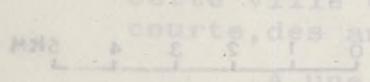
ETUDE ET EVOLUTION DE L'HABITAT ET DES ECARTS DANS LE TERROIR DE LEVROUX.



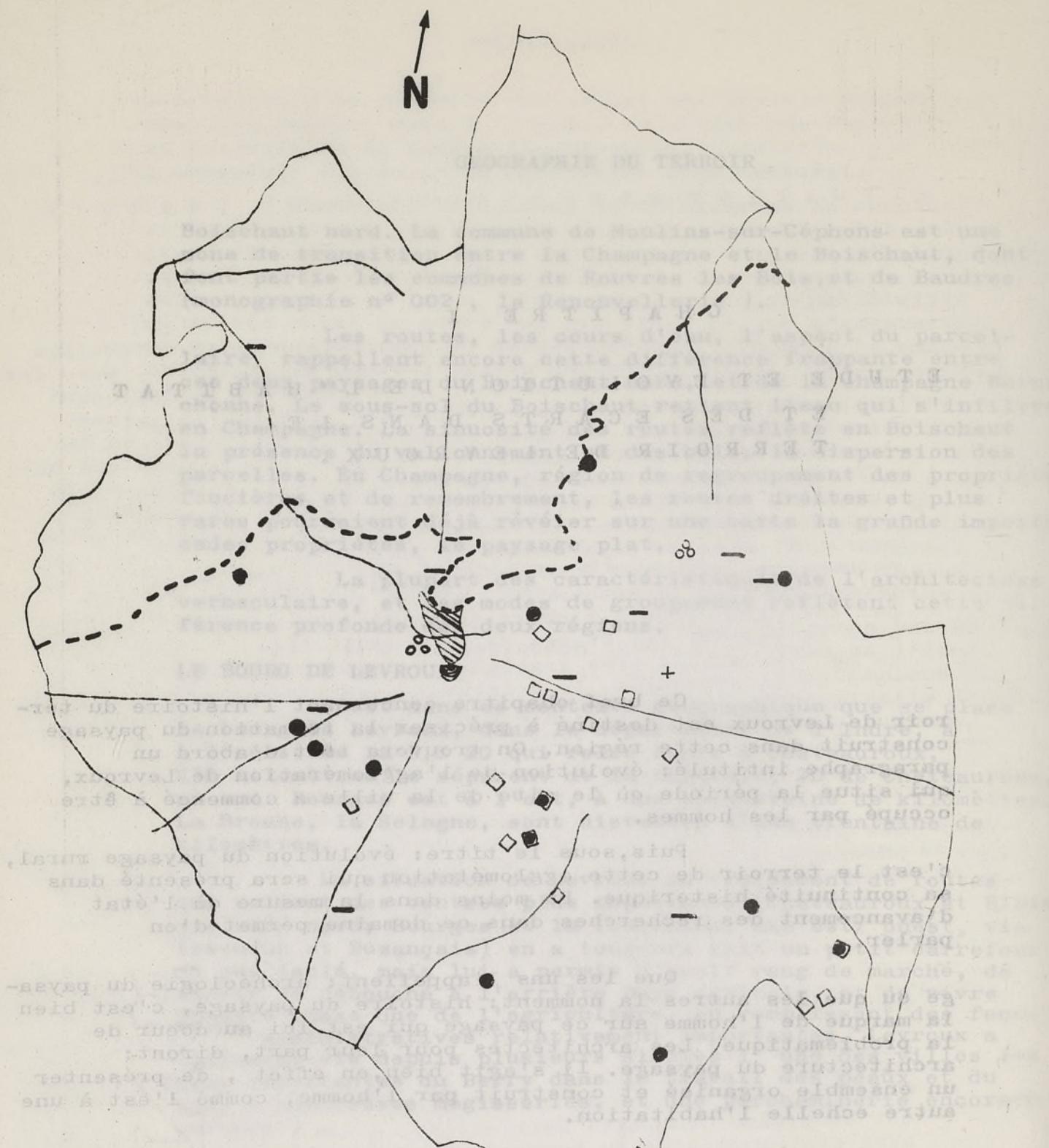
Ce bref chapitre concernant l'histoire du terroir de Levroux est destiné à préciser la formation du paysage construit dans cette région. On trouvera tout d'abord un paragraphe intitulé: évolution de l'agglomération de Levroux, qui situe la période où le site de la ville a commencé à être occupé par les hommes.

Puis, sous le titre: évolution du paysage rural, c'est le terroir de cette agglomération qui sera présenté dans sa continuité historique. Du moins dans la mesure où l'état d'avancement des recherches dans ce domaine permet d'en parler.

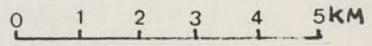
Que les uns l'appellent: archéologie du paysage ou que les autres la nomment: histoire du paysage, c'est bien la marque de l'homme sur ce paysage qui est ici au coeur de la problématique. Les architectes pour leur part, diront: architecture du paysage. Il s'agit bien, en effet, de présenter un ensemble organisé et construit par l'homme, comme l'est à une autre échelle l'habitation.



le canton de
l'époque romaine
...
difficile de préciser quand, entre ces deux
occupations, les gaulois abandonnèrent la première agglomération



**le canton de
levroux à l'époque romaine**



- ⊗ TRESOR
- VOIES
- HABITAT DATE EN SURFACE
- SEPULTURES
- HABITAT VU D'AVION
- ⊕ THEATRE
- ⊙ AGGLOMERATION

EVOLUTION DE L'AGGLOMERATION DE
 LEVROUX

PALEOLITHIQUE ET NEOLITHIQUE. AGE DU BRONZE; ET PREMIER AGE
 DU FER

Les diverses fouilles effectuées dans le canton de Levroux n'ont pas encore révélé de véritable habitat préhistorique. Michel Gratier (cf. Michel Gratier, "contribution à l'étude géologique et préhistorique de la région de Levroux", Universités Paris 1 et Poitiers & A.D.E.L 1974) remarque cependant que les stations paleolithiques sont plus denses à la limite du Boischaut et de la Champagne: les ressources complémentaires de ces deux régions en matériaux (silex) comme en nourriture favorisaient la fixation des hommes.

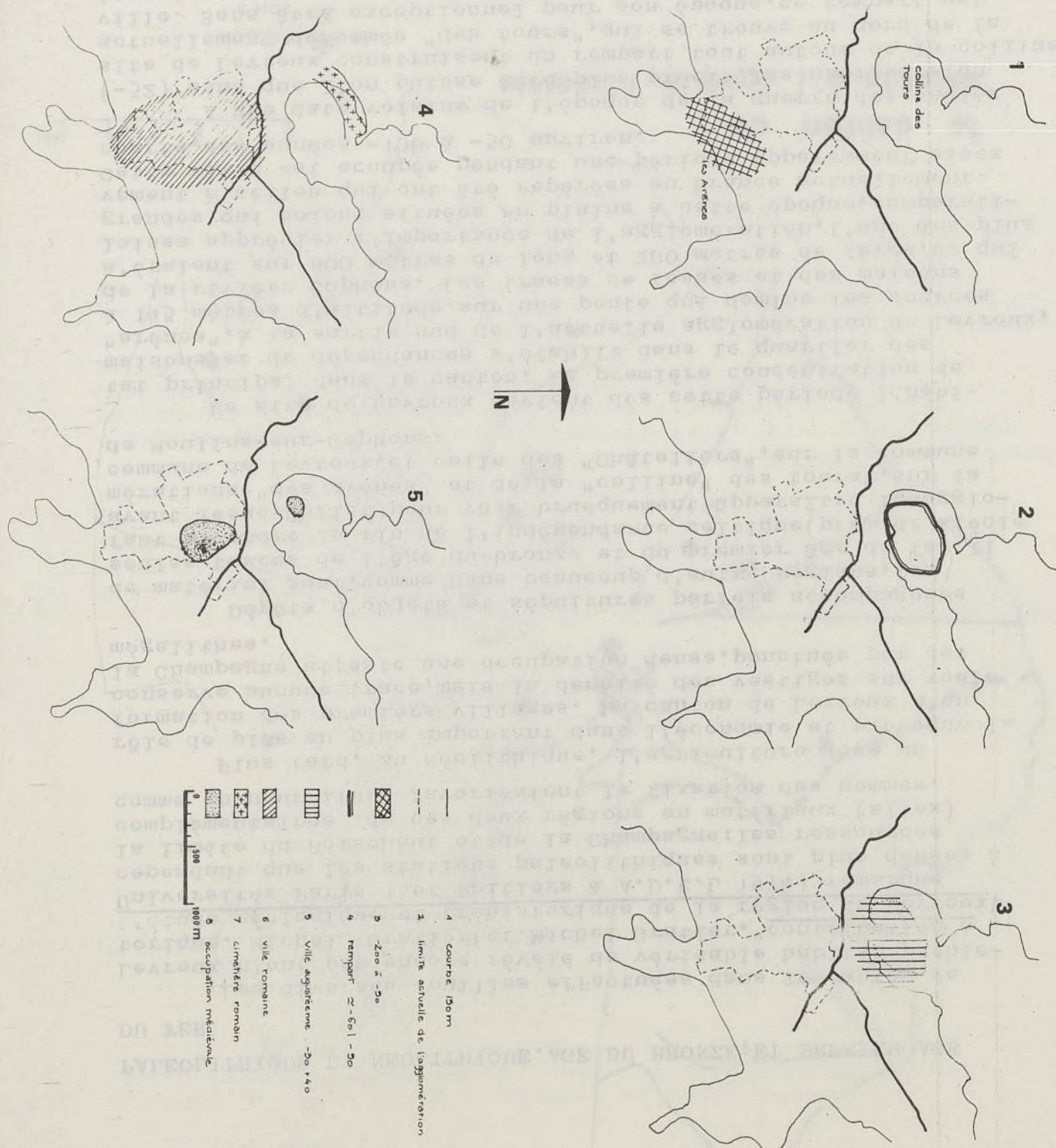
Plus tard, au Néolithique, l'agriculture joue un rôle de plus en plus important dans l'économie et provoque la formation des premiers villages. Le canton de Levroux n'en conserve aucune trace, mais la densité des vestiges sur toute la Champagne atteste une occupation dense, ponctuée par des mégalithes.

Dépôts d'objets et sépultures parfois accompagnées de matériel sont, comme dans beaucoup d'autres régions, les seules traces de l'âge du bronze et du premier âge de fer. Il faut attendre la fin de l'indépendance celtique (premier siècle avant Jésus-Christ) pour voir brusquement apparaître les agglomérations "des arènes" et de la "colline" des tours, sur la commune de Levroux, et celle des "Châteliers", sur la commune de Moulins-sur-Céphons.

Le site de Levroux devient dès cette période l'habitat principal dans le canton. La première concentration de maisons et de dépendances s'établit dans le quartier des "arènes", à la sortie sud de l'actuelle agglomération de Levroux, à 145 mètres d'altitude, sur une pente qui domine les sources de la rivière Céphons. Les traces de fosses et des maisons s'étalent sur 800 mètres de long et 200 mètres de large, ce qui laisse apprécier l'importance de l'agglomération, l'une des plus grandes qui soient situées en plaine à cette époque, comparativement à celles qui ont été repérées en France actuellement. Cette ville est occupée pendant une période apparemment assez courte, des années -100 à -50 environ.

A une date voisine de l'époque de la guerre des Gaules (-52) sans que l'on puisse être plus précis, les habitants du site de Levroux construisent un rempart tout autour de la colline actuellement dénommée "des tours", qui se trouve au nord de la ville. Sans être exceptionnel pour son époque, ce rempart est important avec ses 5 mètres de large, sa hauteur supérieure à 3,5 mètres, son circuit qui entoure une surface de 23 hectares.

Il est difficile de préciser quand, entre ces deux occupations, les gaulois abandonnèrent la première agglomération



EVOLUTION DU BOURG DE LEVROUX

ETUDE ET EVOLUTION DE L'HABITAT

de plaine, pour aller s'abriter derrière cette enceinte ; mais l'analyse du matériel provenant des fouilles montre bien que toute la population s'était regroupée sur la colline dès les années -40/-30. Les traces des habitats, parfois bouleversées, sont toujours très denses, et couvrent toute la colline.

EPOQUE GALLO-ROMAINE

Le rempart fut très vite débordé sur son flanc ouest, et sur son flanc sud. A partir du premier siècle de notre ère, les vestiges d'occupation se répartissent sur l'emplacement de la ville actuelle, c'est-à-dire de la Céphons au nord des "arènes", ce toponyme rappelle l'existence, constatée archéologiquement, d'un théâtre qui, à l'époque romaine, était installé à l'entrée sud de Levroux). C'est donc de l'époque gallo-romaine que date l'installation de la ville dans le bassin de réception de la Céphons, sur la rive sud de la rivière.

La colline semble abandonnée dès le milieu du premier siècle de notre ère ; seul le flanc sud reste occupé, ainsi qu'une zone située immédiatement au pied de la pente nord, où s'étend un cimetière. C'est le seul emplacement actuellement attesté pour placer le cimetière de la ville.

En ce qui concerne la campagne, de nombreux gisements ont été repérés, soit par la photographie aérienne, soit par une prospection directe au sol. Sept petits cimetières observés depuis un siècle constituent une trace indirecte d'installations agricoles familiales, dont les bâtiments devaient se trouver à proximité. La combinaison de ces indices esquisse les grandes lignes de répartition de l'habitat rural gallo-romain : plus dense en Champagne, et particulièrement autour de Levroux. Sans rapport avec l'habitat actuel, il évoque cependant un paysage analogue, ponctué de grosses fermes régulièrement réparties tous les 2 ou 3 kilomètres. Pour le Boischaut, il faudrait employer d'autres procédés de prospection mieux adaptés à cette région, où seuls les tombes de Montenay sont actuellement connues.

Le réseau des voies, dont on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance le tracé à quelques centaines de mètres près, est le même qu'aujourd'hui. L'emplacement du bourg l'a fixé dès la fin de l'époque gauloise.

Ici comme dans le Cher, ou dans le nord de la France, il est facile de constater qu'il n'y a aucun rapport direct entre l'habitat rural antique (i.e ; avant le haut moyen-âge) et celui que nous connaissons. Seules les agglomérations se sont directement superposées aux villes antiques. Ce phénomène est particulièrement net dans le canton de Levroux, où l'organisation générale de l'habitat n'a pas changé, bien que l'absence de relations directes entre les deux périodes montre qu'il y a eu une rupture, comme une période de flou suivie d'une mise au point sur une image semblable à la précédente, mais légèrement déplacée.

.../...

EVOLUTION DU PAYSAGE RURAL : 1734 - 1978

L'archéologie nous indique que dès l'époque gallo-romaine le paysage rural champenois est agencé, rythmé par les *villae*, exploitations agricoles de cette période.

Si le paysage présente avec notre époque des similitudes, la proportion de bois, de prés, et de terres cultivées ne doit sans doute pas toujours avoir été la même. Ainsi, l'analyse d'une période relativement courte puisqu'elle ne couvre que deux siècles et demi (de 1734, date du premier document que nous reproduisons plus loin, à nos jours) révèle que :

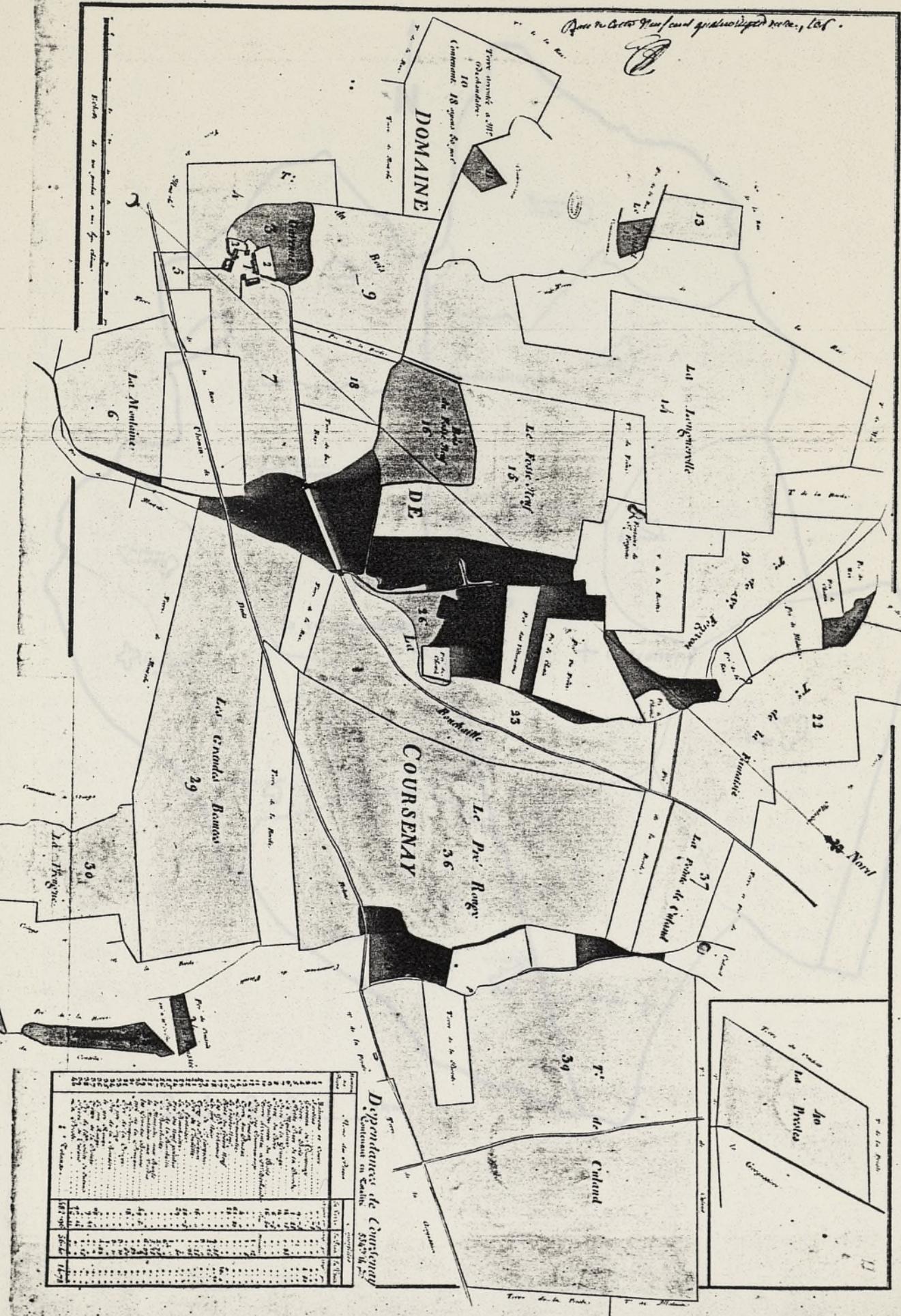
Premier document : circonscription du Grand Dîme de Vineuil : 1734

- Le bâti (répartition et nombres des exploitations) n'évolue pratiquement pas entre ces deux dates. On observe cependant la création de petites exploitations (la Soinerie, L'Outardière) le long de la nouvelle route (actuelle) entre Levroux et Châteauroux.

- la proportion de bois (14 arpents) est faible comparativement aux terres cultivées (482 arpents). Il y a donc là peu de différence avec notre époque. Par contre, la proportion de prés est nettement plus importante (56 arpents) qu'aujourd'hui où l'élevage n'est quasiment plus pratiqué en Champagne. Les prés représentent à l'époque 1/8ème des terres, ce qui explique l'importance des bergeries : la Champagne, on le sait, est restée une "terre à mouton" d'une grande pauvreté jusqu'à l'introduction des engrais phosphatés au début du 20ème siècle.

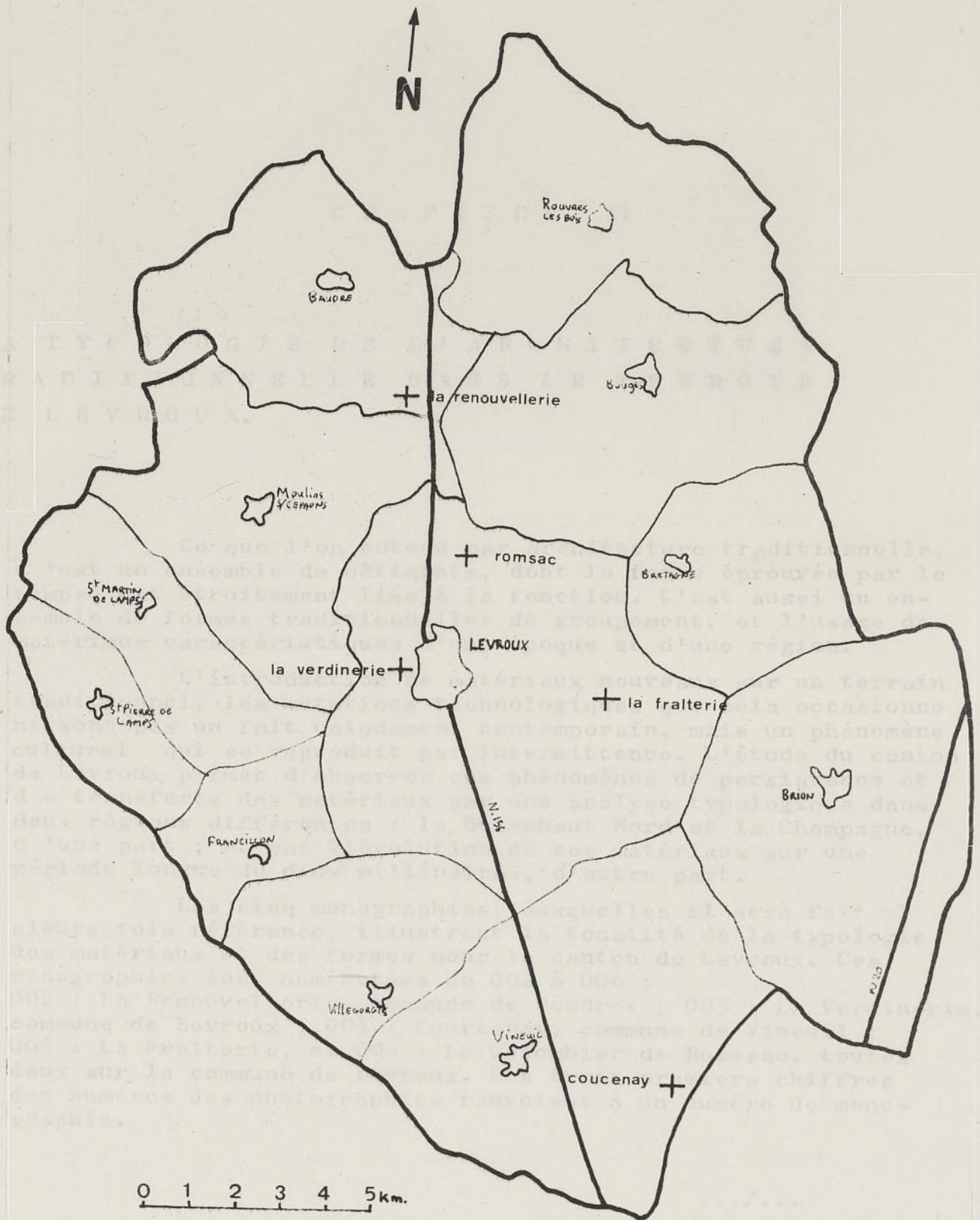
La datation du document 2 n'est pas précise. Il est donné par les Archives Départementales de l'Indre pour un document du 18ème siècle (cf. Eugène Hubert : Les sources de l'histoire de Levroux aux Archives Nationales). La comparaison du bâti (qui est analysé plus loin, monographie n° 004, Courcenay) avec le document de 1734, et le cadastre du 19ème siècle confirme cette datation. En outre, ce document s'apparente à un type bien précis : dans les années qui précèdent la Révolution, nombreux propriétaires fonciers font effectuer le relevé de leurs terres. D'autres documents analogues, concernant d'autres domaines, sont toujours datés de la fin du 18ème siècle (cf. différents plans d'intendance).

Plan de la Commune de Courtenay, cant. de Courtenay, arr. de Bourges, 1870.



Dépendances de Courtenay
Contenance en Ares

N°	Contenance	Propriétaire	Observations
1	10	M. de Courtenay	
2	15	M. de Courtenay	
3	20	M. de Courtenay	
4	25	M. de Courtenay	
5	30	M. de Courtenay	
6	35	M. de Courtenay	
7	40	M. de Courtenay	
8	45	M. de Courtenay	
9	50	M. de Courtenay	
10	55	M. de Courtenay	
11	60	M. de Courtenay	
12	65	M. de Courtenay	
13	70	M. de Courtenay	
14	75	M. de Courtenay	
15	80	M. de Courtenay	
16	85	M. de Courtenay	
17	90	M. de Courtenay	
18	95	M. de Courtenay	
19	100	M. de Courtenay	
20	105	M. de Courtenay	
21	110	M. de Courtenay	
22	115	M. de Courtenay	
23	120	M. de Courtenay	
24	125	M. de Courtenay	
25	130	M. de Courtenay	
26	135	M. de Courtenay	
27	140	M. de Courtenay	
28	145	M. de Courtenay	
29	150	M. de Courtenay	
30	155	M. de Courtenay	
31	160	M. de Courtenay	
32	165	M. de Courtenay	
33	170	M. de Courtenay	
34	175	M. de Courtenay	
35	180	M. de Courtenay	
36	185	M. de Courtenay	
37	190	M. de Courtenay	
38	195	M. de Courtenay	
39	200	M. de Courtenay	
40	205	M. de Courtenay	
41	210	M. de Courtenay	
42	215	M. de Courtenay	
43	220	M. de Courtenay	
44	225	M. de Courtenay	
45	230	M. de Courtenay	
46	235	M. de Courtenay	
47	240	M. de Courtenay	
48	245	M. de Courtenay	
49	250	M. de Courtenay	
50	255	M. de Courtenay	
51	260	M. de Courtenay	
52	265	M. de Courtenay	
53	270	M. de Courtenay	
54	275	M. de Courtenay	
55	280	M. de Courtenay	
56	285	M. de Courtenay	
57	290	M. de Courtenay	
58	295	M. de Courtenay	
59	300	M. de Courtenay	
60	305	M. de Courtenay	
61	310	M. de Courtenay	
62	315	M. de Courtenay	
63	320	M. de Courtenay	
64	325	M. de Courtenay	
65	330	M. de Courtenay	
66	335	M. de Courtenay	
67	340	M. de Courtenay	
68	345	M. de Courtenay	
69	350	M. de Courtenay	
70	355	M. de Courtenay	
71	360	M. de Courtenay	
72	365	M. de Courtenay	
73	370	M. de Courtenay	
74	375	M. de Courtenay	
75	380	M. de Courtenay	
76	385	M. de Courtenay	
77	390	M. de Courtenay	
78	395	M. de Courtenay	
79	400	M. de Courtenay	
80	405	M. de Courtenay	
81	410	M. de Courtenay	
82	415	M. de Courtenay	
83	420	M. de Courtenay	
84	425	M. de Courtenay	
85	430	M. de Courtenay	
86	435	M. de Courtenay	
87	440	M. de Courtenay	
88	445	M. de Courtenay	
89	450	M. de Courtenay	
90	455	M. de Courtenay	
91	460	M. de Courtenay	
92	465	M. de Courtenay	
93	470	M. de Courtenay	
94	475	M. de Courtenay	
95	480	M. de Courtenay	
96	485	M. de Courtenay	
97	490	M. de Courtenay	
98	495	M. de Courtenay	
99	500	M. de Courtenay	
100	505	M. de Courtenay	



CHAPITRE II

LA TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE
TRADITIONNELLE DANS LE TERROIR
DE LEVROUX.

Ce que l'on entend par architecture traditionnelle, c'est un ensemble de bâtiments, dont la forme éprouvée par le temps, est étroitement liée à la fonction. C'est aussi un ensemble de formes traditionnelles de groupement, et l'usage de matériaux caractéristiques d'une époque et d'une région.

L'introduction de matériaux nouveaux sur un terrain traditionnel, les mutations technologiques que cela occasionne ne sont pas un fait uniquement contemporain, mais un phénomène culturel qui se reproduit par intermittence. L'étude du canton de Levroux permet d'observer ces phénomènes de persistance et de transferts des matériaux par une analyse typologique dans deux régions différentes : le Boischaut Nord et la Champagne, d'une part ; et par l'évolution de ces matériaux sur une période longue de deux millénaires, d'autre part.

Les cinq monographies, auxquelles il sera fait plusieurs fois référence, illustrent la tonalité de la typologie des matériaux et des formes pour le canton de Levroux. Ces monographies sont numérotées de 002 à 006 :
002 : La Renouvellerie, commune de Boudres ; 003 : La Verdinerie, commune de Levroux ; 004 : Courcenay, commune de Vineuil ; 005 : La Fralterie, et 006 : Le Colombier de Romesac, toutes deux sur la commune de Levroux. Les trois premiers chiffres des numéros des photographies renvoient à un numéro de monographie.

.../...

M A T E R I A U X E T T E C H N I Q U E S D E C O N S -
T R U C T I O N

L E S M U R S

La Construction en Pans de bois et Torchis

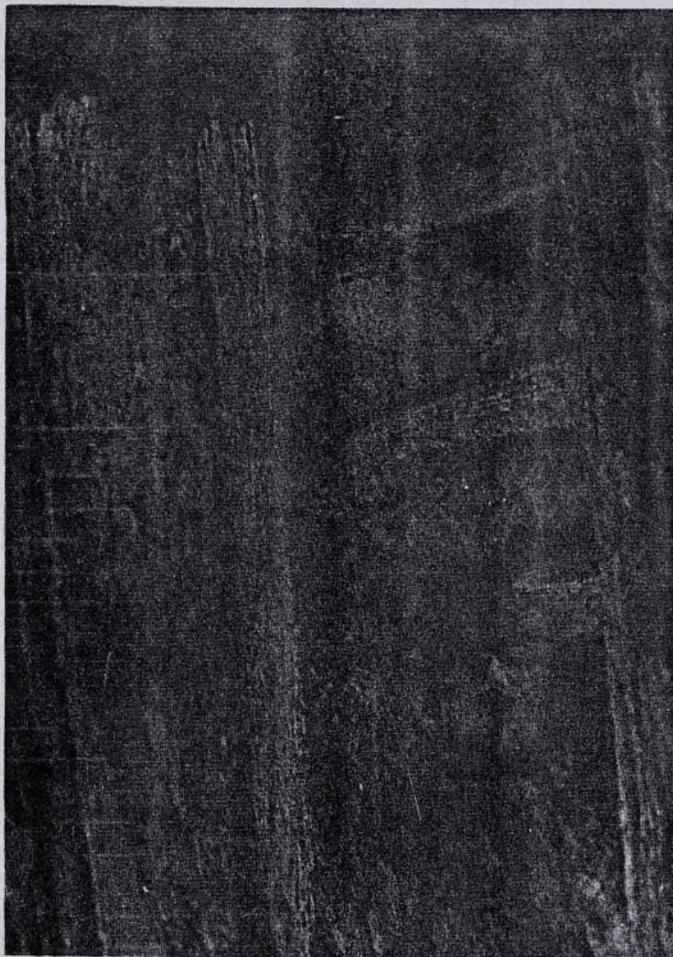
La Renouvellerie, monographie n° 002, illustre la construction en pans de bois et torchis. Cette ferme, où seule la grange fait appel à cette technique de construction, se trouve sur la commune de Baudres, au nord de Levroux, dans le Boischaud Nord (monographie 002, bâtiment 9).

Ce genre de construction est entièrement supporté par une charpente de bois. Des poteaux (photo 002 016), apparents ou pris dans l'épaisseur d'un mur en calcaire et silex, portent l'entrait sur lequel repose une charpente de toiture classique, comme l'est celle de la grange de la Renouvellerie (cf. coupe AB). Les murs sont formés par des colombages, ou pans de bois, entre lesquels est placé un blocage de cailloutis à forte dominante calcaire, ou bien plus souvent des lattes sur lesquelles repose le torchis.

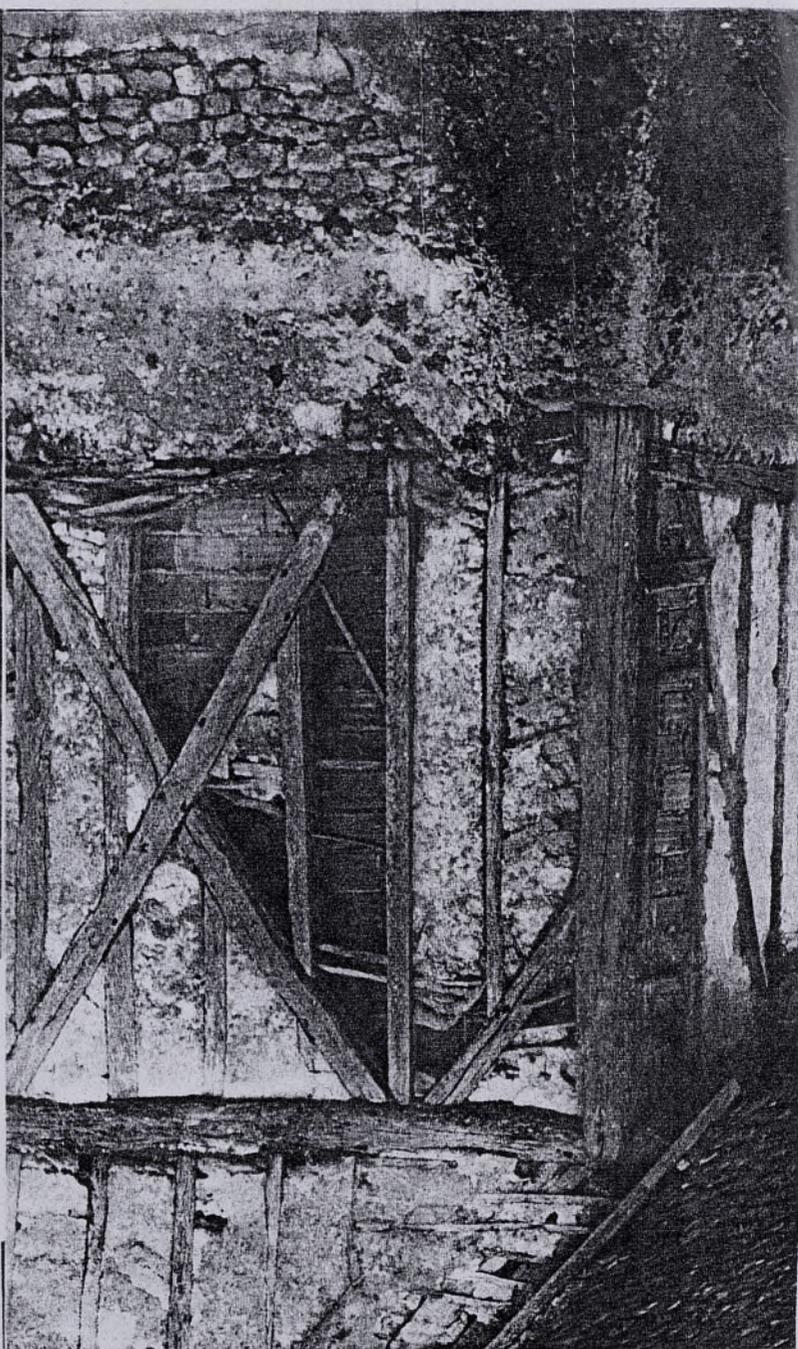
Qu'il s'agisse d'un bâtiment en un seul volume, comme une grange, ou d'un bâtiment en plusieurs volumes séparés par un plancher, comme une habitation surmontée d'un grenier, le procédé de construction est toujours le même. Sur un solin de pierre, le plus souvent composé de moellons de grès, calcaire et silex, comme à la Renouvellerie, on place une sablière, ou poutre horizontale, sur laquelle des potelets verticaux et obliques sont assemblés à tenon et mortaise. Au sommet de ces potelets, une poutre de la même longueur que la sablière, nommée chapeau, est assemblée de la même façon. Le système de toiture ne présente pas de particularités. La partie supérieure du pignon est formée par le même assemblage de potelets. Un couple de poteaux soutient l'entrait au niveau de chaque ferme. Le dessin de l'armature de bois n'est pas toujours le même : la Renouvellerie présente sur le pignon des Croix de St André, et sur les murs gouttereaux un dessin plus simple (cf. photos 002 007). Chaque potelet est rainuré sur l'une de ses faces, et sur l'autre on a pratiqué plusieurs encoches. Si bien que rainure et encoches se trouvent face à face (photo 002 042). Les lattes qui maintiennent en place le torchis, sont mises en position oblique entre deux potelets, une extrémité dans l'encadre, l'autre dans la rainure. Ces lattes, débitées à la hache à partir d'une branchette, ont une section triangulaire.

Cette technique de "lattes triangulaires coincées" situe les pans de murs où l'on l'observe au 18° s., ou antérieurement. En effet, au 19° s. apparaissent les clous manufacturés dont l'importante production modifie cette technique de construction. Plutôt que de poursuivre le fastidieux

.../...

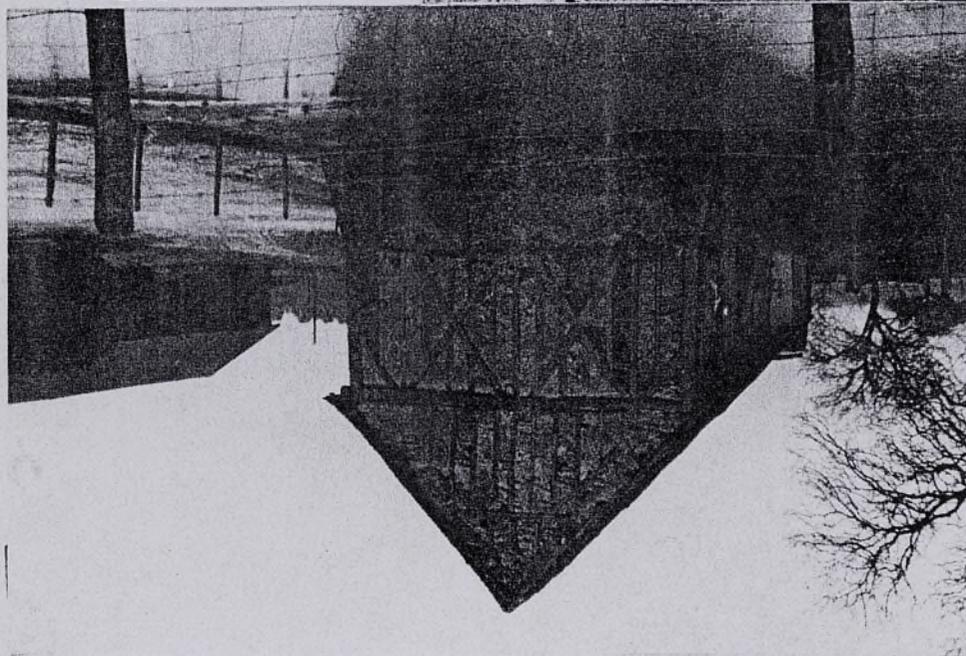


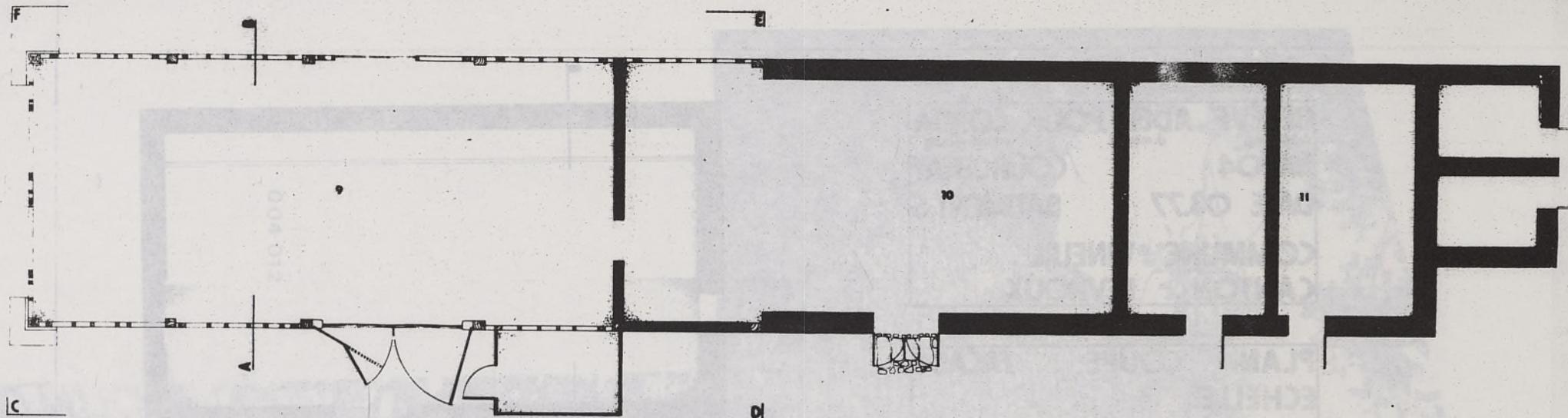
002 042



002 016

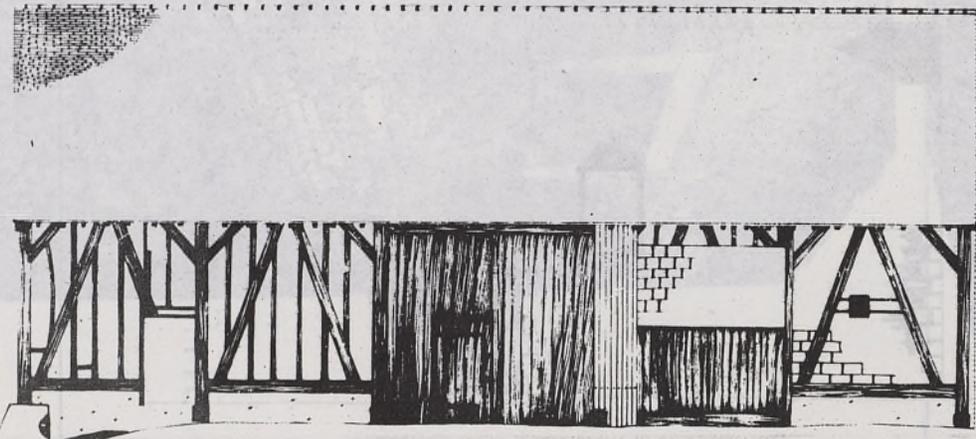
002 007



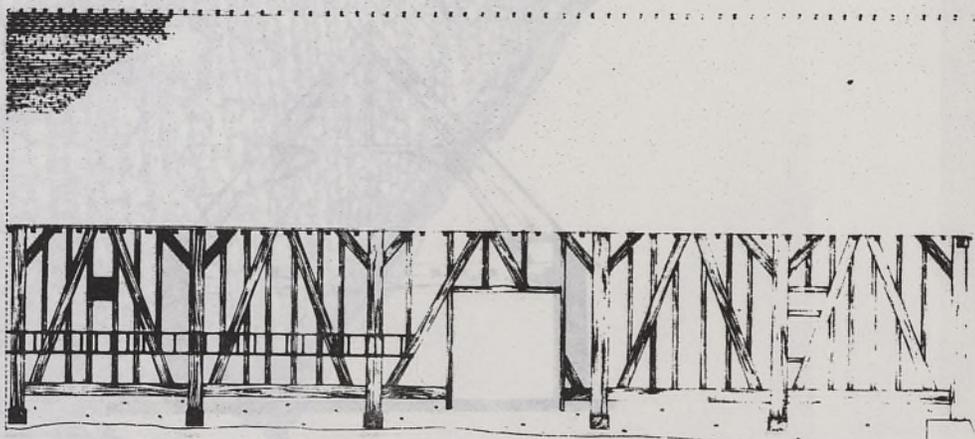


PLAN

M 002 La Renouvelerie



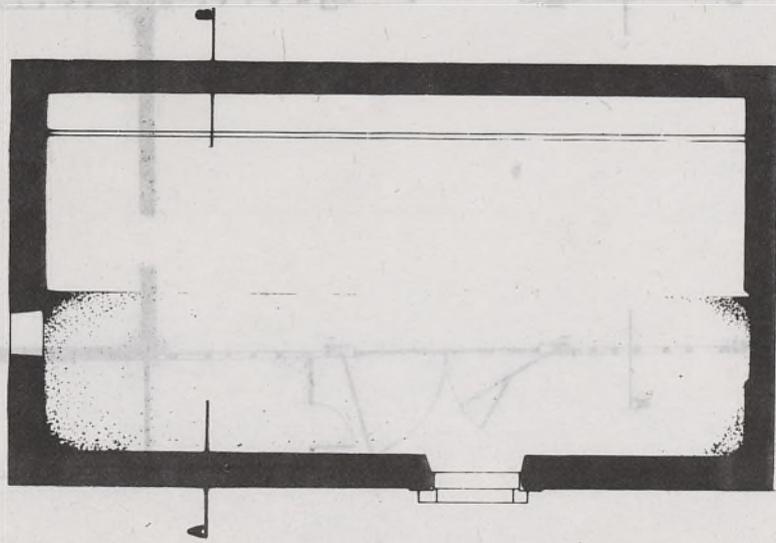
FACADE CD



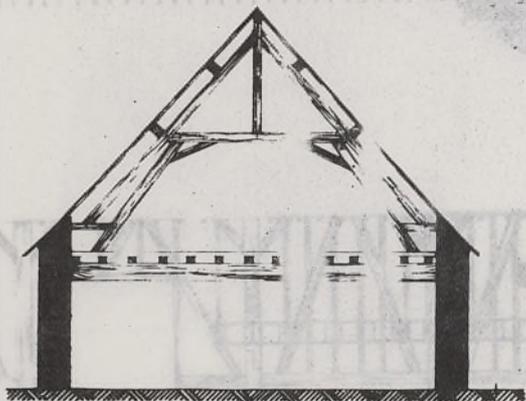
FACADE EF

RELEVÉ ADEL POUR CORDA
 e. justman d. michel m. g. stendberg
MOO4 **COURCENAY**
DATE 03.77 **BATIMENT 5**
COMMUNE VINEUIL
CANTON LEVROUX

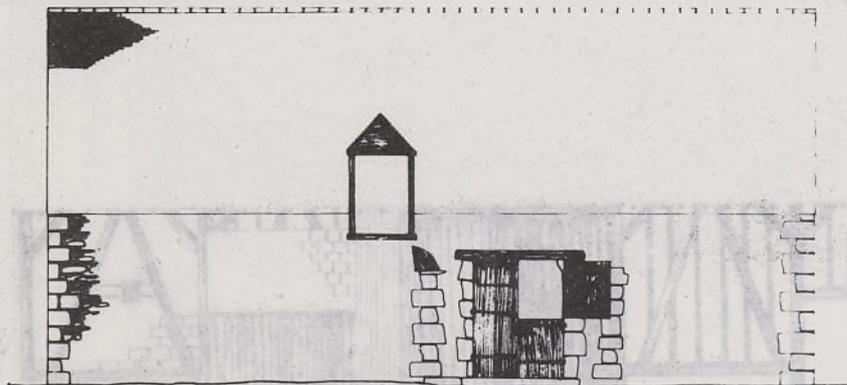
PLAN	COUPE	FACADE
ECHELLE	0 1 2 3m	
tuiles plates	terre battue	<input type="checkbox"/>
maçonnerie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



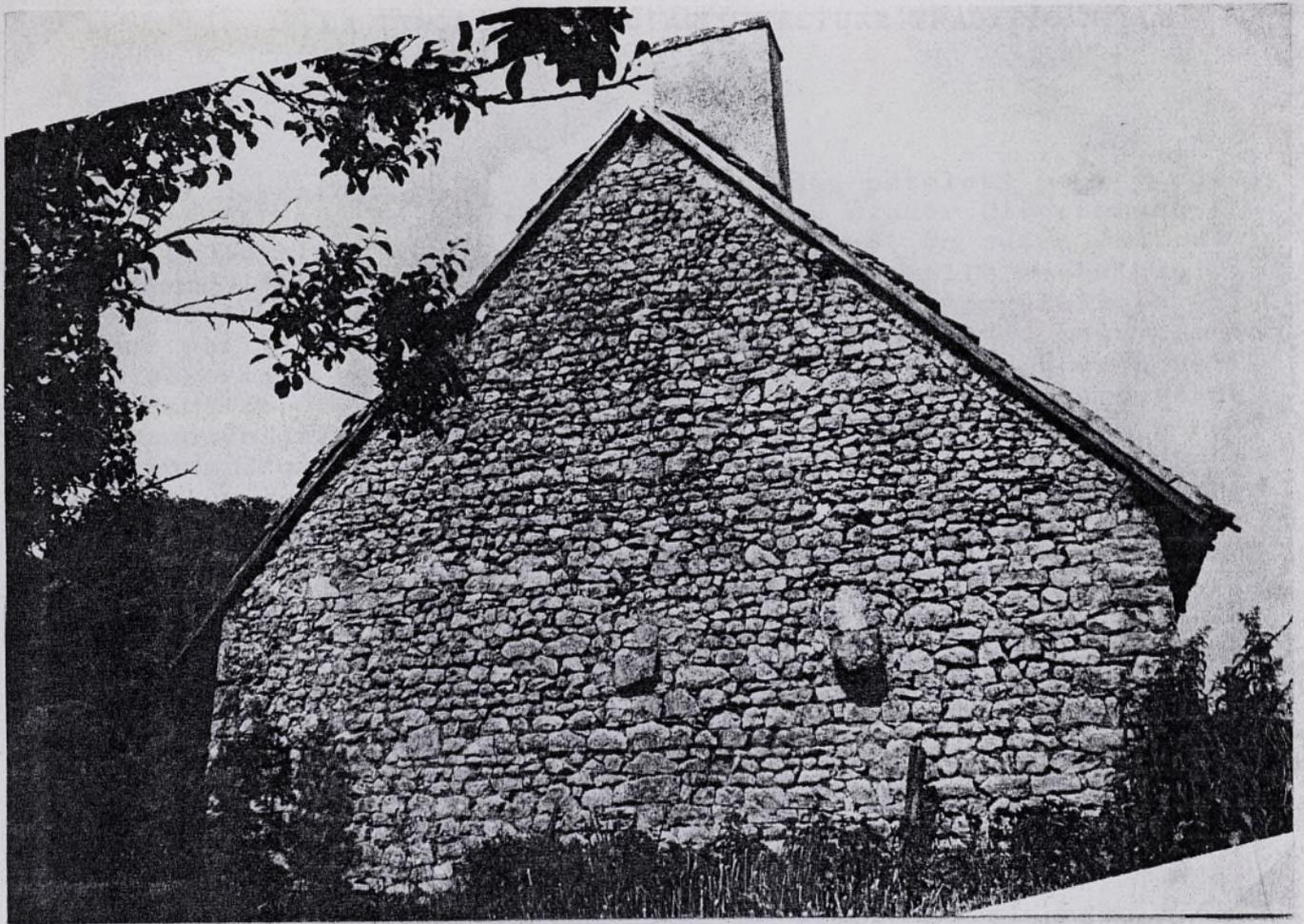
P-Ab



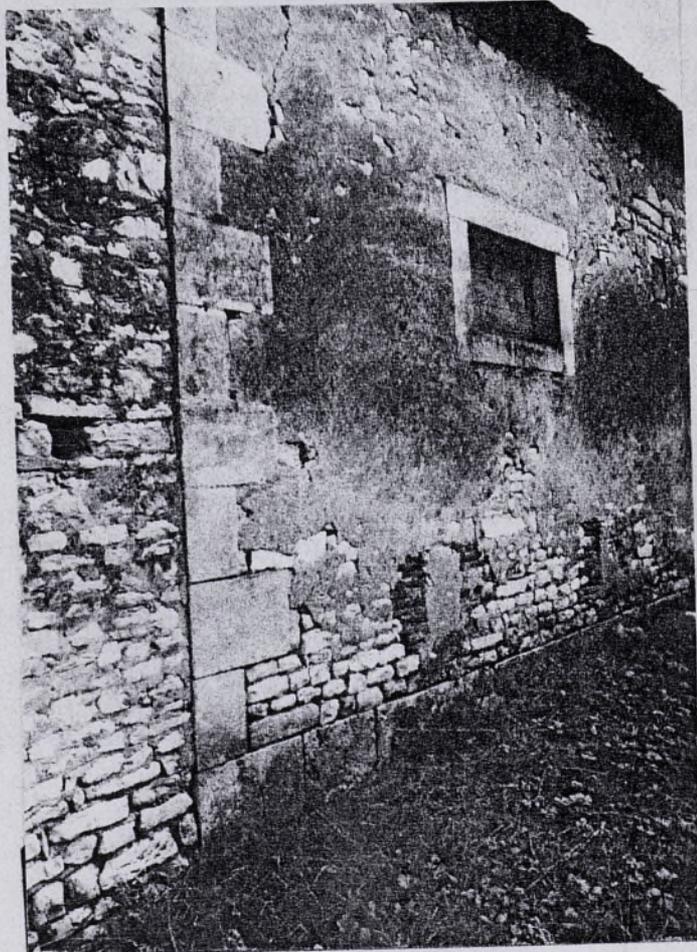
COUPE TRANSVERSALE AB



FACADE



005 003



004 012

၆၇၆



၆၇၆

002003



၆၇၆

004015

၆၇၆

LA TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

travail de rainurage et d'encochement des potelets pour y coincer les lattes, on préfère désormais les clouer directement sur les potelets grâce à ce clou bon marché. Un autre indice confirme l'apparition au 19^e s. de cette nouvelle technique : les lattes clouées n'ont plus cette section triangulaire obtenue par le découpage à la hache d'une branchette. Leur section est désormais rectangulaire car elles sont sciées. Leur pose est facilitée. On peut en apercevoir au pignon de la grange de la Renouvellerie. Ces nouvelles lattes cachent souvent des réfections d'un torchis plus ancien que l'on veut empêcher de tomber en les clouant par dessus. Dans ce cas là les anciennes lattes obliques sont visibles derrière les nouvelles.

Plus anciennes encore que les lattes de section triangulaire semblent être les lattes de section ronde, simples rameaux de deux cm. de diamètre. Quelques fragments de ces lattes ont été trouvés lors de la fouille de la grange de Montifaut, présumée de la fin du 15^e s., qui se trouve à 1,5 km au sud-ouest de Levroux.

La Construction Maçonnée.

En Boischaut Nord.

La construction maçonnée ne semble se répandre dans le Boischaut Nord que dans le courant du 19^e s. avec la généralisation de l'emploi de la pierre calcaire. Les bâtiments les plus récents de la ferme de la Renouvellerie illustrent cette situation. Le calcaire utilisé est alors le même que celui de la région de Levroux en Champagne. Un autre matériau se répand en Boischaut dès la fin du 19^e s. Il s'agit d'un calcaire tendre, nommé tuffeau, provenant de la région de Villentrois, au nord du canton de Levroux. Il s'apparente au calcaire employé en Touraine. C'est une pierre très gélive, facile à scier et qui donne des moellons parfaitement taillés.

En Champagne

L'habitude d'utiliser les techniques de la pierre maçonnée pour la construction des murs est bien plus anciennement ancrée en Champagne Berrichonne qu'en Boischaut. Le socle calcaire de la Champagne fournit aux murs une assise naturelle et rend inutile la construction de fondations. Deux pierres interviennent dans la construction des murs : le calcaire et le grès. Pour la région de Levroux, l'usage du grès semble avoir précédé celui du calcaire. Pour la zone champenoise située plus au sud (Issoudun, Châteauroux, Bourges), il semble que le calcaire ait succédé directement à la technique des pans de bois, utilisée antérieurement.

.../...

- la zone Châteauroux-Issoudun : la pierre calcaire obtenue dans cette région se délite très facilement et fournit des moellons qui possèdent une assise plane naturelle. Cette pierre donne des murs à l'appareil très régulier. La ferme de Courcenay (monographie n° 004) dans la commune de Vineuil, au sud du canton de Levroux, illustre ce type d'appareil. Tous les bâtiments, les plus anciens comme les plus récents, en sont des exemples nets. Ce calcaire est également utilisé sous forme de pierres taillées aux angles et à la pesée des poutres (cf. photos 004 012, plan du bâtiment n° 5 détail de la façade N-E monographie 004).

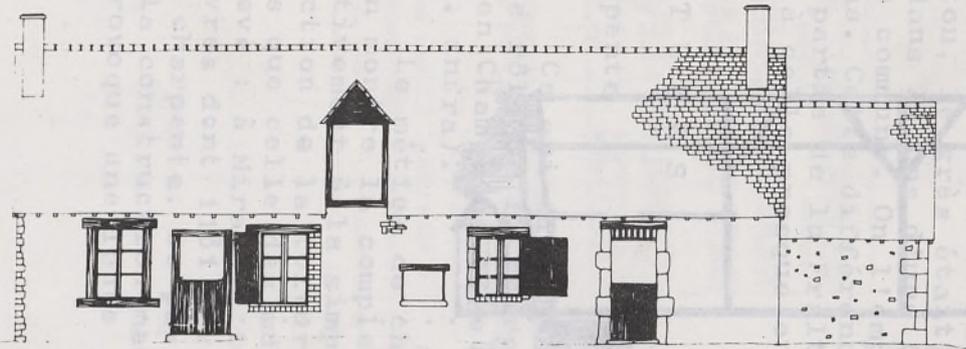
Cette technique de construction en pierre maçonnerie est relativement simple. Le bail judiciaire de la métairie du Miran l'illustre. On s'aperçoit à la lecture du document que les murs sont en pierre liée de terre et que l'on n'utilise pas de mortier. Les crépis intérieurs comme extérieurs, sont composés de chaux (chaux grasse) et de sable de carrière ("sable de la galterie" ou "de la galerie"?). Cette technique est nommée dans le document de Miran "massonne". Ce document, daté de 1726, nous renseigne sur cette technique au début du 18° s. De nombreuses fois, il est signalé qu'il faut reprendre les bâtiments comme ils étaient construits auparavant, si bien que cela date aussi cette technique de la fin du 17° s. Plus tard, à partir du 19° s., des progrès sont réalisés dans la composition des liants qui permettent d'accroître la hauteur des murs tout en diminuant leur épaisseur.

- la zone Levroux : elle présente la particularité de l'antériorité des constructions en moellons de grès maçonnerie sur les constructions en moellons de calcaire.

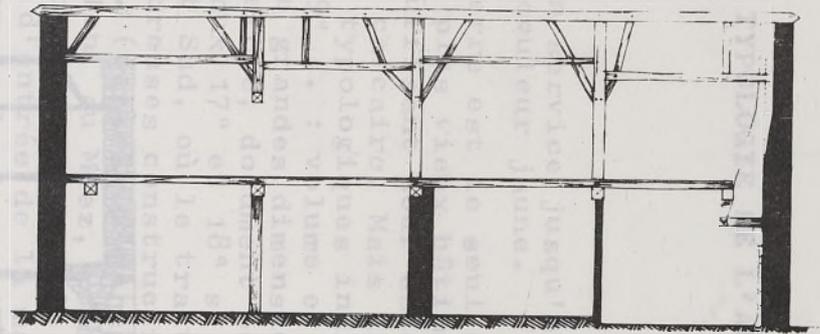
la construction calcaire : il n'y a pas de différence avec la zone précédente, la technique est la même, la hauteur et l'épaisseur des murs observent les mêmes variations en fonction de l'époque. La différence est uniquement celle de la nature de la pierre calcaire. Ici le moellon a une forme relativement ovale car il ne se délite pas mais éclate. On le rencontre dans les murs d'une partie de la Fralterie (photo 005 003). La technique est la même qu'à Courcenay (illustrée par le document de Miran). Les murs de pierre sont liés de terre, l'enduit intérieur et extérieur est également à base de sable et de chaux grasse. Cependant, ici, le sable n'est pas de même origine : il est extrait dans la région d'Argy, à une trentaine de km de Levroux ; sa couleur rose foncé caractérise les enduits de la fin du 19° s. et du début du 20° s. Il s'agit également d'un sable de carrière.

la construction en grès : à l'exception des deux communes (Brion, Vineuil) où l'usage de la pierre calcaire est différent, puisqu'il s'apparente à la zone Châteauroux-Issoudun, le canton de Levroux fait un large emploi de la pierre de grès provenant de la colline des Tours (grès tirant sur le vert quand on le mouille) ou de quelques carrières du Boischauf,

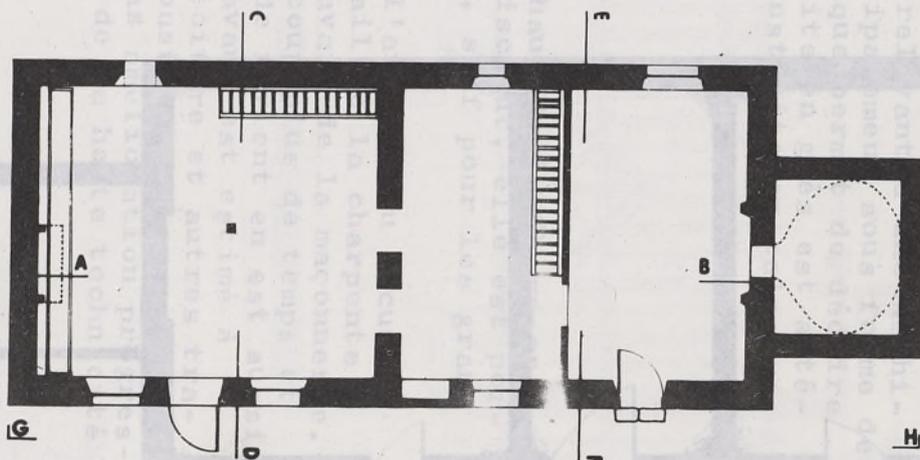
MOO5 La Fralterie



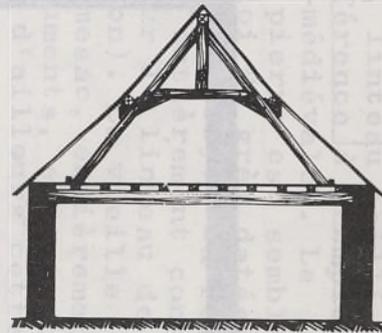
FACADE GH



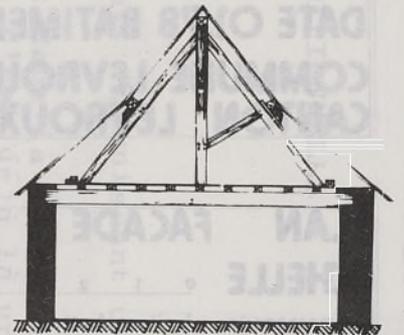
COUPE LONGITUDINALE AB



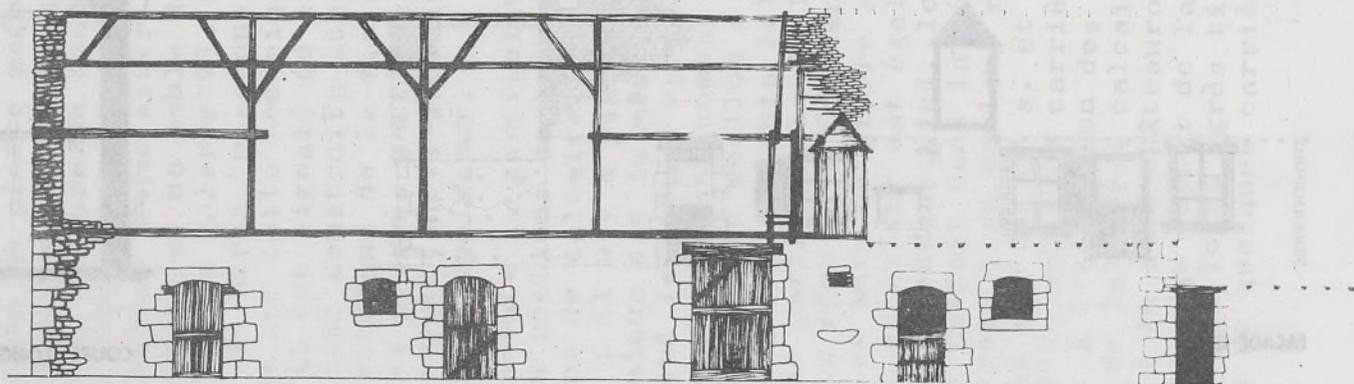
PLAN



COUPE TRANSVERSALE CD



COUPE TRANSVERSALE EF



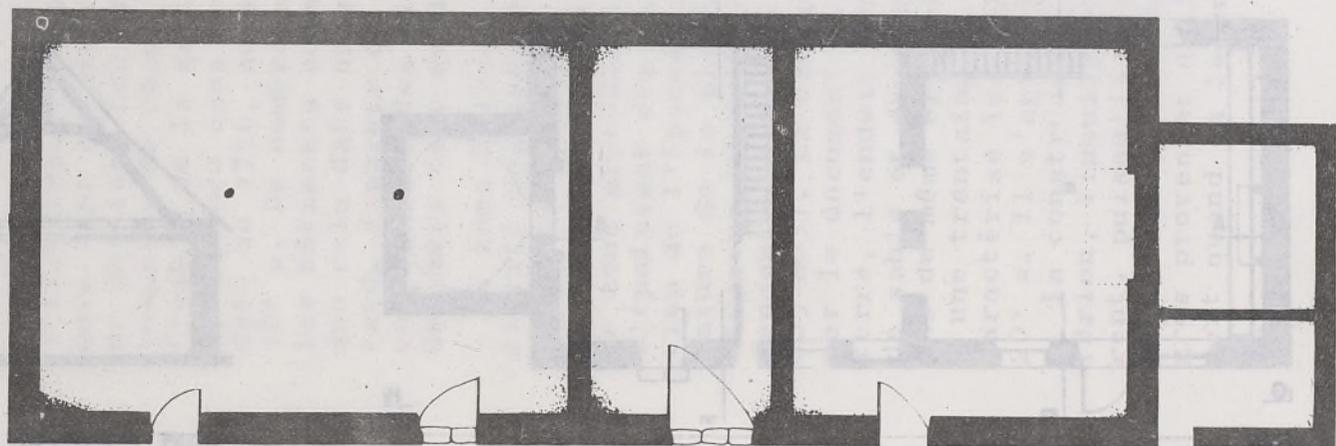
FACADE

RELEVÉ ADEL POUR CORDA
 e.justman d.michel m.g.strandberg
M006 „COLOMBIER„ROMSAC
DATE 01.78 BATIMENT 4
COMMUNE LEVROUX
CANTON LEVROUX

PLAN FACADE

ECHELLE 0 1 2 3 4 5m

- maçonnerie
- terre battue
- bois
- tuiles plates



PLAN

encore en service jusqu'au début du 20° s., fournissant un grès de couleur jaune.

Cette pierre est le seul matériau entrant dans la construction des plus vieux bâtiments de Levroux. C'est déjà là un indice suffisant pour dater son emploi antérieurement à celui du calcaire. Mais il est souvent en relation avec des éléments typologiques indiquant des constructions antérieures au 19° s. : volume et pente des toits, pierres de grès taillé de grandes dimensions et inégales, linteau taillé en arc de cercle, document écrit faisant référence à l'emploi du grès aux 17° et 18° s., fouilles post-médiévales. Le Boischaud Sud, où le traitement de cette pierre est semblable à de nombreuses constructions à fort emploi de grès datées du 17° s. (cette région se trouve au sud du Berry). La ferme du Pavillon, au Méez, commune de Levroux, entièrement construite en grès, est datée de 1640 (date sur le linteau de la porte d'entrée de la maison d'habitation). La vieille habitation de la ferme du Colombier de Romesac, entièrement construite en grès, est datée par des documents, et par une enquête sur place, de 1644. On y retrouve d'ailleurs cette forme caractéristique des linteaux en arc de cercle (monographie 006, bâtiment 4).

Matériau de base des plus anciennes constructions du canton, le grès était taillé moins finement que le calcaire dans le cas d'une construction relevant d'une architecture commune. On l'employait principalement sous forme de moellons. Cette différence chronologique permet de déduire qu'une partie de la Fralterie construite en grès est antérieure à celle presque entièrement construite en calcaire.

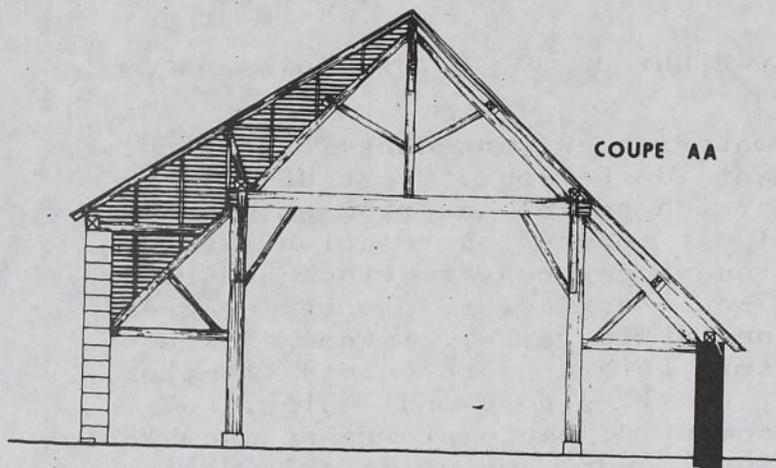
LES TOITURES

La Charpente

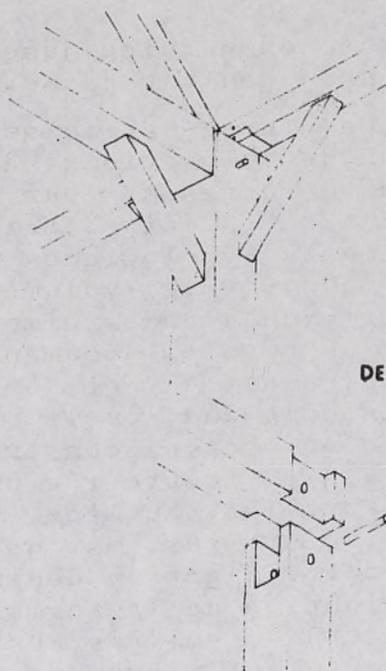
Ce qui différencie le Boischaud de la Champagne, c'est le rôle de la charpente : en Boischaud, elle est porteuse, en Champagne elle ne l'est pas, sauf pour les granges (cf. infra).

Le métier de charpentier : l'analyse du document de Miran montre la complexité du travail de la charpente comparativement à la simplicité du travail de la maçonnerie. La réfection de la toiture exige beaucoup plus de temps et de soins que celle des murs. Le prix de revient en est aussi plus élevé : à Miran le total des travaux est estimé à 1591 livres dont 1181 livres pour la toiture et autres travaux de charpente. Le passage de la construction en pans de bois à la construction maçonnée et sans amélioration progressive, provoque une lente **dégradation** de la haute technicité

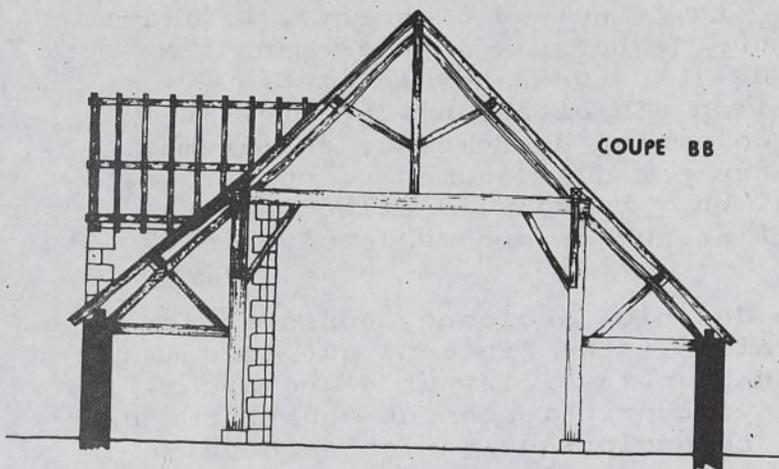
.../...



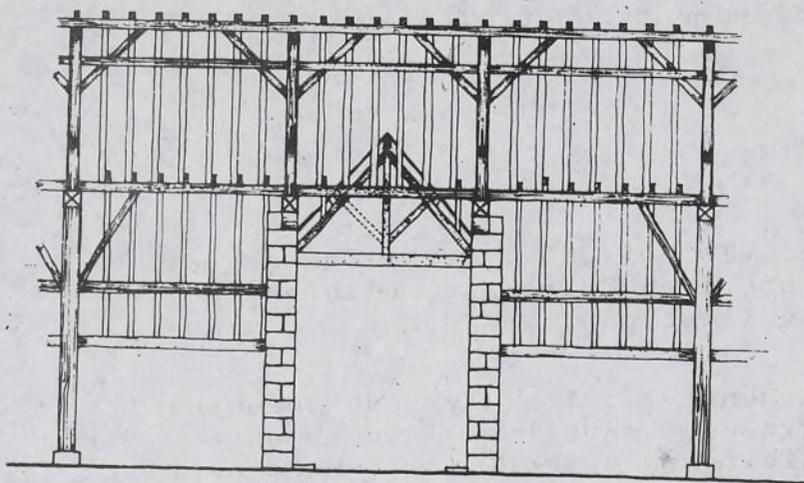
COUPE AA



DETAILS



COUPE BB



COUPE CC

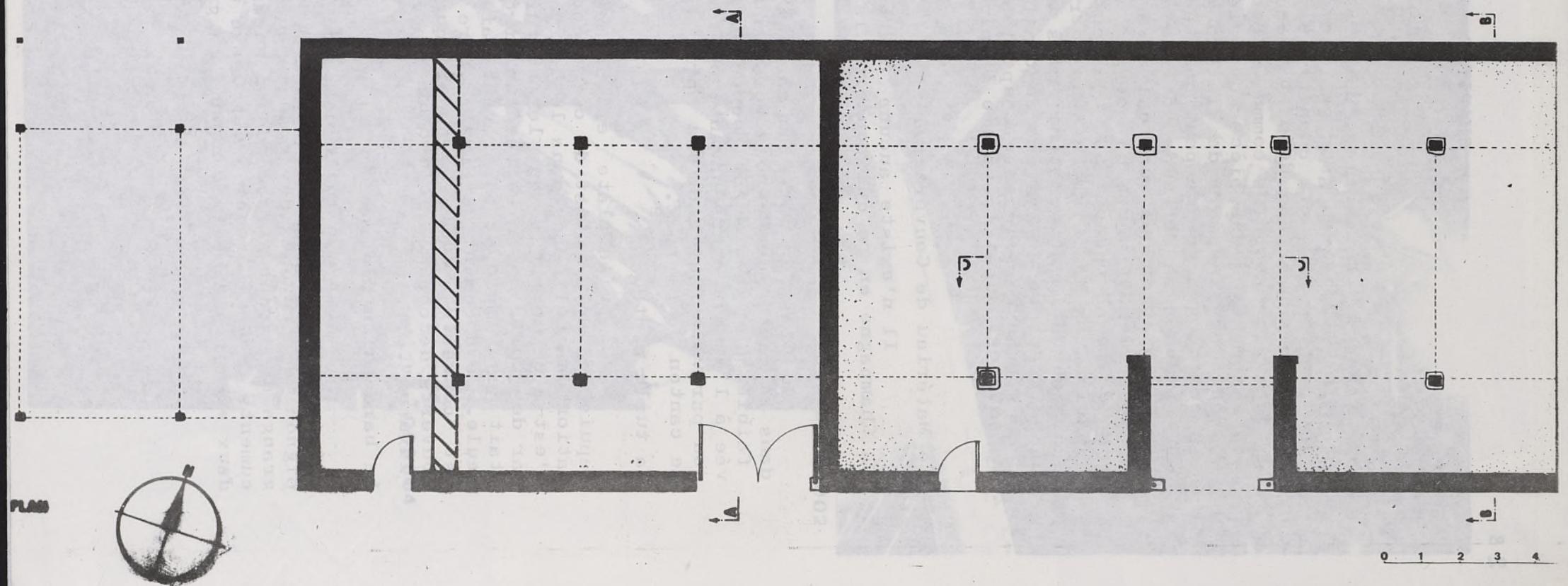
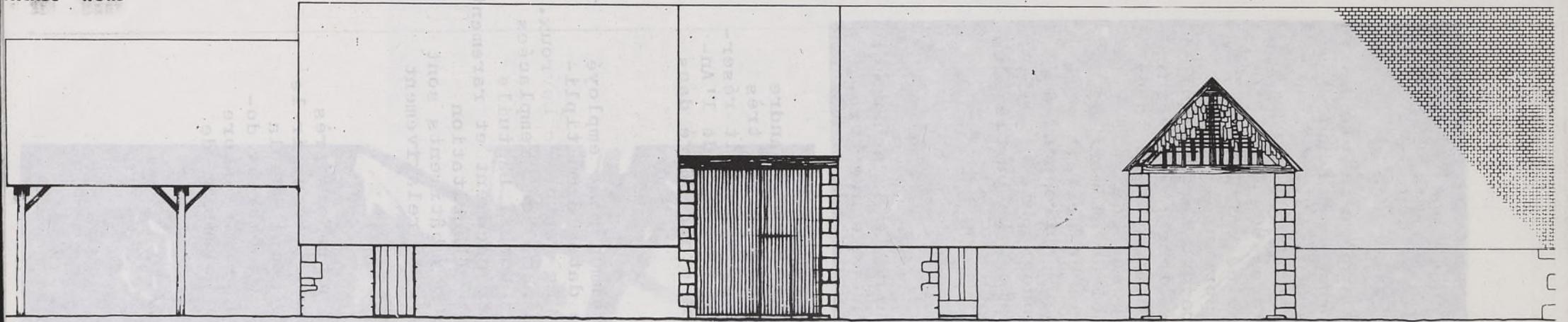
RELEVÉ ADEL POUR CORDA
 e. justman d. michel m. g. strandberg
M006. COLOMBIER. ROMSAC
DATE 01.78 BATIMENTS 1 et 2
COMMUNE LEVROUX
CANTON LEVROUX

PLAN COUPES FACADE

ECHELLE 0 1 2 3 4 5m

tuiles plates	terre battue
ardoises	maçonnerie
bois	mur en pisé

FACADE NORD



du métier de charpentier. Une évolution est perceptible quand on étudie des granges anciennes comme la Verdinerie (monographie 003, cf. chapitre 4 ; photos 003 002, 004) ou le Colombier de Romesac (monographie n° 006), et des granges plus récentes comme Courcenay (photos 004 029, 030). Les assemblages des pièces de bois sont moins raffinés à Courcenay où les murs de la grange sont porteurs. Dans cette grange, on peut constater un rajout tardif, qui est visible par l'étude des cadastres anciens et nouveaux, par l'élévation des murs qui présente un chaînage sous deux fermes (élément nouveau) et par une différence dans le système de la charpente. La charpente est ici un élément de datation. La Fralterie est un autre exemple de ce fait : le quart du bâtiment construit plus tardivement correspond à une différence du système de charpente (monographie n° 005, coupes transversales et coupe longitudinale). La partie plus récente est aussi la partie la plus simple.

Le Matériau de Couverture.

Il n'existe aucune différence entre le Boischaut et la Champagne en ce qui concerne le matériau de couverture.

L'ardoise

C'est un matériau cher qui commence à se répandre dans le canton de Levroux vers la fin du 19^e s. et en très faible quantité. Avant cette période, l'ardoise était réservée à l'architecture savante ou coûteuse, car venant de l'Anjou par voie fluviale, son prix de revient était élevé dans le canton de Levroux.

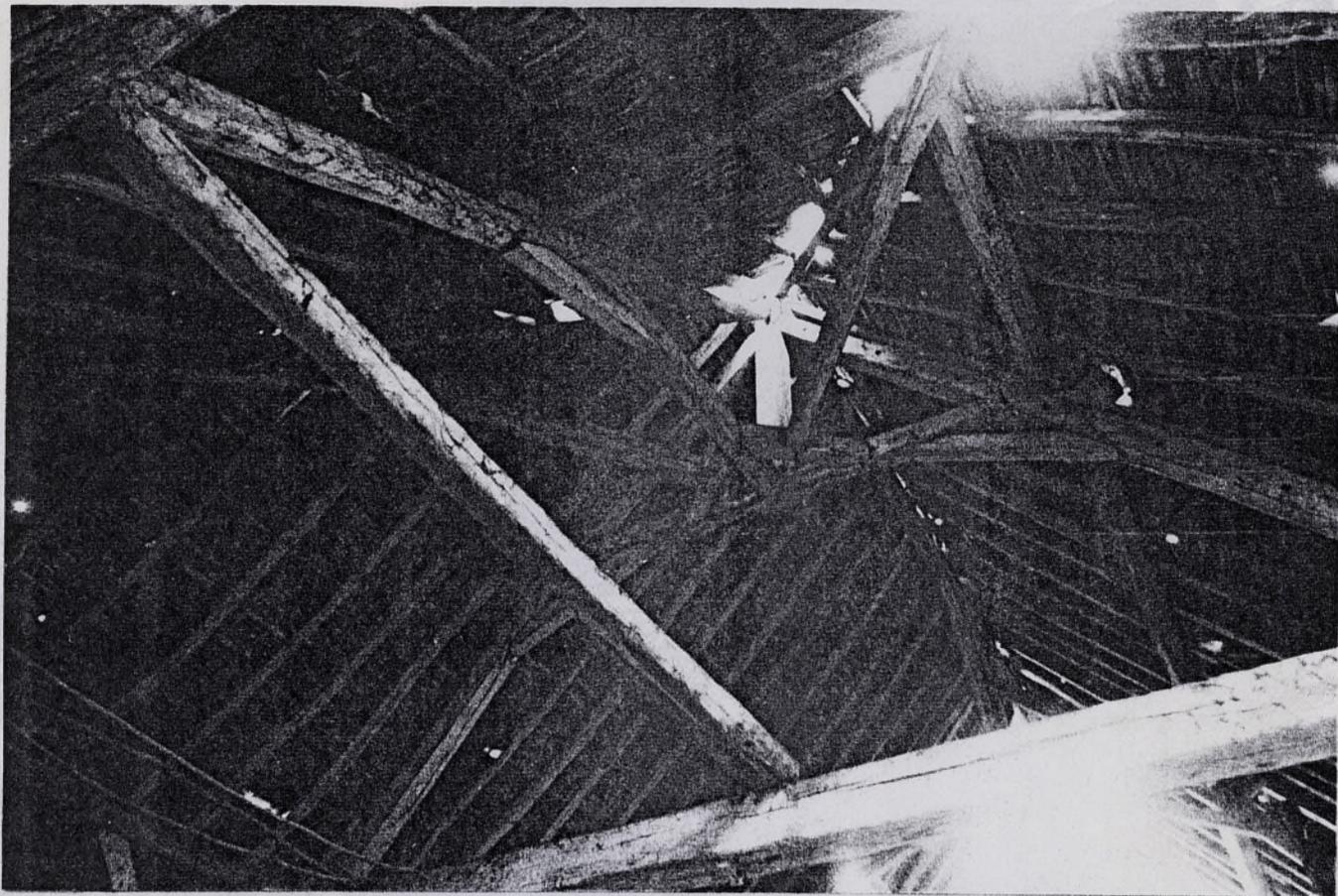
La tuile plate.

La tuile plate est un matériau communément employé depuis le 19^e s. C'est de cette époque que date la multiplication des tuileries dans le Berry et dans le canton de Levroux. C'est à ce moment là que les toitures en chaume sont remplacées par des tuiles à la suite d'un arrêté préfectoral. La tuile était déjà employée auparavant mais moins fréquemment et rarement seule. Le document de Miran montre que seule l'habitation est "couverte à tuiles" tandis que les autres bâtiments sont couverts de chaume : c'est un matériau cher et relativement "luxueux".

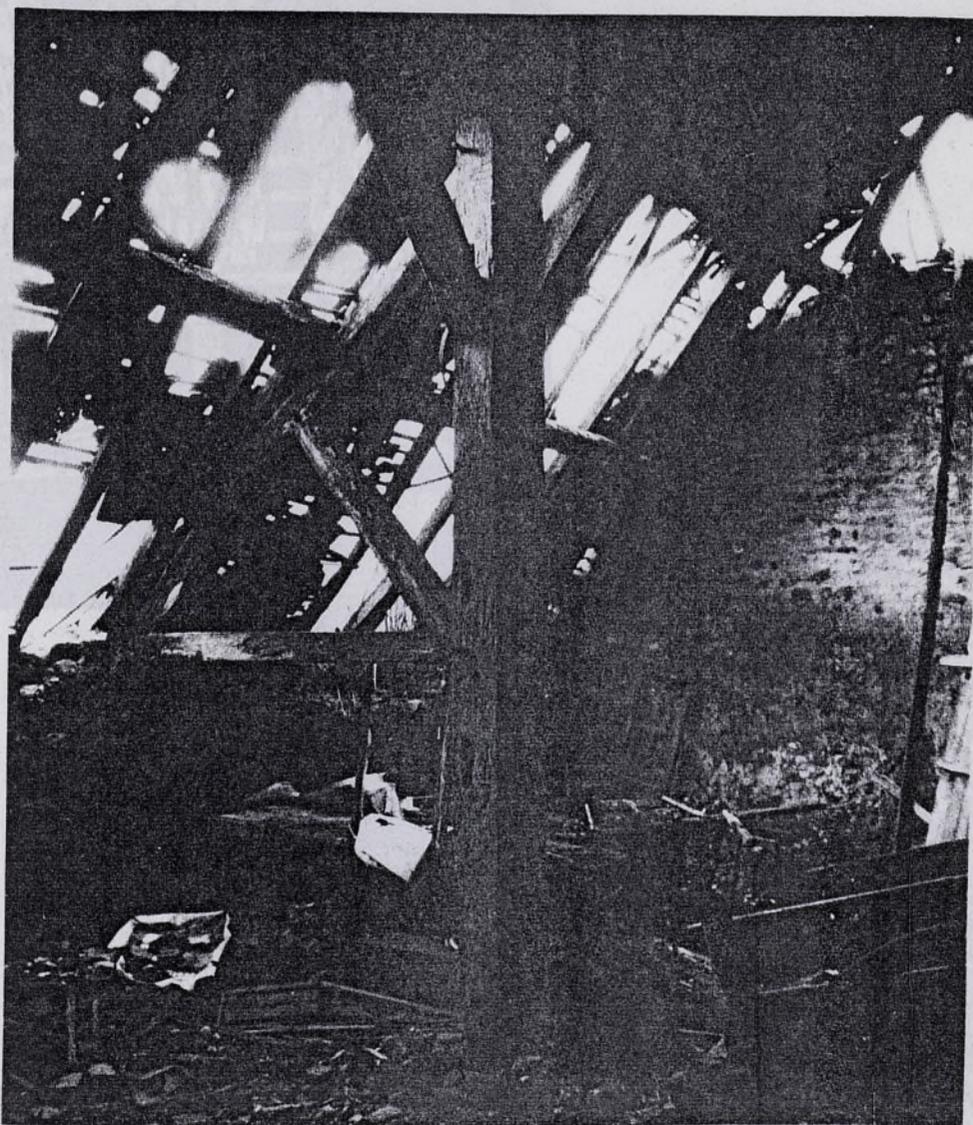
Le bardeau ou rebardeau

C'est une tuile de chêne qui fut autrefois très fréquente dans le canton. On s'en servait pour recouvrir le pignon des auvents des granges au 18^e s. (exemple de la grange de Miran) et sans doute auparavant. De nombreux documents font référence à cet usage et il en existe encore deux exemples dans le canton : la grange du Colombier de

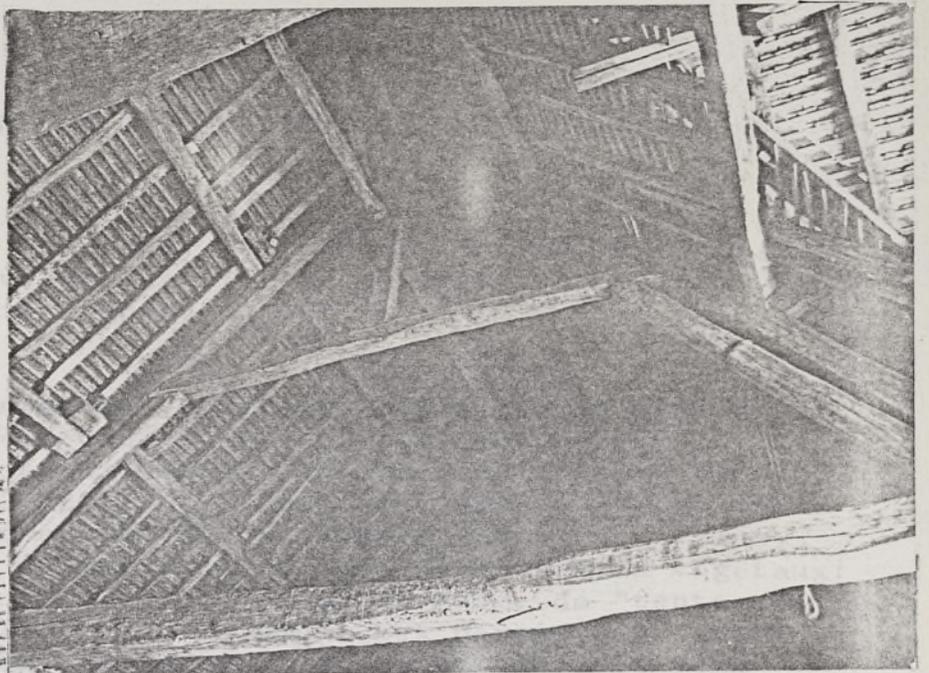
.../...



003002



003004

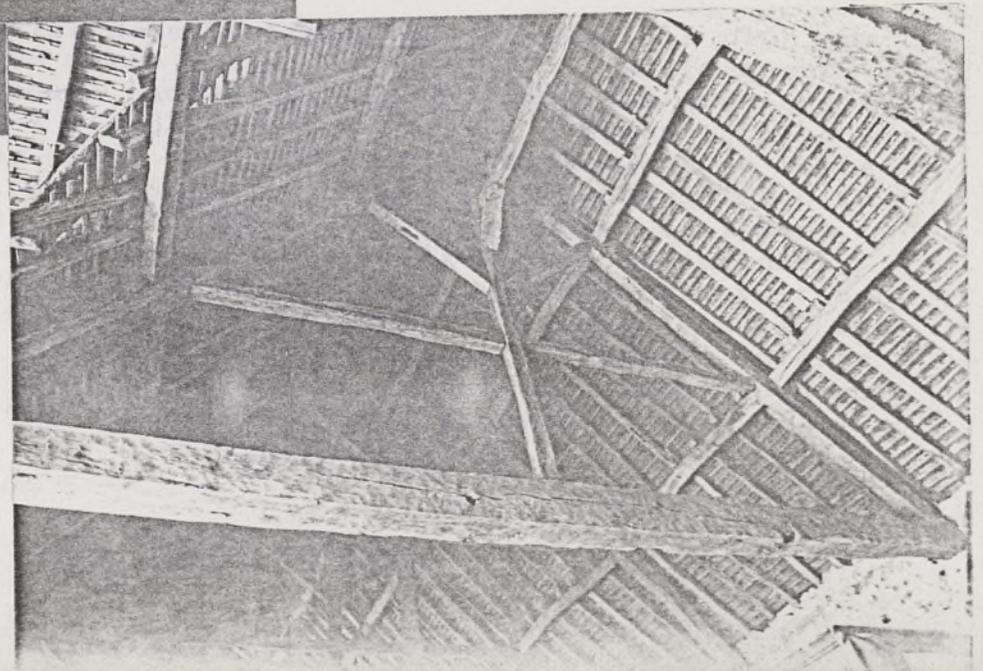


004 030



004 001

004 029



LA TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

Romesac et celle de Courcenay (cf. photos n° 004 001). Les bardeaux étaient souvent associés au chaume. L'usage des bardeaux semble avoir disparu au 19^e s.

Le chaume

C'est un mode de couverture formé par la paille des céréales cultivées dans la région : blé ou seigle. La Renouvellement possède aujourd'hui une très belle loge bien conservée (photo 002 023). Les loges sont des constructions traditionnelles, autrefois très répandues, témoins de plus en plus rares d'une architecture à base de matériaux végétaux : le chaume et les bruyères. Cette loge en forme de "tente canadienne", est appelée "cul de loup". Les parois sont inclinées, assumant le rôle des murs et de la toiture. Le fond est circulaire. Les loges étaient construites avec des perches, troncs d'arbres droits, élagués, inclinés et joints à leur sommet par une faitière. L'entrée de la loge pouvait être protégée par un **auvent** de chaume. Sans fonction précise, les loges n'avaient pas une hauteur constante : cela variait de deux à quatre mètres. Actuellement, les longues pailles nécessaires à leur construction sont broyées par les machines agricoles : il n'est plus possible d'en construire.

Une exploitation de l'Ancien Régime avait rarement un seul mode de **couverture** : les différents bâtiments étaient couverts en rapport avec leur fonction. Il est possible qu'un même bâtiment ait associé deux ou plusieurs modes de couverture (exemples des granges du Colombier et de Courcenay).

La terre

Elle servait de couverture aux fours, plantée de gazon ou d'iris. Le document de Miran décrit ainsi la réfection du four : " ... ré-enduire à chaux et à sable, et charger le dessus du four de gazon...".

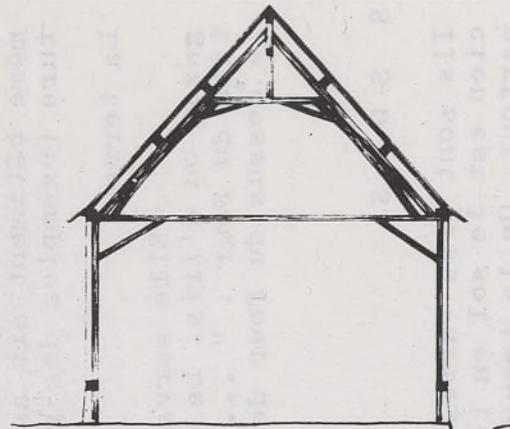
LES SOLS

Ils sont très variés dans le terroir de Levroux. Le plus ancien est le sol en terre battue ou terril. Il est fréquent partout. On le trouve encore aujourd'hui dans les greniers et dans les granges à l'emplacement de l'aire à battre. Sa consistance est très dure. Bien différent d'une couche de terre c'était une véritable construction qui s'entretenait régulièrement (balayage,...). Un autre sol, très ancien également, était formé par de grandes dalles irrégulières de calcaire, ayant souvent près d'un mètre de longueur. On le trouvait dans l'habitation (à Courcenay, la boulangerie), parfois aussi dans les dépendances. La tradition orale nomme ces dalles "pierre de Châteauroux", et les donne pour un calcaire lithographique d'une grande dureté, se polissant à l'usage.

.../...

RELEVÉ ADEL POUR CORDA
 e. justman d. michel m. g. strandberg
MOO2 LA RENOUVELLERIE
DATE 03.77 BATIMENTS 9,10,11
COMMUNE BAUDRES
CANTON LEVROUX

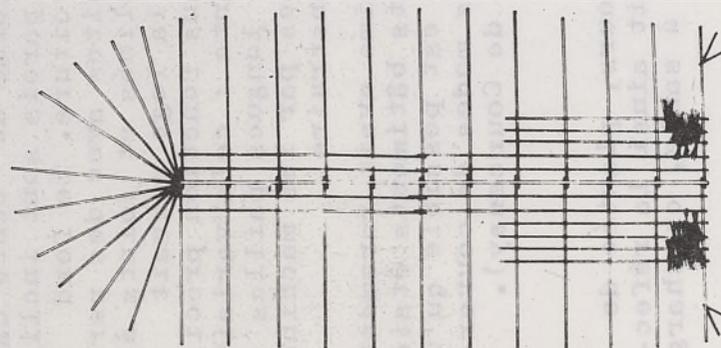
PLAN COUPE FACADES
ECHELLE 0 1 2 3m
 tuiles plates terre battue
 tuiles mécan. maçonnerie
 bois



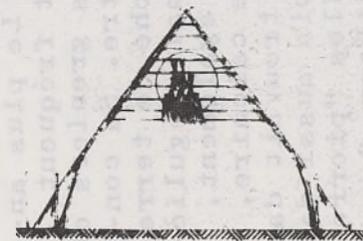
COUPE AB

RELEVÉ ADEL POUR CORDA
 e. justman d. michel m. g. strandberg
MOO2 LA RENOUVELLERIE
DATE 03 1977 BATIMENT 12
COMMUNE BAUDRE
CANTON LEVROUX

STRUCTURE FACADE
ECHELLE 0 1 2 3m
 terre



PLAN DE STRUCTURE



FACADE NORD



0 10 20 30 cm

Les rames de paille sont d'un emploi récent. Ils peuvent être employés avec une multiplication des tuilleries.

Il est également possible de les employer avec des tuilleries, mais cela n'est pas recommandé. On les utilise surtout en la guise d'un plan de couverture.

On les utilise surtout en la guise d'un plan de couverture.

On les utilise surtout en la guise d'un plan de couverture.

On les utilise surtout en la guise d'un plan de couverture.

On les utilise surtout en la guise d'un plan de couverture.

On les utilise surtout en la guise d'un plan de couverture.



002 021



002 023

CHAPITRE II

Les carreaux et tommettes sont d'un emploi récent. Ils peuvent s'être répandus au 19^e s. avec la multiplication des tuileries.

L'âtre de la cheminée est également un sol, traditionnellement construit avec une pierre de grès dans le canton de Levroux. Le document de Miran dit : "... refaire lantier (?) en la gueule du four et y mettre une pierre de grais de trois pieds de longueur et deu x de large et de quinze pouces d'épaisseur ...".

La sole des fours à pain était formée autrefois par des petites dalles de grès, relativement carrées. Puis on les a faites de carreaux d'argile cuite. Le document de Miran poursuit : "carreler le fournil en plusieurs endroits et y employer un quateron de carreaux de four...".

Enfin, l'empierrement est encore un moyen d'obtenir un sol. Le Boischaud employait volontiers le silex : de gros blocs étaient ramassés dans les champs et, concassés, servaient à empierre les bâtiments des animaux et la cour (exemple de la Renouvellement). On l'abandonne aujourd'hui car il est coupant et dangereux pour les pneumatiques. En Champagne, le calcaire naturel, débarrassé de la mince couche de terre arable, sert pour les cours de ferme d'empierrement naturel.

Les plafonds ou sols des greniers sont construits en torchis de même nature que celui des constructions en pans de bois du Boischaud Nord ; document du Miran : au plancher, ce qui peut revenir environ trois quarts de toises estimé 56 sols 6 deniers ...".

O R I G I N E D E C E S A R C H I T E C T U R E S

Le canton de Levroux présente donc deux architectures fondamentalement différentes : la construction en pans de bois et torchis dans le Boischaut Nord et la construction en pierre maçonnée en Champagne. Cependant, la Champagne a eu autrefois recours à la construction en pans de bois davantage qu'à la construction en pierre maçonnée.

Qu'il y ait, en France, une civilisation du bois et une civilisation de la pierre, l'archéologie médiévale nous en donne quelques preuves : la Corse, la Provence, l'Ardèche, le Quercy sont des régions du sud où les témoins de l'architecture traditionnelle sont en pierre. La Sologne, l'Orléanais, la Normandie, la Picardie sont des régions du nord où de rares fouilles et quelques documents écrits témoignent d'une ancienne architecture en pans de bois et torchis, ou à base de terre (en Picardie, pisé). Cette frontière est attestée par l'histoire du droit coutumier, par la linguistique, par l'histoire des structures foncières, et par l'architecture traditionnelle. Les spécialistes la font approximativement passer au sud du Berry.

Si l'architecture en pans de bois semble n'avoir jamais pénétré les bastions de l'architecture de pierre du sud, celle-ci a progressivement pris la place de celle de bois en France du Nord, dans de nombreuses régions de plaine du Bassin Parisien, les régions de bois (Sologne, Orléanais) conservant leur architecture de charpente.

Le canton de Levroux illustre cette situation de transfert. Le Boischaut conserve jusqu'au milieu du 19^e s. son architecture en pans de bois, tandis que la Champagne, aux 15^e et 16^e s., semble passer à l'architecture de pierre maçonnée. Il y a d'abord l'architecture des grandes granges (cf. infra). Leur forme est située entre le 16^e et le 18^e s. En Boischaut, on trouve la même forme mais de taille plus réduite et avec une architecture en pans de bois. En Sologne, en Pays Fort (Nord-Est du Cher), les mêmes granges sont construites en pans de bois et torchis : à une époque où les régions de bois conservent leur technologie traditionnelle, la Champagne choisit la pierre. En plus de l'argumentation fournie par les grandes, le milieu aggloméré de Levroux apporte d'autres indices de ce transfert de technique.

Une précédente étude sur les formes des toitures avait placé le passage de la construction en pans de bois à la construction en pierre entre le 14^e et le 16^e s. en mettant en relation la pente forte des toits de quelques maisons bien datées et la nature de leur architecture.

.../...

D'autre part, des documents récemment élaborés sur la période médiévale à Levroux confirment la fréquence des bâtiments en pans de bois aux 14^e et 15^e s.

TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE AUX ÉPOQUES GAULOISE ET GALLO-ROMAINE

Les études archéologiques dans le canton de Levroux ont apporté des résultats pour l'étude des techniques de construction dans la période charnière du 1^{er} siècle après notre ère. L'habitat gaulois des Arènes (vers -100 à -50), les constructions étudiées sur la colline des Tours (-30 à + 50) et quelques sondages sur des fermes du 1^{er} siècle dénotent une évolution rapide des techniques.

Les matériaux de base sont l'argile, le bois, le calcaire et le grès. Leur importance relative varie, ainsi que leur mode d'utilisation, selon que l'on se trouve sur les terres argileuses du Boischaud ou sur le calcaire de Champagne. Mais les habitants n'hésitent pas à transporter le grès du Boischaud en Champagne, ou le calcaire en sens opposé.

Les constructions suivent le modèle général de leur époque : silos et ateliers sont creusés dans le sol ; les maisons et éventuellement des greniers constituent les superstructures de l'habitat : leur armature de bois a laissé des traces de "trous de poteaux", car on ne connaît pas avant l'époque romaine les techniques de contreventement qui libèrent les bâtiments de cet ancrage au sol. Les habitants ont adapté les techniques déjà très perfectionnées qu'ils avaient à leur disposition à l'époque aux contraintes imposées par le matériau local.

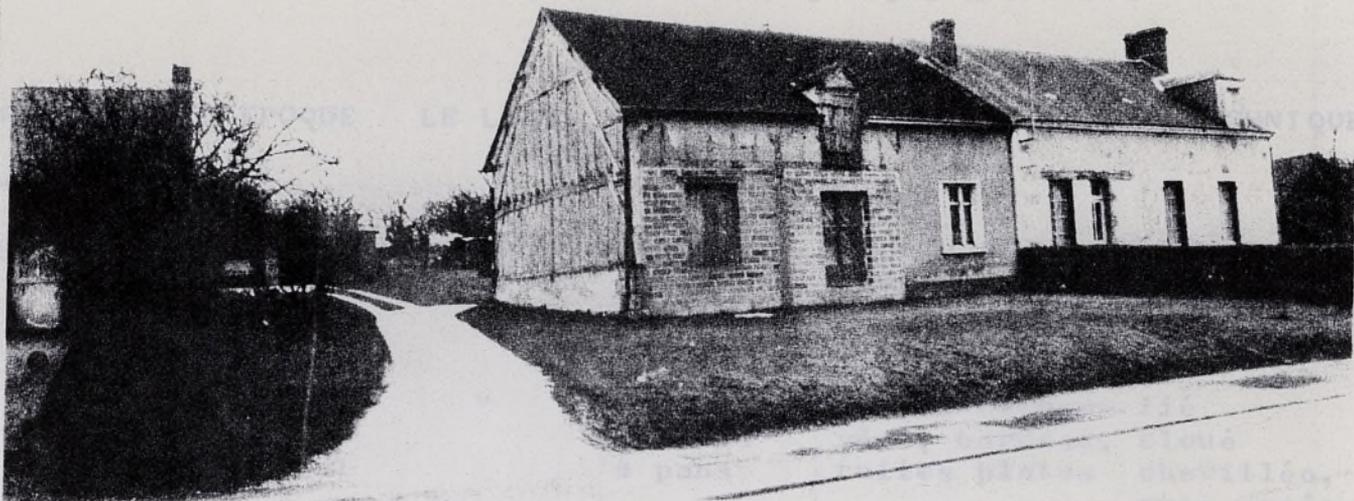
Ainsi le sol des maisons de la colline est fréquemment damé ou assaini avec du calcaire pris en Champagne, ou des fragments d'amphores pilés, comme on le fait encore de nos jours pour consolider les chemins avec des briques. Les silos, creusés directement dans le calcaire en Champagne, sont parementés en blocs de grès sur la colline où ils sont taillés dans l'argile.

Il reste peu de traces des parois ; sur la colline, une poutre horizontale, enfoncée dans l'argile ou dans la chape de calcaire qui couvre le sol, constitue le seul vestige ; aux Arènes, aucune maison n'est encore connue, mais les fragments de clayonnage sont fréquents dans les fosses : il s'agit d'argile qui était monté sur des branches tressées autour de piquets plantés verticalement dans le sol ; la surface était lissée et couverte d'un enduit gris. Le bois qui formait l'ossature de la maison et sa charpente, le chaume qui couvrait la toiture ont totalement disparu.

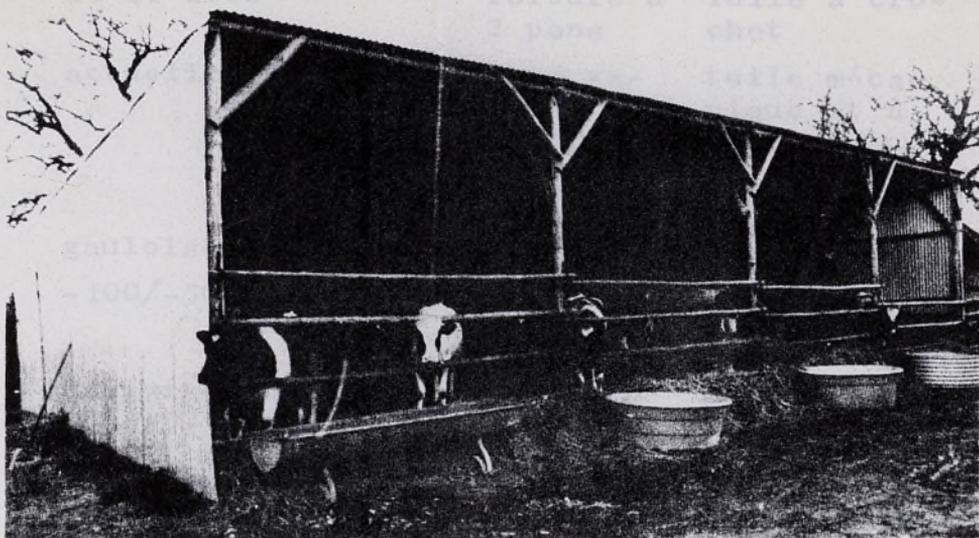
Les Romains introduisent dans la région leurs techniques de construction qui utilisent largement la pierre pour les bâtiments principaux. Les murs en blocage sont parementés de pierres en petit appareil. Les toits sont couverts de grandes tuiles plates à rebords cachés par des couvre-joints. Les sols sont pavés de mosaïques ou de carreaux de céramique. L'utilisation du ciment comme liant permet le développement rapide de cette architecture.

.../...

TABLEAUX RECAPITULATIFS

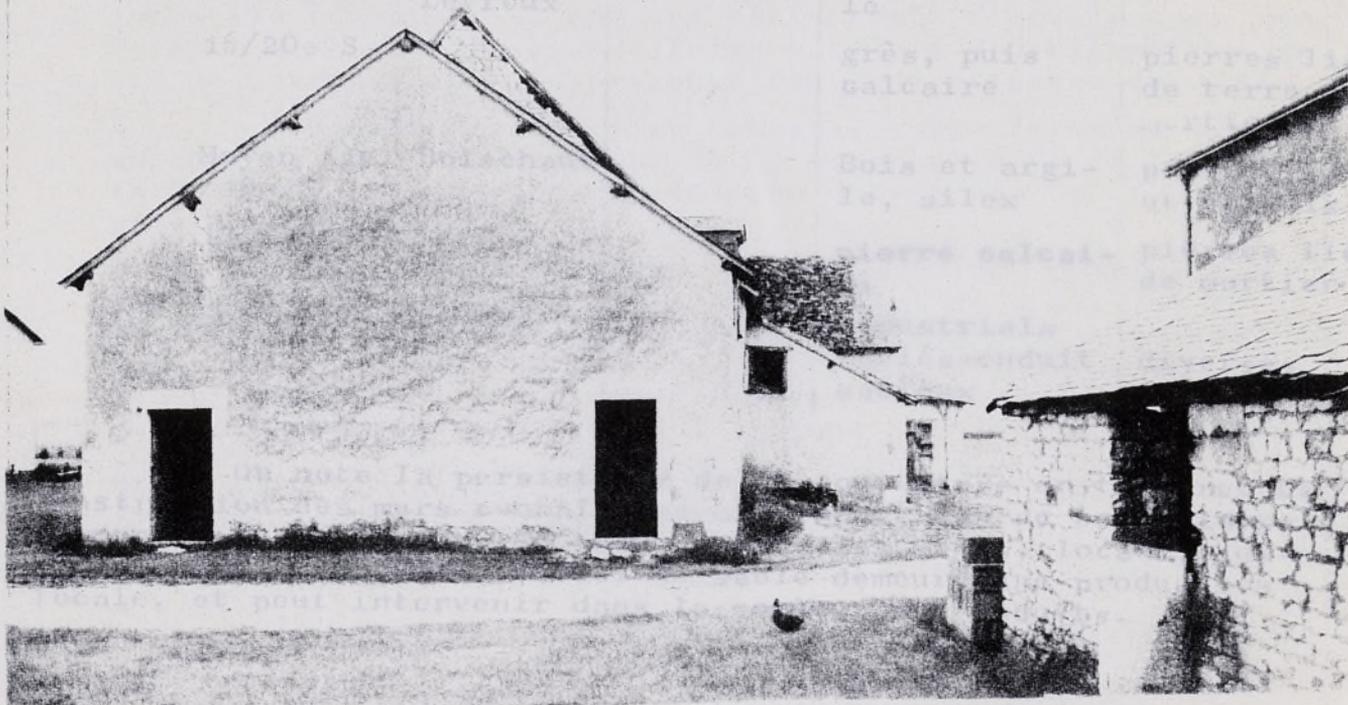


002 039



002 031

004 016



TABLEAUX RECAPITULATIFS

PARTIE DE la cons- truction	L'EPOQUE	LE LIEU	LA FORME	LE MATERIAU	LA TECHNIQUE
<u>Couverture</u>	gauloise	canton de Levroux	toiture à pans	chaume et bruyère	
	romaine	"	toiture	tuiles plates à rebord	
	Moyen Age & post médiéval	"	toitures à 2,3, ou 4 pans	Chaume et bru- yère, bardeau, tuiles plates	lié cloué chevillée, puis posée.
	19 et 20eS	"	Toiture à 2 pans	Tuile à cro- chet	posée sur latte
	actuelle	"	pans va- riés	tuile méca- nique et à crochet	
<u>Murs</u>	gauloise -100/-50	Champagne		argile et bois	Armature de poteaux ancrés Lattis de bran- chages
	gauloise -30/+50	Levroux		idem-parement de grès	parement de grès
	romaine	canton de		Pierre et ciment	pierres en petit appareil
	13e/15eS.	Champagne Levroux		bois et argi- le	pans de bois
	16/20e S	"		grès, puis calcaire	pierres liées de terre, puis mortier
	Moyen Age /19e S	Boischaut		Bois et argi- le, silex	pans de bois et torchis
	19e/20eS	"		Pierre calcai- re	pierres liées de mortier
actuelle	canton		industriels variés+enduit sableux	diverses	

On note la persistance de la couverture en toiture. La construction des murs connaît une alternance pan de bois/pierre maçonnée. Les matériaux de base restent les mêmes, locaux, jusqu'à l'époque actuelle où seul le sable demeure une production locale, et peut intervenir dans la couleur des enduits.

.../...

C H A P I T R E I I I

C O M P A R A I S O N D ' U N E F E R M E T R A D I T I O N -
N E L L E E T D ' U N E E X P L O I T A T I O N C O N -
T E M P O R A I N EL A F O R M A T I O N D E S G R A N D S D O M A I N E S E N
C H A M P A G N E B E R R I C H O N N E
E V O L U T I O N A C T U E L L E

S I T U A T I O N H I S T O R I Q U E .

La ferme du 17^e siècle représente en Champagne Berrichonne l'aboutissement de la remise en cultures de terres abandonnées pendant toute la durée de la Guerre de Cent Ans (1350 - 1450), et retournées à l'état de friches. Pourtant, avant cette période d'insécurité dans les campagnes qui, parallèlement à une régression démographique va voir l'abandon des terres arables, celles-ci étaient déjà exploitées, faisant partie du patrimoine foncier de fermes parvenues jusqu'à nos jours (le toponyme, et non les bâtiments). C'est le cas, par exemple de la Theurase, une ferme située à 2,5 kilomètres au sud de Levroux, dont la présence est déjà attestée en 1299.

Nommée Métairie, ou Domaine, cette ferme du 17^e s. marque aussi le renforcement de la possession de la terre par la Noblesse et l'Eglise, principaux détenteurs de la propriété foncière.

Domaines, ces fermes le sont en sens propre, gérées par un Maître, représentant du propriétaire, à qui les tenanciers des petites exploitations louées, locatures, doivent une foule de servitudes. Durant les siècles qui vont suivre et conduiront à la Révolution, l'emprise foncière de ces deux puissances ne va cesser de s'accroître : l'une après l'autre les friches seront mises en valeur, jusqu'à aboutir, au 18^e siècle, à ce paysage où prés, bois, et cultures se répartissent en fonction d'une économie tournée vers l'élevage du mouton et la culture de diverses céréales.

.../...

Le 17^e siècle est le moment où, après une période de réorganisation allant du milieu du 15^e siècle à la fin du 16^e, la répartition de la richesse foncière entre la noblesse et l'église est à peu près constituée. Une fois atteinte cette stabilité du paysage, la ferme va évoluer, lentement, principalement par la forme de sa grange. C'est ce processus d'évolution qui fait l'objet de cette comparaison. Mais avant de présenter l'archétype de cette ferme du 17^e siècle, voyons brièvement par quelles phases elle va prendre sa place dans le paysage, depuis les lendemains de la Guerre de Cent Ans.

LE 16^e SIECLE, PERIODE DE REORGANISATION FONCIERE.

Dès le milieu du 15^e siècle, on assiste à un effort de mise en valeur de la campagne : les puissances qui détiennent l'argent se lancent à la reconquête des terres. C'est le cas, par exemple du Chapitre de Levroux qui fait bâtir une grange à Montiffaut, à 1,5 kilomètre à l'ouest de la ville. C'est la signature d'un acte de 1449 (cf. infra, chapitre : "la place de la grange de la Verdinerie dans cette typologie", où l'acte est cité) qui fait état de la construction de cette grange à la demande de l'église. Il mentionne que l'endroit Montiffaut, était autrefois en culture, et, par cette date : 1449, il situe la période à laquelle s'amorce ce mouvement de réorganisation foncière, qui coïncide approximativement avec la fin de la guerre.

Cette reprise est lente encore, les vieilles exploitations sont modernisées, certaines sont détruites à cause de leur vétusté, des propriétés sont échangées, réunies en une seule. Les témoignages ne sont pas nombreux pour cette seconde moitié du 15^e siècle. Le mouvement s'accélère au 16^e s. ; moment où le géographe François Gay situe la remise en cultures des friches. Pour lui, c'est de cette époque que date la mise en place de ce paysage fait d'écartés et de bourgs ruraux caractérisant la Champagne Berrichonne, autrement dit de cette structure foncière équivalente à un enserrement des bourgs et villages par une campagne détenue par la noblesse et l'église. Ainsi, autour de Levroux, ce sont le Chapitre de la ville et la seigneurie de Romesac, à deux kilomètres au nord du bourg qui détiennent le plus gros des biens fonciers et immobiliers.

LE 17^e SIECLE.

L'exemple de la seigneurie de Romesac montre qu'au 17^e siècle la réorganisation foncière est déjà bien avancée, mais non achevée. Le Livre de Raison du Sieur de Pradines en fournit le témoignage. Ce Livre n'a pas encore été retrouvé aujourd'hui dans les Archives Départementales de l'Indre. Au milieu du 19^e siècle pourtant, l'archiviste de ce département, Lemaigre, le voit, et fait sommairement référence à son contenu dans ses diverses notes (cf. Notes de Lemaigre, Archives Départementales de l'Indre). Le Sieur de Pradines

achète le château et les terres de Romesac en 1628. Il procède aussitôt à la restructuration de sa propriété : les vieilles métairies sont détruites et leurs terres rattachées à celles des grandes propriétés voisines. D'autres domaines sont échangés de manière à réunir les parcelles. La cartographie des dépendances de la seigneurie montre que la quasi totalité des exploitations agricoles sont regroupées dans les environs du château. Au 17^e siècle, ces fermes sont déjà construites, de sont celles qu'on rencontre aujourd'hui aux mêmes emplacements : Courcevault, Les Fougères, Nuisance, etc... C'est au nombre de ces fermes qu'il faut compter le Colombier de Romesac, construit par Pradines au 17^e siècle, ferme qui sert d'exemple plus bas, pour illustrer le schéma d'un Domaine de cette époque (monographie 006).

Au 17^e siècle, l'habitat, les modes de groupements, achèvent donc de se mettre en place. C'est un habitat composé de bourgs et de villages à vocations diverses, mais tous essentiellement orientés vers l'agriculture, composé également de grandes fermes mises en valeur par des fermiers ou des métayers : ce sont les Domaines, où demeure le maître. Il y a aussi les locatures, construites à proximité des Domaines auxquels elles sont assujetties. A l'inverse des domaines, ces locatures sont souvent de simples chaumières, simple pièce d'habitation surmontée d'un grenier. Dans une forme un peu moins élémentaire, elles peuvent s'accompagner d'une écurie, et d'un autre "petit tout". Il est possible aussi qu'il ait existé dès cette époque là des villages de locaturiers, sous forme de simples groupements de maisons composées de cette unique pièce d'habitation, souvent mitoyennes et indépendantes les unes des autres.

LA REVOLUTION ET LA VENTE DES BIENS NATIONAUX

LE DEBUT DU 19^e SIECLE : DEVELOPPEMENT DE LA PETITE PROPRIETE PRIVEE

LA SECONDE MOITIE DU 19^e SIECLE, ET L'EXODE RURAL

Lorsqu'à la Révolution les biens du clergé et de la noblesse sont fractionnés en nombreux lots (Vente des Biens Nationaux, Archives Départementales et Nationales, série Q) et vendus aux plus offrants, c'est l'occasion pour de nombreux petits paysans de se rendre propriétaires, et d'exploiter directement leurs terres, quittant ainsi cette condition d'assujettissement vis-à-vis des tenants du Domaine.

Le fractionnement de la propriété amène une restructuration foncière très importante, modifiant sensiblement le paysage. Le Domaine de Montifaut (commune de Levroux), celui de Grange Dieu, et d'autres possessions du Chapitre de la ville, sont divisés en centaines de lots. Les chenevières du

.../...

Domaine de Montifaut sont partagées en plus de 800 lots, les bâtiments sont, le plus souvent, divisés pour être vendus. Les petites locatures qui dépendent des domaines sont, en général, vendues à part.

A la suite de cette restructuration foncière, de nouvelles fermes sont construites, sur des parcelles nouvellement acquises. Les anciennes locatures sont agrandies, loties de nouveaux bâtiments, et principalement d'une grange, et souvent (quand ce n'était pas déjà fait avant la Révolution) d'un four à pain. Vauneuvé, à proximité de Levroux, est une de ces locatures agrandies, qui est arrivée jusqu'à nos jours avec l'allure d'une de ces vieilles grandes fermes qui se maintenaient déjà depuis plusieurs siècles au même emplacement avec leurs grands corps de bâtiments. Mais la toponymie, et quelques détails architecturaux ne trompent pas, et permettent d'éviter la confusion. La Fralterie (Monographie n° 005), à proximité de Saint Phalier, connaît le même mouvement d'expansion, mais hélas point le même sort : pendant longtemps locature du Domaine voisin, le Colombier de Saint Phalier, dont elle a longtemps dépendu, elle s'en affranchi sans doute à la Révolution ou peu après. Mais pour elle, l'exode rural est fatal. Elle dépérit dans le courant de la seconde moitié du 20 siècle et retombe dans la dépendance de la grande ferme la plus proche, c'est-à-dire le Colombier.

C'est qu'en effet, le mouvement d'accession à la petite propriété privée qui se produit la Révolution porte en lui le germe de l'exode rural qui se manifeste dès les années 1850/1870. Que se passe-t-il ? Pour acquérir cette propriété privée, de nombreux petits paysans se chargent de dettes qu'ils n'arrivent plus à rembourser. Dans les archives des études de notaires, pour les années 1850/1875 de nombreux actes sont des reconnaissances de dettes mettant en hypothèque une petite locature de quelques bâtiments seulement. Les uns après les autres, et en commençant par les plus petits propriétaires, les ruraux quittent la terre pour les villes. Les propriétés sont rachetées et annexées aux plus grandes. Ce mouvement a continué jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale. A force d'être regroupées au fur et à mesure des rachats, les grandes exploitations du 19 siècle se sont encore agrandies. Devenues gênantes au milieu des champs remembrés, les constructions des petites locatures ont la plupart du temps été détruites. Ou bien, comme pour la Fralterie, elles n'ont été qu'en partie détruites, quelque rare local ayant été conservé pour servir aujourd'hui de bâtiment de fortune pour quelque fonction qu'il ne devait pas avoir (cf. monographie 005).

Voici donc le cheminement qu'a emprunté l'histoire de la propriété foncière et du bâti, en Champagne Berrichonne, et dans le terroir de Levroux, dont découle le paysage construit d'aujourd'hui. Ces fermes, comme Courcenay (monographie 004) dont on observe actuellement l'état final, que l'on cherche

.../...

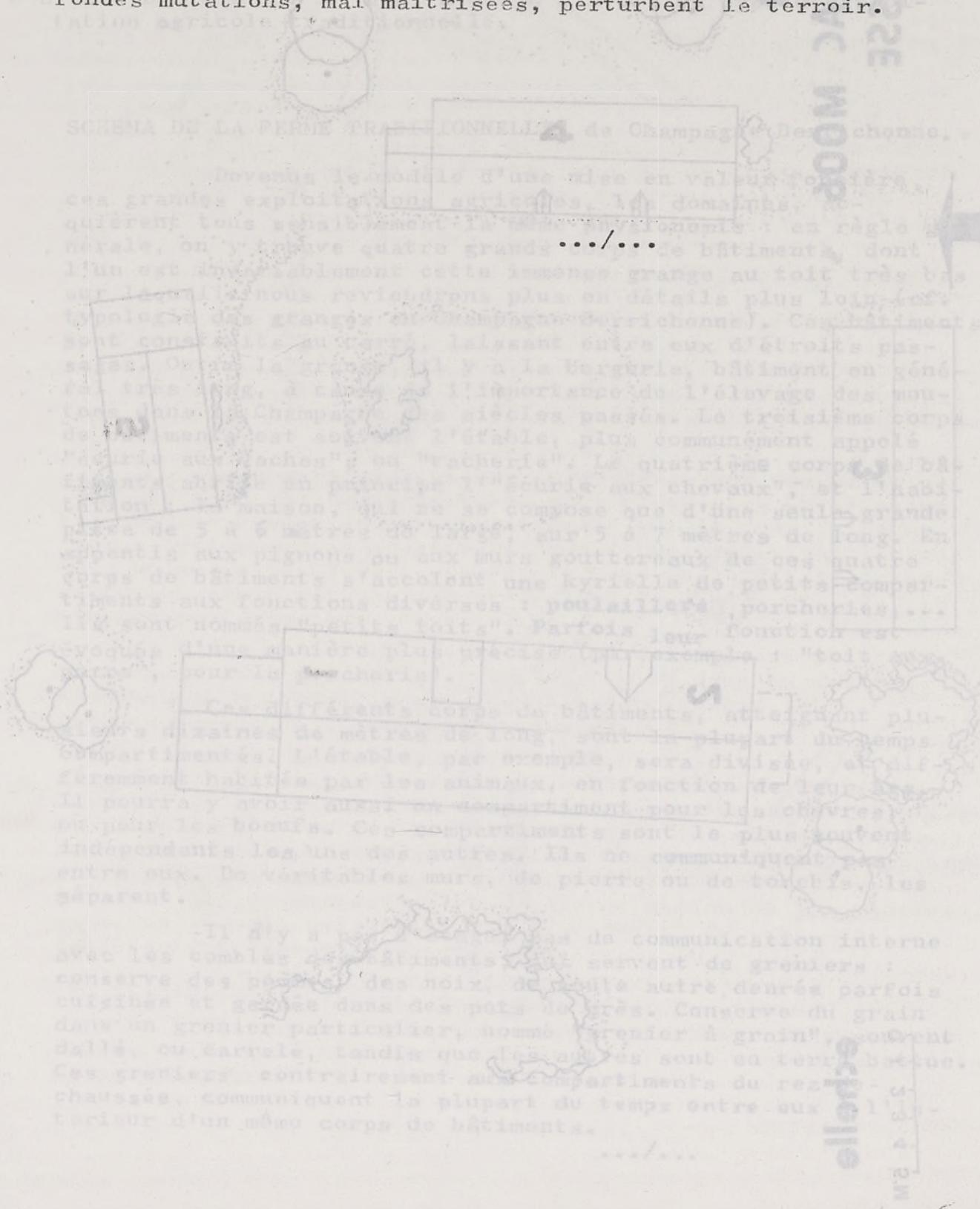
à préserver au nom du patrimoine, à quoi ressemblaient-elles dans leur phase initiale. Quelle était leur architecture, leur agencement, et à quel mode de vie cela correspondait-il. L'ethnologie et l'histoire se doivent de fournir à l'architecte une réponse à ces questions, aujourd'hui où de profondes mutations, mal maîtrisées, perturbent le terroir.

SCHEMA DE LA FERME TRADITIONNELLE de Champagne de Chomane.

Devenus le modèle d'une mise en valeur foncière, ces grandes exploitations agricoles, les domaines, quittent tous sensiblement la même voie : en règle générale, on y trouve quatre grands bâtiments, dont l'un est indubitablement cette immense grange au toit très bas sur laquelle nous reviendrons plus en détails plus loin (typologie des granges de Champagne-de-Chomane). Ces bâtiments sont construits au versant, laissant entre eux d'étroits passages. On y trouve la grange et la Vergerie, bâtiment en général très long, à côté de l'importance de l'élevage des moutons dans la Champagne des siècles passés. Le troisième corps de bâtiment est soit l'étable, plus communément appelé "écurie aux vaches" ou "vacherie". Le quatrième corps de bâtiment est en principe l'"écurie aux chevaux", et l'habitation ou maison, qui ne se compose que d'une seule grande pièce de 5 à 6 mètres de large, sur 5 à 7 mètres de long. En appentis aux pignons ou aux murs gouttereaux de ces quatre corps de bâtiments s'accrochent une kyrielle de petits compartiments aux fonctions diverses : poulaillers, porcheries... Ils sont nommés "petits toits". Parfois leur fonction est précisée dans une manière plus précise que celle de "toit" pour la vacherie.

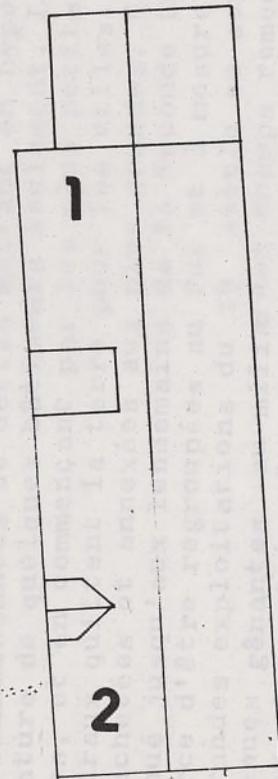
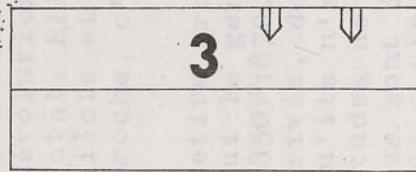
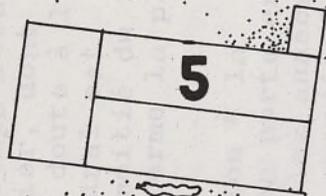
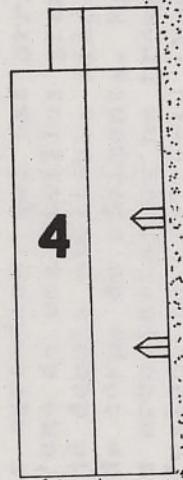
Ces différents corps de bâtiments, atteignant plusieurs dizaines de mètres de long, sont la plupart du temps compartimentés. L'étable, par exemple, sera divisée, et différemment habitée par les animaux, en fonction de leur âge. Il pourra y avoir aussi un compartiment pour les chèvres ou pour les boufs. Ces compartiments sont le plus souvent indépendants les uns des autres, ils ne communiquent pas entre eux. De véritables murs, de pierre ou de torchis, les séparent.

Il n'y a pas de communication interne avec les combles des bâtiments. Les servent de greniers : conserve des pommes, des noix, de toute autre denrée parfois cuisinées et gelées dans des pots de grès. Conserve du grain dans un grenier particulier, nommé "grenier à grain", souvent dallé, ou carrelé, tandis que les autres sont en terre battue. Ces greniers, contrairement aux compartiments du rez-de-chaussée, communiquent le plupart du temps entre eux, l'intérieur d'un même corps de bâtiments.



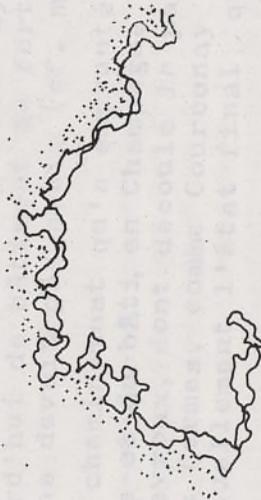
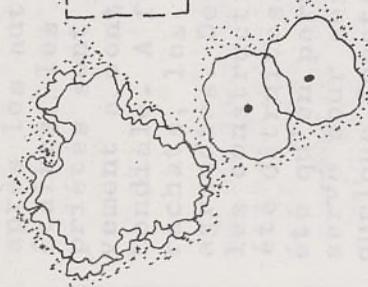
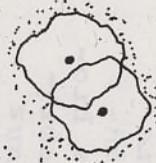
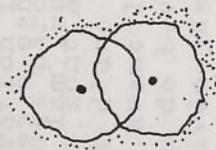
LE COLO
DE
PLVM D
32E
WDOF
M
S
échelle
2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

**LE COLOMBIER
DE ROMSAC M006
PLAN DE MASSE**



echelle

0 1 2 3 4 5 M



LE COLOMBIER DE ROMESAC : Un type d'exploitation agricole traditionnelle.

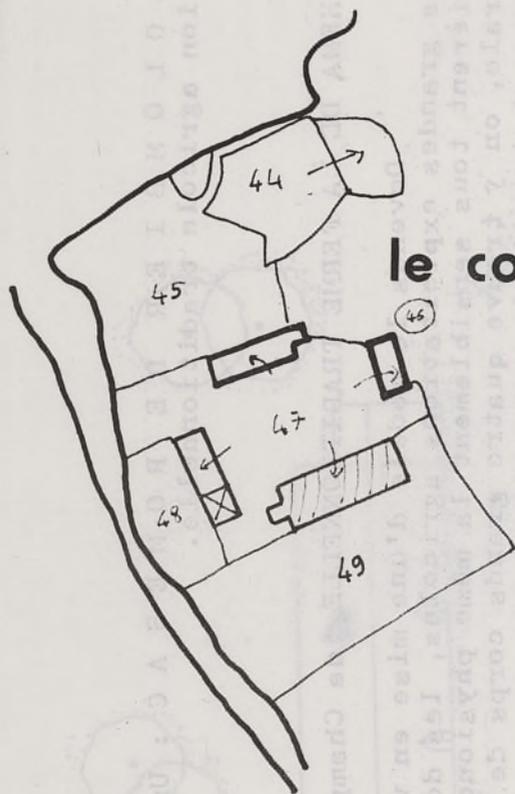
SCHEMA DE LA FERME TRADITIONNELLE, de Champagne Berrichonne.

Devenus le modèle d'une mise en valeur foncière, ces grandes exploitations agricoles, les domaines, acquièrent tous sensiblement la même physionomie : en règle générale, on y trouve quatre grands corps de bâtiments, dont l'un est invariablement cette immense grange au toit très bas sur laquelle nous reviendrons plus en détails plus loin (cf. typologie des granges en Champagne Berrichonne). Ces bâtiments sont construits au carré, laissant entre eux d'étroits passages. Outre la grange, il y a la bergerie, bâtiment en général très long, à cause de l'importance de l'élevage des moutons dans la Champagne des siècles passés. Le troisième corps de bâtiments est souvent l'étable, plus communément appelé "écurie aux vaches", ou "vacherie". Le quatrième corps de bâtiments abrite en principe l'"écurie aux chevaux", et l'habitation ; la maison, qui ne se compose que d'une seule grande pièce de 5 à 6 mètres de large, sur 5 à 7 mètres de long. En appentis aux pignons ou aux murs gouttereaux de ces quatre corps de bâtiments s'accolent une kyrielle de petits compartiments aux fonctions diverses : **poulaillers**, porcheries, ... Ils sont nommés "petits toits". Parfois leur fonction est évoquée d'une manière plus précise (par exemple : "toit aux porcs", pour la porcherie).

Ces différents corps de bâtiments, atteignant plusieurs dizaines de mètres de long, sont la plupart du temps compartimentés. L'étable, par exemple, sera divisée, et différemment habitée par les animaux, en fonction de leur âge. Il pourra y avoir aussi un compartiment pour les chèvres, ou pour les boeufs. Ces compartiments sont le plus souvent indépendants les uns des autres. Ils ne communiquent pas entre eux. De véritables murs, de pierre ou de torchis, les séparent.

Il n'y a pas d'étage, pas de communication interne avec les combles des bâtiments, qui servent de greniers : conserve des pommes, des noix, de toute autre denrée parfois cuisinée et gardée dans des pots de grès. Conserve du grain dans un grenier particulier, nommé "grenier à grain", souvent dallé, ou carrelé, tandis que les autres sont en terre battue. Ces greniers, contrairement aux compartiments du rez-de-chaussée, communiquent la plupart du temps entre eux à l'intérieur d'un même corps de bâtiments.

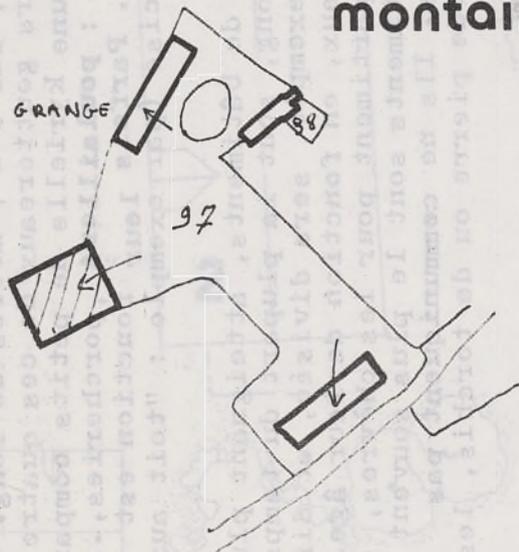
.../...



le colombier

**domaine de
montaillaud**

LA PIÈCE DE LA GRANGE



COMPARAISON



LE COLOMBIER
DE ROUEN
PLAN DE MASSE

LEVÉLUX EXTRAITS DU
CADASTRE DE 1844

On trouve encore des celliers, des laiteries, qui sont autant d'espaces cloisonnés et indépendants, pris dans la longueur des corps de bâtiments, ou situés sous un appentis.

Les portes, une ou plusieurs par compartiment, sont la plupart du temps des portes coupées, c'est-à-dire que le haut s'ouvre indépendamment du bas. Les autres ouvertures sont rares. L'habitation elle-même n'en a, pour ainsi dire, jamais d'autre que cette porte. Plus répandues sont ces petites ouvertures à peu près carrées, d'une cinquantaine de centimètres de côté, nommées "bouinottes". Elles sont placées en hauteur, et sont bouchées quand cela est nécessaire par quelque matériau que l'on retirera pour l'ouvrir.

Ces quatre corps de bâtiments, construits au carré, enserrent plus ou moins lâchement la cour de ferme, empierré naturellement par l'affleurement du socle calcaire de la Champagne Berrichonne. Il s'y trouve une fosse construite qui sert à recueillir le fumier, et le puits.

Le domaine est isolé, au milieu des terres. Tout autour des bâtiments, côté champs et non côté cour, se trouvent les "oulches". Ce terme médiéval (il est daté du XIII^e s. par Littré) désigne de bonnes terres auxquelles est apporté un soin privilégié. Les jardins potagers qui se trouvent autour des bâtiments sont en effet très entretenus, car ils fournissent les légumes qui sont la base de l'alimentation quotidienne avec le pain.

Le domaine est encore caractérisé par une allée qui le relie à un axe de circulation plus fréquenté. Cette allée, fréquemment bordée de noyers, débouche sur la cour de ferme. On trouve encore autour de cette grande ferme traditionnelle quelques bosquets destinés à assurer le bois de chauffage nécessaire, et aussi parfois une plantation de noyers qui fourniront l'huile pour l'année.

A peu de distance du domaine se trouvent plusieurs locatures, petites exploitations agricoles d'un ou deux bâtiments, ne possédant pratiquement pas de terres, et dont l'existence dépend de l'économie du domaine.

Cette description est celle d'un schéma. Elle évoque la grande ferme telle qu'elle apparaît en représentation cadastrale au milieu du 19^e siècle, mais aussi telle qu'elle semble déjà apparaître au 17^e siècle d'après les quelques documents dont nous pouvons actuellement disposer. Mais il est impossible pour l'instant de pouvoir dire si les Domaines, ou métairies, qui se mettent en place dès le milieu du 15^e siècle, ou si celles qui existèrent avant la guerre de Cent Ans correspondraient également à ce schéma.

LES METHODES DE RESTITUTION DU SCHEMA

Pour reconstituer ce schéma, il existe plusieurs méthodes, qui, dans la mesure du possible, sont combinées dans la plupart des cas.

.../...

L'enquête ethnographique.

La mémoire des informateurs interrogés sur l'aspect de l'habitat dans les années passées, nous donnent des renseignements pour un passé qui ne s'étend pas au-delà de plus de deux de leurs générations ascendantes. C'est une situation que l'ethnologie connaît bien, puisque cette durée est à peu près toujours la même, lorsque les informateurs sollicités fouillent leur mémoire pour nous conter des situations dont ils n'ont pas eux-mêmes été témoins.

Ces témoignages datent donc le plus souvent de la fin du 19^e siècle, ou du début du 20^e. Ils confirment le nombre et la disposition des bâtiments. Ils témoignent aussi de la création de nombreux autres, construits à la place des anciens, beaucoup plus bas, et confirment aussi que ces nouveaux bâtiments sont souvent situés un peu en retrait des précédents, ce qui tend à agrandir, en ce début de 20^e siècle, la cour de ferme.

L'archéologie.

Les quelques fouilles post-médiévales qui ont été pratiquées sur le terroir de Levroux n'ont pas apporté d'éléments vraiment nouveaux. Néanmoins, les typologies (typologie des granges, présentée plus bas, typologie des matériaux et des techniques déjà exposée) permettent une assez bonne approximation dans la datation des bâtiments. Il est alors relativement aisé de savoir ce qui, dans une ferme observée aujourd'hui, est récent, et ce qui est plus ou moins ancien.

La toponymie. (cf. extraits du cadastre de 1844, commune de Levroux)

L'analyse des toponymes est aussi un moyen de connaître la composition de ce schéma des grandes fermes traditionnelles. Ils reflètent en effet l'existence du Domaine, même s'il a aujourd'hui disparu, car le même genre de toponymes désignait l'environnement de ces grandes exploitations foncières. Les quatre corps de bâtiments, les ouches, l'allée, les bois, les locatures proches, tout cela était cité par les toponymes qui prenaient le nom de l'élément le plus proche caractérisant le paysage. Les toponymes décrivent donc aujourd'hui l'allure passée des domaines. Ainsi, le champ auquel la grange tournait le dos s'appelait : "la pièce de la grange". On a aussi : "la pièce de l'allée", "la pièce des noyers", "la pièce de la maison", "la pièce du bois", et plus rarement "la pièce de la locature".

Les sources écrites. (cf. document : Bail judiciaire de la Métairie du Miran).

Ce ne sont pas les plus importantes. Elles ne sont pas suffisantes, et ne peuvent pas remplacer le recours aux autres méthodes. Elles n'apportent, en général qu'une description très schématique de l'extérieur de la ferme. L'organisation interne, les procédés de construction et les matériaux employés ne sont que rarement cités.

.../...

ANALYSE CHRONOLOGIQUE DU "COLOMBIER DE ROMESAC"

Le Colombier de Romesac est une étude de cas privilégiée, dans la mesure où les bâtiments observables sont, en partie, ceux de la construction, ou bien d'une période légèrement postérieure. On possède en outre à son sujet des renseignements, peu importants, mais bien étagés dans le temps, ce qui nous permet de ne pas perdre de vue l'évolution des bâtiments depuis le 17^e siècle jusqu'à nos jours.

Le 17^e siècle (Document : Archives Départementales de l'Indre, Série J, Fonds Lemaigre, Notes Anciennes).

Dans ces notes, Lemaigre recopie des fragments d'un Livre de Raison que les recherches en cours aux Archives Départementales de l'Indre n'ont pas encore permis de retrouver. Ce Livre de Raison fut celui de Monsieur de Pradines, né dans les années 1580, qui fut seigneur de Romesac au début du 17^e s.

Lemaigre indique que Pradines commença à rédiger son livre en 1656, récapitulant toutes les opérations foncières qu'il avait effectuées depuis le début du 17^e siècle, moment où il se rendit acquéreur de la Seigneurie de Romesac. Le Colombier, nommé à ce moment là "métairie du fief du Mée" car le Colombier rond (aujourd'hui démolli) n'avait pas encore été construit, apparaît dans le paysage en 1644. Citant le Livre de Raison, Lemaigre écrit que "la métairie du Mée a été bâtie en 1644 avec les matériaux d'une autre métairie plus proche de Saint Phallier que mon frère avait desséin d'y faire". Plus loin : "Le Colombier qui est au-dessus de ladite métairie fut bâti par mon fils aîné en 1649".

(Document : même origine. Série J, Fonds Lemaigre F 10042 : "affiche pour l'adjudication sauf quinzaine de Romsac et dépendances).

Cette affiche, datée de 1689, concerne aussi le 17^e s. C'est une description minutieuse des terres et des bâtiments de la Seigneurie. Sous le numéro 215 apparaît la rubrique consacrée au Colombier de Romesac, qui est mis en vente : "Item, une métairie située en la paroissé de Saint Phallier, appelée le Colombier, se consistant en trois corps de logis, l'un servant de demeure, l'autre de grange, et l'autre de bergerie, et toits à bêtes, avec un colombier et les cours, oulches, jardins et chenevrières en un tenant, contenant en tout six boisselées de terres ou environ".

On constate que le nombre des corps de bâtiments est 3, et non 4 comme dans le schéma. En outre, on note que le corps d'habitation est tout petit, puisque rien n'y est accolé. Pourtant, l'habitude d'une écurie mitoyenne de l'habitation est déjà prise, ainsi qu'en témoignent d'autres descriptions issues du même document : "une autre métairie appelée la Haute Boüllie, située au village des Boüllies, assise en ladite paroisse et justice de Brion,

.../...

en maison

consistant à demeurer où il y a deux chambres basses, cheminée et un four, écurie au bout, grenier au dessus lesdites chambres, grange, bergerie, toits à boeufs et à porcs, cellier à mettre vin, une petite chambre sans cheminée...". Plus loin : "le lieu et métairie de Fougère, sis en la paroisse de Sainte Colombe et justice de Levroux, se consistant en bâtiment, deux chambres à feu, en l'une desquelles il y a un four, et l'autre chambre servant de cellier pour mettre le vin, écuries, bergeries au bout, grenier dessus, grange et toits à boeufs et à vaches...".

L'analyse du bâti observable aujourd'hui au Colombier de Romesac montre la présence de trois habitations dont l'une (cf. chapitre V) est de toute évidence récente. La présence d'une cheminée à l'extrémité du bâtiment 3 indique également une habitation difficile à dater, que les matériaux employés placent dans une vaste fourchette : 18. ou 19e siècle.

Le bâtiment 4 déjà présenté (cf. chapitre II) est plus facilement datable, surtout parce que la date de construction de la métairie est connue. L'emploi généralisé de la pierre de grès, aussi bien pour les chaînes d'angle irrégulières, que pour le gros oeuvre du mur, les linteaux cintrés des ouvertures, les murs relativement bas, en comparaison de ceux du bâtiment 3, sont autant d'indices qui laissent penser que ce bâtiment est vraisemblablement celui qui est décrit en 1689. Il présente d'ailleurs beaucoup d'analogies avec les constructions des domaines des Villegourdin (commune de Levroux), aujourd'hui détruits ou remaniés, dont on connaît par le cartulaire de Chapitre de Levroux, l'ancienneté et l'appartenance à l'église : mêmes murs bas, même emploi généralisé du grès, mêmes linteaux cintrés.

Terminant la rubrique consacrée au Colombier de Romesac, ce document de 1689 mentionne les terres dépendant de cette métairie. Il s'agit d'une exploitation de 53 hectares environ, essentiellement en champs qui sont tantôt mis en cultures (céréales diverses) tantôt laissés en pâturages aux moutons, ainsi qu'il était coutume de le faire, et en vigne.

(Document : même origine. Série J, Fonds Lemaigre, notes anciennes. "Procès verbal d'estimation, daté de 1695).

Prenant possession de la Seigneurie de Romesac, le nouveau propriétaire, Saumery, fait estimer le domaine par un procès verbal effectué entre le 31 janvier et le 11 Février 1965. La mention du Colombier de Romesac révèle une référence : la métairie est formée d'un corps de logis pour le fermier, une écurie, une grange, et une bergerie, un cellier et toit à bêtes, et une tour à pigeons dans la cour". Il est vraisemblable que l'écurie qu'on observe aujourd'hui a côté de l'habitation (bâtiment 4) est celle qui est mentionnée en 1689. A moins qu'elle n'ait été construite entre l'affiche pour l'adjudication et le procès verbal, il est probable qu'elle existe déjà en 1689, et qu'il y ait eu une omission à son sujet.

.../...

Les autres bâtiments sont les mêmes. La typologie des granges (cf. infra) laisse penser que le bâtiment d'aujourd'hui (cf. monographie 006, bâtiment 1 & 2) et celui du 17^e siècle ne font qu'un.

Le 18^e siècle. (Documents, même origine. 1743 : "Mémoire pour servi à Messieurs les commissaires suivant l'aveu de 1743", Série J, Fonds Lemaigre, cote F 10043. 1762 : bail des seigneuries de Romesac et Levroux, série J, Fonds Lemaigre, cote 10044. 1792 : vente de Romesac, série J, Fonds Lemaigre, F 10042).

Les deux documents de 1743 et 1762 confirment le schéma apparu précédemment, les domaines composés de trois corps de bâtiments seulement étant la minorité.

Celui de 1792 n'apporte non plus aucune modification dans la disposition générale. On note cependant à cette époque de nombreuses réfections d'anciens bâtiments, et de nombreuses reconstructions. On sait par ailleurs que c'est à ce moment-là que très nombreux sont les bâtiments dont on élève la hauteur des murs. De même de cette époque date une transformation assez importante de l'allure des granges (cf. infra). Ainsi, dans ce document de 1792 il est dit, à propos d'une exploitation nommée "la Basse cour du château" (de Romesac), en décrivant les bâtiments : "... sa demeure (du fermier) bâtie à neuf joignant au château où sont écuries, vacheries, bouveries, granges à trois entrées, remise, grande cour, jardins, terres et prés indépendants des domaines ayant le labourage d'une charrue ...".

Le même document signale le Colombier de Romesac comme un "domaine bâti presque à neuf". Il ne s'agit pas de l'habitation (bâtiment 5, monographie 006) qui est du 19^es. Mais il peut s'agir du bâtiment 3 et d'une partie de la grange (bâtiment I).

Là s'arrête cette série de documents concernant la situation du Colombier de Romesac dans le contexte de la Seigneurie du même nom. Pour le 19^e siècle, les deux cadastres de la commune de Levroux datés de 1810 confirment l'existence de ces quatre corps de bâtiments qui ont été relevés dans la monographie 006.

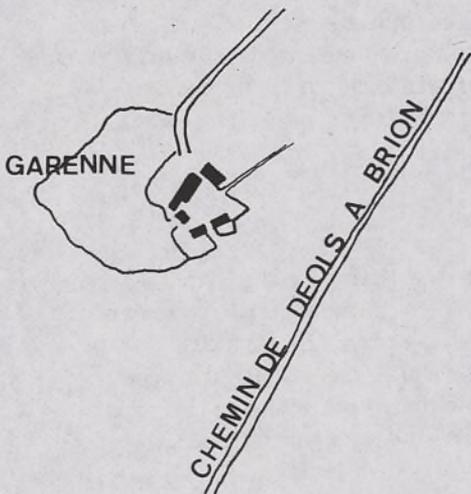
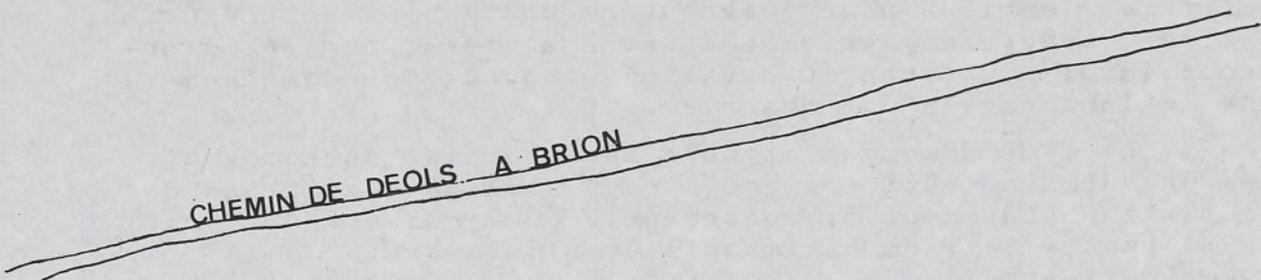
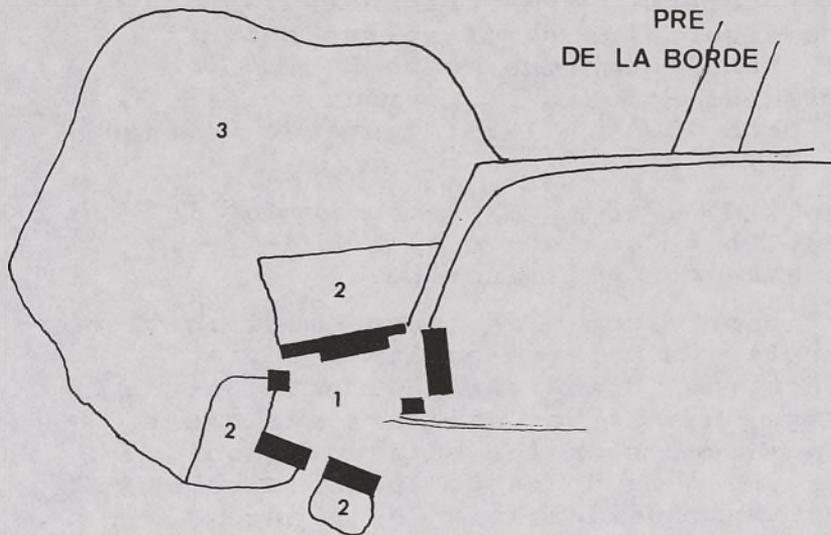
L'EXEMPLE DE COURCENAY (Monographie 004)

Si le Colombier de Romesac montre une longévité des mêmes bâtiments depuis 1792 à nos jours, et même davantage pour une partie de la grange et l'ancienne habitation accolée à l'écurie, la situation de la ferme de Courcenay, commune de Vineuil, entre 1734 et notre époque n'est pas du tout semblable, et il est intéressant de les comparer.

.../...

- 1 BATIMENTS ET COURS
- 2 JARDINS
- 3 GARENNE DE COURCENAY

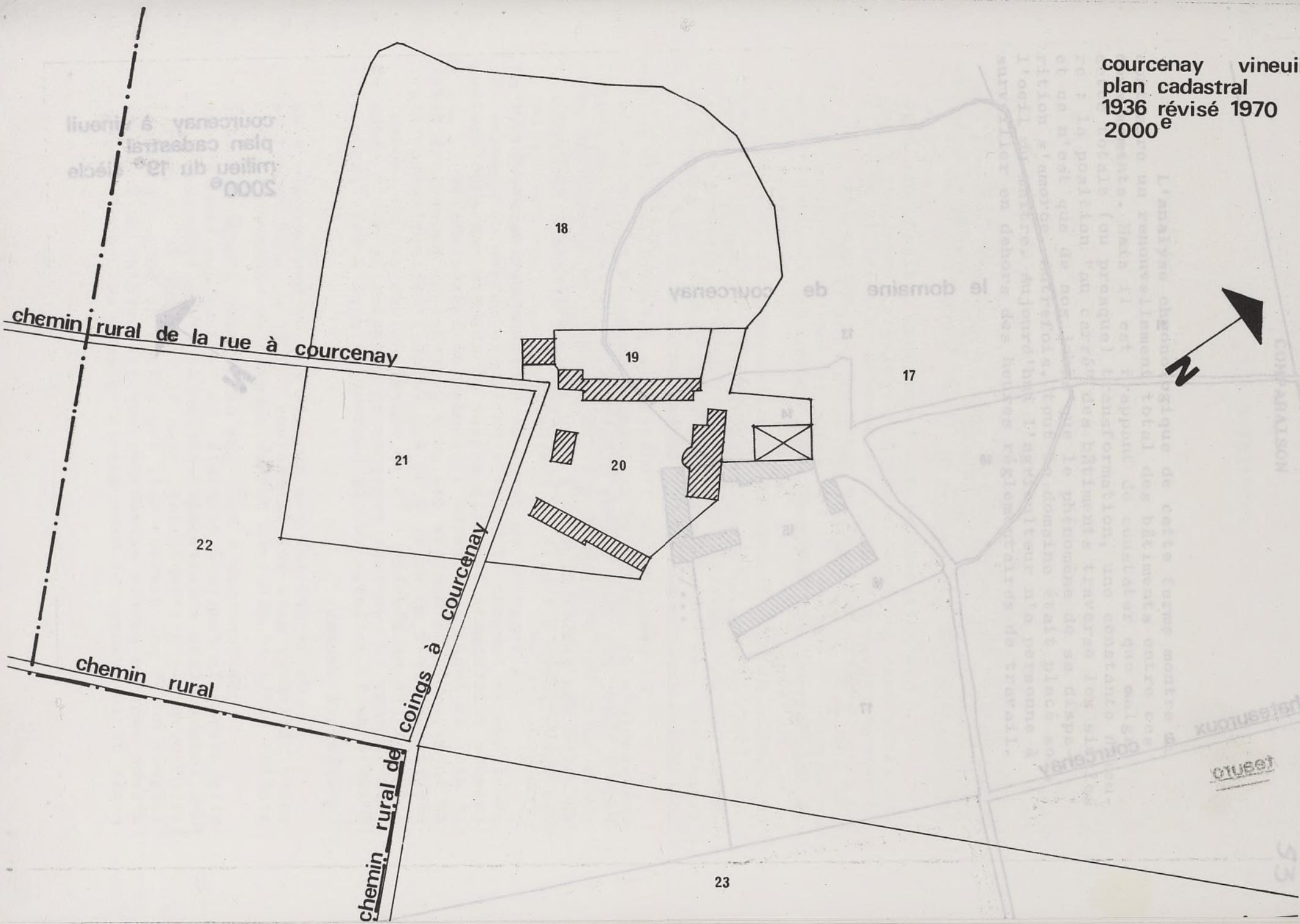
ECHELLE:
 10 PERCHES = 2,3 CM
 ARCHIVES NATIONALES
 INDRE N^o 8
 DOMAINE ET TERRES DE
 COURCENAY 18^{ème} SIECLE



ECHELLE:
 10 PERCHES = 7,5 CM
 ARCHIVES NATIONALES
 CIRCONSCRIPTION DU
 GD. DIME DE VINEUIL
 INDRE N^o 1
 DOMAINE DE COURCENAY
 EN 1734



courcenay vineuil
plan cadastral
1936 révisé 1970
2000^e



plan cadastral
milieu du 19^e
siècle
2000^e

L'analyse cadastrale de cette zone montre
un renouvellement total des bâtiments entre les
années 1930 et 1970. Cette transformation, une constatation
des bâtiments traversés par les parcelles
et ce n'est que de nos jours que le domaine a été placé
à l'ouest du territoire. Aujourd'hui l'agriculture a
survécu en dehors des nouvelles réglementations de travail.

chemin rural de coings à courcenay

courceny à vineuil
plan cadastral
milieu du 19^e siècle
2000^e

le domaine de courceny

11

13

14

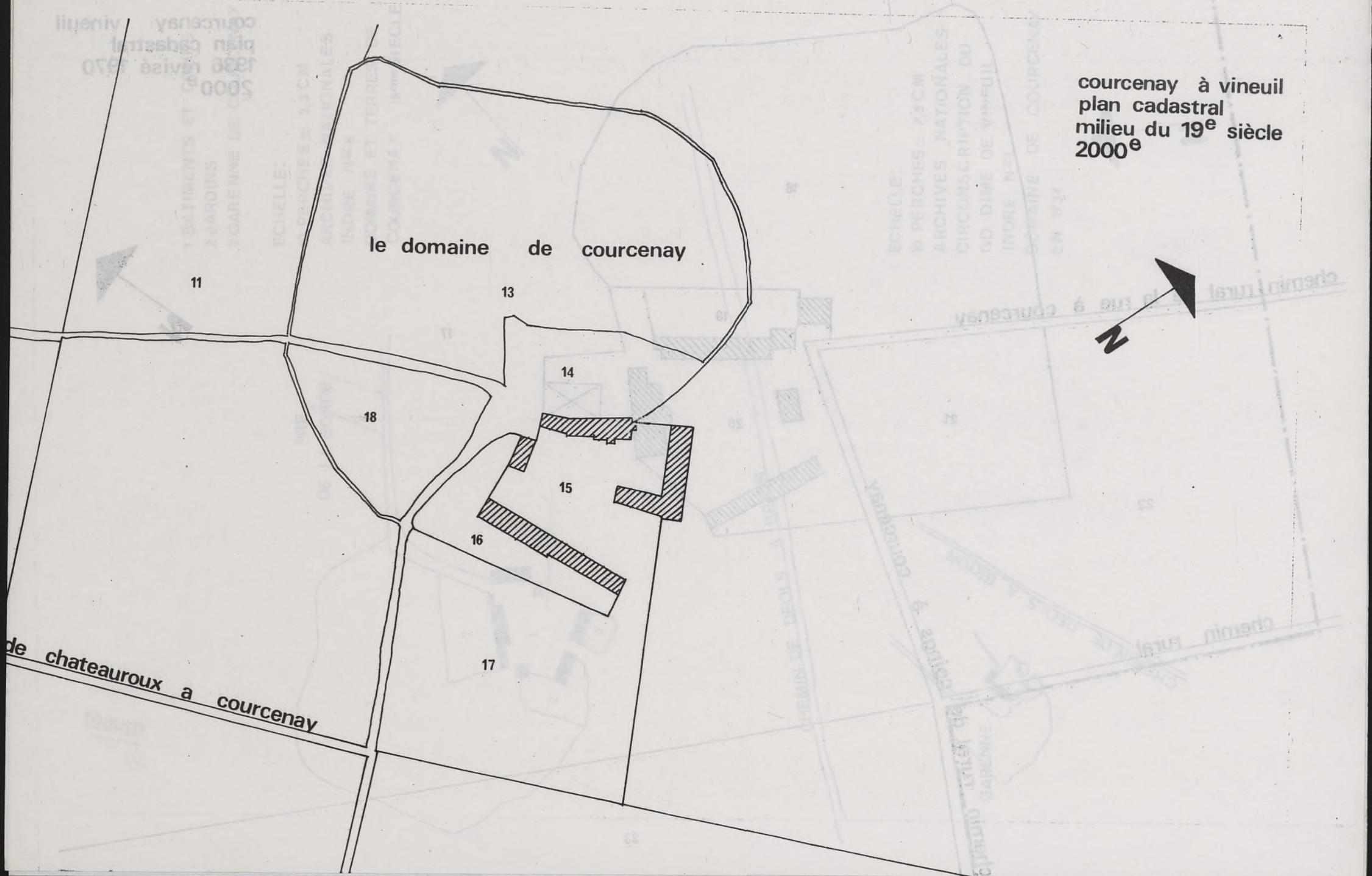
18

15

16

17

de chateauroux a courceny



L'analyse chronologique de cette ferme montre au contraire un renouvellement total des bâtiments entre ces deux moments. Mais il est frappant de constater que malgré cette totale (ou presque) transformation, une constante demeure : la position "au carré" des bâtiments traverse les siècles et ce n'est que de nos jours que le phénomène de sa disparition s'amorce. Autrefois, tout le domaine était placé sous l'oeil du maître. Aujourd'hui l'agriculteur n'a personne à surveiller en dehors des heures réglementaires de travail.

Les matériaux et les techniques utilisées ont déjà été cités dans le chapitre sur la typologie, aussi n'y revenons-nous pas. Les mesures sont données en toises (1 mètre 949).

La longueur du corps de bâtiment est de 12,66 m. et sa largeur de 7,7 m. La hauteur des murs gouttereaux pourrait être comprise entre 2,26 m. et 2,60 m., selon l'interprétation que l'on fait de ce passage : "A la maison de demeure en dehors

de la cour il convient rassembler et rendre le mur à chaux et à sable de la galerie sur la hauteur de sept à huit pieds..."

La grange à suvent.

On ne précise pas si elle est ou non accolée à un autre bâtiment, mais ses dimensions (12,66 m. x 28,26 m.) indiquent qu'il s'agit très probablement d'un bâtiment isolé.

La fonction n'est pas uniquement l'emplacement. Elle assure la fonction d'étable, la "crèche aux bœufs" est une construction entièrement charpentée d'une longueur de 11,69 m. prise à l'intérieur, dans la longueur de la grange. Sa largeur n'est pas donnée, mais les pièces de bois qui la délimitent sont en partie assemblées sur les poteaux de la char-

penche de la grange, si bien que la "crèche aux bœufs" est

La grange à suvent.

On ne précise pas si elle est ou non accolée à un autre bâtiment, mais ses dimensions (12,66 m. x 28,26 m.) indiquent qu'il s'agit très probablement d'un bâtiment isolé.

La fonction n'est pas uniquement l'emplacement. Elle assure la fonction d'étable, la "crèche aux bœufs" est une construction entièrement charpentée d'une longueur de 11,69 m. prise à l'intérieur, dans la longueur de la grange. Sa largeur n'est pas donnée, mais les pièces de bois qui la délimitent sont en partie assemblées sur les poteaux de la char-

penche de la grange, si bien que la "crèche aux bœufs" est

L A M E T A I R I E D U M I R A N E N 1 7 2 6.
(Cf. DOCUMENT ANNEXE)

L'analyse des bâtiments de la métairie du Miran au début du 18^e siècle vient préciser encore le schéma de la ferme traditionnelle du 17^e siècle puisque le document commente les réparations à apporter à des bâtiments déjà existants, sans aucune modification ni adjonction.

Les matériaux et les techniques utilisés ont déjà été cités dans le chapitre sur la typologie, aussi n'y revenons-nous pas. Les mesures sont données en toise (1 mètre 949), en pied (0 mètre 324), et en pouce (2 centimètres 7).

LA FONCTION DES BATIMENTS ET LEUR NOMBRE.

La chambre de demeure, et la pièce mitoyenne.

Le premier corps de bâtiments est composé de deux pièces qui ne communiquent pas: "la chambre de demeure du métayer" et "une chambre attenante celle susdite de demeure et qui en est séparée par un mur de reffan".

La première est l'habitation principale, elle possède une cheminée de 1 mètre 95 de long, à laquelle est accolé le four à pain. Ces deux pièces d'habitation ouvrent sur la cour, ainsi qu'il est clairement dit. La "chambre de demeure" possède en outre une petite fenêtre à côté de la porte, côté cour, et une autre porte orientée au couchant.

La longueur du corps de bâtiment est donnée (14,6 m), ainsi que la largeur (7,7 m.): "A ladite maison de demeure et chambre y attenante laquelle maison et chambre ont sept toises et demi de long, dans toute l'étendue de ladite maison et quatre de large,..." La hauteur des murs gouttereaux pourraient être comprise entre 2,26 m. et 2,60 m., selon l'interprétation que l'on fait de ce passage: "A la maison de demeure en dehors dans la cour il convient resapper et rendre le mur à chaux et à sable de la galerie sur la hauteur de sept à huit pieds..."

La grange à auvent.

On ne précise pas si elle est ou non accolée à un autre bâtiment, mais ses dimensions (12,66 m. x 28,26 m.) indiquent qu'il s'agit très probablement d'un bâtiment isolé.

Sa fonction n'est pas uniquement l'engrangement. Elle assure la fonction d'étable. La "crèche aux boeufs" est une construction entièrement charpentée d'une longueur de 11,69 m. prise à l'intérieur, dans la longueur de la grange. Sa largeur n'est pas donnée, mais les pièces de bois qui la délimitent sont en partie assemblées sur les poteaux de la charpente de la grange, si bien que la "crèche aux boeufs" est

placée entre la nef centrale de la grange et l'un des murs gouttereaux.

La bergerie.

La bergerie constitue un troisième corps de bâtiment de 13,64 m. de longueur sur 7,79 m. de large. Le pignon étant à "renduire", sa hauteur est donnée : 7,79 m. Cette équivalence entre la hauteur et la largeur donne leur volume caractéristique aux bâtiments traditionnels les plus vieux du Berry. Cette construction est dotée de plusieurs ouvertures, portes et fenêtre.

L'écurie.

C'est le plus petit des bâtiments : 7,12 m. x 6,48 m. On se souvient qu'une des portes de la chambre de demeure donne au couchant, ce qui situe donc l'un des murs gouttereaux de cette construction. Pour l'écurie, c'est le pignon qui est au couchant. Si bien que malgré l'allusion à "l'encoignure du côté de la chambre de demeure", il s'agit vraisemblablement de deux constructions indépendantes, ou peut-être d'un seul corps de bâtiments en équerre.

Toutes les ouvertures de ces constructions sont garnies d'huisseries.

Quatre corps de bâtiments dont l'un de taille réduite, ou trois dont l'un est en équerre, on retrouve déjà à la fin du 17^e siècle un agencement de bâtiments groupés autour d'une cour, sur laquelle ils ouvrent tous, et sans communication directe entre eux, à l'exception de l'étable aménagée à claire-voie dans la grange.

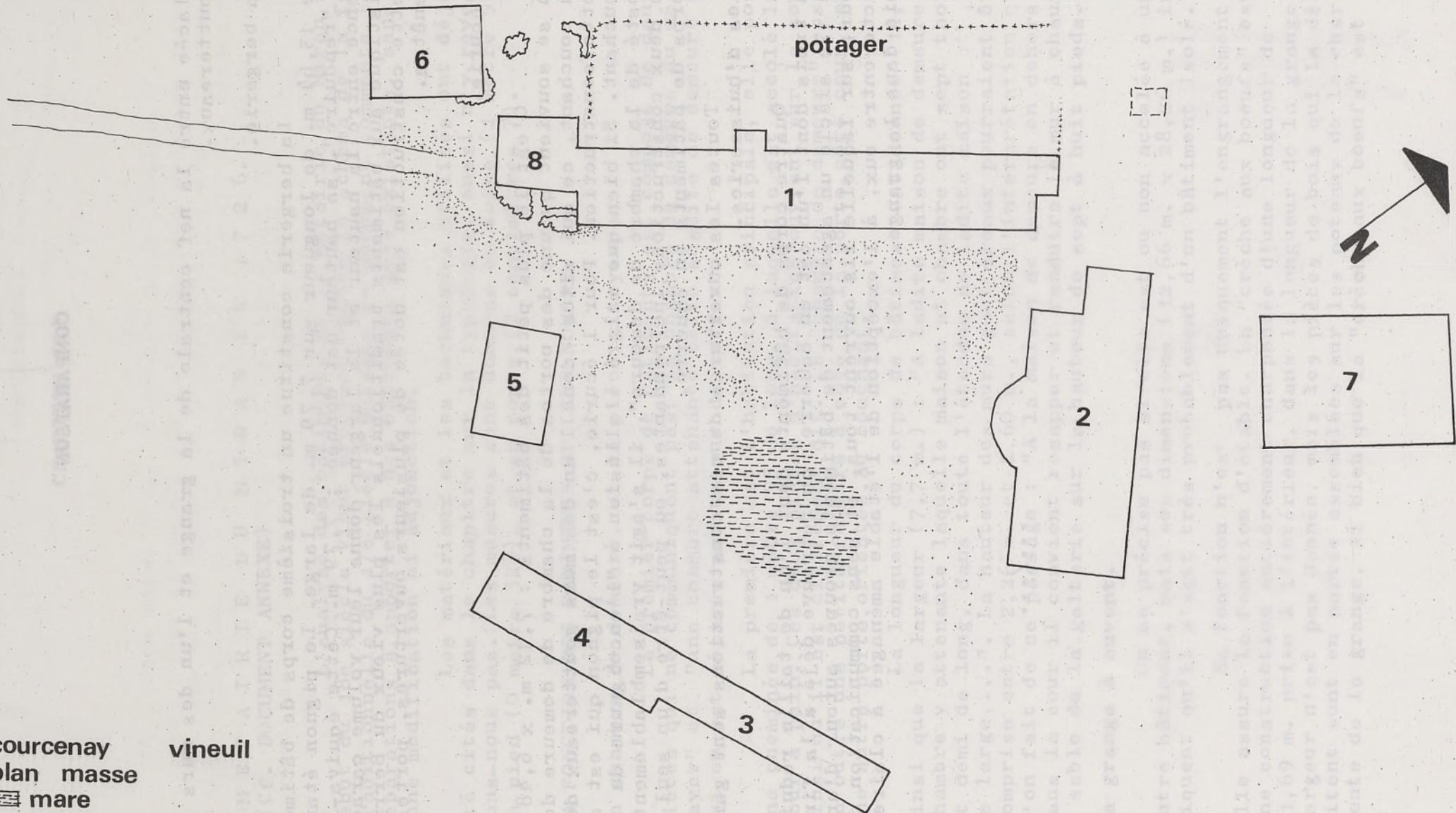
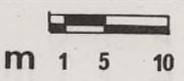
L'IMPACT SUR LE BATI.

La diminution du nombre des bâtiments

Lorsque l'on compte le nombre des bâtiments existant au 16^e siècle, on arrive à 5, si l'on considère comme un seul les bergeries (actuels bâtiments n° 3 et n° 4, cf. M. 004) qui seront réunies dès le siècle suivant, et qui occupent un côté entier de la cour de ferme. Le dénombrement des corps de

courcenay
plan masse
mare
echelle

vineuil



ANALYSE D'UNE FERME CONTEMPORAINE :
COURCENAY (Monographie A.D.E.L./C.O.R.D.A. n° 004)

L'EVOLUTION RECENTE DES BATIMENTS.

En milieu rural, tant en ce qui concerne les modes de groupements, qu'en ce qui touche la forme des bâtiments d'une ferme et leur nombre, les matériaux et les technologies qu'on emploie pour les construire, l'évolution récente des bâtiments est liée à une situation économique nouvelle qui s'est faite jour au lendemain de la Seconde et qui provoque des conséquences sur le bâti. D'abord un accroissement sensible des propriétés foncières qui apporte la paupérisation d'une partie des ruraux et l'enrichissement de l'autre partie. La première quitte la terre. La seconde la conserve. Pour ceux qui appartiennent à cette seconde partie, la mutation économique du monde agricole provoque l'adaptation à de nouvelles valeurs : notion de rendement de la terre, notion de marché national puis de marchés internationaux, notion de planification nationale. Ces nouveaux impératifs économiques provoquent un choix déterminant pour l'avenir du bâti rural : celui de la monoculture céréalière. Afin de correspondre à ces nouvelles normes de rendement, les champs sont remembrés. Les machines travailleront plus vite. Il faudra moins de monde pour cultiver le même nombre d'hectares, et moins de maisons pour l'héberger.

Le concept de ferme contemporaine s'applique donc à un ensemble qui a de moins de liens avec la ferme traditionnelle que nous venons de présenter. Il contient cette transformation radicale qui se produit depuis une trentaine d'années environ. Cette révolution socio-économique, bouleversant les anciens modes de vie, se traduit par de profondes mutations au niveau du bâti.

C'est la ferme de Courceny qui sert d'exemple-type à cette évolution, dans la mesure où la plupart des signes avant-coureurs de cette mutation s'y rencontrent.

L'IMPACT SUR LE BÂTI.

La diminution du nombre des bâtiments

Lorsque l'on compte le nombre des bâtiments existant au 18^e siècle, on arrive à 5, si l'on considère comme un seul les bergeries (actuels bâtiments n° 3 et n° 4, cf. M. 004) qui seront réunies dès le siècle suivant, et qui occupent un côté entier de la cour de ferme. Le dénombrement des corps de

.../...

bâtiments pour le 19e siècle donne également 5.

Au 20e siècle, cinq corps de bâtiments encore. La répartition de ce nombre de constructions autour de la cour est restée comme une constante importante. Pourtant certaines choses ont changé profondément, et sont l'indice d'une grande mutation du mode de vie rural.

Ces bâtiments se sont complètement renouvelés, et leur orientation a changé. Le centre de la cour ne sert plus directement de débouché aux constructions les plus récentes (bâtiments 6, 7, et 8). Le bâtiment 7, c'est-à-dire la dépendance, de loin le plus en usage aujourd'hui puisque c'est le hangar des machinés, est volontairement en dehors de la cour qui est ressentie comme une gêne pour les manoeuvres. Les habitations 6, puis plus récemment 8, donnent directement sur le chemin d'accès, et n'ont plus rien à voir avec la cour de ferme. La maison la plus récente (8) remplace le débouché de la cour par un petit jardin fleuri qui est un peu en avant de la maison. Comme si, là aussi, la cour était devenue gênante et ne pouvait assumer cette fonction de "seuil" que remplit ce petit jardin.

L'habitation I, en partie inutilisée, garde la cour comme débouché. Elle date des années 1900. L'écartement par rapport à la cour est donc un mouvement relativement récent.

L'usage des bâtiments.

Lorsqu'on analyse dans cette ferme de Courceny l'état de dégradation des bâtiments, et leur degré d'utilisation actuelle, on constate :

Le bâtiment 1 : l'habitation, renouvelée est utilisée. Mais la "boulangerie", et ce qui est au-delà ne l'est que très partiellement.

Le bâtiment 2 : assure une faible fonction d'entrepôt, et présente un début d'effondrement par le pignon nord-ouest.

Les bâtiments 3 & 4 : Aucune utilisation. Dégradation très avancée du bâtiment 4.

Bâtiment 5 : bon état, mais pas d'utilisation.

Bâtiment 6 : habitation, état neuf. Pleine utilisation.

Bâtiment 7 : hangar métallique incluant un silo. Pleine utilisation.

Bâtiment 8 : habitation, état neuf. Pleine utilisation.

On se rend compte que les dépendances de la ferme traditionnelle : grange, bergeries, écurie, étables, four à pain, ne sont plus utilisées, même lorsque leur état est bon. C'est cet abandon qui occasionne les dégradations. Parfois,

.../...

tel ou tel bâtiment est utilisé, quand la place manque : la grange, par exemple, peut servir un moment à entreposer des sacs d'engrais.

Les bâtiments "en activité" sont les habitations et le hangar. Ceux là sont essentiels dans le nouveau mode de vie rural. La lente dégradation des autres laisse deviner leur prochaine disparition. On s'aperçoit également, qu'à l'inverse des anciennes dépendances qui étaient placées "sous l'oeil du maître", la nouvelle (le hangar) est éloignée de l'habitation.

Le délaissement de la cour.

La cour perd totalement sa fonction traditionnelle. Autrefois débouché de l'habitation et de toutes les dépendances, elle tend aujourd'hui à prendre son rôle de coordination des locaux, et celui d'aire de travail agricole. Elle perd également sa fonction de transit. Le puits qui s'y trouvait n'est plus guère utilisé. Elle ne justifie plus sa position centrale.

Les bâtiments qui continuent à y avoir leur débouché sont justement ceux qui sont de moins en moins utilisés. Les constructions neuves sont désormais agencées de manière à être accessibles sans avoir à passer par la cour ; on les construit de telle sorte que la disposition "au carré" ne se retrouvera plus lorsque les bâtiments anciens auront disparu.

Cette désaffectation de la cour se manifeste par quelques signes : la fosse à fumier est comblée, on laisse, quand cela se peut, de l'herbe pousser un peu partout dans la cour et l'on a tendance à border les bâtiments de plate-bandes fleuries.

En somme, la mutation actuelle du bâti se passe par rapport à cette cour qui symbolisait l'ancienne ferme traditionnelle, qui associait, par la coordination qu'elle opérait entre tous les locaux, habitation et dépendances, la fonction-travail et la fonction-habitat. Cette association disparaît aujourd'hui en même temps que disparaissent les dépendances. C'est toute la notion de ferme et de paysannerie qui disparaît en même temps.

Fonction - travail et fonction habitat.

En effet, la ferme traditionnelle réunit en un même lieu des bâtiments d'exploitation agricole et des bâtiments d'habitation. L'abandon progressif des anciens bâtiments d'exploitation d'une part, d'autre part la construction d'un hangar neuf et de nouvelles habitations aussi diamétralement opposés par rapport à la cour sont deux facteurs de dissociation des fonctions travail et habitat.

Le cas de Courcenay est déjà éloquent, il est loin d'être isolé. Mais il y a des exploitations agricoles où le phénomène est bien plus avancé, lorsque la grange, par exemple, est déjà détruite. Il est même, parfois, achevé : il reste alors une maison neuve et plus loin quelques dépendances le plus souvent métalliques.

.../...

CHAPITRE IV

LA DISPARITION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL RURALTYPOLOGIE DES GRANGES EN CHAMPAGNE
BERRICHONNE. LEUR CHRONOLOGIE.

La Champagne Berrichonne offre aujourd'hui à l'observation plusieurs grandes fermes de création parfois relativement récente (19^e siècle), ou bien plus ancienne. Malgré l'apparente homogénéité de ces types de grandes fermes, il existe entre eux de très nettes nuances dues à cette plus ou moins grande ancienneté.

Plus que la présence d'un puits ou d'un four à pain (qui ont longtemps été l'attribut des Domaines, tandis que les petites fermes, ou "locatures", en étaient démunies) c'est surtout celle d'une grange qui sert à identifier ces anciennes grandes exploitations agricoles, nommées Domaines, et de les situer dans le temps avec plus ou moins de précision. Encore faut-il distinguer différents types de granges, apparues à différentes époques, pour savoir que telle exploitation de plusieurs centaines d'hectares, avec de nombreux bâtiments dont une grange, qui ressemble fort à ces anciens Domaines, était, jusqu'au 19^e siècle, une petite locature. C'est le cas de la ferme de Vauneuve, à proximité de Levroux, dont l'extension est relativement récente.

On tient pour acquis que l'habitat rural de la Champagne Berrichonne se met en place dès le milieu du 15^e siècle. L'ensemble des fermes analysées lors des cinq enquêtes monographiques se place dans cette fourchette de cinq siècles. Tous les cas observés montrent que pendant cette durée, l'allure générale de la ferme, constituée de trois à cinq corps de bâtiments, leur disposition au carré autour d'une cour ouverte, centrale, où ils ont leur débouché, et la forme de ces bâtiments, sont trois données qui varient peu, ou pas du tout, à l'exception de la grange, dont la taille, la technologie de construction, et la forme, ne cessent d'évoluer.

CHAPITRE IV

Sans doute est-ce logique que, dans cette Champagne où l'on a toujours pratiqué, avec plus ou moins de réussite, une activité céréalière, la grange, construction liée au produit de l'exploitation, évolue en fonction de la mise valeur et de l'abandon des terres, et en fonction également des progrès techniques réalisés en matières de bonification des terres et d'outillage agricole.

Partant de cette constatation qui veut qu'un bâtiment dont les fonctions sont de conserver et de travailler le grain évolue comme évolue la céréaliculture, on définit maintenant quelques étapes/clé dans l'histoire de l'agriculture en Champagne qui vont servir de grille à l'établissement de cette typologie chronologique. C'est-à-dire, en remontant le cours de l'histoire :

- l'époque contemporaine, où la vente du grain a lieu aussitôt faite la moisson, et où l'existence de coopératives, ou de négociants, ensilant le grain, rendent inutiles désormais ces granges, et provoquent inéluctablement leur disparition.
- le premier quart du 20^e siècle, période où se généralise l'emploi des engrais phosphatés, et où la production céréalière s'accroît considérablement.
- la première moitié du 19^e siècle, où, **parallèlement** à l'accroissement démographique, l'agriculture fait de grands progrès.
- le milieu du 15^e siècle, puis surtout le 16^e siècle, où sous l'impulsion de la noblesse et du clergé sont créés de nombreuses exploitations agricoles nommées "métairies", ou Domaines.

A ces étapes/clé correspondent des types de granges relativement bien différenciés :

LES TYPES DE GRANGES A MURS HAUTS

LE TYPE "en bout de bâtiment".

La grange du type "en bout de bâtiment" est l'une des toutes dernières apparues en Champagne Berrichonne, et même la dernière si l'on exclut ces cas nombreux de granges/étables munies d'un étage que l'on trouve en Champagne Berrichonne à proximité du Nivernais d'où elles sont probablement issues.

La nature de cette grange "en bout de bâtiment" l'apparente, par les techniques de constructions qui y sont communément employées, aux autres bâtiments du début du 20^e s. Aux angles, on trouve des chaînages de 7 à 9 pierres de calcaire taillé, placées en besace. L'appareil du mur est en moëllons calcaires concassés. Le liant, résistant, est le plus souvent (pour la région de Levroux bien sûr) un mortier rose foncé à base de chaux et de sable rouge de la région d'Argy, dans l'Indre également. Cela permet d'obtenir des murs gouttereaux d'une hauteur de 3 mètres cinquante à quatre mètres

.../...

DISPARITION DU PATRIMOINE

environ, pour une épaisseur à la base de cinquante centimètres. La porte charretière s'élève également à cette hauteur, elle est placée sur un mur gouttereaux. Le toit est bi-pente. On constate la coïncidence de trois mesures : celle de la base du toit, celle de la hauteur du portail, et celle du faite des murs gouttereaux. Le plan de la grange est rectangulaire. Sa largeur est, parfois, à peine plus grande que celle du corps de bâtiments de la ferme auquel elle a été tardivement rajoutée, et, la plupart du temps, égale, ainsi que le faitage du toit qui est sensiblement le même que celui des autres constructions de la ferme.

C'est à cause de cette nature "de rejout tardif" à l'extrémité d'un bâtiment plus ancien, que nous avons donné son nom à ce type.

On trouve aux Aubiers, commune de Brion, une grange de ce type. Cette ferme est remaniée à la fin du 19^e s. Partout l'on voit des bâtiments de cette époque, ou bien des traces de rehaussement de bâtiments plus anciens. La grange n'en porte pas.

LE TYPE "fréquent"

Comme son nom l'indique, cette grange est aujourd'hui celle qui se rencontre le plus en Champagne Berrichonne. C'est un type voisin du précédent. Des cas datés ont été rencontrés en plusieurs endroits du Berry, qui la situe à la fin du 19^e s., et au début du 20^e. C'est donc un type contemporain du précédent.

Comme pour le type "en bout de bâtiment" on retrouve ce mortier résistant, ce crépis à la chaux agricole, l'emploi de chaînes de pierres calcaires taillées dans les angles, et de moëllons de calcaire concassé ailleurs dans le mur. On retrouve la coïncidence des trois hauteurs, et la position du portail sur le mur gouttereau. Le toit est bi-pente, le plan rectangulaire.

Ce qui différencie ce type du précédent c'est la hauteur plus grande de la poutre faîtière, par une largeur plus importante aussi, et donc un volume plus grand : cette grange est plus vaste que l'autre. Le bâtiment est par conséquent plus large que les autres constructions de l'exploitation, et plus haut. A l'exemple des grandes vieilles granges de Champagne Berrichonne, la grange du type "fréquent" occupe souvent le quatrième côté de la cour de ferme : c'est un bâtiment à part. Néanmoins on la rencontre parfois intégrée dans un corps de bâtiments. Fréquente en Champagne Berrichonne, elle se rencontre aussi, dans des proportions souvent plus réduites, dans le Boischaut Nord, au nord de Levroux.

.../...

CHAPITRE IV

LE TYPE "intermédiaire".

Ce type intéresse des granges déjà présentes sur le cadastre napoléonien. On le date ainsi du 19^e siècle. Mais sur certains cadastres datant de 1810 il arrive aussi de retrouver trace de granges appartenant à ce type. Si bien qu'il peut avoir été présent au 18^e siècle sous la forme que nous lui connaissons aujourd'hui. La grange du Domaine de Courcenay, monographie ADEL/CORDA 004, illustre ce type de granges.

Nous avons dénommé "intermédiaire" ce type de granges parce qu'elles présentent à la fois les caractéristiques des deux types précédents, mais aussi certains des types plus anciens (cf. infra) regroupés sous le nom "types de granges à murs bas". Ce sont en effet des granges qui effectuent la transition entre les grandes granges des siècles antérieurs, et les granges plus réduites qui vont apparaître plus tard.

Les similitudes concernent la largeur du bâtiment, et la coïncidence des trois hauteurs (base du toit, hauteurs (base du toit, hauteur de la porte charretière, et hauteur des murs gouttereaux). Pour le reste, ce sont des différences.

La texture des murs est, en principe, la même que dans les deux cas précédents, à savoir des chaînes d'angles en pierres calcaire taillées et des murs en appareil de moëllons de calcaire concassé. Mais la largeur des murs est souvent de 60 centimètres à la base.

Ces granges se caractérisent encore par la présence quasi invariable d'un auvent placé au-dessus de la porte charretière. Dans le cas de la grange du Domaine de Courcenay, il y a deux auvents et deux portes, ce qui explique la longueur importante de l'édifice. Ce cas est encore assez répandu en Champagne Berrichonne, soit qu'il s'agisse d'une construction ainsi conçue dès l'origine, soit qu'il s'agisse d'un remaniement, comme le montre nettement le cas de cette grange des Chêzeaux de Bouges, commune de Bouges-le-Château.

Cet auvent présente deux variantes. Il peut s'agir d'un auvent du type avancé : l'entrée est alors située un peu avant, comme ce fut autrefois le cas à Courcenay, avant que le bâtiment soit élargi, les pans de toiture étant allongés et venant s'arrêter au niveau de l'entrée. Cette modification est parfaitement visible sur la photo 004 016 (monographie 004, Courcenay) qui montre le profil de la grange : la différence de pente du toit montre qu'il s'agit-là d'un rajout, et qu'auparavant la porte était avancée par rapport au plan de la grange. La représentation cadastrale de cette situation est un rectangle (la grange) avec un petit décrochement rectangulaire vers l'extérieur (l'auvent avancé) qui déforme le rectangle de la grange.

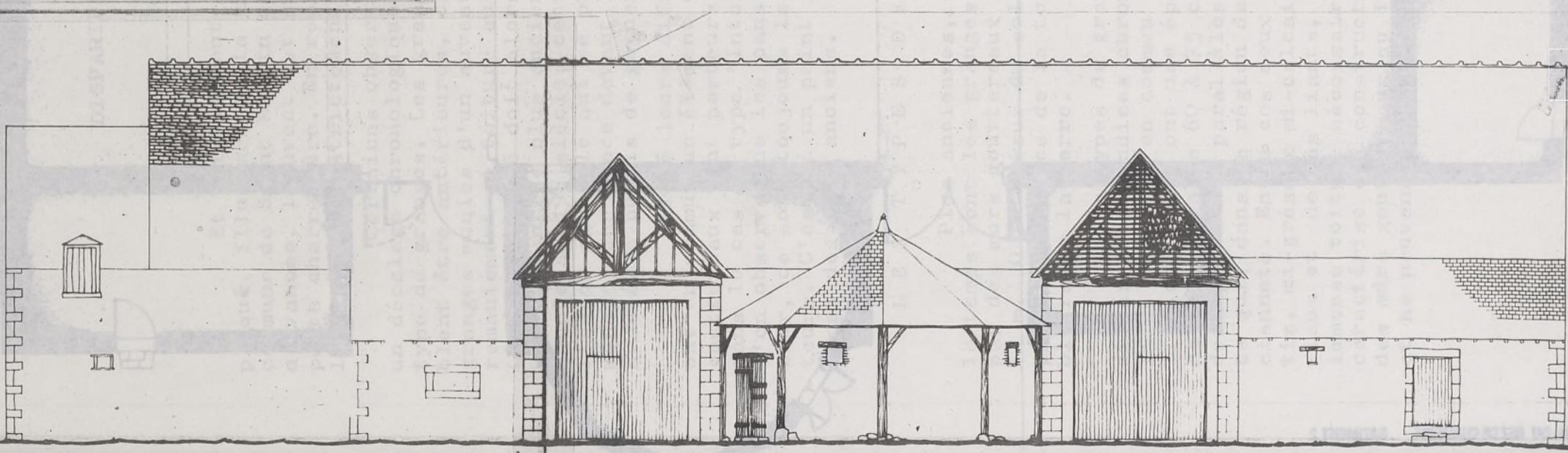
.../...

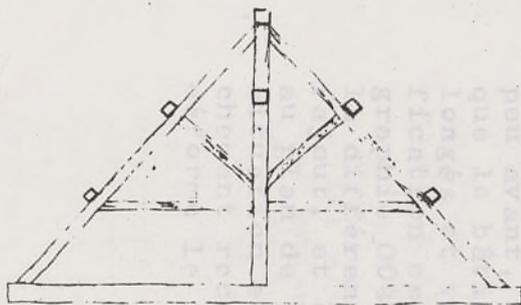
RELEVÉ ADEL POUR CORDA
 MOO4 COURCENAY
 DATE 03 1977 BATIMENT 2
 COMMUNE VINEUIL
 CANTON LEVROUX

PLAN FACADE

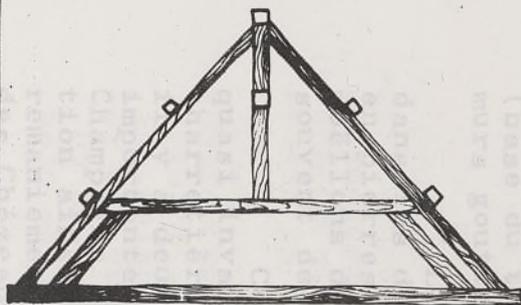
ECHELLE 0 1 2 3 4 5m

<input type="checkbox"/> terre battue	<input type="checkbox"/> ciment	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

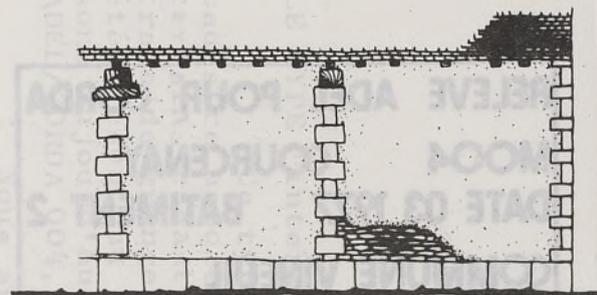




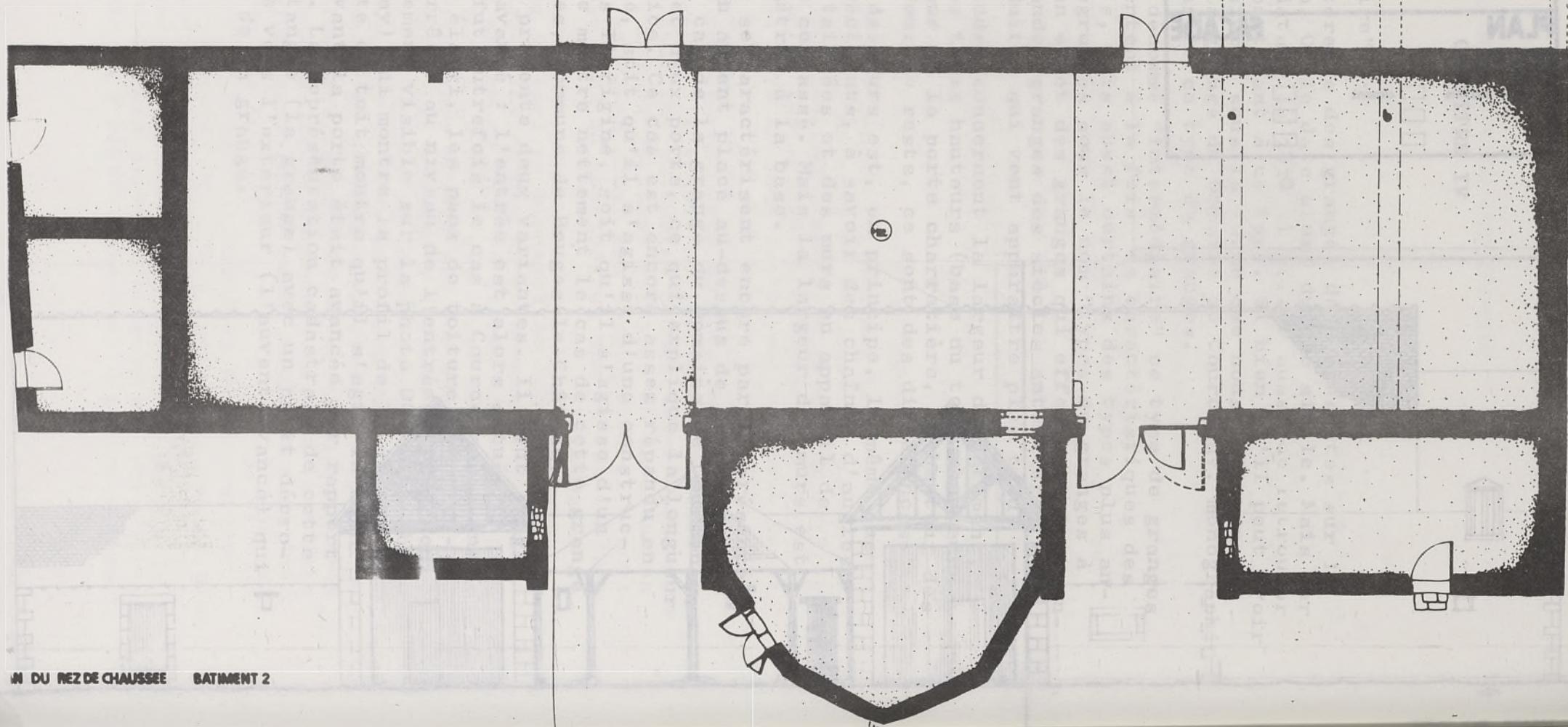
FERME a



FERME b



DETAIL FACADE NORD EST



DU REZ DE CHAUSSEE BATIMENT 2

DISPARITION DU PATRIMOINE

Et puis il peut s'agir aussi d'un auvent du type plaqué, illustré par la grange du Domaine de la Ferrière, commune de Saint Martin de Lamps (cf. Relevé). Il n'y a plus d'avancée, l'auvent est simplement placé au-dessus de la porte charretière. En représentation cadastrale, le plan de la grange est strictement rectangulaire.

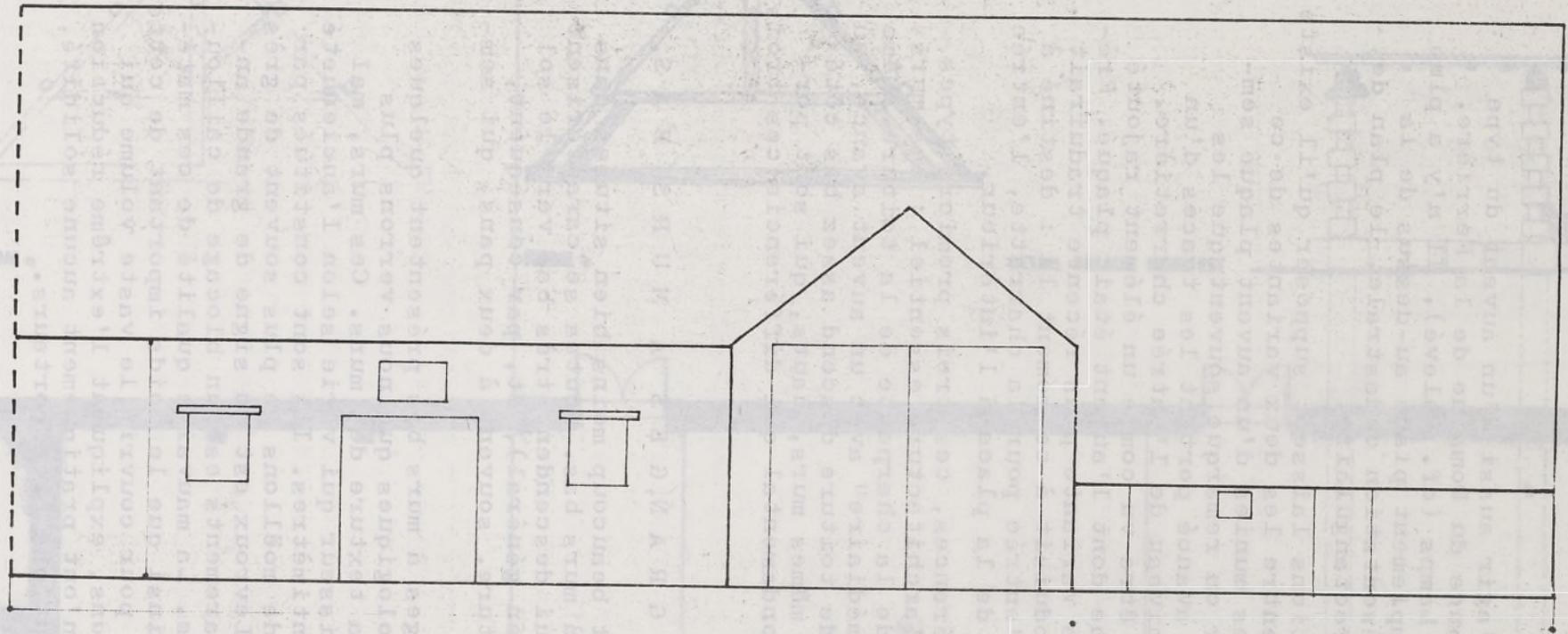
Certaines observations laissent supposer qu'il existe un décalage chronologique entre les deux variantes de ce type de granges. Les granges munies d'un auvent plaqué semblent être antérieures, car on remarque souvent que les granges munies d'un auvent avancé portent les traces d'un remaniement de toiture au niveau de l'entrée charretière. L'auvent avancé doit alors être vu comme un élément rajouté sur une entrée plus ancienne dont l'auvent était plaqué. Fréquente au 19^e siècle, cette variante plus récente traduirait l'essor agricole qui se produisit à ce moment là : destiné à ménager une place devant l'entrée pour la charrette, l'entrée avancée a permis de gagner de la place à l'intérieur.

Malgré leurs différences, ces trois premiers types ont en commun un élément d'architecture essentiel : les murs gouttereaux sont porteurs de la charpente de la toiture. Même dans le cas du type "Intermédiaire" avec un auvent avancé, où l'on observe que les pans de toiture descendent assez bas côté cour, ce sont toujours les mêmes murs, hauts, qui sont porteurs. C'est là un point fondamental qui différencie ces trois types des plus anciens.

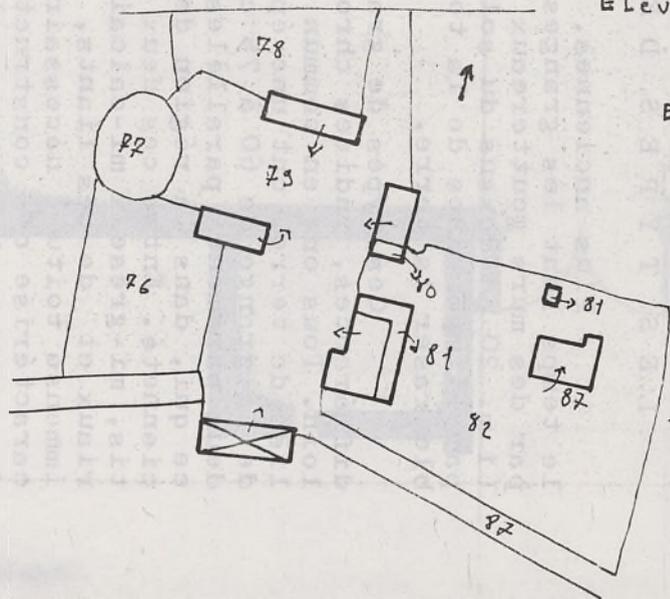
LES TYPES DE GRANGES A MURS BAS.

Plus anciennes, et beaucoup moins bien situées dans le temps sont les granges à murs bas. Toutes se caractérisent par des murs gouttereaux qui descendent très bas vers le sol (1 m. 20 au-dessus du sol en général), et, par conséquent, par l'importance de la toiture, souvent à deux pans, qui semble raser la terre.

Ces types de granges à murs bas présentent quelques différences, indices chronologiques que nous verrons plus loin. Tous ont en commun la texture des murs. Ces murs, mal liés de terre, ont une épaisseur qui varie selon l'ancienneté de la grange de 60 à 75 centimètres. Ils sont constitués par deux parements parallèles de moëllons le plus souvent de grès, ce qui, dans la région de Levroux est un signe de grande ancienneté. Entre ces deux parements est un blocage de cailloutis, mi-gréseux mi-calcaire. La mauvaise qualité de ces matériaux et de ces liants, ainsi que le poids important de cette immense toiture nécessaire pour couvrir le vaste volume qui caractérise ces constructions, expliquent l'extrême réduction des murs gouttereaux qui n'ont pratiquement aucune solidité, et ne peuvent par conséquent pas être porteurs.

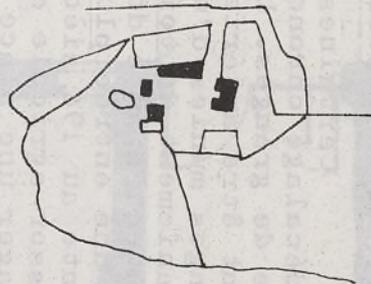


Elevation de la gaange de La Ferrière

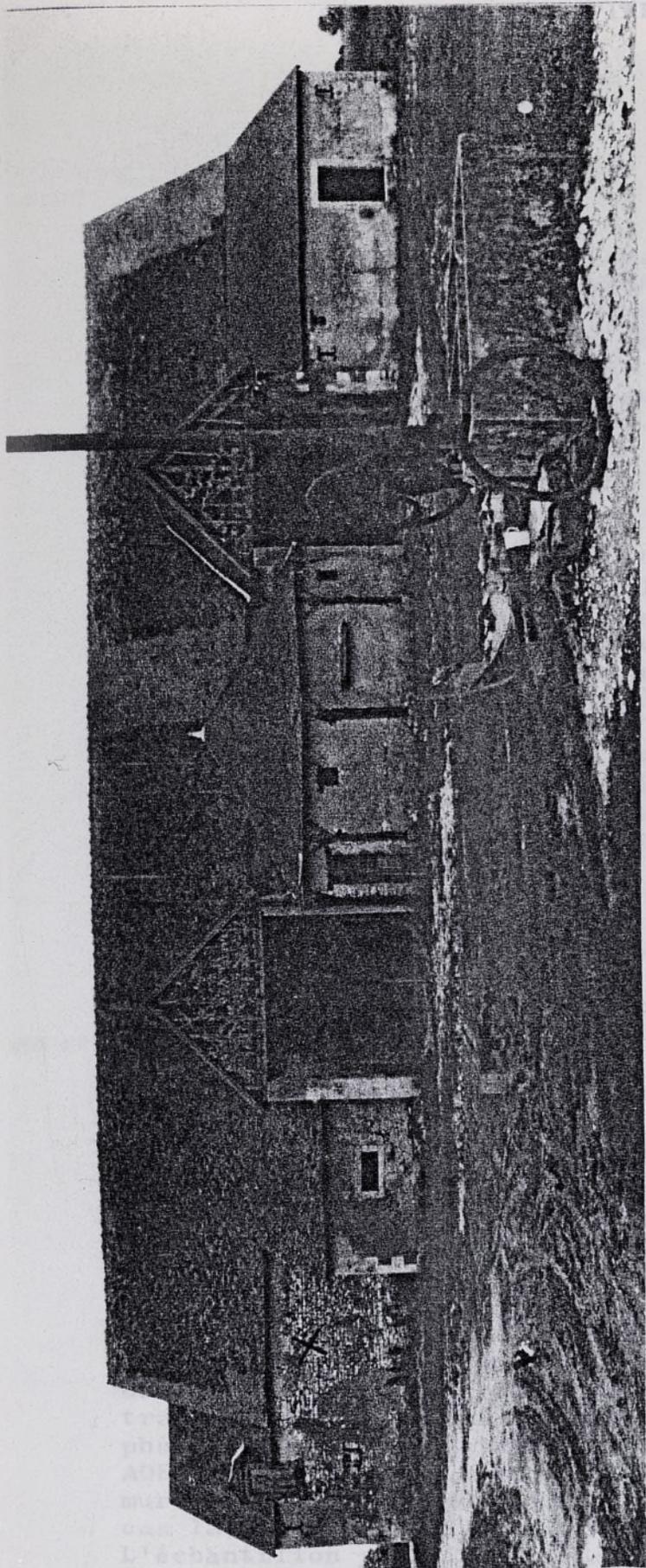


Extraits des
cadastres de
St Martin de Lamps

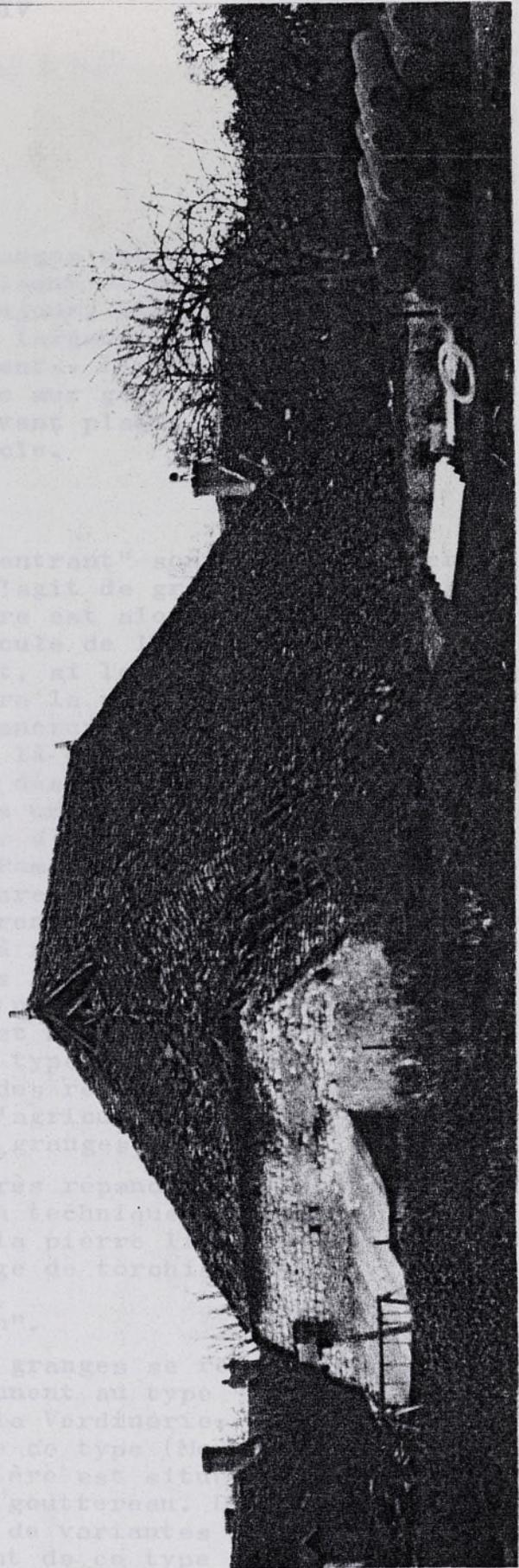
1935 Section B
3^{ème} Feuille
1/2000



1808. Sectio A. 1/5000



004 005



003020

LA VERDINERIE

L'écabane...
 dans le...
 constantes...
 de Saint Phallier de l'Ormeau, et de...

Les types "à auvent".

En plan cadastral, ces granges ont la même représentation que les granges à auvent plaqué et murs porteurs. Mais leur proportions sont quasiment toujours plus importantes, la différence entre la longueur et la largeur étant souvent moins grande que dans les types plus récents. L'entrée se fait par une porte charretière placée sur le mur gouttereau. Au dessus du portail se trouve l'auvent, souvent plaqué, parfois avancé. Ce type pourrait dater du 18^e siècle.

Le type "à rentrant".

Les granges du type "à rentrant" sont rares à observer en Champagne Berrichonne. Il s'agit de granges à murs bas, sans auvent. Le problème à résoudre est alors celui de trouver le moyen de faire pénétrer un véhicule de la hauteur d'une charrette dans la grange. En effet, si les murs sont si bas, et s'il n'y a pas d'auvent, où sera la porte ? La difficulté est tournée en pratiquant une échancrure, un découpage, dans un pan de la toiture, côté cour, là où se trouvera la porte, de manière à parvenir à la hauteur désirée. La représentation en plan de l'échancrure donne alors un schéma cadastral caractéristique qui permet de repérer d'emblée ces granges. La grange du Domaine du Colombier de Romesac (monographie ADEL/CORDA 006) illustre le cas, plus rare encore, où un auvent "en appentis" a été apposé sur le rentrant de la grange. S'agit-il là d'une évolution du type à rentrant, ou d'un type parallèle ? Néanmoins il est très simple à partir de ce pan de toiture échancré de plaquer un auvent, avancé ou non, et d'obtenir une grange à mur bas et auvent. Aussi est-il probable que ce type précède les types de granges à auvent, qui n'en seraient alors que des remaniements pratiqués au moment où une évolution dans l'agriculture rendait nécessaire l'augmentation du volume des granges.

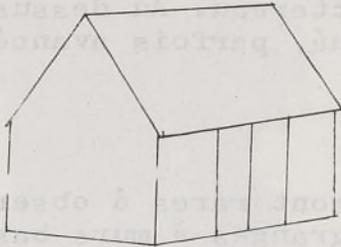
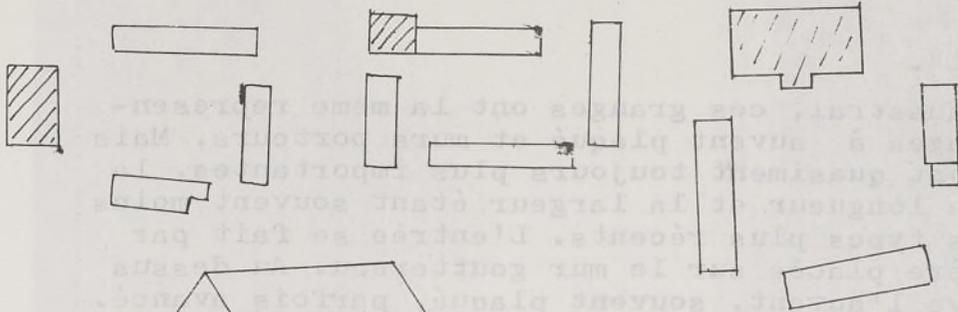
Ce type de granges est très répandu dans le Pays Fort, au Nord/est du Berry, mais la technique de construction qui y est employée n'est pas la pierre liée de terre, mais le pan de bois, avec un blocage de torchis.

Le type à "entrée sur le mur pignon".

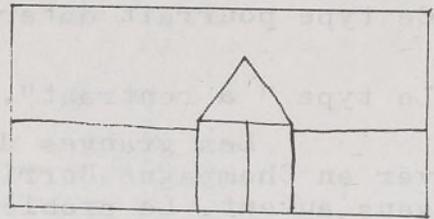
Quoique rares aussi, ces granges se rencontrent davantage que celles qui appartiennent au type "à rentrant". La grange du Domaine de la Verdinerie, à la périphérie du bourg de Levroux illustre ce type (Monographie ADEL/CORDA 003). La porte charretière est située sur le mur pignon, et non plus sur le mur gouttereau. Dans ces cas là, il n'a jamais été observé de variantes à auvents. L'échantillon relativement important de ce type de granges dans le terroir de Levroux a permis de déterminer quelques constantes qui leur sont propres. (exemples de la Duranderie de Saint Phalier de l'Ormeau, et de Montifaul, commune de

.../...

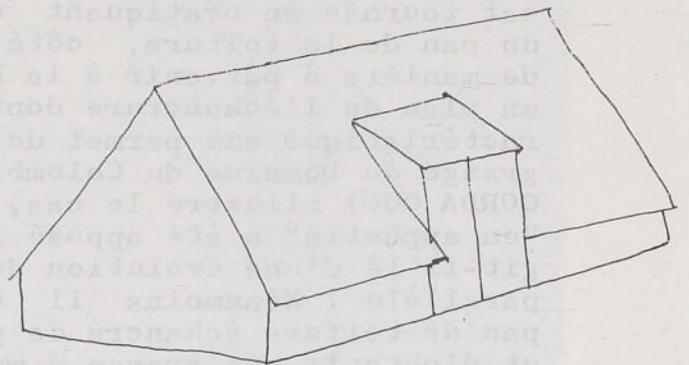
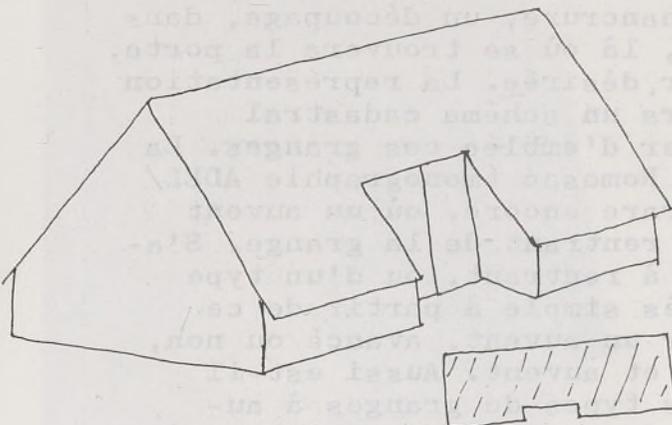
TYPES DE GRANGES



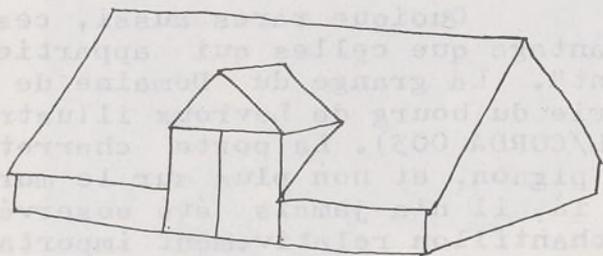
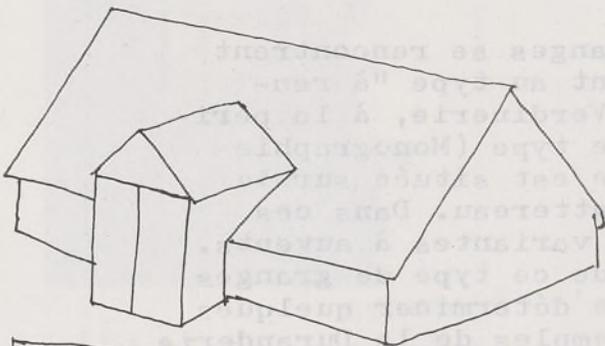
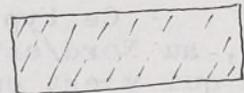
«en bout»



fréquent



murs bas



DISPARITION DU PATRIMOINE

Levroux).

Par comparaison, la chronologie que nous établissons ici établit que les granges appartenant à ce dernier type ne peuvent pas être postérieurs au 18^e siècle. Plusieurs analogies avec la grange du Colombier de Romesac, datée du 17^e siècle (épaisseur, hauteur et texture des murs), hauteur de la toiture, proportions), semblent indiquer qu'il faille les situer plutôt à cette époque-là, peut-être antérieurement. Ces granges atteignent toutes (du moins celles qui sont parvenues jusqu'à aujourd'hui) la limite de leur existence : lorsqu'elles ne s'effondrent pas seules, comme ce fut le cas pour celle du Domaine de Montifaut pris de Levroux, leur vétusté actuelle est telle qu'elles sont promises à une prompte démolition. Les fermes où on les rencontre sont citées par le cartulaire du chapitre Saint Sylvain de Levroux, parfois depuis le 13^e s., ou bien sont citées au Livre de comptes des seigneurs de Romesac, du 17^e au 18^e siècles.

L'UTILISATION DE CETTE TYPOLOGIE ARCHITECTURALE POUR L'HISTOIRE.

Contrairement aux granges à murs hauts qui appartiennent aux époques post-révolutionnaires, les granges à murs bas appartiennent à des périodes où, en Champagne Berrichonne, la plus grande partie de la propriété foncière est sous contrôle nobiliaire ou cléricale. Ainsi que nous le disions plus haut, le terroir de Levroux appartient, au nord/est à la seigneurie de Romesac, et, pour le reste, au Chapitre Saint Sylvain de Levroux, et cela, non pas en totalité, mais en très grande majorité.

La présence des granges à murs bas dans telle ou telle exploitation permet de dire qu'elle était déjà une grande exploitation avant la Révolution, et d'analyser le contrôle foncier qu'opéraient en milieu rural ces deux puissances.

Cette présence est décelable de-visu, lorsque les granges existent encore, ou bien, entre autres méthodes, par l'analyse de l'ancien cadastre. Les granges de dimensions plus grandes que les plus vastes des granges construites après la Révolution, permettent aussi d'affirmer que ces Domaines cléricaux ou nobiliaires étaient moins nombreux, et foncièrement plus étendus, que les grandes exploitations agricoles champenoises d'aujourd'hui, ce qui laisse à chacun le loisir d'estimer quelle pouvait être la puissance de ces deux groupes sociaux, et la pression qu'ils pouvaient exercer sur tous ceux (ruraux ou villageois) dont la vie était liée à l'agriculture et à son marché.

LA CHARPENTE SUR POTEAUX (cf. schémas)

Le passage des constructions à murs bas aux constructions à murs hauts est un moment important dans l'architecture rurale. La meilleure maîtrise des liants, et peut-être aussi, en milieu rural, le retour à des techniques de constructions perfectionnées, un moment disparues (chaînage des murs, et autres emplois de la pierre taillée), transforment le rôle des murs : de simples éléments délimitant l'intérieur de l'extérieur dans les types de granges à murs bas, ils acquièrent, avec les types à murs hauts, une fonction de soutènement dans l'édifice.

Quand les murs sont porteurs, le schéma d'une charpente se résume à un entrait (ou poutre) reposant sur le faite des murs gouttereaux. Deux arbalétriers reçoivent les pannes et se joignent au niveau de la poutre faîtière. Ils sont reliés à mi-hauteur par un faux-entrait (entrait retroussé) sur lequel repose le poinçon qui soutient la faîtière (le poinçon repose parfois directement sur l'entrait. Il n'y a pas alors de faux entrait. Ce trait d'architecture révèle une technique plus ancienne, mais n'a encore jamais été rencontré dans le cas d'une grange). Le poids de la charpente repose alors sur les murs gouttereaux, par l'intermédiaire de l'entrait.

Dans les types de constructions à murs bas, la charpente et le toit constitue la quasi totalité de l'édifice. Les murs n'étant pas porteurs, le poids de la charpente repose sur des poteaux (d'où ce nom de charpente sur poteaux que nous donnons dans ce cas-là à ces charpentes qui accompagnent les granges à murs bas). Chaque assemblage a la forme d'U renversé, et se répète à intervalles réguliers, en un nombre variant avec la longueur de l'édifice (comparer la Verdinerie et le Colombier de Romesac). La section de chaque poteau est grossièrement un carré d'environ 30 centimètres de côté. Les poteaux ne reposent pas à même le sol en terre battue de la grange, mais sur un socle de grès en forme de pyramide tronquée. Les pans de la toiture descendent très bas, ce qui permet d'obtenir des bâtiments plus larges que ceux où les murs sont porteurs.

Les murs portent à leur faite une sablière sur laquelle vient reposer le pan de toiture.

.../...

La charpente sur poteaux est un système de soutènement des plus anciens connus par l'homme : sous une forme bien plus rudimentaire que ce que l'on observe à la Verdinerie ou au Colombier de Romesac, on la retrouve dans de nombreux habitats néolithiques. Dans le cas des granges berrichonnes, on l'abandonne dès que les murs deviennent porteurs. Mais on a pourtant continué à l'employer très tard en Berry, puisque les tuileries qui se multiplient au 19^e siècle s'accompagnent toujours d'un séchoir, ou "sèche", dont la forme, à cause de cette charpente sur poteaux, rappelle celle des granges à murs bas (exemple de la tuilerie de Montplaisir, commune de Levroux). Mais entre ces deux genres de construction la confusion peut facilement être évitée. Dans les séchoirs sont mises à sécher les briques et les tuiles encore fraîches : le bâtiment est conçu pour cela. L'aération y est obtenue 1) à travers la toiture, en espaçant les tuiles les unes des autres ; 2) en ne construisant pas de murs gouttereaux, les pans de la toiture ne s'arrêtant qu'à une trentaine de centimètres du sol.

.../...

LA PLACE DE LA GRANGE DE LA VERDINERIE
DANS CETTE TYPOLOGIE

La grange de la Verdinerie entre dans le schéma des granges à murs bas et charpente sur poteaux, avec entrée sur le mur pignon. Elle illustre une variante extrêmement rare du type à entrée sur le mur pignon : le toit est à deux pans et deux demi-croupes.

ETUDE DE CAS PROCHES DE LA VERDINERIE.

Ces études de cas ont pour but de démontrer l'ancienneté du modèle architectural qu'illustre la grange de la Verdinerie, et de faire ressortir les constantes de ce modèle.

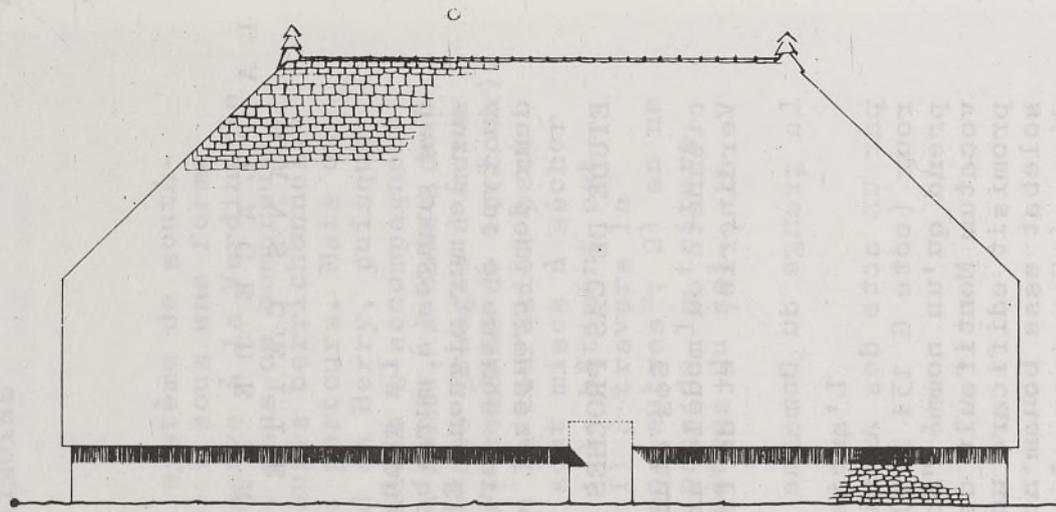
La grange du Domaine de Montifaut.

L'ancienneté du Domaine de Montifaut est attestée par un acte des Archives Départementales de l'Indre, à Chateauroux (coté G 131 f 4) datant du 7 novembre 1449, qui nous apprend qu'un nommé "Stephanus Soupiron... adscendavit... casale vocatum Montifault dependum de Porticus divo ecclesie... Et promisit edificare unam grangiam in divo loco ubi antiquibus solebat esse bonam novem et sufficiendem". Par cet acte, le dénommé Soupiron s'engageait à construire une grange à Montifaut pour le compte de l'Eglise dans un lieu où, selon d'anciennes rumeurs, l'endroit était bon pour la culture. Nous avons là un témoignage démontrant qu'au lendemain de la Guerre de Cent Ans naît un désir de remettre en cultures des lieux pendant longtemps laissés en friches.

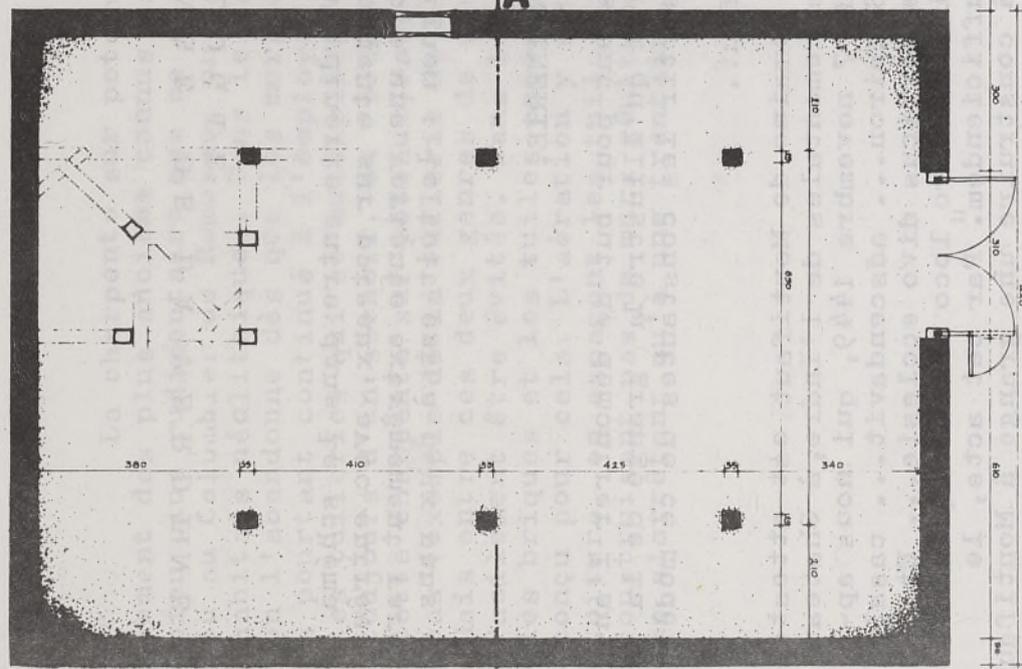
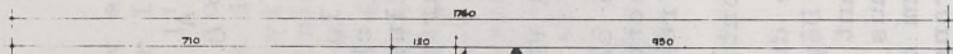
La grange de Montifaut, menaçant ruines déjà en 1970, a été rasée à la suite de dégradations sérieuses intervenues durant les dernières années de son existence. Peut-on dire que celle-ci, et celle qui est citée dans l'acte sont la même. Sans apporter une réponse franchement affirmative à cette interrogation la fouille qui a porté sur le site de la grange de Montifaut, en 1973, puis en 1975 et 76 (Fouilles de Montifaut/Ballereau et Montifaut/Charbonnier, autorisations de sondage n°s : 73/15 ; 75/26 ; 76/06 et 76/23, rapports de sondages déposés à la Direction Régionale des Antiquités Historiques du Centre, Orléans), laissent présumer que le bâtiment terminal était proche, par sa forme et ses techniques de construction, du bâtiment initial.

Cette grange est reportée sur les plus vieux cadastres de la commune de Levroux, en 1845 et en 1810. Cela nous permet d'en connaître les dimensions : 14 mètres sur 36. à l'image des plus grandes. Les sondages archéologiques sont venus confirmer ce que les témoignages oraux nous avaient déjà enseigné :

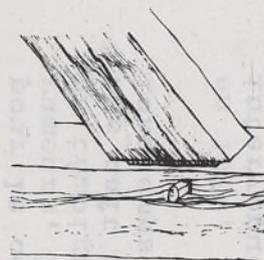
.../...



FACADE NORD

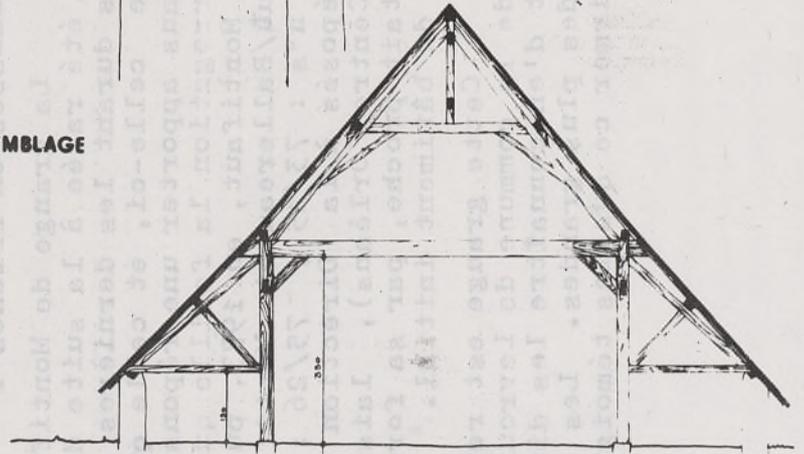


PLAN DU REZ DE CHAUSSEE charpente 1/2 plan supérieur plan sur appui

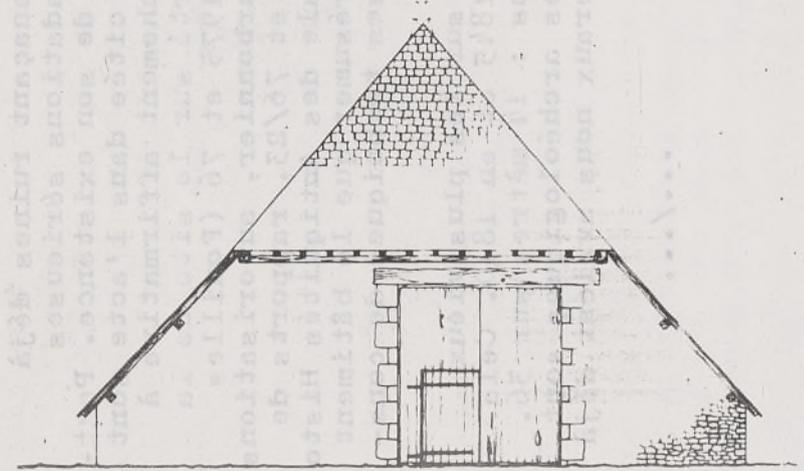


DETAIL D'ASSEMBLAGE

M 003
La Verdinerie



COUPE AA'



FACADE NORD OUEST

- la grange possédait deux entrées. L'une, sur le mur gouttereau, avait tardivement été rajoutée, à la suite du partage en deux parts du Domaine de Montifaut, (Etude Thibault, Levroux Fonds Maître Lamoureux, notaire à Levroux, vente Tallon du 27 février 1873). L'autre était la plus ancienne. Elle était située sur le mur pignon de la grange.

- A l'intérieur, de part et d'autre de l'entrée, deux murets rappelant ceux que l'on trouve de chaque côté de la porte dans la grange du Colombier de Romesac (Monographie 006), formaient dans la grange deux espaces nettement dissociés de l'aire à battre et du volume d'engrangement. Les témoignages oraux, imprécis sur ce sujet, laissent penser qu'il s'agissait là de poulaillers.

- La charpente était sur poteaux, à l'image de la Verdinerie, et du Colombier de Romesac.

La grange du Domaine de la Duranderie, à Saint Phalier.

Saint Phalier est une ancienne commune de la paroisse de Levroux qui fut rattachée au bourg au 19^e siècle (cf. étude ethnologique de la Fralterie, Monographie 005). Le hameau a conservé son nom. La Duranderie est l'une des fermes. Quoique de dimensions plus petites qu'à Montifaut, la grange présente les mêmes caractéristiques :

- charpente sur poteaux ;
- pans de toiture descendant très bas, et murs gouttereaux de faible hauteur ;
- la porte charretière est sur le mur pignon.

Cette grange présente encore quelques particularités ; plusieurs ouvertures sont placées sur ce mur pignon, de part et d'autre de l'entrée (cf. Relevé). Elles laissent supposer qu'autrefois les accès à l'intérieur de la grange existaient en relation avec des fonctions, autres que l'engrangement, aujourd'hui disparues. Un sondage archéologique a eu lieu dans cette grange, mais, de peu d'importance, il n'a pas été suffisant pour étayer ces hypothèses.

Néanmoins, quelques documents, ainsi que d'autres recherches ayant porté sur d'autres terrains où existe un type de granges proches de celui que nous présentons ici, permettent de pencher pour l'hypothèse selon laquelle, à une époque plus reculée de leur existence, et dont il ne nous est parvenu pratiquement aucun témoignage vivant, ces granges abritèrent des animaux, et peut-être même des êtres humains.

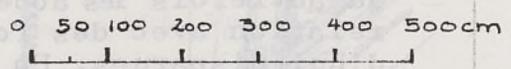
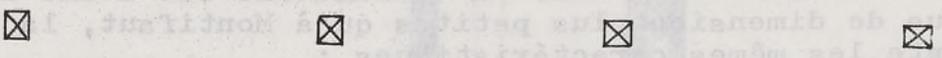
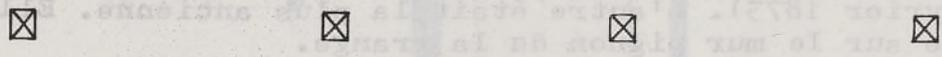
Déjà les granges monastiques étaient conçues avec une chambre, à côté de l'entrée, où logeait le gardien de l'édifice.

Plus proche de notre époque, le cas d'une ferme constituée d'un seul corps de bâtiment est cité par Monsieur Pierre Bailly : "Un témoin unique de la construction traditionnelle se dresse dans le village de (Villegéhon, Cher), sur la route de Vailly.

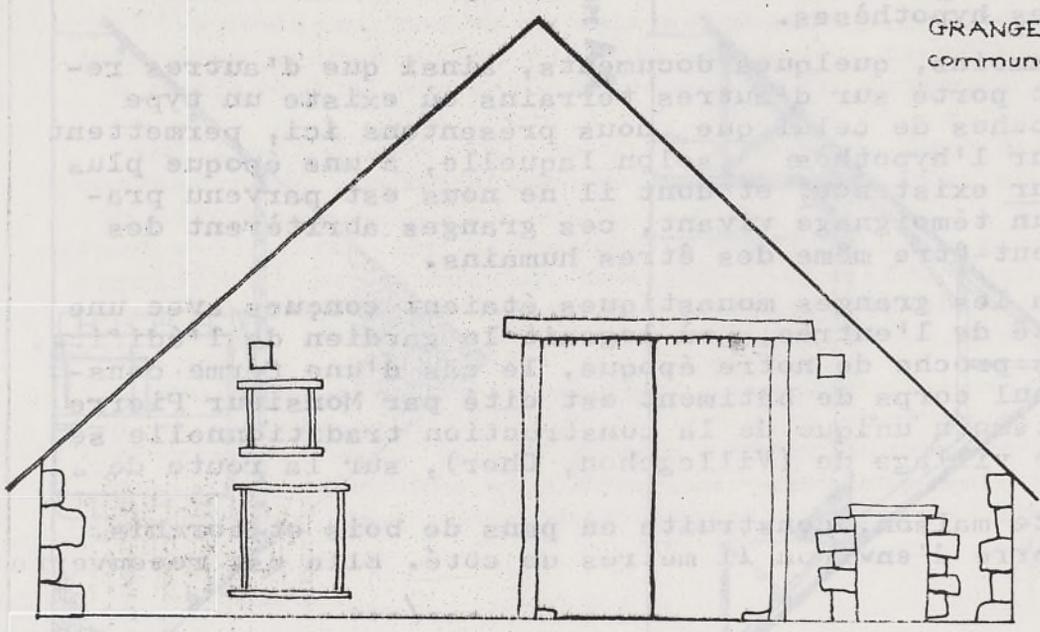
Cette maison, construite en pans de bois et torchis, est de plan carré d'environ 11 mètres de côté. Elle est recouverte

.../...

La grange du Domaine de la Duranderie, à Saint Philier.
 et du Colombier de Romessac.
 - La charpente était sur poteaux, à l'image de la Verdizerie,
 précis sur ce sujet, l'attachement de l'édifice à la
 battre et du volume d'engrangement. Les témoignages oraux, im-
 dans la grange deux espaces nettement dissociés de l'autre à
 grange du Colombier de Romessac (Monographie 006), formaient
 appelant ceux que l'on trouve de chaque côté de la porte dans
 l'intérieur, de part et d'autre de l'entrée, deux niveaux
 situés sur le mur de la grange.
 (1875). La grange était la seule ancienne. Elle était
 fondée Maître Lamoureux, notaire à Levroux, vers l'an de
 de deux parts du Domaine de Montant. (Fonds Thiébaud, Levroux
 toutou, avait l'air d'avoir été ajoutée, à la suite du partage



GRANGE DE LA DURANDERIE
 commune de Levroux (plan élévation)



d'un vaste toit pyramidal dont le sommet atteint 8,75 mètres".

Suit une description technologique sur la manière dont cette maison est construite. Puis :

"La répartition de l'espace au sol peut aussi se diviser en deux parties distinctes :

A l'est : trois pièces successives indépendantes. Seule la salle située à l'angle sud-est et éclairée par deux ouvertures de petites dimensions possède une cheminée. Mesurant environ 5m x 5m, cette unique pièce à feu doit être considérée comme pièce d'habitation principale.

Il est difficile d'attribuer une fonction précise aux deux autres pièces (cellier?).

A l'ouest nous trouvons :

- une vaste grange à porte charretière à deux battants s'ouvrant au Midi et protégée par un auvent ;
- une étable suivie d'une remise, contre la façade ouest. L'accès de l'étable se fait par une porte indépendante ;
- l'aire en avant de la porte de grange et qui, abritée par l'avancée du toit, était utilisée pour battre au fléau le blé durant l'hiver.

La répartition sous un toit unique des fonctions d'habitation et de travail agricole se retrouvait dans une construction identique (disparue à la veille de la Seconde Guerre Mondiale) située dans le terrain voisin. Un puits et un four accolé contre cette seconde maison étaient en communauté. Peu d'éléments permettent d'attribuer cet édifice au XVII^e ou XVIII^e siècle ; il figure cependant déjà sur un cadastre dressé en 1807". (Pierre BAILLY, "Villegenon, (bourg)", dans Cahier d'archéologie et d'histoire du Berry, 1969).

Il est intéressant de remarquer que l'auteur signale en note que la représentation graphique sur le cadastre de cet édifice rappelle les granges à rentrant que nous avons présentées plus haut dans la chronologie typologique des granges.

D'autres sources attestent que, sous le toit de la grange, diverses fonctions sont abritées. Par exemple, dans un document établi en 1695, à l'occasion de la vente du château de Romesac, à quelques kilomètres au nord de Levroux (Archives Départementales de l'Indre, Série J, Fonds Lemaigre : Notes anciennes), il est dit, à propos d'une ferme nommée "la basse cour" du Château : "quatre bâtiments dans les Basses-cour, qui sont deux granges, deux écuries et toits à bêtes, avec deux petites chambres de demeure (grange des dîmes face au château, et grande grange des Basses-cour à trois portes cochères et une petite chambre).

Dans un autre document des mêmes archives (cote I B 46 : bail judiciaire de la métairie du Miran), datant du 21 Mars 1726, établissant un inventaire des bâtiments à restaurer à la suite de sérieuses dégradations, il est dit à propos

.../...

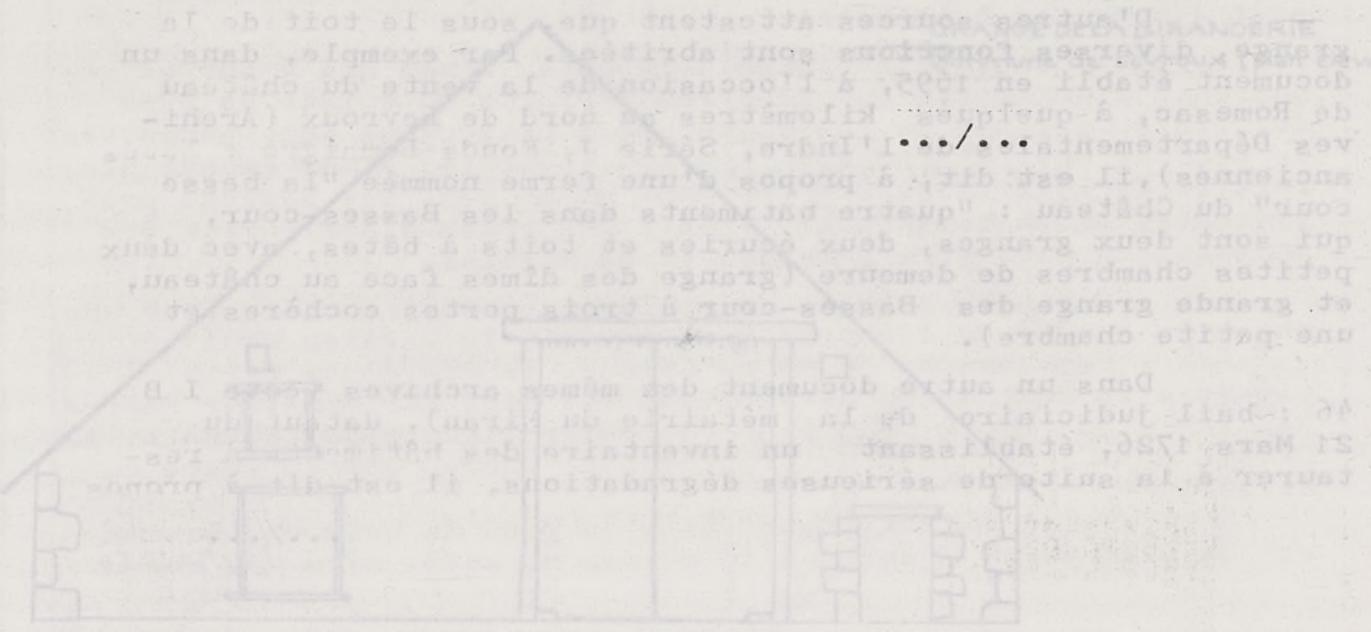
DISPARITION DU PATRIMOINE

de la grange : "A la crèche aux boeufs qui est dans ladite grange..." Suit la description de ce qu'il convient de faire de cette étable. Les mesures données de la grange, dans ce document : 14,5 x 6,5 toises, et la manière de la construire, confirment qu'il s'agit-là d'une de ces grandes granges à murs bas qui accompagnent les Domaines.

ETUDE MORPHOLOGIQUE DE LA GRANGE DE LA VERDINERIE.

La grange de la Verdinerie, comme les autres granges de ce type, se caractérise sur le plan interne par l'axe longitudinal de circulation que représente la nef centrale délimitée par les poteaux. Cette fonction-circulation est encore accentuée dans les granges à entrée sur le mur pignon par la présence de la porte dans l'axe de la nef. Tandis que dans les autres vieilles grange à murs bas, cet axe de circulation n'est pas aussi marqué à cause de la position de la porte sur l'un des murs gouttereaux.

La nef est flanquée de deux bas-côtés. A l'inverse de l'axe médian, ces bas-côtés ont un rôle de réceptacle qui accentue leur fonction statique. Un modèle récent de grange, datant des 19e et 20e siècles, reprend ce schéma de circulation centrale et de réceptacles latéraux. Il s'agit de granges/étables répandues dans le Nivernais et dans le Boischaud Sud du Berry, où, de part et d'autre d'une nef centrale placée dans l'axe de la porte charretière, et délimitée par un moyen différent de la charpente sur poteaux, se trouvent les étables. Elles communiquent avec la nef centrale par des rateliers, par où les animaux sont directement nourris du foin que l'on descend du grenier, et communiquent directement avec l'extérieur, avec la cour de ferme, par deux petites portes bâtardes.



ORIGINALITE DES GRANGES SUR POTEAUX DE BERRY

La typologie définit la Verdinerie comme un type à murs bas. Si le projet présenté plus loin propose la réutilisation du bâtiment, c'est que la Verdinerie caractérise l'architecture des granges des 16e, 17, et 18e siècles aussi bien dans le canton de Levroux que dans tout le reste de la Champagne Berrichonne.

La typologie des bâtiments ruraux du Berry présente un certain nombre de formes qui ont peu évolué au cours des derniers siècles. Les granges cependant, connaissent une évolution beaucoup plus importante que la typologie a mise en évidence. A travers cette analyse, les granges "à murs bas" apparaissent comme l'une des plus importantes manifestations de l'architecture traditionnelle dans cette province. A cela, il y a plusieurs raisons que nous allons évoquer maintenant.

LA GRANGE COMME SYMBOLE DE LA GRANDE PROPRIETE FONCIERE DANS LES PLAINES DU NORD DE LA FRANCE.

La grange est commune à la plupart des exploitations du 19e et du 20e siècles mais les différents types de grandes granges que nous analysons ici caractérisent des exploitations particulières: leurs dimensions, souvent assez considérables, sont expliquées par leur appartenance aux grands propriétaires fonciers de l'époque de leur construction: la Noblesse et l'Eglise, ce qui permet déjà de distinguer un groupe typologique dans lequel se classent les granges berrichonnes. Ce groupe typologique appartient aux périodes antérieures à la Révolution. Les vastes exploitations que possédaient la Noblesse et l'Eglise, souvent appelées domaines ou métairies, s'accompagnaient toujours de ces immenses granges dont les proportions étaient à l'image de la grande superficie de la propriété, et à l'image aussi du rôle que ces bâtiments devaient assumer, à savoir:

- conserver longtemps en gerbes la récolte de céréales de l'exploitation
- réserver un espace libre assez grand dans la grange afin de permettre le travail qui s'y déroulait normalement plusieurs mois après la moisson, c'est-à-dire le battage au fléau à l'intérieur devant la porte de la grange sur l'aire à battre.

.../...

Il fallait également prévoir dans la grange un espace pour laisser pénétrer une charrette pleine et pour lui permettre d'y évoluer. Le désir de manoeuvrer plus facilement la charrette à l'intérieur de la grange et sans doute à l'origine d'un aménagement tardivement intervenu dans ces grandes granges et qui consistait à ouvrir une seconde porte semblable à la première. La charrette entrait par l'une des deux portes et ressortait par l'autre, ce qui facilitait amplement les manoeuvres du véhicule.

Les remarques relatives à l'appartenance de ces granges à la Noblesse et à l'Eglise laissent deviner que ces granges de grande dimensions ne sont pas uniquement caractéristiques du Berry, mais également d'autres grandes plaines du Bassin Parisien (Beauce, Brie, Soissonnais) où la puissance foncière de la Noblesse et du Clergé s'est déployée à loisir.

C'est surtout dans ces grandes plaines du nord de la France que c'est étendue, siècle par siècle, l'emprise foncière de la Noblesse et du Clergé. C'est là, par conséquent, que nous trouvons cette architecture caractéristique des grandes fermes, et une structure foncière bien particulière aux grandes plaines du Bassin Parisien, berceau de la puissance royale et siège de l'Eglise de France.

Cette première proposition établit donc que la grande grange caractérise, avant la Révolution, les grandes exploitations de la Noblesse et du Clergé dans toutes les régions de France, et principalement du Bassin Parisien.

LA GRANGE, BATIMENT "A PART".

Au-delà de la généralisation établie par la proposition précédente, il semble pourtant que les granges du type illustré par la Verdinerie soient, à priori, plus caractéristiques du Berry que de la Beauce, de la Brie ou de la Champagne véritable. Certes, ce sont toutes là des régions de plaines où existent de grandes exploitations agricoles semblables à celles que l'on trouve en Berry.

La structure foncière y est relativement comparable : sans doute, cette même conception de la ferme est-elle déterminée par ces analogies dans la formation des patrimoines fonciers. Chaque fois, le même modèle se répète : maison du maître, grange, importants corps de bâtiment pour les écuries, bergeries, étables, four placé au pignon de l'habitation.

Les corps de bâtiments, de grandes dimensions, sont allongés et enserrant une cour qui est une aire de travail. Mais d'autres éléments typologiques interviennent pour nuancer ces similitudes. La ferme de Brie, la ferme de Beauce sont, la plupart du temps, des propriétés où la cour est complètement fermée par les bâtiments qui l'enserrent. Aussi, la grange est mitoyenne d'autres bâtiments et perd donc cet aspect massif encore accentué, en Berry, par le toit immense des vieilles granges.

.../...

En Région Parisienne, on remarque davantage de granges à murs hauts porteurs avec un auvent plaqué ou avancé. Le type à rentrant y semble inexistant, du moins en l'absence d'une enquête exhaustive qui démontrerait le contraire.

La grange de la Champagne, dans la région de Troyes, qui est souvent un bâtiment isolé sur l'un des côtés de la cour, rappelle davantage celle du Berry.

La deuxième proposition établit donc que la grange berrichonne diffère des autres par son caractère "à part", et l'aspect massif que lui confèrent ses propositions. En cela, elle diffère des autres grandes granges des domaines nobiliaires et ecclésiastiques des grandes plaines du Bassin Parisien.

LE BERRY REGION DE GRANDE DENSITE DES GRANGES SUR POTEAUX.

La grande grange des domaines est construite en Berry selon une technologie que l'on observe peu dans les autres plaines précédemment citées. Ce système d'architecture est nommé charpente sur poteaux. C'est une technique dont on a vu plus haut qu'elle accompagne les granges du type "à murs bas".

C'est sans doute le désir d'obtenir un bâtiment large qui est à l'origine du choix de cette architecture. Elle semble issue de celle des granges monastiques des XIII^e, XIII^e, et XIV^e siècles.

L'analyse de la répartition dans le canton de Levroux des grandes granges montre que le modèle est bien plus répandu dans la Champagne Berrichonne que dans le Boischaut Nord. Cette remarque s'étend à l'ensemble du Berry. En tant qu'attribut de la grande exploitation agricole, il est logique que ce modèle de grange soit plus fréquent là où les grandes exploitations furent le plus nombreuses, c'est-à-dire en Champagne bien plus qu'en Boischaut. La grange sur poteaux est plus répandue en Berry que dans les régions voisines. On la trouve, moins fréquemment, en Touraine, et cela peut être dû à une moins forte extension de la grande propriété foncière dans cette province. On trouve aussi de ces granges, avec un recours plus grand au travail de charpente, en Sologne, où toutes les constructions traditionnelles sont en pans de bois.

Le Berry présente encore par ailleurs des cas encore assez nombreux de granges sur poteaux de petites tailles (exemples des Morins, commune de Guilly, et de la Renouvellerie, commune de Baudres), où alors, toujours en Boischaut, de nombreux cas où la construction est une maison maintenue par des poteaux, ce qui rappelle la charpente des granges.

La troisième proposition établit donc que la grange à murs bas et charpente sur poteaux est bien plus fréquente en Berry que dans les régions voisines.

.../...

LA GRANDE GRANGE SUR POTEAUX COMME UNE ARCHITECTURE
RURALE SPECIFIQUE DU BERRY.

Si, dans les cas de constructions de dimensions fréquentes (étables, hangars, habitations), le recours à la charpente sur poteaux existe dans le nord du Berry, il devient quasiment inexistant en Champagne Berrichonne, ainsi que dans les régions de "la pierre" qui commencent plus au sud.

A l'exception des "halles" et "séchoirs" de tuileries également construits sur charpente sur poteaux, et cela dans plusieurs régions de France, ce mode de soutènement de l'édifice n'est employé en Berry pour aucune autre construction que celle de vieilles granges à murs bas.

Il s'agit donc bien là d'un modèle propre à la Champagne du Berry, modèle dont l'architecture est influencée par les régions voisines où l'architecture rurale est une architecture en pans de bois. (Sologne, Boischaut).

En plus du recours à la charpente sur poteaux, la grange se caractérise aussi par le volume important de la toiture et par la faiblesse des murs gouttereaux. La charpente sur poteaux serait en effet à elle seule insuffisante pour caractériser une architecture. C'est un mode de soutènement, on l'a déjà vu, répandu sous des formes assez différentes.

Ce qui caractérise ces granges berrichonnes, c'est que, du fait de l'importante largeur que le maçon cherche à obtenir, largeur bien plus importante que celle de la portée d'une poutre, la charpente sur poteaux prend une allure complexe (coupe du Colombier de Romesac, coupe de la Verdinerie) : les pans de toiture sont allongés jusqu'à réduire l'existence et le rôle des murs gouttereaux par un jeu de jambes de force et de contrefiches qui démultiplient le poids de la toiture, et permettent au bâtiment de gagner en largeur, au détriment de la hauteur des côtés. C'est cet aménagement de la charpente sur poteaux qui lui donne cette importance qu'elle ne possède pas dans d'autres constructions ni dans d'autres régions de France, et qui donne aux vieilles granges du Berry leur allure caractéristique.

.../...

CHAPITRE IV

PROJET DE REUTILISATION DE LA
GRANGE DU DOMAINE DE LA VERDINERIE

Le texte qui suit entend répondre à la question que l'on ne manquera pas de se poser: pourquoi vouloir conserver une telle vieille grange, au même titre qu'une maison de maître qu'un petit château, ou qu'une église rurale? Si, sur le plan strictement architectural, nous pensons avoir déjà partiellement répondu à cette question, nous voulons maintenant préciser notre point de vue, en nous livrant d'une part à un discours sur la notion de patrimoine; et en concevant, d'autre part, un projet de réutilisation qui aille dans le sens des futurs besoins en locaux de la municipalité de Levroux.

LA NOTION DE PATRIMOINE.

En présentation des fiches relevant du thème II "théories et pratiques du patrimoine architectural", l'appel d'offres émis par le CORDA en 1976 énonce en quelques lignes une opinion sur le concept de patrimoine: "Le concept de patrimoine n'est pas, à priori, d'ordre scientifique. Toutes les sociétés ne le connaissent pas; selon son contenu empirique évolue considérablement". Cette opinion implique tacitement qu'elle évoque le patrimoine bâti, et non pas ce que l'individu entend d'une manière plus générale par son patrimoine. Il nous a semblé opportun d'approfondir maintenant ce concept de patrimoine à fin d'établir plus loin les similitudes de comportements qu'ont tous les hommes, dans quelque société que ce soit, vis-à-vis de leur patrimoine.

De "patrimoine", Littré donne la définition suivante: "ensemble des droits, des dettes et charges d'une personne, bien d'héritage qui descend des père et mère à leurs enfants". Le concept de patrimoine contient cette notion d'héritage, et de sa transmission aux générations futures par les générations passées.

Cette notion de patrimoine, bien crée par accumulation et que l'on veut transmettre aux générations futures afin de ne pas le laisser perdre, existe dans toutes les sociétés. Elle est liée, chez l'individu, au désir de ne pas laisser égarer les racines auxquelles il raccroche son identité, en conservant, entre son présent et son passé, une accumulation de jalons qui lui permettent, outre de conserver sa propre identité, de la situer dans le contexte de valeurs culturelles auquel il appartient, et de saisir la dimension historique de la société où il tient une place.

Pour l'homme, ce patrimoine, c'est tout son environnement, dont il n'a pas toujours conscience en tant qu'héritage culturel, dont il n'a pas toujours conscience non plus d'y faire référer son identité. Les études de Freud (Totem et Tabou) ont montré que le totem est perçu comme un patrimoine inaliénable, de la part des gens qui s'y rattachent, parce qu'il est le symbole de la lignée, et qu'au sommet est figuré l'ancêtre. A l'exemple du Totem, la galerie de tableaux représentant les ancêtres de la famille joue le rôle du patrimoine de l'identité familiale à laquelle les membres vivants de la famille se rattachent. Les recherches de Claude Lévi-Strauss ont, elles, montré, que l'homme moderne de nos sociétés industrialisées se comporte vis-à-vis de ses archives historiques et administratives comme on le fait dans d'autres sociétés sans écriture vis-à-vis des garants de l'identité historique du groupe : le soin jaloux de conservation révèle le même souci de garantir de la destruction les jalons écrits qui relient le présent au passé.

Ce patrimoine, cette suite de jalons, c'est lorsqu'il est menacé que l'homme prend conscience de la nécessité de le préserver. Mais il n'a pas forcément conscience que ce qu'il cherche à protéger, au-delà de la disparition matérielle de l'objet menacé, ce sont les témoins visuels qui lui permettent de percevoir, le plus souvent de manière intuitive, la dimension historique de la société à laquelle il appartient. C'est au moment où il prend conscience d'une éventuelle disparition définitive de cet héritage que l'homme réalise cette notion de patrimoine.

Le concept de patrimoine architectural peut être analysé en fonction des deux idées que nous avons développées, à savoir :

- 1) d'une part l'architecture, l'ensemble du bâti, sa trace dans le paysage, est une suite logique de jalons entre le temps présent et le temps passé ;
- 2) d'autre part, c'est au moment où ce patrimoine devient trop manifestement menacé de disparition, qu'il est perçu par tous comme un héritage de valeur historique qu'il faut absolument préserver.

L'architecture du paysage ; ou la valeur historique du paysage

Ce qui fait le paysage d'une région n'est pas seulement le relief, les cours d'eau, la végétation dont la nature du sol permet le développement. C'est aussi, peut-être même surtout, la manière dont les hommes ont su aménager cette nature : adapter leur habitat à la pente, ou le laisser s'étaler dans les pays de plaines, ou le laisser s'étaler dans les pays de plaines, utiliser, en Champagne Berrichonne la pierre calcaire facilement accessible, et, en Boischaud Nord, utiliser la terre et le bois pour élever des constructions en pans de bois et torchis, profitant de l'abondance du bois et de la présence d'une terre argileuse propice à la confection du torchis.

.../...

L'architecture du paysage, c'est encore la manière d'aménager le réseau de communications : construire des routes droites, d'un village à un autre, là où, comme en Champagne, le relief est plat, les parcelles grandes, et les bourgs gros et peu nombreux ; et ailleurs, comme en Boischaut, un lattis compliqué de routes sinueuses, à cause du vallonnement, mais aussi à cause de la grande densité de petits sites habités commandant à la route ses nombreux détours, à cause de la petitesse et de la dispersion des parcelles imposant la desserte de nombreux champs, bois et prés. Là où les hommes circulent beaucoup dans la campagne pour se rendre d'un lieu à un autre, les signes de sociabilité sont beaucoup plus nombreux que là où, à cause d'un parcellaire bien groupé autour de quelques grandes exploitations, ils se déplacent peu. La campagne porte les traces construites de cette sociabilité, ou bien de son absence : plus ou moins grande densité de fosses construites pour abreuver des animaux, de fontaines, de lavoirs, de calvaires,...

L'architecture du paysage dépend encore d'un autre facteur : c'est le passé de la région, son histoire. La nature du parcellaire, qu'on nomme "structure foncière", n'a pas toujours été celle que nous connaissons aujourd'hui. Cette structure foncière a, elle aussi, une histoire. De son passé dépendent la forme actuelle des champs, et la taille des exploitations agricoles, ainsi que le paysage construit : les routes, les fermes, les bourgs et les hameaux.

Le patrimoine architectural rural.

A l'inverse de l'architecture savante, l'architecture rurale est le plus souvent une architecture vernaculaire. Cette architecture paysanne et villageoise se différencie nettement de l'architecture savante par son caractère traditionnel, et spécifiquement régional. En effet, autant l'architecture savante est l'oeuvre de spécialistes (les architectes), qui cherchent à mettre dans leur travail leur propre originalité, autant la première est l'oeuvre d'artisans locaux, les maçons, les maîtres d'oeuvre, (que l'on nommait d'ailleurs au Moyen Age "architectes") aidés souvent dans leur travail par celui qui va utiliser le bâtiment que l'on construit. Ils produisent les modèles pré-existants, c'est-à-dire les modèles traditionnels et régionaux. Autant l'architecture savante se réfère aux valeurs de l'esthétique du jour, autant elle est l'effet d'un renouvellement, d'une recherche de nouvelles formes et de nouvelles techniques de construction, autant elle subit diverses influences et différents styles, autant l'architecture vernaculaire se réfère à des valeurs qui se transmettent localement, on pourrait dire "manuellement", valeurs qui occasionnent la répétition de ces modèles locaux. Ces modèles régionaux ne sont pas immuables. L'archéologie vient nous prouver qu'ils évoluent, très lentement, en fonction des progrès technologiques opérés en milieu rural, en fonction également de l'utilisation qui est faite de ces bâtiments.

L'architecture savante est variée : construction de différents édifices religieux, construction d'édifices publics

(Opéras, Collèges, Hôtels de ville...), construction également importante d'édifices privés, habitations principalement. C'est dire que cette architecture obéit à une diversité et une recherche stylistique que l'architecture paysanne et villageoise ignore, faute d'un investissement financier suffisant, mais aussi parce que la ville concentre la quasi totalité de l'activité de recherche liée aux changements.

Beaucoup moins diversifiée, l'architecture rurale est tributaire du sol, et du sous-sol, ambiants, qui lui fournissent ses matériaux de base. Tandis que la ville choisit davantage son matériau de construction, l'important si besoin est. L'architecture rurale est encore liée à la nécessité de réunir au même emplacement des bâtiments d'habitation et d'exploitation agricole, dont la forme est liée à un travail, toujours le même. C'est-à-dire qu'une grange, par exemple, dans la Champagne Berrichonne, devra toujours répéter tel volume, ni trop grand, ni trop petit, observer toujours le même emplacement pour la charrette et le travail à couvert du grain. Cela ne permet pas la variété, surtout quand le souci de constructeur est de rechercher quelque chose d'éprouvé, de fonctionnel, de conforme aux valeurs établies, et non pas d'innover.

L'architecture rurale est donc vécue comme quelque chose d'extrêmement commun, provoquant la création de modèles semblables, sans cesse détruits et reconstruits. Les quelques types qui caractérisent une région sont très répandus, ce qui écarte la crainte de les voir disparaître définitivement.

En outre, la dépréciation culturelle que le milieu urbain a longtemps fait peser sur le milieu rural, a établi une hiérarchie des valeurs dont nous avons aujourd'hui du mal à nous défaire : ce qui vient de la ville est mieux considéré que ce qui vient de la campagne.

Cette hiérarchie des valeurs existe également en matière d'architecture. La chaumière, la construction rurale, sont dépréciées au profit de constructions de styles. L'héritage de ce jugement amène nos contemporains à préférer des constructions neuves de qualité souvent médiocre à des constructions plus anciennes, souvent mieux bâties, mais qui rappellent, par une structuration interne qu'il serait facile de ré-aménager, une manière de vivre moins urbanisée.

La menace de disparition du patrimoine architectural rural.

L'observation du cœur d'un bourg révèle l'hétérogénéité de l'architecture qui le compose. Si, dans un grand nombre de bourgs, existent des quartiers bien typés, les plus récents étant la plupart du temps de plus en plus éloigné du cœur ancien, on s'aperçoit que ces quartiers ne présentent pas cependant une architecture homogène. Les plus vieilles maisons coexistent avec des constructions plus récentes, ce qui signifie qu'à un moment donné, un trou

.../...

s'est formé dans le tissu urbain ancien (destruction d'une maison...), et qu'il a été "rebouché" par une maison construite sans tenir compte de l'aspect "ancien" du quartier. Bien sûr, le souci existait déjà **autrefois** de préserver un témoin architectural de l'ancien temps au moment où un îlot urbain achevait son renouvellement.

En milieu rural, la situation, sans être la même, est comparable. Les fermes qu'il nous est donné d'observer aujourd'hui présentent souvent la même hétérogénéité d'époques de construction. Mais le souci n'existe pas de conserver un témoin de l'architecture passée au moment où les bâtiments achèvent leur renouvellement.

L'actuel phénomène de formation des banlieues, qui touche les grandes villes, mais également les bourgs les plus petits, n'est pas comparable à la formation des faubourgs des siècles passés. Le lotissement est un phénomène nouveau. Maintenant, les quartiers sont créés d'un seul tenant, et la vente de plusieurs parcelles mitoyennes avant de lotir s'accompagne d'une restructuration complète du parcellaire. Avec la disparition du parcellaire ancien, c'est une part importante de l'histoire de la ville qui disparaît. En outre, la construction rapide de quartiers entiers, rendue possible par les technologies modernes, font disparaître "l'hétérogénéité historique" du quartier, car les maisons anciennes sont rasées avant la construction.

Ce qui se passe dans l'aménagement des nouveaux quartiers trouve son écho en milieu strictement rural. L'exode a provoqué un déséquilibre entre le bâti et la quantité de personnes désireuses d'un habitat. Ajoutons à cela qu'une exploitation agricole aujourd'hui nécessite moins de bâtiments qu'il y a encore une trentaine d'années.

La disparition rapide de cette architecture banale, aussi bien villageoise que rurale, est restée longtemps sans émouvoir. L'opinion, pour les raisons évoquées plus haut, était peu encline à l'inclure dans son patrimoine. Sa disparition, allant dans la logique de l'industrialisation et de l'exode rural, marquait ni plus ni moins une évolution normale et souhaitable de la qualité de l'habitat.

Cependant, cette fraction du patrimoine n'a pas échappé à la règle qui veut que l'individu réagisse spontanément au moment où des jalons que le relie à ses racines profondes risquent de disparaître. C'est, en fait, la dimension historique de l'architecture qui est atteinte. Les mesures de conservation du patrimoine relèvent, elles aussi, d'une réaction semblable à l'instinct de conservation, réaction, sans doute primaire et saine, de préservation de notre identité culturelle.

.../...

Le cas de la Verdinerie.

Conservation ou réutilisation du patrimoine architectural.

Si l'opinion est déjà depuis longtemps sensibilisée à l'importance qu'il convient d'attacher aux constructions relevant de l'architecture que nous avons nommée savante, elle est beaucoup moins consciente de la valeur historique de l'architecture commune. Néanmoins, ces dernières années ont vu naître un regain d'intérêt pour les maisons rurales. C'est dans ce sens que se place le projet de réutilisation de la grange de la Verdinerie.

Les options prises plus loin dans ce projet résultent de l'analyse ethnologique qui a été faite de la notion de patrimoine.

La nécessité de conserver des témoins architecturaux, et de les intégrer dans le bâti actuel, se heurte à un évident problème d'espace. Le sacrifice de places nouvelles, où pourraient s'élever les constructions neuves, pour conserver le bâti ancien est plus admissible dans le cas d'une construction de style n'ayant pas son équivalent ailleurs, que dans le cas d'une construction plus commune, d'un type relativement répandu, et dont les exemplaires ont déjà été détruits sans que l'opinion publique s'en émeuve. C'est le cas pour la grange de la Verdinerie.

Les raisons de ces réactions ont été exposées plus haut. Il est vrai que la conservation d'un patrimoine architectural est bien moins aisée que celle, par exemple, d'un patrimoine de légendes et contes traditionnels, à cause de cette question de l'espace. Pourtant, dans l'un et l'autre cas, cette volonté de protection de notre identité culturelle est au centre de l'effort de conservation. Aussi, la conservation du patrimoine architectural pose un problème dont les deux solutions semblent paradoxales :

1) Il est facile de conserver dans un musée un objet désuet, au titre de témoin historique. Un bâtiment ayant la même valeur de témoignage, mais n'ayant plus aujourd'hui de fonction, présente de nombreuses similitudes avec l'objet de musée. Mais il ne peut être gardé, comme l'objet, à cause de l'emprise foncière qu'il représente, et de son inutilité lorsque sa fonction passée est devenue désuète.

2) La deuxième solution consiste à opter pour la destruction. N'est-ce pas à elle qu'on a eu le plus souvent recours lorsque ce problème s'est posé ?

Mais cette solution choque aujourd'hui parce que le caractère irrémédiable de la disparition du patrimoine architectural est devenu insupportable en regard de sa valeur.

Et cette disparition serait irrémédiable. De tous temps des bâtiments ont été détruits et d'autres reconstruits à leur place. La menace est aujourd'hui beaucoup plus grave : la rapidité avec laquelle nous pouvons détruire et rebâtir,

.../...

l'envergure des chantiers où l'on rase toute trace du bâti ancien, la profondeur des fondations, la refiguration de quartiers entiers, le remaniement du parcellaire urbain, sont autant de facteurs d'une disparition complète des traces que le paysage et la terre gardent de l'histoire. La lenteur et la faible étendue qu'avaient les chantiers de construction à d'autres époques où la technologie n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, ne risquaient pas de briser la perception de la dimension historique de la ville. Au contraire, l'hétérogénéité de l'architecture, c'est-à-dire la juxtaposition de constructions de toutes époques, et de différents styles, occasionnaient cette perception intuitive de la Durée de la ville, à travers le bâti. C'est cette Hétérogénéité Architecturale qui est aujourd'hui menacée : hétérogénéité de style et de types, hétérogénéité d'époques, bannies par les grands ensembles urbains.

Le danger de la fossilisation.

La conservation du bâti ancien apparaît donc aujourd'hui comme une obligation. La difficulté consiste à ne pas renier l'apport des technologies modernes, et ne pas figer l'évolution du bâti par des mesures excessives de conservation qui produiraient la fossilisation de quartiers entiers.

Toute opération de fixation d'un paysage, d'une ville, d'un quartier, d'une maison, d'un élément de la maison, participe de la même attitude : fossiliser un témoin dans un espace plus grand dont la tendance à se révolutionner fait prendre conscience du caractère irréversible de la destruction. Ce désir de figer l'évolution est une première réaction qui marque la prise de conscience de la continuité historique de la ville.

A un second degré de réflexion apparaît une seconde réaction : fossiliser seulement un témoin dans un espace qui se révolutionne est un moyen de marquer le Temps dans la ville. La grange de la Verdinerie est l'un des derniers témoins de ce genre de constructions rurales. Autrefois située en dehors du bourg, elle se trouve aujourd'hui incluse dans un nouveau quartier en voie d'extension. A l'exemple de l'hétérogénéité architecturale qui caractérise les villes, sa conservation est un moyen de marquer le temps dans le nouveau quartier.

NATURE DE L'EFFORT SUR LE TEMOIN.

La nature de l'effort sur le bâtiment témoin sera inspirée par les deux solutions paradoxales qu'on apporte au problème que pose la conservation du patrimoine architectural. Cette situation paradoxale oblige de trouver un compromis : d'une part, il faut souligner l'exemplarité du bâtiment témoin. Dans le cas de la grange de la Verdinerie, il faudra mettre en évidence que ce bâtiment ne s'est jamais trouvé associé à un contexte urbain à l'époque où il remplissait sa fonction de grange, et qu'il fait partie, à un moment donné, d'un genre très répandu. D'autre part, la réutilisation de l'édifice se fera par une restructuration de son architecture, ce qui implique une destruction partielle et se marie mal avec l'exemplarité du bâtiment.

.../...

L'effort consiste donc à arriver à un compromis entre l'exemplarité et la restructuration.

L'exemplarité.

Le bâtiment va être soumis à une destruction partielle. De même que l'archéologie pratique des sauvetages lorsqu'un site est menacé de destruction, il faut ici pratiquer une étude ethno-historique avant la destruction (voir document annexe : relevé de la Verdinerie, monographie ADEL/CORDA n° 003).

Le résultat de cette étude constitue un témoignage, et à ce titre, mérite d'être présenté au public, ainsi que le bâtiment lui-même.

Cette présentation pourrait se faire dans un musée, sous la forme d'une maquette, et d'un montage photographique. Une autre solution consiste à faire de la grange un musée. Mais, dans ces cas de bâtiments d'architecture commune, il faut éviter la fossilisation que produirait cette mesure. Il est plus adéquat de constituer une exposition permanente, d'une nature peu dégradable (photographies sous vitrine, ou motifs en céramique), qui aurait pour support les murs du bâtiment, ou des murets avoisinants.

On reproduira dans cette exposition, le contenu de l'enquête ethno-historique : montrer le bâtiment avant sa transformation. Dans le cas de la grange de la Verdinerie, il convient de montrer que ce bâtiment n'était pas isolé mais faisait partie d'une ancienne exploitation agricole, ce qui lui vaut son appellation : Domaine de la Verdinerie. Elle ne faisait pas partie du bourg mais était en campagne. Il faut également illustrer les technologies, complexes en matière de charpente, qui ont été employées pour élever la charpente sur poteaux, témoignage d'un savoir faire qui s'est lentement dégradé au fur et à mesure que cette architecture perdait de son importance. Enfin, la forme globale de l'édifice doit également apparaître.

La restructuration.

La restructuration sera faite autant que possible en vue de conserver à la grange ses lignes architecturales traditionnelles, qui ont été définies dans la typologie des granges.

Au-delà des modifications qui répondent au désir de redonner au bâtiment une fonction qui résume les besoins contemporains, il convient de respecter au maximum "la coquille architecturale", afin de donner le plus de poids à l'exemplarité de l'édifice, et pour créer le plus de contraste entre le quartier nouveau et l'architecture ancienne. La recherche du contraste a pour but de répondre à la nécessité de marquer la durée historique dans un tissu urbain.

Le projet qui suit a donc pour mission d'illustrer ces considérations d'ordre ethnologique sur les problèmes que

.../...

soulève la conservation des monuments anciens, et qui situent cette problématique dans le cadre plus vaste du Patrimoine. Au-delà de sa possible réalisation, le projet de réutilisation de la grange de la Verdinerie veut être une réponse à ces diverses questions, et faire prendre conscience du danger profond qu'il y a de laisser perdre des jalons, même insignifiants, qui nous relient à notre passé, sans chercher à trouver les compromis qui solutionneraient le délicat problème de la conservation des bâtiments anciens relevant d'une architecture banale. Qui sait ? Ne verra-t-on pas se répandre la même attitude de conservation de quelques témoins de la structure foncière séculaire, lorsque les formes du parcellaire risqueront d'être à jamais détruites ?

UNE ATTITUDE DE RECONVERSION.

En fait de théorie ou doctrine de la restauration, le document le plus récent est la Charte de Venise (1964), qui, s'il n'est pas complètement périmé, laisse peser des ambiguïtés. Il serait en effet nécessaire d'éclaircir certains points ; nous n'entrerons pas dans le détail car cette "révision" est en cours (cf. congrès ICOMOS oct. 76-Fév. 1978).

Néanmoins nous retiendrons de la Charte de Venise que la façon d'appréhender le monument historique reste encore très proche de la "vénération". Sans doute parce qu'il s'agit d'un travail qui est envisagé sur ce qui est déjà le résultat d'une sévère sélection : il s'agit de "chef d'oeuvre" entendu le plus souvent comme un objet unique ; dès lors, on comprend qu'il soit épineux d'aborder la question des transformations, on comprend aussi qu'il se fasse un débat sur la "conservation" qui tâchera de laisser le monument en l'état, et la restauration qui cherche à retrouver un état antérieur primitif, chacune des deux se modifiant, se nuancant devant le problème concret où les contradictions se font jour et où l'on aborde les problèmes de technique : technique moderne ou à l'ancienne ?

On oscille entre Didron (1806-1867) dont l'opinion paraît sage : "En fait de monuments anciens, il vaut mieux consolider que réparer, réparer que restaurer, restaurer que reconstruire, en aucun cas il ne faut ajouter ni retrancher". et Viollet-Le-Duc (1814-1879), plus brutal et qui est tout à fait contesté, au moins depuis la Charte de Venise : "Restaurer l'édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné". Le débat n'est toujours pas tranché, peut-il l'être ?

Mais même actuellement si l'on parle de la "transparence" des formes et de la durée (cf. Monuments Historiques, n° 1977 hors série, article de M. Parent) où il semble que l'on essaye de ne pas réduire le monument à une vérité trop simpliste ni brutale, il s'agit encore d'un édifice figé qui est passé de "l'autre côté de la vitrine du musée". Et même lorsque l'on prévoit d'amortir les frais de conservation ou de restauration par une utilisation ultérieure, l'activité est soigneusement choisie dans un registre culturel n'exigeant pas trop d'installations spécifiques qui parasiteraient le monument. Dans tous les cas, les différents bâtiments font l'objet d'une approche et d'une solution particulière.

La question qu'on peut alors se poser est celle de la prévision, de l'actualité même pour ces édifices qui ne sont pas encore "monuments historiques" mais dont on sait qu'ils vont disparaître et qu'ils sont importants.

.../...

Va-t-on constater leur disparition ? Va-t-on sélectionner un échantillon qui sera classé comme témoin le plus intact possible ? Dans le cas de la construction rurale, est-ce bien le problème ?

D'un autre côté, peut-on prétendre à la conservation de tous les édifices auxquels on reconnaît une valeur architecturale, historique ou esthétique ? Sans doute pas. Qui en supporterait les charges et pourquoi vivrions-nous dans un monde volontairement figé ?

Mais il y a sans doute d'autres façons de ne pas perdre trop, ni trop brutalement, de la continuité historique. En particulier, en favorisant la reconquête des centres-villes, l'opération des contrats de ville moyenne a développé une intervention différente, quoique peu nouvelle, sur les édifices anciens : la reconversion. Peu à peu cette attitude s'est faite jour, plus précisément lorsqu'on a reconnu le bien fondé des analyses de l'image de la ville (telle que la conçoit Kevin Lynch par exemple) et qui la structure en noeuds, points de repères, etc. Le bâtiment, analysé comme point de repère dans un quartier et pour lequel semble se manifester un désir de conservation, peut alors reprendre une fonction.

Mais de la même façon ne peut-on faire une parallèle entre l'analyse de l'image de la ville et l'analyse de l'image d'un paysage ? Le bâtiment existant est alors, et souvent de façon évidente, point de repère à la fois d'orientation et historique : chaque ferme a son histoire connue de quelques uns (cf. région du Berry). La forme même des granges est un "signe" dans le paysage Berrichon (canton de Levroux) par sa hauteur, son vaste volume, elle est visible de loin dans ce paysage plat. Elle indique qu'il s'agit d'une exploitation agricole, renseigne sur ses activités, sur la richesse de l'exploitation : avoir de grands bâtiments, c'est souvent pouvoir les entretenir ou avoir été à même de le faire.

Pour la population agricole, que nous différencierons de la population rurale, ces fermes sont connues : on ne parle pas du chemin rural n° tant mais du chemin, de la route de Courcenay, la signalisation routière utilise elle-même ces indications (lieux-dits : panneaux bleus, écriture blanche en italique).

D'une ferme à l'autre, les gens se souviennent des grands changements intervenus dans l'histoire d'une exploitation : le fils qui a agrandi, les échanges de terrains pour un remembrement, la ferme qui s'est détachée du château.

Dans chacun des relevés d'exploitation en activité que nous avons effectués, la grange ou l'une des granges étaient destinées à une destruction proche, chaque fois que le bâtiment s'est dégradé au point que les réparations se sont avérées trop onéreuses. Le paysan n'utilise plus vraiment la grange que pour entreposer un matériel qu'il déplacera si nécessaire sous simple couvert : un hangar en tôle ondulée par exemple. En général il possède au moins un autre bâtiment qui a changé de fonction : ancienne porcherie, étable, etc... de dimensions moins importantes qui est plus facile à entretenir et qui pourra aussi servir d'entrepôt.

.../...

En conclusion, il apparaît qu'une reconversion des granges s'adresserait moins directement à leurs actuels propriétaires qu'à un type d'activité proche du monde agricole. A l'exception des gîtes ruraux qui peuvent toujours être envisagés (la législation existe à ce propos) les activités qui semblent les plus appropriées au genre d'espace qu'offre une grange nous semble être du type de l'entrepôt commercial : on peut satisfaire à la demande de surfaces importantes de stockage et du point de vue commercial il peut être intéressant de se trouver dans un local "de valeur".

Bien entendu les activités commerciales du type vente de meubles, bricolage etc... nécessitent de la place et se trouvent à proximité des centres urbains. Elles pourraient aussi être intéressées par ce type de granges. Mais la proximité du centre urbain est une condition sine qua non à leur installation : elles s'intéressent moins à la population "agricole" qu'à la population "rurale" dans son ensemble.

Ce qui peut être atteint à travers la réutilisation des granges par ce type d'activités, c'est un peu la banalisation du monument ou plutôt du bâtiment dont la valeur est reconnue, non pas bien sûr la banalisation de son architecture mais celle de sa pratique.

Ces bâtiments représentent un important potentiel d'espace bâti en dehors de leur qualité architecturale, la reconversion pourrait être une solution pour la conservation de ces éléments caractéristiques du paysage du Berry. C'est aussi peut-être la possibilité qu'un ensemble, un grand nombre de granges soient conservées et que les charges ne soient pas supportées par une administration au budget obligatoirement limité.

Il serait intéressant de constituer un cahier de charges applicables des granges "en reconversion" et ce pourrait être le travail de l'aide architecturale, car il resterait nécessaire de favoriser ce type de reconversion.

Dans notre travail, nous nous sommes attachées à approcher la question par un projet précis (la grange de la Verdinerie qui nous servira de test) plutôt que de fournir un document global.

UN EXEMPLE DE RECONVERSION DE BATIMENTS RURAUX.

Dans la zone de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (près de Lille) 18 fermes ont perdu leur fonction agricole à mesure que l'E.P.A.L.E. (Etablissement Public de l'Aménagement de la ville nouvelle de Lille Est) achetait les terrains. Loin d'opérer une destruction, il a été décidé de les conserver pour y implanter des activités à caractère public et non lucratif, ayant fonction d'animation. Ces fermes deviennent un équipement de quartier.

L'une des caractéristiques principales de la ville nouvelle est la prise en compte des anciens villages qui formeront les différents quartiers de Villeneuve d'Ascq. Le parcellaire et les voies de circulation préexistants ne sont pas respectés mais les différentes fermes s'insèrent dans un tissu totalement différent, habitat de faible densité, regroupé en hameaux intégrés à d'autres unités de voisinage. En voici trois exemples :

1) La ferme Dupire : située dans le quartier du Friolo, l'E.P.A.L.E. l'utilise en partie pour des bureaux et la réception du public, c'est l'antenne d'accueil : plan affiché, distribution de prospectus. Elle est située dans un quartier déjà presque terminé, par lequel passera la première ligne de métro (le VAL), quartier riche en équipements : 2 écoles, un CES, un ensemble sportif, un centre commercial, un hôtel et des locaux collectifs résidentiels.

Les éléments de la reconversion et les caractéristiques architecturales :

De nombreuses ouvertures rectangulaires ont été pratiquées, elles sont vitrées. Par transparence, on voit le hall d'accueil qui en a toutes les caractéristiques : le comptoir de l'hôtesse, les fauteuils autour d'une table basse pour l'attente, les prospectus à portée de main, les affichages nombreux, le plan de la ville nouvelle bien en évidence. Le sol a été recouvert de briques vernies, tous les éléments de bois sont bruns (produit traitant) aussi bien les anciens (charpente) que ceux plus récents dus aux aménagements.

Le mobilier moderne reprend la couleur sombre du bois, il ne peut cependant être assimilé à un mobilier ancien. La toiture n'est pas modifiée.

Le volume du bâtiment reste perceptible à l'intérieur du hall mais il est difficile de savoir aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur s'il s'agit d'une grange et même d'un bâtiment rural, ses caractéristiques ne sont pas très appuyées : il s'agit d'un volume simple qui n'est pas de dimensions très imposantes (cf. photo n° 1).

Le détail le plus caractéristique est la lucarne dans la toiture. Elle disparaît à la lecture dans le sens où elle n'est pas utile au repérage de l'utilisateur du bâtiment ; elle se trouve au-dessus d'une baie vitrée semblable aux autres et ne souligne pas un point particulier de la pratique du bâtiment (entrée, affichage ou autre).

On a cependant la nette impression d'être dans un bâtiment ancien, d'autant plus que le quartier tout autour n'est constitué que de bâtiments très récents.

L'E.P.A.L.E. y a adossé un bâtiment préfabriqué qui abrite la plupart de ses bureaux, le contraste est très lisible. Le bâtiment ancien reste en position privilégiée : le bâtiment préfabriqué en constitue l'arrière (cf. photo n° 2)

.../...

- La nouvelle utilisation de la ferme est facilement compréhensible pour l'usager :
- elle a gardé son nom "ferme Dupire" qui fait référence à une image connue qu'elle respecte plus par l'ancienneté opposée à la nouveauté que par ses caractéristiques de bâtiment rural.
 - les abords sont aménagés : l'entrée (le terrain est clôturé par un mur) est de dimensions publiques, environ 3 mètres, ce sont de grandes grilles, non opaque, ouvertes en permanence.
 - le sol indique clairement la circulation / la partie "avant" est une cour pavée, la partie "arrière" à proximité des bureaux est couverte de pelouse et évoque le "privé".
- une sculpture moderne souligne le caractère public du bâtiment.
- un parking, d'une dizaine de places est aménagé à proximité des grilles, à l'extérieure de l'enceinte.
- le caractère vitré du bâtiment et la transparence obtenue font référence au public et permettent de savoir où l'on va.

Conclusion :

Au départ, la reconversion de ce bâtiment a comblé un besoin au moment de l'installation de l'E.P.A.L.E. dans un espace non construit (les établissements publics de Villeneuve d'Ascq sont, au bout de quelques années, remplacés par la nouvelle commune).

D'autre part, la reconversion de ce bâtiment semble très significative pour l'E.P.A.L.E., elle affirme l'un des principes de base des aménageurs : ne pas couper les racines existantes et permettre une pratique nouvelle de l'espace (implantation de logement, d'équipements, etc...)

2) La ferme ST Sauveur :

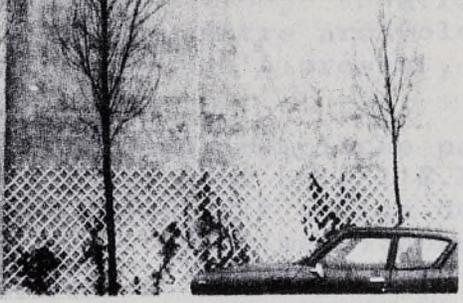
Située dans le quartier d'Annapes qui est constitué à partir d'un ancien village dont le nom a été repris. Les équipements sont : 3 écoles, un ensemble sportif, une maison de jeunes, la perception, l'église, des commerces dans l'ancien centre. Cette ferme de dimensions beaucoup plus importantes est située dans un quartier moins dense, de maisons individuelles. Elle donne sur un espace piétonnier (promenade et relations entre les maisons) et aide à le constituer : c'est l'élément exceptionnel dans un tissu un peu trop homogène (maisons, barrières, parcelles toutes semblables).

Le tissu ancien du village est très proche mais la relation se fait mal entre les petites maisons villageoises et cette grande ferme, à l'aspect de ferme fortifiée, renfermée sur une cour carrée.

Cette ferme semble plus celle des nouvelles maisons au milieu desquelles elle est en situation monumentale : au bord de la rue d'accès, se dressant au milieu d'un espace dégagé (environ 15 mètres tout autour) (cf. photo n° 3)



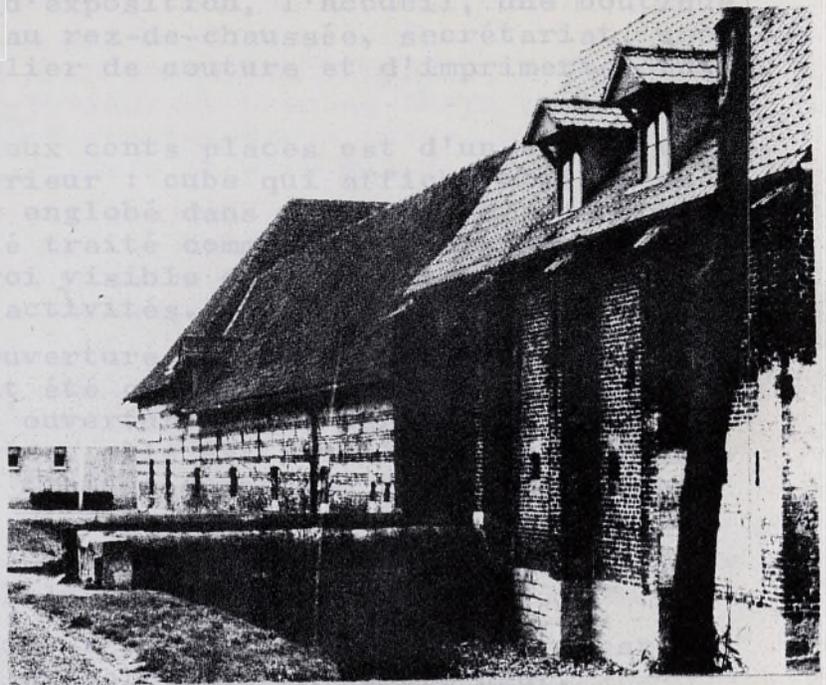
FERME ST SAUVEUR
CENTRE ARCHEOLOGIQUE
COMPAGNIE MARISKA



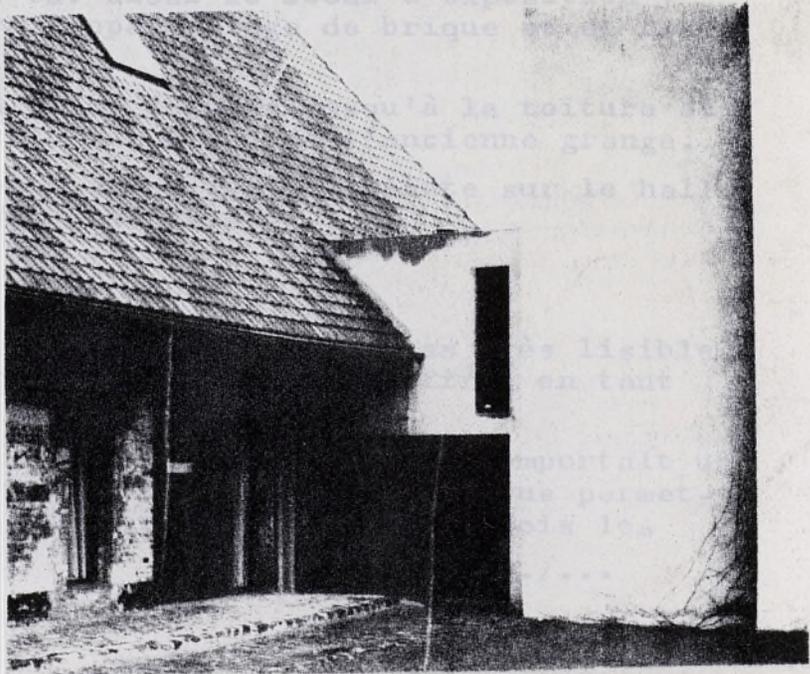
4



5



6



7

D'une passerelle
et l'on peut voir la char
Conclusion :
Les différences
sauf pour la partie ent
que telle.
Il est difficile
stage avant de brûler, la
tant qu'une lecture simple

Les éléments de la reconversion :

Cette ferme est divisée en deux types d'activités. Au départ elle devait abriter une troupe théâtrale (répétitions, réunions, etc...) et un centre archéologique comprenant peu d'activités publiques jusqu'à présent, sauf des expositions de temps à autre.

Pour la troupe théâtrale, remplacée par une troupe de théâtre de marionnette depuis deux ans, l'E.P.A.L.E. a aménagé une salle de répétition, qui fait office de théâtre, entièrement neuve (parpaing enduit de ciment) après que les anciennes étables aient brûlé.

D'autre part, l'ancienne grange et la bergerie (cf. plan) dont la charpente avait aussi brûlé, ont été divisées par un étage : une salle d'exposition, l'accueil, une boutique de vente de marionnettes au rez-de-chaussée, secrétariat, une salle de réunions, un atelier de couture et d'imprimerie dans les combles.

Le théâtre de deux cents places est d'un aspect volontairement simple à l'extérieur : cube qui affiche clairement sa nature différente mais englobé dans un ensemble cohérent et ancien. Le rajout a été traité comme le support de l'affichage de la ferme, sa paroi visible de l'extérieur porte l'énoncé des différentes activités. (cf. photo n° 4)

Les anciennes ouvertures (deux portes charretières soulignées par un arc) ont été conservées et vitrées (cf. photo n° 5), une nouvelle ouverture a été percée à l'imitation des anciennes petites portes, elle est actuellement la vitrine de la boutique mais a été traitée comme une fenêtre semblable aux autres.

La toiture entièrement refaite a été peu percée : trois ouvertures de type Velux dont deux sur la cour.

Le sol à l'intérieur est en ciment recouvert par endroit de tapis en coco ou de carrelage en partie neuf.

Le hall d'entrée est aussi le local d'exposition : les murs nus laissent voir l'appareillage de brique et de craie, avec des spots au plafond.

Une partie du hall est dégagée jusqu'à la toiture et donne une idée de ce qu'était le volume de l'ancienne grange.

D'une passerelle on a une vue plongeante sur le hall et l'on peut voir la charpente de près.

Conclusion :

Les différentes rénovations ne sont pas très lisibles sauf pour la partie entièrement neuve, qui s'affirme en tant que telle.

Il est difficile de savoir si la grange comportait un étage avant de brûler, le nouveau plancher de béton ne permettant qu'une lecture simple et un peu brutale, toutefois les

.../...

espaces du rez-de-chaussée, divisés auparavant, gardent la trace d'un changement : partie de mur pour la boutique, différence de niveau pour l'accueil.

L'autre partie de la grange (en face) n'a presque pas été transformée.

Un nouveau logement a été aménagé dans l'ancienne habitation, le reste est utilisé pour des bureaux, le classement, un laboratoire, une salle de réunion. Quelques répartitions ont été modifiées et les peintures refaites mais on peut toujours voir le carrelage qui date d'une vingtaine d'années ainsi que les jolies voûtes en briques peintes en blanc dans la partie laboratoire datant apparemment de 1760 (date inscrite sur le porche).

La nouvelle utilisation de la grange est clairement annoncée : parking à proximité de l'entrée, elle-même signalée par le grand panneau du théâtre. Lorsque l'on pénètre dans la cour, le centre archéologique apparaît comme un logement privé, ce qu'il est dans sa plus grande partie sur la cour.

Le théâtre de marionnettes, plus lointain, est l'endroit vers lequel on se dirige, une fois encore les baies vitrées soulignent le caractère public ainsi que la façade intérieure du théâtre qui rappelle sa fonction de panneau extérieur.

Cette ferme n'est pas totalement aménagée : écuries non attribuées, travaux dans le centre archéologique.

Ainsi son caractère de ferme reconvertie se lit aisément. Sans doute un effort sera-t-il fait du côté de l'ancienne porte principale (cf. photo n° 6) qui est le plus en relation avec l'espace piétonnier et comporte, tout proche, un petit bâtiment, ancien fournil destiné à des expositions.

On retrouve trois types d'intervention dans cette grange :

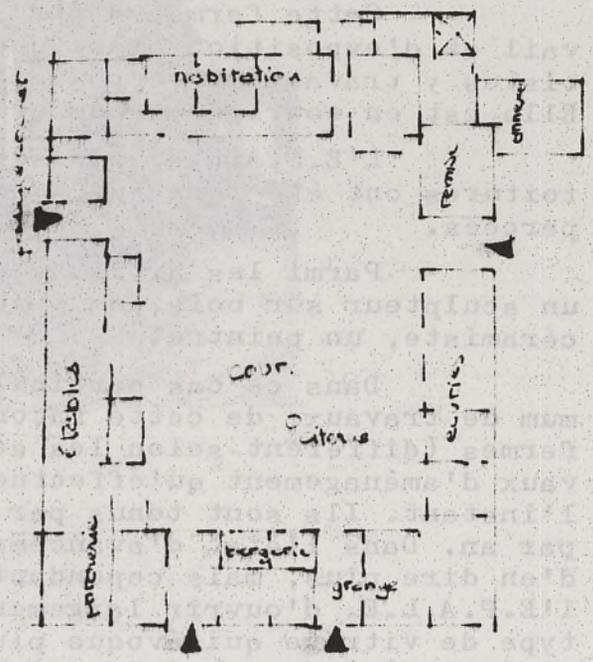
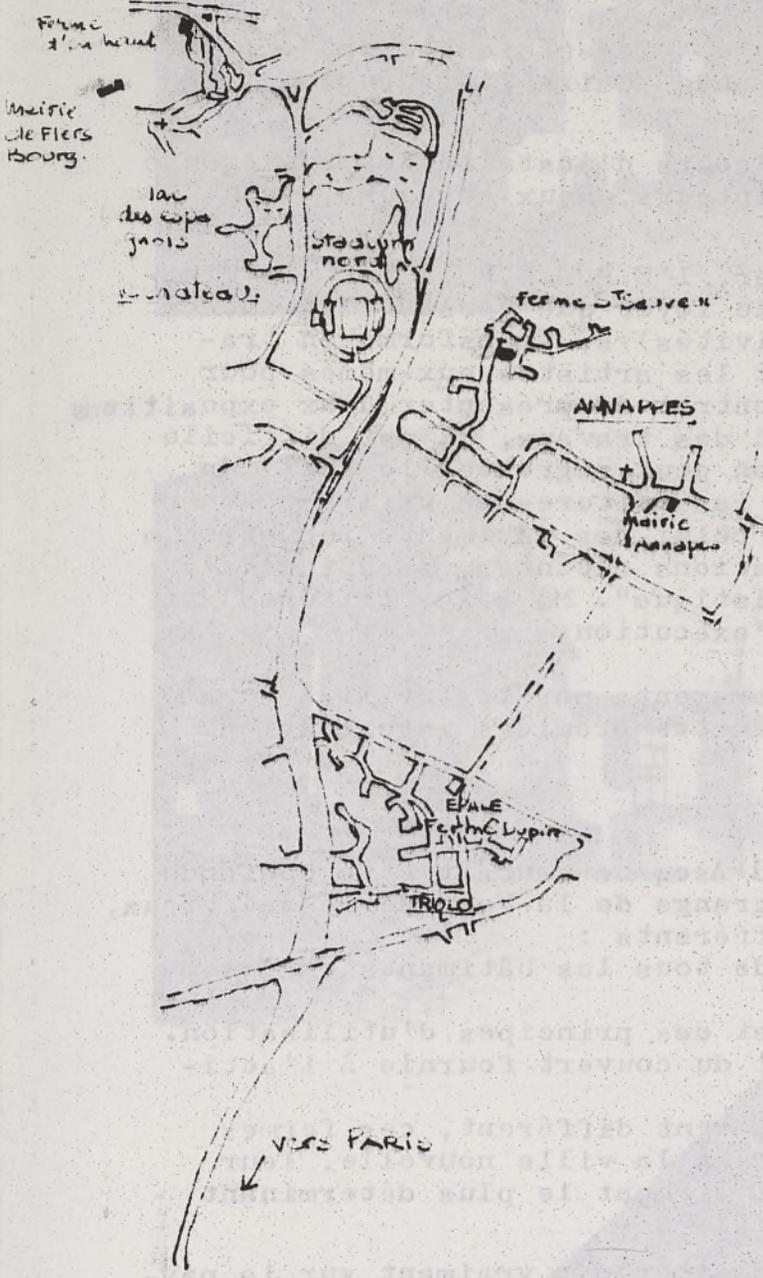
- 1) une simple réhabilitation sans transformation, facilitée du fait que la fonction est à peine modifiée
- 2) la construction complètement neuve qui ne cherche pas à se fondre ni à imiter l'ensemble dans lequel elle s'insère (cf. photo n° 6)
- 3) une partie a été conservée, les réparations sont faites à l'image de ce qui préexistait mais il y a de nombreuses transformations intérieures parmi lesquelles il n'est pas très facile de lire les éléments anciens ou nouveaux.

3) La ferme d'en haut : située dans le quartier du Château, à la limite du quartier Fler Bourg (l'ancien village).

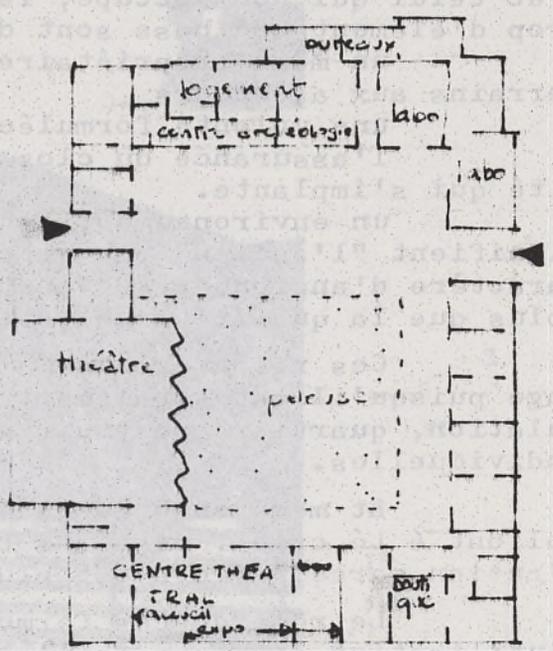
Placé en articulation entre l'ancien village (commerces, P.T.T., mairie, une école, logements pour personnes âgées) et un nouveau quartier de logements avec de nombreux équipements de loisirs : stadium nord, terrain de sport, lac des Espagnols.

.../...

← vers Lille



SCHEMA d'aménagement de la ferme St Sauveur



Exposition

Situation de 3 quartiers
A l'ouest du village
et au nord-est

Cette ferme va être utilisée par des ateliers de travail et d'exposition ainsi que par des logements pour les artistes y travaillant, groupes en une association du type 1901. Elle est en cours de transformation.

L'E.P.A.L.E. a assuré le "clos et le couvert", les toitures ont été réparées, de grandes baies vitrées y ont été percées.

Parmi les artistes en cours d'installation, on trouve un sculpteur sur bois, deux sculpteurs, deux graveurs, un céramiste, un peintre.

Dans ce cas particulier, l'E.P.A.L.E. a fait le minimum de travaux, de cette façon le loyer que versent les autres fermes (différent selon les activités) se transforme en travaux d'aménagement qu'effectuent les artistes eux-mêmes pour l'instant. Ils sont tenus par contrat de présenter deux expositions par an. Dans l'état d'avancement des travaux, il est difficile d'en dire plus, mais cependant on peut regretter le choix de l'E.P.A.L.E. d'ouvrir largement les toitures en utilisant un type de vitrage qui évoque plus celui des bâtiments industriels du 19^e siècle que des transformations récentes, sans indiquer clairement une utilisation "artistique". Mais les critères ont été l'économie et la rapidité d'exécution.

D'autre part les aménagements par les utilisateurs eux-mêmes modifieront peut-être cette première intervention.

Conclusion :

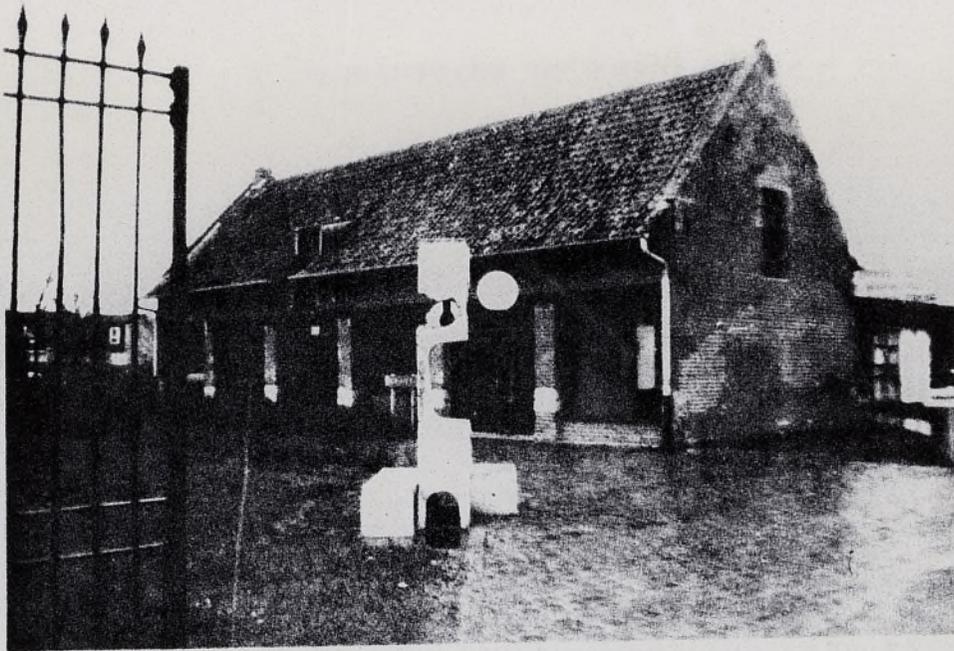
Le cas de Villeneuve d'Ascq ne saurait être confondu avec celui qui nous occupe, la grange de la Verdinerie à Levrroux, trop d'éléments de base sont différents :

- un même propriétaire de tous les bâtiments et des terrains aux alentours
- une volonté formulée et des principes d'utilisation.
- l'assurance du clos et du couvert fournie à l'activité qui s'implante.
- un environnement totalement différent, ces fermes signifient "l'ancien" par rapport à la ville nouvelle, leur caractère d'ancienneté devient l'élément le plus déterminant (plus que la qualité architecturale).

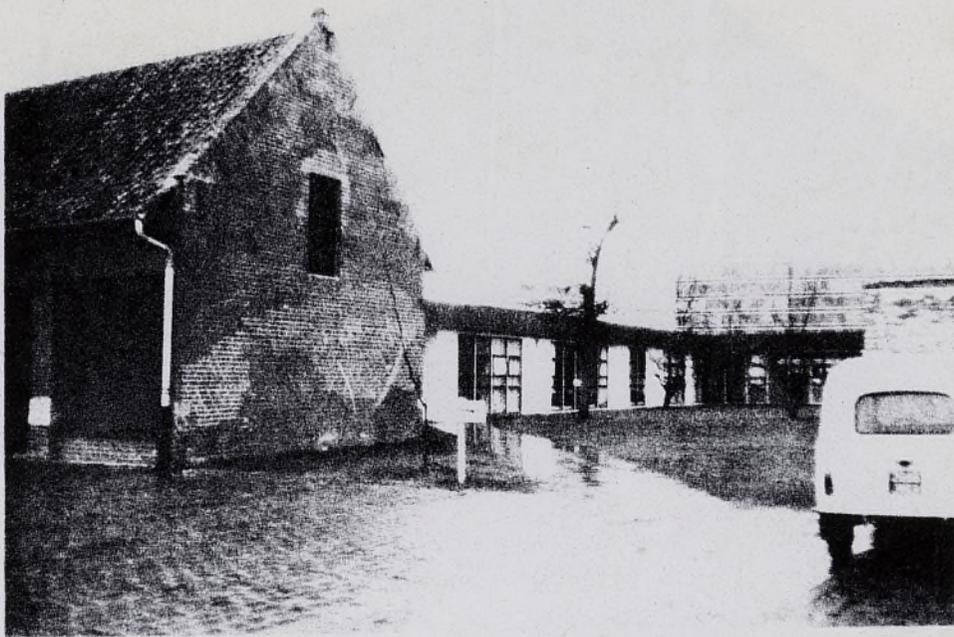
Ces reconversions n'agissent pas vraiment sur le paysage puisqu'il est totalement remodelé : voies rapides de circulation, quartier construit en hauteur, quartier de maisons individuelles.

Et même en bordure du parc urbain, des mouvements de sol ont été créés, des lacs creusés, des promenades fabriquées l'ancien parcellaire n'est plus descriptible.

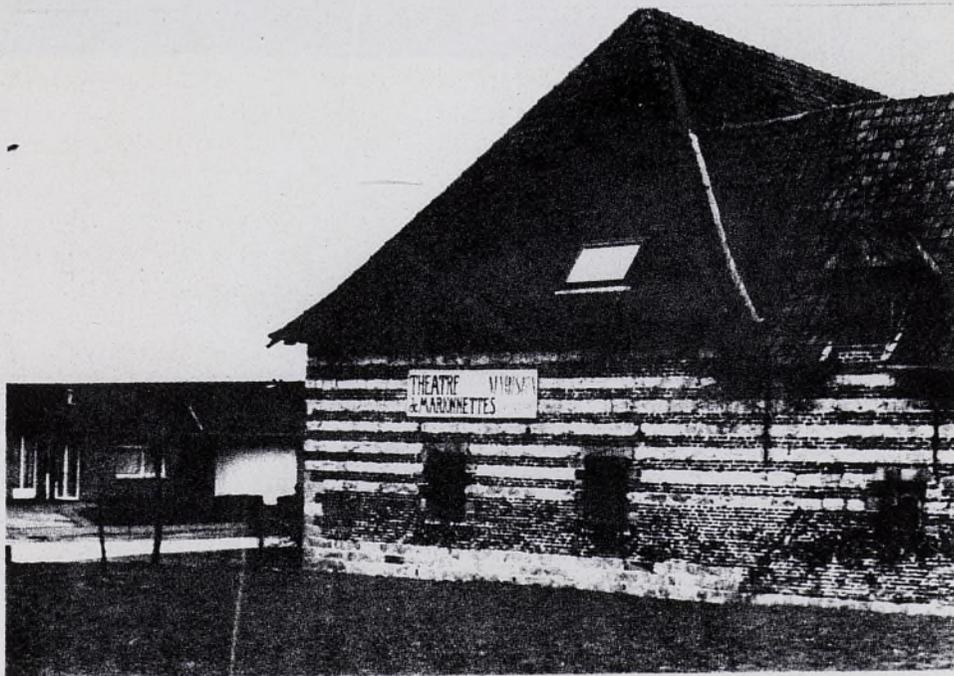
Le rôle de ces fermes ne saurait être de rappeler l'utilisation ancienne de l'espace mais d'être des témoins d'une histoire ancienne et d'un brusque changement. Elles ont aussi un rôle de repère urbain.



1



2



3



003011

Cependant de l'analyse rapide de ces trois exemples on peut tirer certains enseignements :

la valeur architecturale n'est pas toujours l'élément le plus important dans le cas de la reconversion d'un bâtiment, par exemple lorsque l'activité qui s'y déroule est en elle-même un puissant aimant.

il existe un vocabulaire des transformations qui comporte des éléments communs, quelle que soient les activités pour lesquelles sont prévus les aménagements. Il tient plus à l'annonce du changement de fonction, au caractère public nouveau qui est affirmé : l'énoncé clair des activités, l'ouverture et la transparence qui laissent deviner, entrevoir le changement de fonction, les nouvelles activités, l'aménagement de parking et des abords du bâtiment.

Définition du projet.

mairie : A partir d'un programme en partie indiqué par la
 - projections occasionnelles de cinéma ou de diapositives

- conférences
- expositions fixes ou temporaires
- visite de la grange comme monument
- salle de réunions, de travail
- petite salle de théâtre

nous établissons alors le plus clairement possible les objectifs que nous allons respecter et les intentions architecturales par lesquelles nous les traduirons.

OBJECTIFS

- conserver à la grange ses caractéristiques spatiales et historiques

INTENTIONS

- mettre en valeur la nef centrale, la charpente, les salles, la toiture
- conserver les ouvertures existantes (les deux portes)
- construire une mezzanine qui facilite la perception du volume et de la charpente
- retracer par un tableau récapitulatif l'historique : (les limites de l'ancien domaine, ...)
- établir un code qui permette de lire clairement l'ancien et le nouveau : à l'extérieur utilisation du verre et de l'acier, à l'intérieur même coloration pour tous les éléments rajoutés ou modifiés.

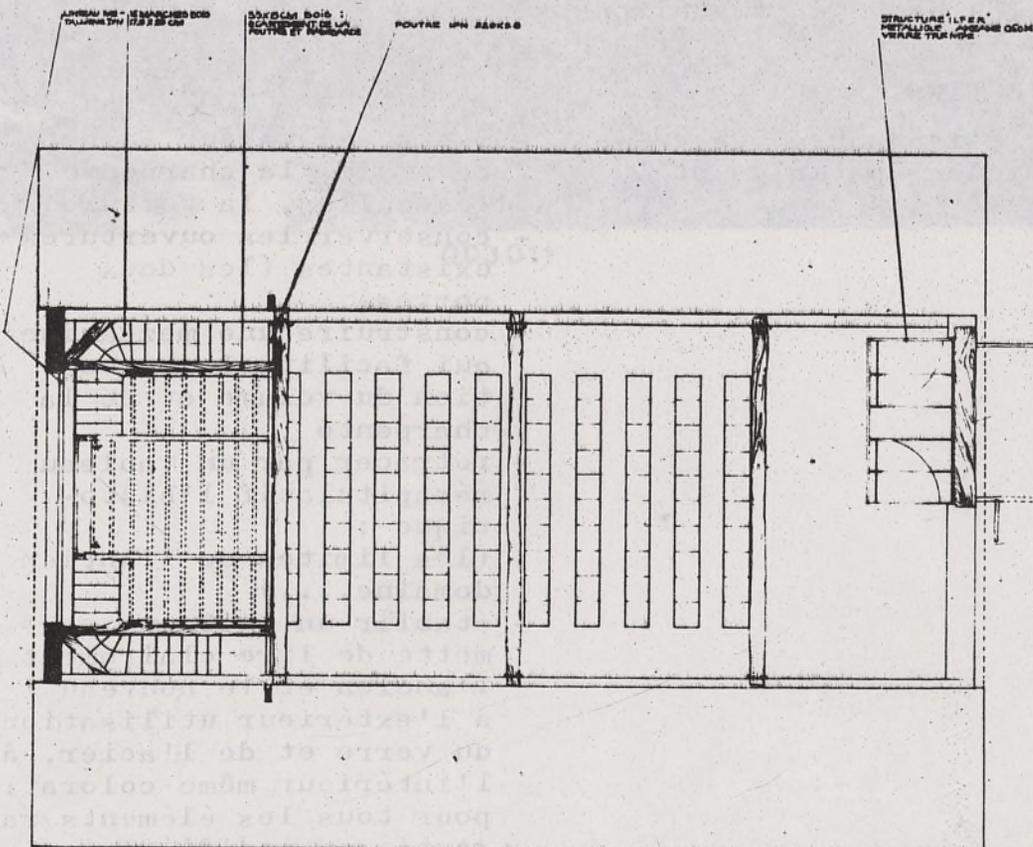
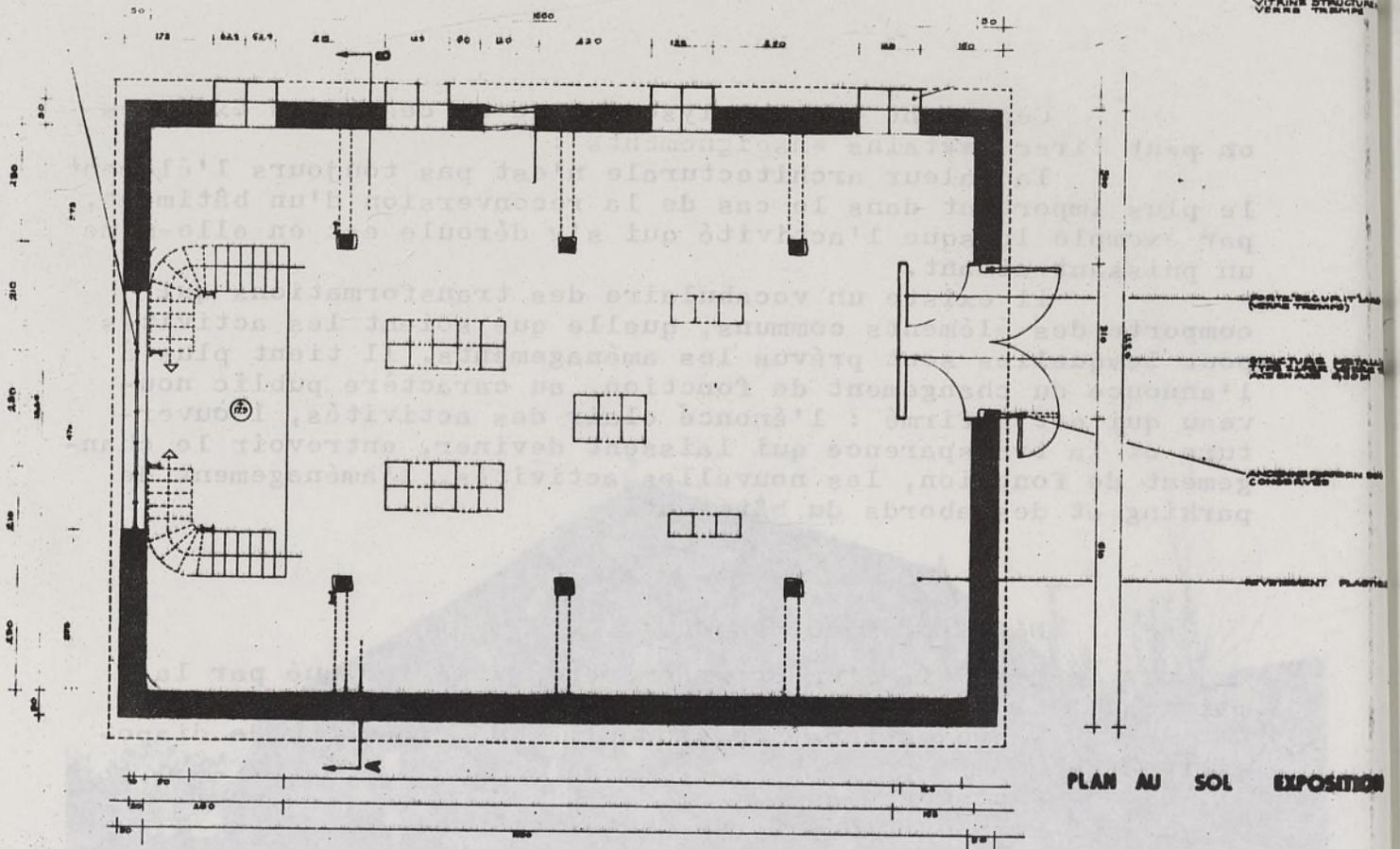
.../...

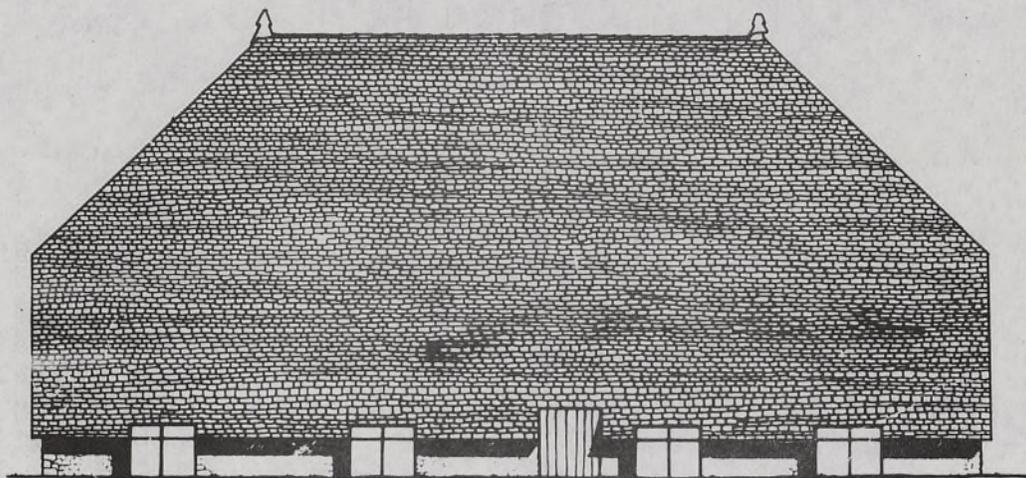
VERRE TRÉMIÉ 20 mm
STRUCTURE MÉTALLIQUE
TYPE THERMEX

MUR RÉSISTANT CONDENSE

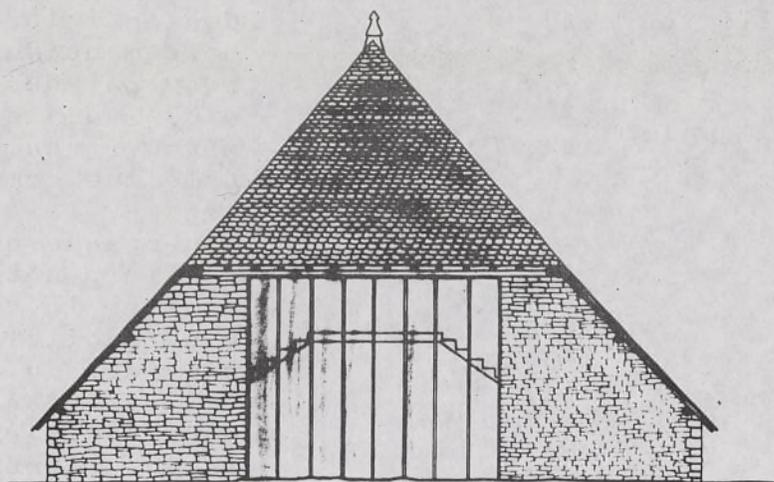
DISTRIBUTION DE PATRIMOINE

VITRINE STRUCTURE
VERRE TRÉMIÉ

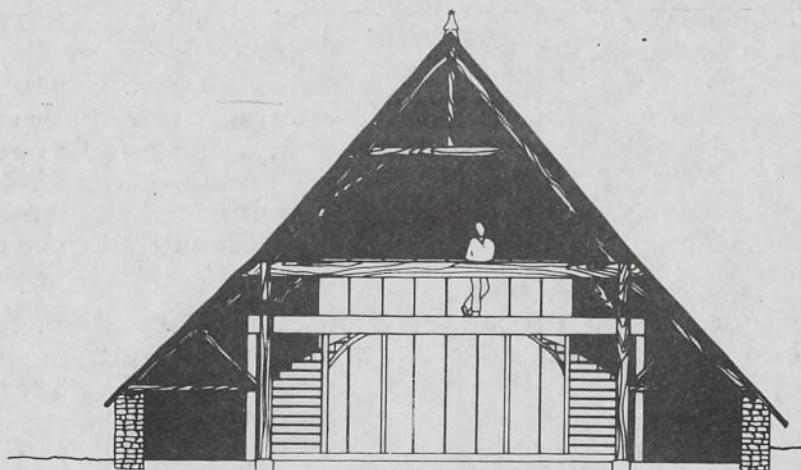




FACADE NORD



FACADE SUD EST

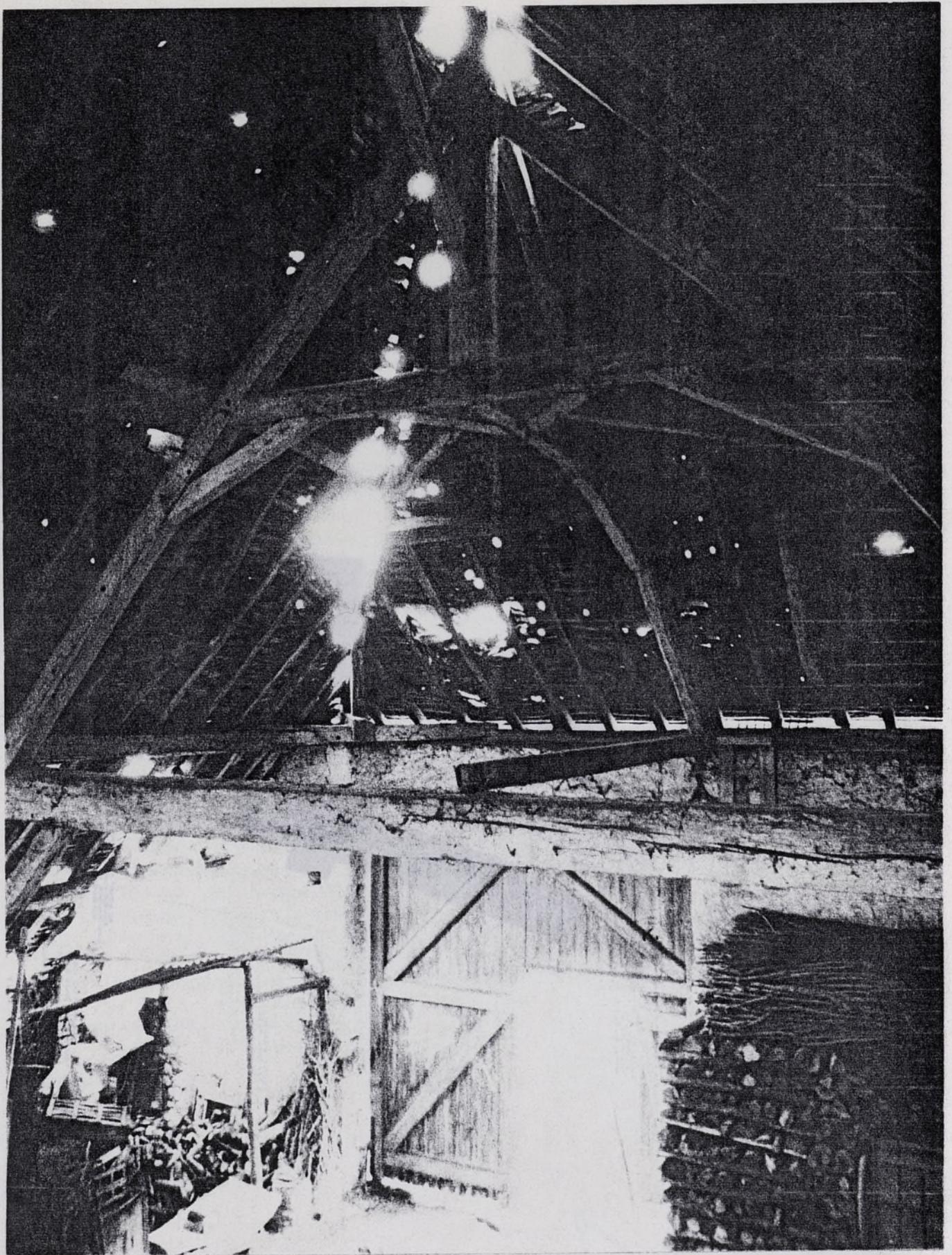


COUPE AB

0 1 2 3 4 5m

- retrouver la lecture de l'ancien domaine
- marquer la grange comme un point de repère urbain au même titre que la collégiale ou la maison de bois à Levroux
- marquer la grange comme bâtiment public (ouvert)
- souligner son rôle d'articulation entre deux quartiers : l'ancien (Levroux) et le nouveau (lotissements)
- traiter la grange comme un exemple de reconversion des granges de la région
- établir une clôture non opaque en périphérie du terrain
- indiquer la trace de l'ancien chemin
- mettre en valeur la grange, la rendre visible : niveller le terrain à l'arrière pour faciliter la vue de la grange, dégager les constructions parasites (arbustes, transformateur E.D.F.)
- établir un lieu d'affichage et des supports
- affichage de l'historique, des activités
- percement du mur gouttereau par des vitrines visibles de la rue
- marquer une entrée principale lue comme un trou
- traiter la clôture en non-opaque qui n'empêche pas la pénétration
- traiter la cour comme espace public : bancs, empierrage du chemin,...
- les activités intérieures sont visibles à travers le mur pignon du fond
- permettre une pratique non institutionnalisée de passage entre les lotissements et la Verdinerie par un écartement des poteaux plus marqués
- ouverture du mur pignon au fond en direction de la route Vatan-Valançay
- pouvoir être une extension aux activités du futur 1000 - club.
- conserver l'image d'une grange tout en l'adaptant à des fonctions nouvelles
- créer un éclairage naturel : ouverture d'un mur gouttereau et d'un mur pignon

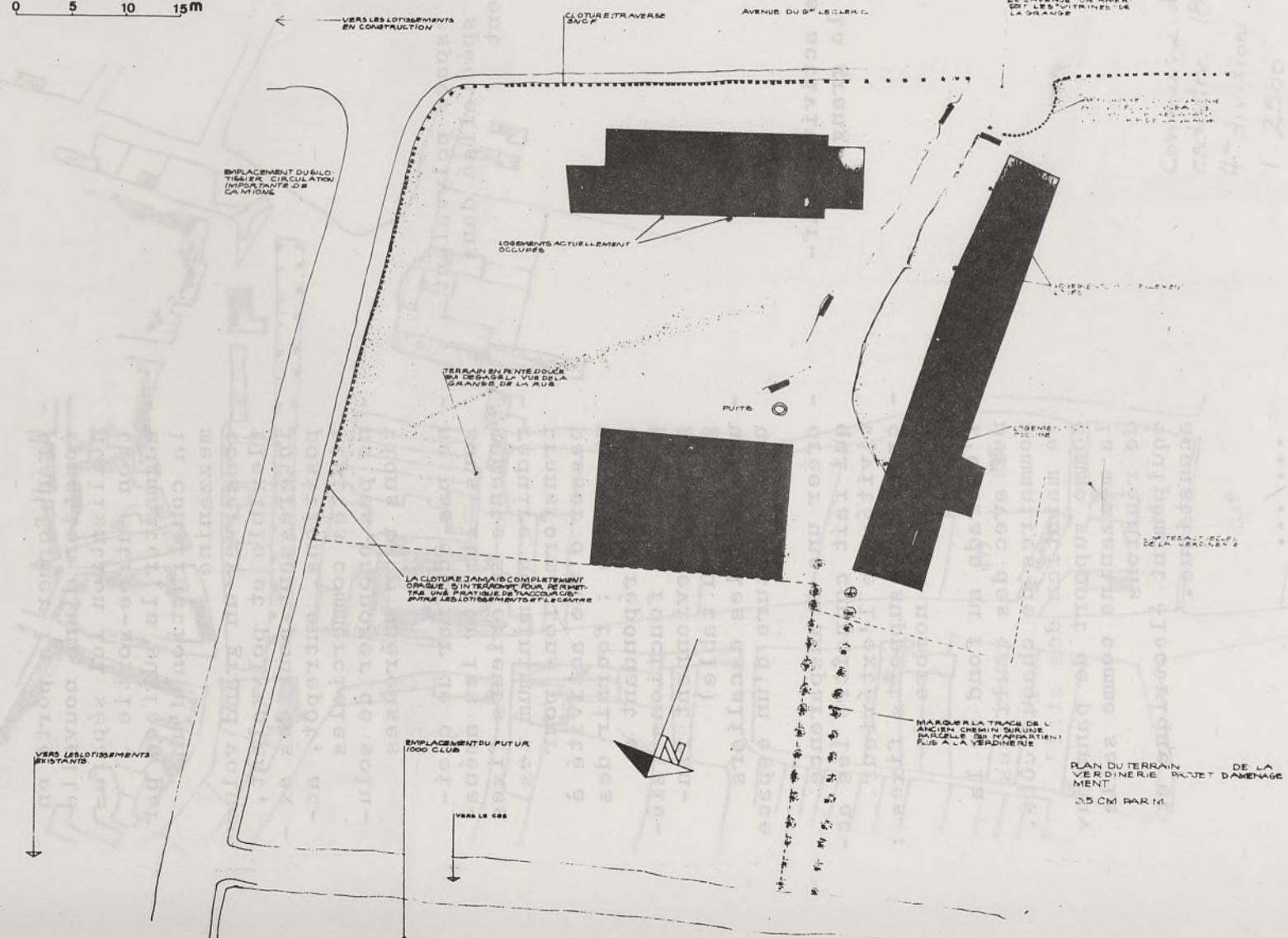
.../...



003 003

PLAN DE MASSE LA VERDINERIE

0 5 10 15m



Contour du Levé
 1:2500 ou
 1:2000 ou
 4^e division

DISTRIBUTION DU PATRIMOINE

- fournir un espace polyvalent et pourtant spécialisé dans son équipement

- suggérer les activités différentes de la grange

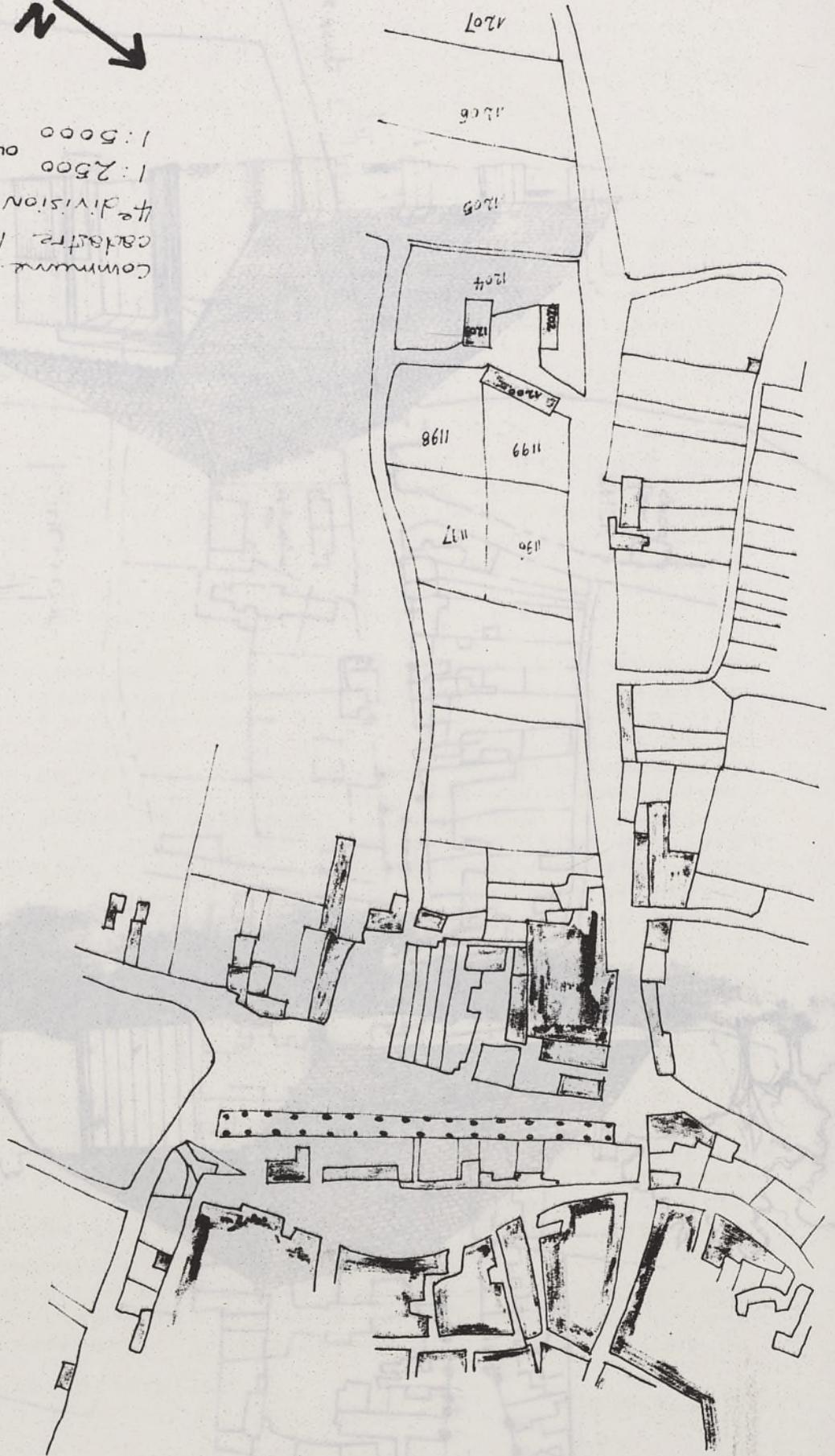
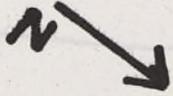
- transformer la porte en fonction d'une nouvelle utilisation ici séparation entrée-sortie
 - augmenter la surface par la construction d'une mezzanine
 - conserver un grand volume flexible et polyvalent, intéressant pour des expositions, entrepôt, activités commerciales
 - ne pas proposer de solutions trop onéreuses

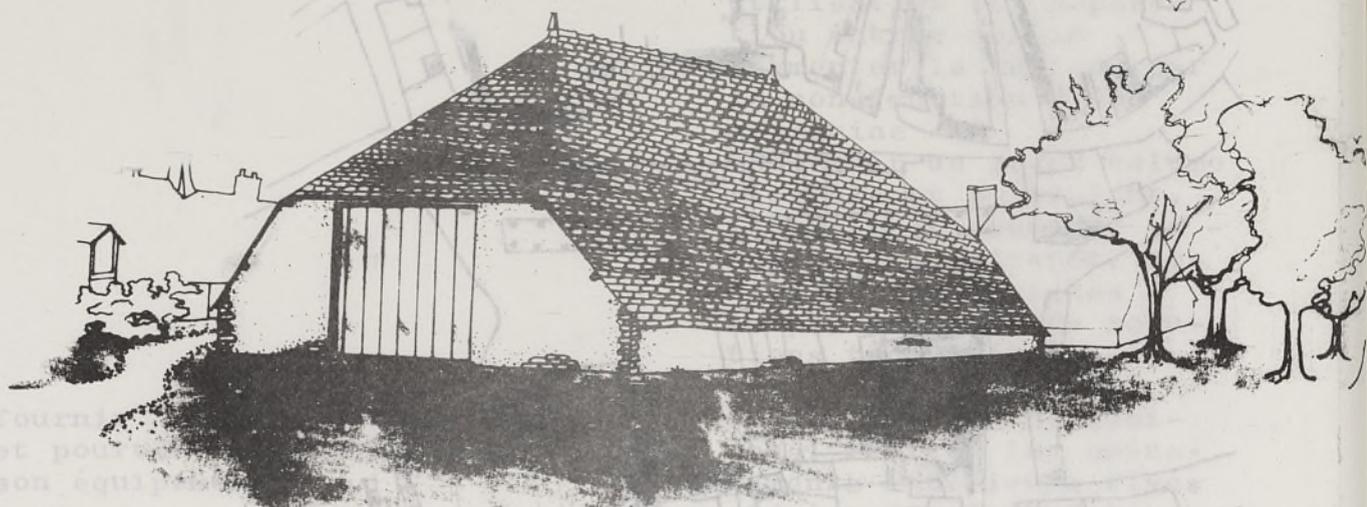
- ne pas édifier de cloisons, limiter les aménagements intérieurs fixes
 - réduire au minimum les transformations pour passer d'une activité à une autre : fournir des supports répondant à plusieurs fonctions (sièges qui deviennent rangements ou table)
 - utiliser les escaliers comme clôture d'un espace

- créer une transparence qui fait connaître les activités de l'extérieur
 - créer des supports fixes ; un certain nombre de sièges
 l'estrade au fond de la nef avec des coulisses sommaires de chaque côté. le maintien des stalles comme support de panneaux
 la mezzanine comme salle de réunions
 équipement électrique et acoustique.

.../...

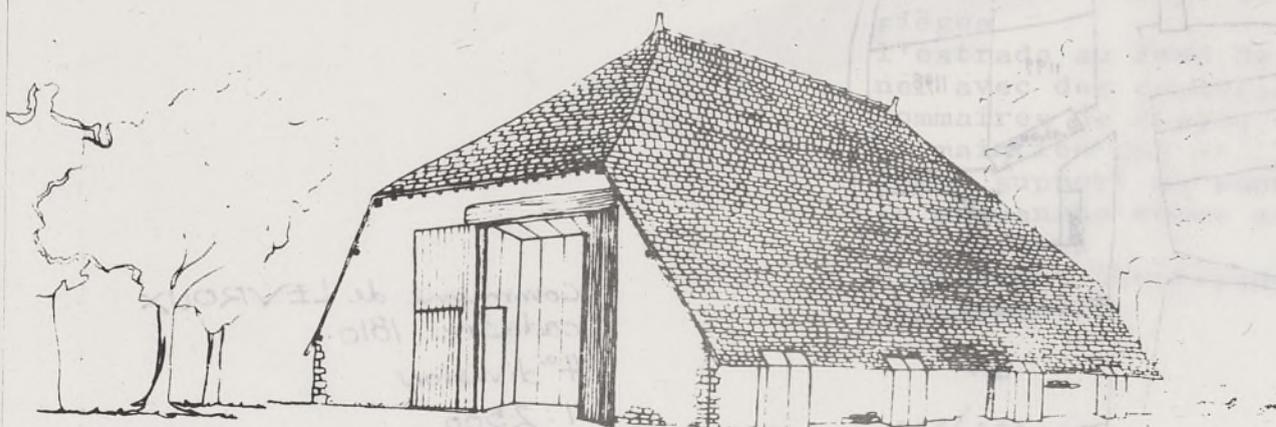
Commune de LEVROUX
4^e Division
cadastre 1810
1:2500 ou
1:5000

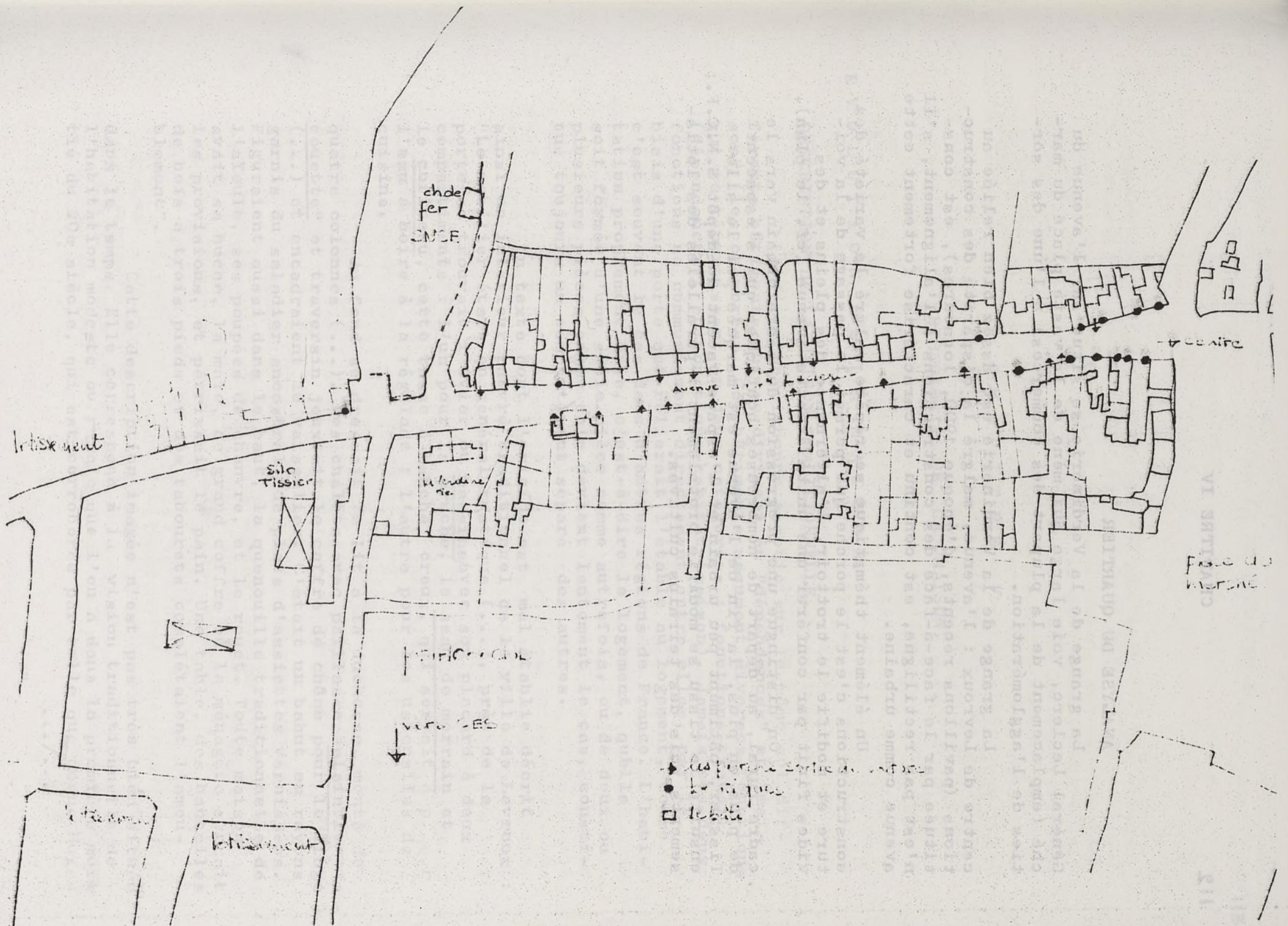




- fourna
et po
son cul

- suggérer les activités dif-
férentes





chde
fer
CME

Industrie

Silo
Tissier

Mairie

Avenue

Centre

Fosse des
mureaux

Porte de la ville

vers les

- ▲ les points sortis de l'air
- les ruines
- le bâti

le bâtiment

bâtiment

ANALYSE DU QUARTIER

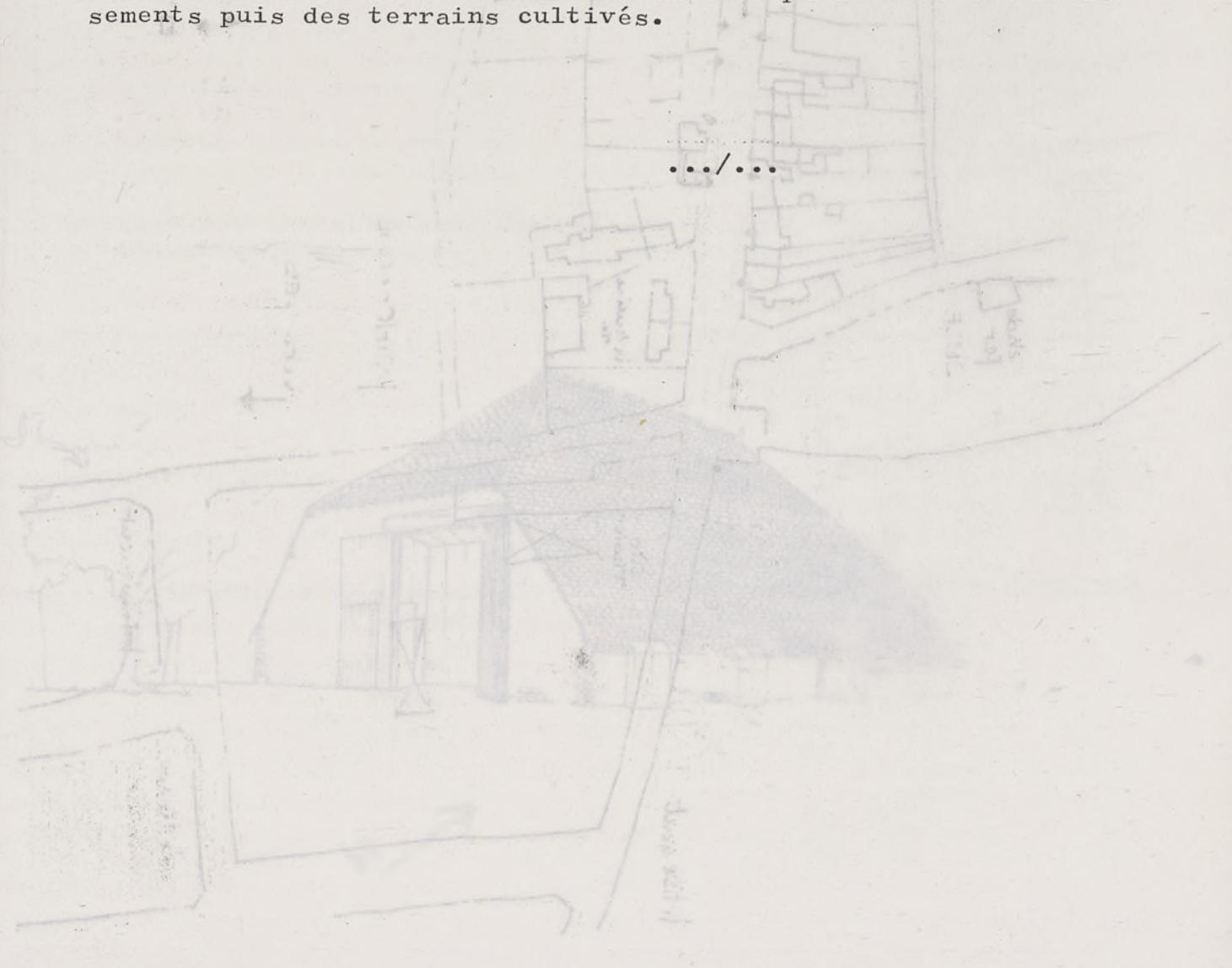
La grange de la Verdinerie se situe sur l'avenue du Général Leclerc, voie large qui mène de la vaste place du marché (emplacement de la plupart des commerces) à l'une des sorties de l'agglomération.

La grange de la Verdinerie est assez bien reliée au centre de Levroux : l'avenue, malgré la disparité des constructions (pavillons récents, d'époque 1900, locatures), est constituée par le face-à-face des constructions ; l'alignement, s'il n'est pas rectiligne, est continu et caractérise fortement cette avenue comme urbaine.

Un élément thématique se répète malgré la variété des constructions c'est le porche qui permet le passage de la voiture et modifie le trottoir, l'alternance des pleins et des vides finit par conférer une unité à cette avenue (cf. le plan).

On distingue une progression du cadre urbain vers le cadre rural, au départ de nombreuses boutiques qui s'espacent de plus en plus, la fin de l'avenue est marquée par le silo Tissier, bâtiment peu urbain et l'espace vacant du dépôt S.N.C.F.; ensuite le tissu se modifie brutalement : parallèles des lotissements puis des terrains cultivés.

.../...



CHAPITRE V

ETHNOLOGIE DE LA MAISON

EVOLUTION DE LA MAISON.

DESCRIPTION DE LA MAISON TRADITIONNELLE.

La ferme berrichonne associe sur le même sol différents bâtiments qui se divisent en "dépendances" et "maison" (les chambres). Ces bâtiments assument diverses fonctions qui se répartissent en deux catégories : fonctions-travail (dépendances), et fonctions-habitat (maison). Jamais ces deux fonctions ne communiquent directement entre elles, par le biais d'une porte qui relierait l'étable au logement, comme c'est souvent le cas dans d'autres régions de France. L'habitation proprement dite, c'est-à-dire le logement, quelle soit formée d'une seule pièce comme autrefois, ou de deux ou plusieurs pièces comme cela devient lentement le cas, constitue toujours un compartiment séparé des autres.

Un texte dont l'origine est mal établie décrit ainsi un intérieur pauvre traditionnel de la ville de Levroux : "Le mobilier était en général rustique (...), près de la porte se trouvait l'évier ou bassine avec son placard à deux compartiments : l'un pour la cruche, le seau de merrain et le cofineau, cette tasse à manche creux, qui servait à passer l'eau à boire à la régalade ; l'autre pour les ustensiles de cuisine.

Au fond se dressait le lit à la duchesse, monté de quatre colonnes (...). Des chalits avec paille et "plaintie couette" et traversin jouxtait le coffre de chêne pour le linge (...) et encadraient le vaisselier. C'était un bahut en rayons garnis du saladier ancestral, de plats d'assiettes vernissées. Figuraient aussi dans le haut, la quenouille traditionnelle de l'aïeule, ses poupées de chanvre, et le rouet. Toute maison avait sa huche, la maie, ce grand coffre où la ménagère serrait les provisions, et pétrissait le pain. Une table, des banquettes de bois à trois pieds et des tabourets complétaient l'ameublement".

Cette description imagée n'est pas très bien située dans le temps. Elle correspond à la vision traditionnelle de l'habitation modeste ou rurale que l'on a dans la première moitié du 20e siècle, qui est corroborée par celle que donne Huges

.../...

CHAPITRE IV

Lapaire en 1945 dans son ouvrage : "le folklore Berrichon" (Collection Le Livre régional, éd. Crépin-Leblond, Moulins 1945), d'une maison de village : on trouve un "lit très haut", dans lequel on monte en grimpant sur une chaise, une "horloge comtoise dans sa gaine de chêne", une "lourde table entourée de bancs et bancelles, avec deux "yettes profondes" (tirroirs), une lourde armoire à ferrures", la maie, le "dressoué (vaisellier) avec trois galeries". On y place des "faïences ornées de coqs et de devises", la cheminée, la "crémaillère où l'on suspend les gamelles des bergers", des jarres pour l'huile, le lait, les salaisons, des cuiviers, des jattes, des saloirs, des cruches, des pots de toutes dimensions..."

Tout cela décrit un milieu pauvre, proche de la paysannerie par le genre de vie et l'activité, mais cela reste un habitat en milieu aggloméré où circulent des notions de confort et des biens qui ne passent pas dans les zones rurales, où l'on a tout lieu de croire que l'habitation est encore plus sommaire, et que si elle est si peu souvent décrite, c'est qu'il n'y a en fait presque rien à décrire dedans.

La maison dans une seule pièce est le modèle d'habitation le plus anciennement connu dans le canton de Levroux, et dans tout le Berry. Le document de Miran, relatant en 1726 un état de fait déjà ancien, atteste l'antiquité du modèle. Si l'on n'a pas de description du mobilier et de l'aménagement de l'intérieur, on apprend toutefois que cette unique pièce à cheminée et à four est nommée "chambre de demeure du métayer", et qu'elle est considérée comme sa maison ("A la maison de demeure en dehors dans la cour il convient resapper..."). On apprend également qu'il y a une deuxième chambre sans cheminée, sans communication avec la première, dont on ne précise pas à quoi elle sert. Que la famille du métayer l'emploie, ou qu'elle soit utilisée par des domestiques, ou une autre famille, il s'agit en fait d'une deuxième maison, indépendante de la première.

Le relevé du Colombier de Romesac (monographie Adel/Corda n° 006) confirme cette conception de la maison. L'ancienne habitation (bâtiment 4, cf. supra : analyse chronologique du Colombier de Romesac) ne se compose que d'une unique pièce dotée d'une cheminée, construction de bien faible envergure comparativement aux trois ou quatre corps de bâtiments qui composent l'ensemble de la ferme dès le 17^e siècle.

L'ORGANISATION INTERNE DE LA MAISON TRADITIONNELLE.

Cette maison, formée d'une grande pièce de 5 mètres de large sur 5 à 7 mètres de long, et le cadre construit dans lequel elle s'insère, c'est-à-dire la ferme, servent de cadre de vie à une famille étendue sur deux à quatre générations, et à de nombreux domestiques et valets de ferme. Dans le cas des grandes exploitations (Colombier de Romesac, Miran), les personnes extérieures à la famille vivent dans les dépendances où se trouvent souvent d'autres corps de logis, simple chambre avec peu d'ouvertures, pas de four à pain, et parfois pas de feu. Les

.../...

domestiques en couple et famille ont leur maison (chambre), les domestiques célibataires dorment dans des recoins.

Que ce soit dans les cadres d'une grande ferme, d'une petite locature, ou d'une maison de faubourg rattachée par ses occupants à un mode de vie rural, la famille étendue trouve son cadre de vie dans cette maison, ou chambre de demeure.

Cette pièce d'habitation assumait à elle seule toutes les fonctions du logement : veiller, dormir, travailler, manger, recevoir. Autant de fonctions variées dans la même pièce pour un si grand nombre d'individus, cela implique une codification assez rigoureuse de l'espace habitable, et une discipline tacite du comportement à laquelle tout le monde se pliait quasi héréditairement. Ce sont les meubles, lourds, immuables, ou les espaces définis dans la maçonnerie (cheminée, basses), qui fixaient définitivement les espaces et régissaient comme une loi leur codification et le comportement des individus dans les différentes parties de cette singulière maison.

Ces différents espaces de la pièce d'habitation, signifiés par le mobilier et le traitement de la maçonnerie, sont liés par des seuils. Ces seuils introduisent la notion de limite (l'exemple le plus clair est celui du seuil de la porte), et le concept de franchissement et de non franchissement.

LES SEUILS D'INTIMITÉ

La porte.

Elle est le témoin le plus visible du transgression d'un seuil, du passage de l'extérieur à un degré plus ou moins élevé d'intimité. Selon qu'on se trouve en Boischaux (ou la cour de ferme est souvent mal délimitée) ou en Champagne Berrichonne (ou, au contraire, la cour de ferme, parfaitement délimitée par les bâtiments, constitue déjà un seuil d'intimité), elle constitue un seuil différent, qui marque plus ou moins fortement la différence entre dehors et dedans. La perception de la porte comme seuil est donc complémentaire de l'espace qui la précède. Elle est modifiée également par l'individu qui se définit par rapport à elle, selon qu'il s'agit d'un étranger, d'un familier, ou d'un occupant de la maison.

La table.

Pour l'étranger que l'on reçoit à la maison, la table est le seuil d'intimité suivant. Il semble que lorsqu'il est accueilli par un homme de la famille à la table (à un autre moment que pour les repas) les femmes s'en aillent, ou restent debout assez loin de la table (comportement observé dans la région de Levroux, dans une situation assez particulière. Il semble être une rémanence d'une attitude aujourd'hui pratiquement disparue).

.../...

Mais dans le cercle des occupants de la maison, la table représente le repas, parfois du midi, le plus souvent le soir. Elle réunit alors les membres de la famille, et les domestiques célibataires lorsque, comme c'est le cas dans les grandes fermes champenoises, il y en a au service du maître, nourris et logés. Il est difficile de recueillir aujourd'hui le comportement traditionnel produit par la tablée, et l'heure ou la circonstance de certains repas. Pendant les grands travaux, il est sûr que les hommes déjeunent aux champs, la maison restant lieu féminin dans la journée par le travail de préparation des repas. La grande tablée traditionnelle se situe dans ces conditions-là. Dans des situations plus banales, il semble que les repas soient pris à tour de rôle, selon une préséance qui n'a pas été établie.

Le feu.

Après avoir été cuisine et pièce commune (tablée), la maison prend un caractère encore plus intime avec le coin de la cheminée, à côté duquel se trouve souvent la table. La préparation traditionnelle des noix (cassage) avant de les porter à l'huillier, est une opération qui dure trois semaines. Elle se passe le soir devant le feu, qui a pendant longtemps constitué l'une des sources de lumière de la pièce.

Le feu est également le lieu de la cuisine, et il est lié par cela au coin de la bassie.

Le lit.

Les lits sont le dernier degré d'intimité. On les place (il y en a souvent deux dans la pièce) dans les coins sombres de la maison. Ils sont éloignés le plus possible du coin du feu.

LES SEUILS DU TRAVAIL ET DU REPOS. Le dehors et le dedans.

Il existe dans la maison, et plus généralement dans l'ensemble de la ferme, des lieux qui sont utilisés différemment par les individus qui travaillent à l'exploitation, selon que ce sont des femmes ou des hommes. Les hommes travaillent dehors, aux champs ou dans les dépendances. Les femmes travaillent dans les dépendances et à la maison, exception faite pour les périodes des grands travaux où elles se rendent parfois aux champs.

Dans son déplacement dans l'espace, l'activité de la femme est donc liée au domaine du bâti. Cette activité se passe dans la maison et dans son débouché immédiat : la cour, conçue mentalement comme une annexe informelle de la maison.

.../...

La cour

La cour de la ferme est davantage conçue par l'homme comme une aire de travail plutôt que comme une aire d'habitation. Débouché commun des bâtiments de la ferme, elle sert de lieu de coordination. Pour la femme, c'est différent : elle est le débouché direct de la maison où elle passe le plus clair de son temps. En outre, elle chemine à longueur de journée à travers la cour, d'un lieu à l'autre : c'est elle qui prend du bois, qui a la charge des animaux. C'est elle qui a la charge de la basse cour. Dans la cour encore se trouve le puits, et le tas de fumier qui sert souvent de dépotoir. Ce sont encore autant de lieux essentiels dans l'activité quotidienne de la femme.

La bassie et la maison.

La bassie et le coin du feu délimitent à l'intérieur de la maison un espace que l'on appellerait aujourd'hui : cuisine, qui prend pour elle une dimension qu'il n'a pas pour l'homme, puisqu'il est lié à son activité domestique quotidienne : la bassie, la table, la cheminée sont pour elle des instruments de son travail.

L'activité de la femme dans la maison lui fait appréhender d'une manière toute particulière l'espace où elle vit. Lors de son mariage, en arrivant à son nouveau logis, la tradition veut qu'elle ramasse le balai qui est mis en travers de la porte si elle est bonne ménagère.

Ces deux sphères d'activité, la cour et la maison, tissent entre elle et les différentes parties de la ferme un réseau de liens : liens auditifs et visuels (surveillance continue), liens de distance (cheminement), façonnent son état d'esprit, et en font la gardienne du foyer.

Tandis que le dehors représente pour l'homme le travail, le dedans (table, feu) est pour lui synonyme de repos, tandis qu'il l'est accessoirement pour la femme.

LE CLOISONNEMENT.

La vie dans une seule pièce.

Qu'elle ait pour cadre la grande ferme champenoise, la petite locature, ou bien qu'elle se déroule dans un cadre plus étroit (bourg), cette occupation de l'espace domestique caractérise un mode de vie spécifiquement rural ou le dehors sert d'espace d'appoint au dedans, et où l'activité quotidienne des hommes et des femmes se déroulent en fonction de ces deux pôles.

Mais au-delà de cette absence évidente de cloison dans la maison traditionnelle de Berry, il existe des cloisons fictives, des cloisons mentales définies par les seuils, véritables interdits mentaux. Les seuils assument le rôle de cloisons : chaque partie de la maison, signifiée par ses

.../...

meubles et son agencement, à sa spécificité, comme l'ont aujourd'hui les nombreuses pièces et espaces cloisonnés d'une maison. La maison traditionnelle est en fait mentalement cloisonnée en espaces spécialisés.

Lorsque la maison a deux portes, l'une principale, l'autre secondaire, c'est déjà un cloisonnement qui définit l'admission dans la pièce d'un étranger selon sa représentation sociale, ou d'un membre de la maisonnée selon sa place dans la hiérarchie domestique.

La place que l'on occupe à table, côté bassin, côté feu, ou côté pièce équivaut aussi à trois cloisonnements : cuisine, salon, salle à manger, par exemple.

La place du lit dans le fond obscur équivaut aussi à une cloison fictive. Pour les lits, les cloisonnements réels existent déjà dans la maison traditionnelle, par la présence des rideaux de lit, ou par celle des portes (lit clos).

L'habitation à deux pièces.

Si nous recherchons dans l'histoire, ou dans d'autres contextes culturels, nous voyons que le souci de séparer le lit du reste de la maison a toujours existé, et que cette séparation équivaut de toutes façons à un cloisonnement mental. Dans l'architecture traditionnelle Berrichonne, cette séparation est déjà recherchée d'une manière plus nette que comme cela vient d'être décrit. Avant que ne se répande en milieu rural l'habitation à deux pièces, il existait quelques cas où un petit réduit, nommé cabinet, était utilisé pour faire dormir ceux qui n'avaient pas "rang de sommeil" dans la pièce (enfant âgé, parent célibataire, aïeule). Au lieu d'écarter le lit de la pièce commune, on écartait la personne indésirable dans la pièce où se trouvait le lit. En milieu urbain, la présence du cabinet était plus fréquente. Ainsi, lors de l'inventaire après le décès de M. Louis Joseph, le greffier décrit une maison située à Levroux, rue de l'étang : "... Dans un cabinet à la suite de la chambre précédente... deux lits dont un d'enfant,..." (Etude Thibault, Levroux).

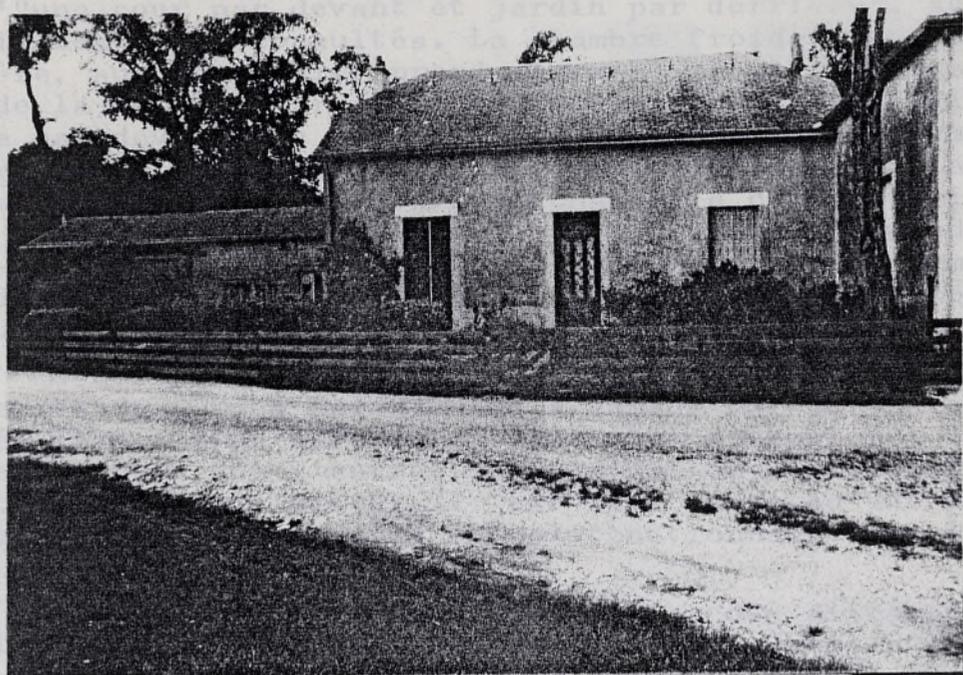
L'analyse des matériaux et des techniques dont sont faites les cloisons des habitations à deux pièces montre que cette nouvelle maison commence à se répandre au 19^e siècle. La cloison qui est alors ressentie comme la première nécessité est celle qui va séparer la pièce commune de la "chambre froide", chambre à coucher, ou tout au moins pièce qui va servir à séparer une partie des générations qui cohabitent. La pièce commune conserve toutes ses autres fonctions et possède la cheminée et le four (chambre à demeurer avec feu).

La série d'actes notariés consultés pour la ville de Levroux définit l'habitation du bourg pour les années 1865/1875. Il s'agit d'une situation de fait observée à cette époque là, mais qui a déjà une ancienneté : l'espace d'habitation est déjà compartimenté en deux pièces. La maison présente en général la pièce à feu sur le devant et la chambre froide à la suite, ce

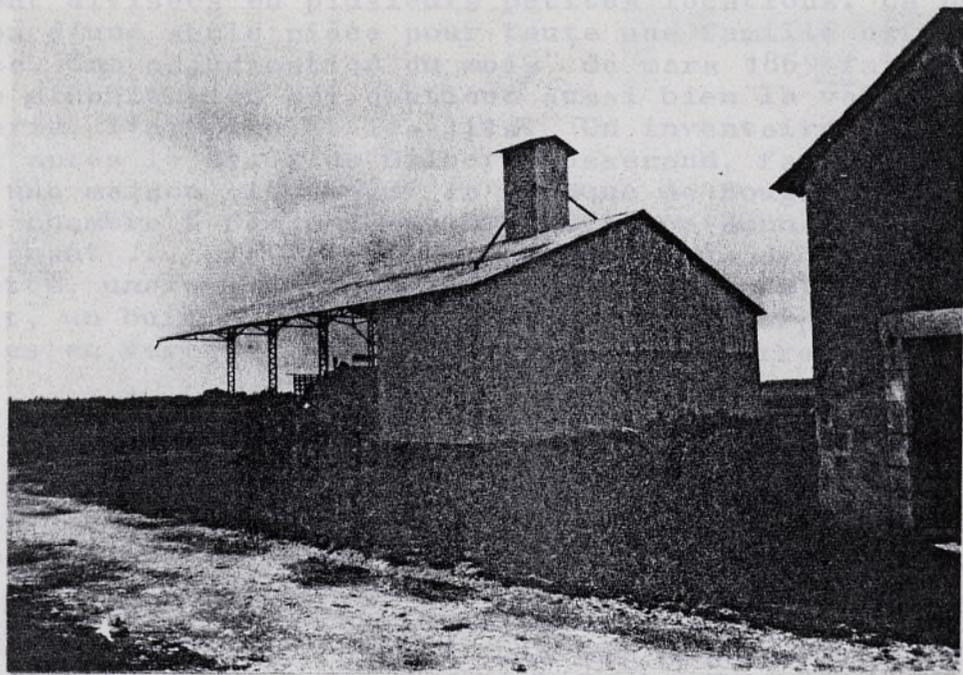
... / ...

qui veut dire que le greffier n'est entré dans la maison entre par la pièce à feu. Ces pièces communiquent entre elles par une porte dans une cheminée légère, la plupart du temps en terre. L'habitation est un seul pièce d'habitation et un jardin par devant.

004 007



Cependant, la pièce à feu était beaucoup plus répandue que la chambre froide, car les petites maisons encore formées d'une seule pièce étaient nombreuses, et les grandes constructions souvent divisées en plusieurs petites locations. La maison vivante était une pièce pour toute une famille. On trouve dans les archives de la ville de Paris, sous le n° 1872, un plan d'une maison de campagne de la région de Paris, qui est une pièce unique.



004 014

Les fonctions des pièces à feu et des chambres froides qu'on trouvait autrefois...

1911

meubles et son agencement, a sa spécificité... aujourd'hui les nombreuses pièces et armoires d'une maison. La maison traditionnelle est en fait un cloisonnement en espaces spécialisés. 700400

l'autre... l'admin... sociale... la hiér... feu, ou cuisine... A une... exist... des rid... L'habit...



la... nit... -station... sans... côté... réels... sence

contexte... lit du... parati... Dans l'arc... tion est déjà recherchée d'une manière... cela vient d'être décrit. Avant... rural l'habitation à deux pièces, il existait... un petit réduit, nommé cabinet, était... sur ce... (enfant... parent célibataire, s'écarter le lit de... dans la... présence... ventaire... crit une... un cabin... dont un... d'autres... r le... tte sé... onal... separa... que comme... en milieu... cas où... faire dor... la pièce... starter le... d'écarter le... la... l'in-... de l'in-... deux lits



faite... cette no... cloison... est cell... chambre... parer un... mune con... et le fe

des dent sont... montre que... de la... ité... froide... à sé-... com-... cheminée

Levroux... Il s'agit d'une situation de 710 400... mais qui a déjà une ancienneté : l'espace d'habitation est déjà compartimenté en deux pièces. La maison présente en général la pièce à feu sur le devant et la chambre froide à la suite, ce

1911

qui veut dire que le greffier qui décrit son entrée dans la maison entre par la pièce à feu. Ces pièces communiquent entre elles par une porte ménagée dans une cloison légère, la plupart du temps en torchis. L'habitation est souvent précédée d'"une cour par devant et jardin par derrière", selon la formule des actes consultés. La chambre froide donnant par derrière, sur le jardin, prend alors l'aspect de la partie intime de la maison, par opposition à la pièce à feu qui se trouve par devant, en façade, et qui donne sur la cour par où pénètrent les étrangers qui sont reçus dans maison. La chambre froide est quasiment toujours la chambre à coucher qui bénéficie de la chaleur de la pièce à feu, contigüe. Quand à celle-ci, placée sur le devant, elle remplit parfaitement son rôle de pièce à feu : elle est, à la fois chambre à coucher, lorsque la place manque, cuisine et pièce de réception.

Derrière ce schéma abstrait s'organise une grande complexité de formes qui donnent à chaque maison son originalité. Il est très rare qu'on mentionne un couloir, ce qui laisse supposer que l'entrée dans la maison se faisait directement dans la pièce. Il est rare aussi qu'une cuisine soit citée, ce qui confirme la polyfonctionnalité de la pièce à feu en façade.

C'est donc par une répartition des différentes fonctions domestiques entre les deux pièces, avec ou sans feu, que s'organisait à ce moment-là la vie dans la maison. Cependant, la pièce à feu était beaucoup plus répandue que la chambre froide, car les petites maisons encore formées d'une seule pièce étaient nombreuses, et les grandes constructions souvent divisées en plusieurs petites locations. La petite maison d'une seule pièce pour toute une famille est encore très vivace. Une adjudication du mois de mars 1869 fait état d'une pièce d'habitation qui contient aussi bien la vaisselle, que la penderie, l'armoire et les lits. Un inventaire du 22 février 1872, après le décès de Gilbert Jusserand, fait lui aussi état, dans une maison située sur la commune de Bouges-le-Château, d'une chambre à feu servant d'habitation donnant sur la route "contenant ... une crémaillère, une paire de chenets, une pincette, une pelle, un soufflet, ... la pendule, six chaises, un lit, un buffet en bois fruitier à deux corps, trois bouteilles en verre noir, une casserole en terre...".

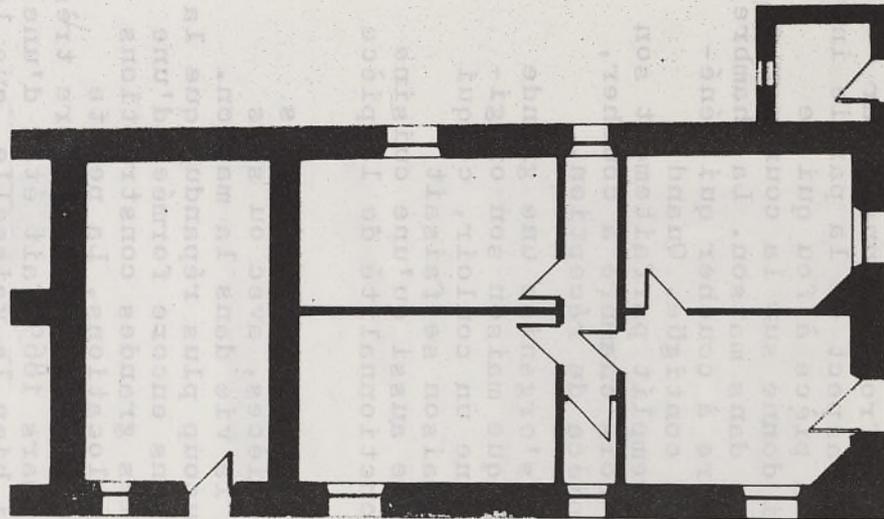
L'évolution vers la maison à plusieurs pièces.

Toutes les habitations observées aujourd'hui dans un bâti ancien (Le Colombier de Romesac, Courcenay) montrent un grand nombre de pièces. L'espace habitable se compartimente schématiquement en divisions spécialisées et cloisonnées : cuisine, salle à manger/salon, chambre des parents, chambre des enfants, W.C., pour n'envisager que la compartimentation la plus élémentaire. A l'exception d'une ou plusieurs pièces (ou espaces extérieurs fermés) réservées à l'hygiène, les différentes fonctions des pièces sont celles qu'on trouvait autrefois

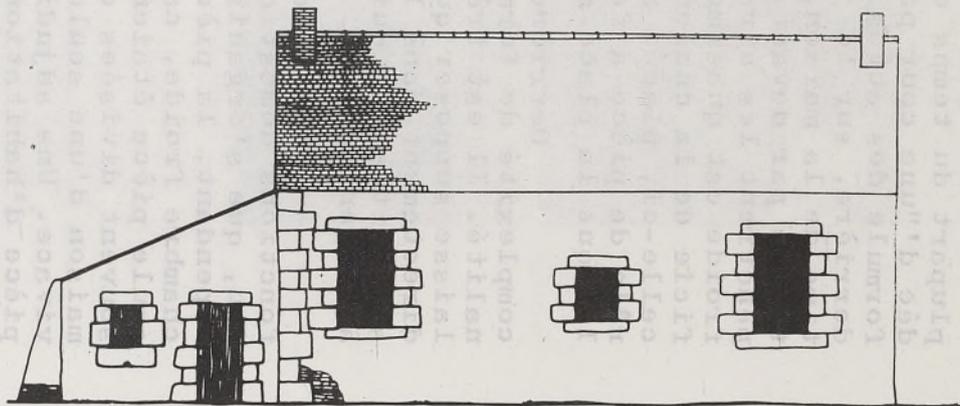
... mais dans tous les cas les plus archaïques.../... et relativement centré dans l'habitation. L'archéologie médiévale ne nous donne encore qu'une vague connaissance de la maison pour les époques qu'elle a le soin de découvrir. La peu que l'on connaît aujourd'hui permet de supposer que l'évolution de la place de

RELEVÉ ADEL POUR CORDA
 e.justman d.michel m.g.strandberg
MOO6 COLOMBIER ROMSAC
 DATE 01.78 BATIMENT 5
 COMMUNE LEVROUX
 CANTON LEVROUX

PLAN **FACADE**
ECHELLE 0 1 2 3 4 5m
 maçonnerie
 bois
 tuiles plates



PLAN



FACADE

CIVILISME A

dans la maison en une seule pièce : la basse est devenue cuisine et salle d'eau, le coin du feu est devenu cuisiné et salon, la table est devenue, selon l'endroit qu'on utilisait, cuisine, salon, salle à manger, les lits sont devenus chambres à coucher.

L'habitude se répand au vingtième siècle de cloisonner en quatre une ancienne grande "chambre de demeure". Deux exemples sont fournis par les monographies 004 et 006. Le bâtiment 5 du Colombier de Romesac est une habitation du 19^e siècle originalement conçue comme une seule grande pièce. L'analyse des cloisons montre qu'elles doivent dater du 20^e siècle, ainsi que les ouvertures qui, éclairent chacune des quatre pièces et le couloir. Comme pour le schéma de l'habitation levrousaine à la fin du 19^e siècle, l'entrée se fait dans la cuisine. Le bâtiment I de Courcenay est également une habitation qui peut dater de la fin du 19^e siècle ou au début du 20^e siècles, et qui a récemment été ré-organisé, du moins en ce qui concerne la partie est, car la boulangerie et l'autre pièce sont demeurées telles qu'elles avaient originellement été conçues. La compartimentation est la même, ainsi que pour le bâtiment 8 y appartenant (les deux communiquent) : les fonctions principales citées plus haut sont présentes, et sont les mêmes, à l'exception de l'hygiène, que celles qui existaient dans la maison à une seule pièce. Mais le cloisonnement, important, définit l'évolution.

LES POLES.

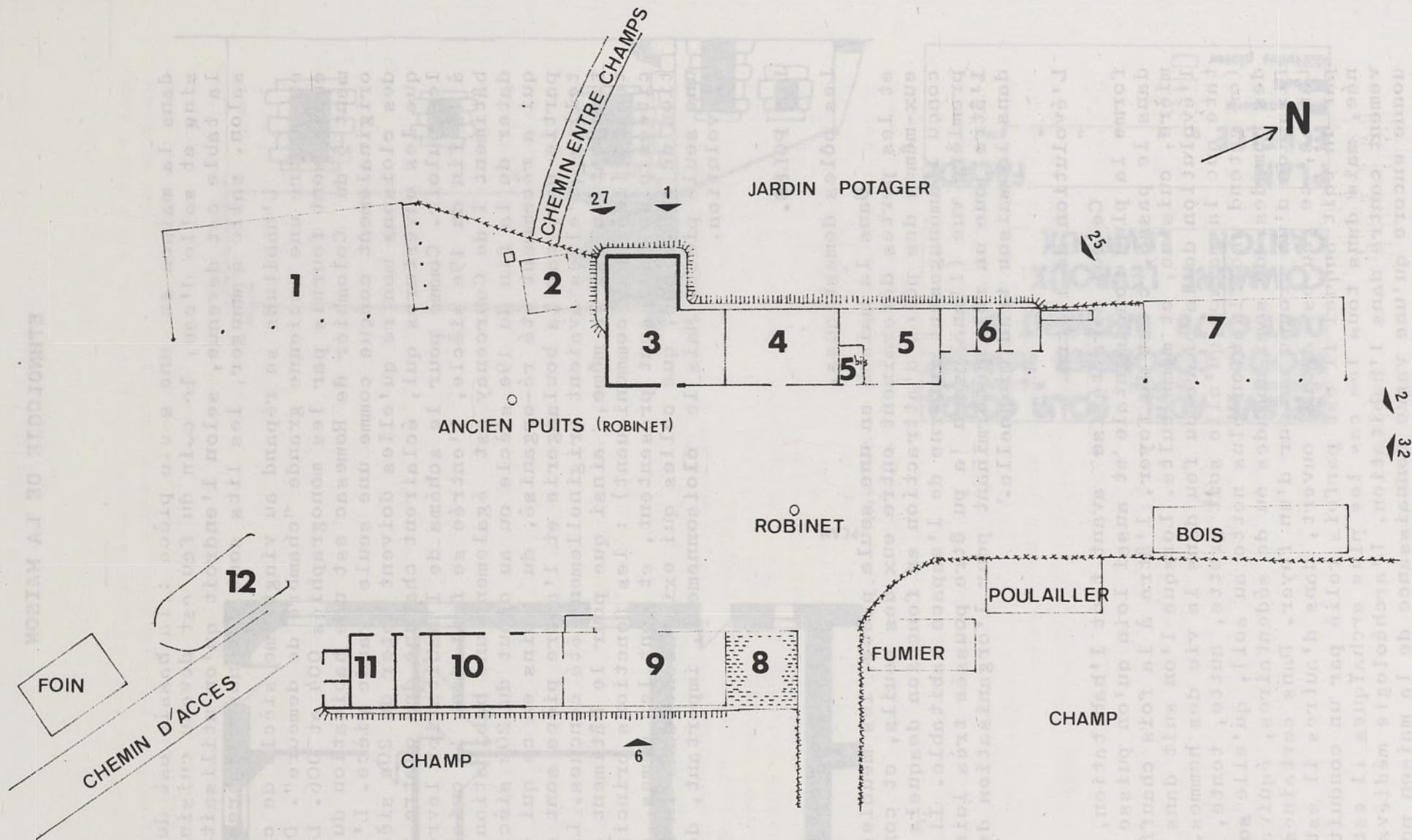
Les pôles domestiques.

Dans la maison en une seule pièce, les meubles, le feu, et les portes déterminent entre eux des seuils, et constituent eux-mêmes des pôles d'attraction en fonction desquels est conçu l'aménagement interne de l'espace habitable. Il semble à première vue (l'analyse n'a pu être poussée très loin) que l'âtre joue un rôle déterminant pour l'organisation des rôles dans la maison traditionnelle.

L'évolution de l'âtre.

Ce qui caractérise avant tout l'habitation, dans sa forme la plus fondamentale et aussi loin qu'on puisse l'observer dans le passé, c'est le foyer, l'âtre à la fois chauffage, lumière, cuisine, et même culte. Lorsque l'on suit dans le temps l'évolution de la place du feu dans la vie des hommes, on constate que la maison, qu'elle soit grotte, hutte, tente, ou "dure" (on entend une fixation plus nette au sol), qu'elle soit celle des nomades, de semi-nomades ou de sédentaires, équivaut à la fixation d'un groupe autour d'un foyer. Dans certaines circonstances, ce feu est à ciel ouvert, dans d'autres il est abrité par un toit auquel il est parfois relié par un conduit de cheminée, mais dans tous les cas les plus archaïques il est relativement centré dans l'habitation. L'archéologie médiévale ne nous donne encore qu'une vague connaissance de la maison pour les époques qu'elle a le soin de découvrir. Le peu que l'on connaisse aujourd'hui permet de supposer que l'évolution de la place de

.../...



LA RENOUVELLERIE M 002
PLAN DE MASSE

echelle:

0 5 10 15

grillage
 fossé

|||||

la cheminée dans la maison revient à passer d'une position plutôt centrale dans la pièce à une position plus isolée sur un mur, parfois dans un coin, laissant ainsi naître d'autres pôles dans l'habitation, comme la table et le lit par exemple.

La typologie de l'architecture berrichonne (le contexte de Levroux ne fournit plus dans ce cas un échantillonnage assez important) touche une période beaucoup trop courte pour permettre de vérifier cette évolution de l'âtre. De nombreux cas observés dans le nord-est du Berry (Pays Fort et Sancerrois) laissent cependant deviner cette lente mutation des pôles. Il n'est pas rare, en effet, d'y observer des maisons de ce type en une seule pièce, où la cheminée (le manteau auquel est accolé dans l'espace même de la pièce un four à pain du type en rotonde si fréquent en Berry) occupe plus de la moitié d'un pan de mur (plus de trois mètres à Chavignol, canton de Sancerre), et s'avance de près d'un mètre dans la pièce. La typologie de l'architecture rurale dans le terroir de Levroux permet d'observer la diminution de la taille de la cheminée, d'une manière moins spectaculaire : deux mètres sur un, à la fin du 17^e siècle (document de Miran), la même chose à la Fralterie (m. 005) où entre le plus vieux bâtiment, et son rallongement plus récent, la cheminée perd de l'importance. Les transformations récentes de l'habitation de Courcenay (bâtiment I) relèguent la cheminée à un simple conduit placé dans un coin, qui n'a rien à voir avec les cheminées d'apparat sans fonction indispensable que l'on trouve parfois dans les salons des maisons contemporaines. La préférence que le monde rural traditionnel conserve pour le chauffage au bois sur tout autre moyen (cheminées, cuisinières ou poêles) semble d'ailleurs relever davantage d'un comportement coutumier que d'un choix médité.

Les comportements symboliques qui sont restés attachés à la cheminée et à l'âtre (l'amour contemporain pour la cheminée et le feu de bois est une preuve) montrent l'importance passée de ce pôle. L'âtre symbolise la sécurité du foyer. C'est dans l'épaisseur du mur de la cheminée ou du four qu'on enterrait souvent jadis le pot de terre contenant l'argent de la famille. De nombreux rites de mariage, ou de Noël restent liés, par atavisme, au feu et à la cheminée.

La disparition actuelle de l'âtre laisse un vide dans la conception interne d'un habitat contemporain. La dépendance, non plus à un contexte écologique (bois) mais à des procédés de chauffage liés à une vision nationale, sinon planétaire, de l'environnement, est l'un des pôles, encore difficilement définissable, qu'il convient à l'architecte d'insérer dans la construction d'un espace d'habitation contemporain, après l'avoir analysé par le biais des "goûts du jour" et des comportements en matière de maison.

.../...

Les ouvertures. Les meubles.

Les ouvertures augmentent en nombre et en surface jusqu'à l'habitation contemporaine avec le développement de la baie vitrée.

Les meubles perdent en volume et en poids. D'objets immuables délimitant des pôles dans la maison, puisque c'est en fonction d'eux que va être cloisonnée la maison, ils deviennent des objets légers et souvent réduits, facile à déplacer, et dont la quantité s'accroît. Mais on les déplace plus facilement à l'intérieur d'un même compartiment de la maison (chambre, salon,...) que d'une pièce à l'autre. Ils restent à l'intérieur de leurs limites spécifiques : le cloisonnement traditionnel, déjà en place, fictivement, il y a plusieurs siècles.

Les pôles extérieurs.

La dissociation des fonctions.

La comparaison entre une ferme traditionnelle et une exploitation contemporaine (cf. supra) a bien mis en évidence ce phénomène de dissociation des fonctions travail et habitat qui associées caractérisent l'habitat rural traditionnel. En effet, c'est aussi en fonction du travail agricole qu'est construite la maison, dans l'acception plus large du terme qui l'étend à toute la ferme. Les autres bâtiments, les dépendances jouent aussi le rôle de pôles dans le comportement des individus. La ferme est toujours pour le paysan son gîte et son outil de travail. Elle est à la fois maison, grenier, grange, écurie, étable, poulailler, buanderie, laiterie, boulangerie, que ces espaces soient cloisonnés en lieux spécifiques, comme dans le cas des grandes fermes, ou qu'ils soient réunis dans le même espace, comme on l'observe dans les petites fermes où l'écurie est le lieu de la plupart des animaux, le porc excepté. C'est dire que cette maison sert également de lieu de réserve des denrées, et qu'elle serait entièrement autonome s'il n'existait pas des services publics, et des liens de voisinage. L'habitation traditionnelle en milieu urbain obéit à la même association des fonctions travail et habitat. L'organisation des bâtiments observés dans plusieurs vieux bourgs (Saint Benoît du Sault, et Levroux, dans l'Indre) montre que la boutique du rez-de-chaussée qui donne sur la rue est quasi invariablement surmontée de la maison proprement dite. Cette boutique est suivie, souvent par une arrière boutique qui débouche par derrière sur une cour souvent collective sur laquelle donnent des remises appartenant à un seul ou plusieurs propriétaires.

La dissociation des lieux de logement et de travail dans l'habitat contemporain est pratiquement partout devenu la règle, même en milieu strictement rural, dès que le tissu traditionnel est remplacé par du neuf. Tout comme l'abandon du chauffage par cheminée, cette dissociation correspond à une libération de l'individu par rapport à son milieu ambiant, et à une vision plus planétaire de son environnement dont il mesure mal encore les effets sur son comportement.

.../...

Les espaces publics et privés.

On a vu plus haut l'impact de la structure foncière sur les modes de groupements et la structure des tissus construits. La vente, après la Révolution, des biens communaux (pacages, bois, chemins), à des particuliers, jusqu'à nos jours dans des régions où des chemins deviennent inusités, provoque la disparition des habitudes communautaires.

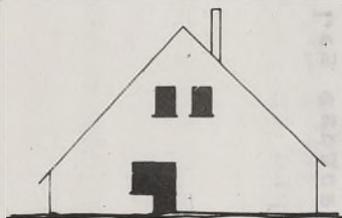
La prolifération des maisons individuelles sans mur mitoyens, plantées dans un terrain que l'on se croit contraint de marquer d'une clôture, semble venir de cette disparition. En plus de la perte de sociabilité qu'elle provoque en milieu rural et urbain, elle est à l'origine du dangereux phénomène de "mitage".

Les mutations qui touchent les mentalités apportent donc les évolutions des pôles et du cloisonnement. D'autres mutations concernant le contexte socio-économique amènent le phénomène de dissociation des fonctions. Celles qui touchent au parcellaire collectif ont également leur part dans l'évolution de la maison et dans la sociabilité (relations de voisinage...).

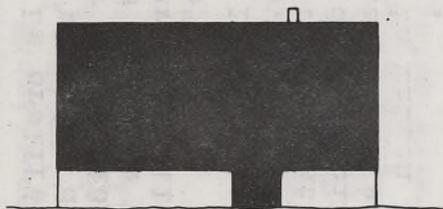
L'évolution de l'emploi de tel ou tel matériau au détriment de tel autre apporte également sa part dans la mutation de l'habitat. On a vu précédemment la prise de conscience que peut provoquer l'emploi de techniques de construction qui ont une rapidité opérationnelle sans commune mesure avec tout ce que l'histoire a pu connaître auparavant. Le souci de l'intégration au site peut ici sembler une réaction primaire à des mutations très profondes de l'habiter encore mal maîtrisées. Il est vrai cependant que l'aspect apparent de la caractéristique régionale d'une architecture disparaît sous l'affluence de constructions semblant découler d'un modèle unique. Pourtant la maison en une seule pièce semble avoir autrefois été répandue par dessus la diversité des régions sans en atteindre la spécificité.

Constatons tout de même que malgré cette apparence de modèle unique, la conception interne et l'aspect externe d'une habitation varient selon qu'elle est placée dans un contexte collectif, dans un bourg rural ou urbain, dans un milieu pavillonnaire, dans un quartier résidentiel ou dans un lotissement.

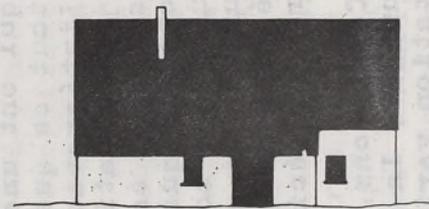
On constate aussi que par delà l'uniformité que l'aménagement interne d'une habitation a toujours eu, il existait des différences régionales tout de même plus marquées qu'elles ne sont aujourd'hui. L'analyse montre que ces différences proviennent de deux facteurs analysés plus haut : l'association des deux fonctions travail et habitat en un même lieu, et la dépendance quasi généralisée à des matériaux d'extraction locale.



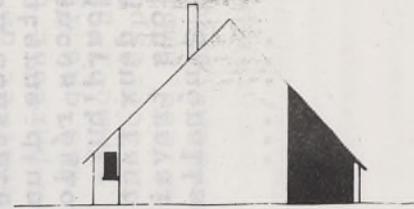
FACADE BD



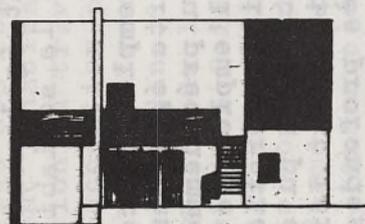
FACADE AB



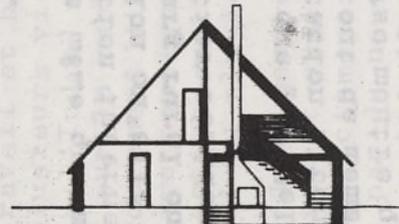
FACADE DC



FACADE CA



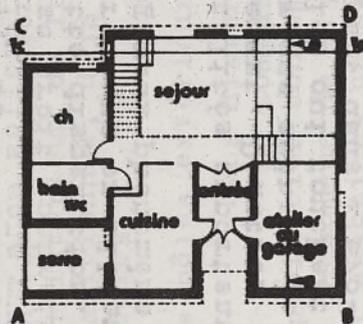
COUPE ab



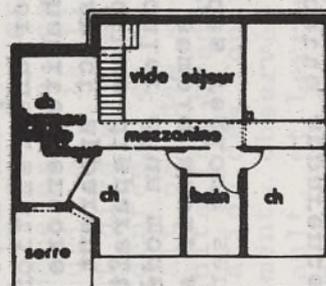
COUPE ab

**HABITAT A CARACTERE
ECONOMIQUE POUR
LA REGION DU BERRY**

ECHELLE 0 1 2 3 4 5 10m



PLAN REZ DE CHAUSSEE



PLAN ETAGE

L'association des fonctions.

Quelle différence entre une ferme de Champagne Berrichonne et une maison de vigneron du Sancerrois. Mais la différence ne vient pas de l'habitation : à pauvreté ou à richesse égale, et à une même époque, l'habitation, c'est-à-dire la partie de la maison qui dépend de la fonction habitat, se compartimente comme nous l'avons montré plus haut. Ce qui change, ce sont les bâtiments qui dépendent de la fonction travail. Ici une grange et une bergerie, réparties autour d'une cour, là des caves et des celliers répartis en étages et accessibles de l'intérieur. Ce qui change, c'est également la manière dont la maison est obligée ou non de "coller à un parcellaire". Ici, de la place : des constructions isolées et étalées. Là, le parcellaire étriqué d'une petite agglomération rurale. Et les constructions prennent les formes irrégulières des parcelles. La destruction du parcellaire traditionnel, souvent régi par des droits coutumiers, joue dans la "dépersonnalisation" de l'architecture régionale, le même rôle que la dissociation des deux fonctions habitat et travail. La maison d'habitation contemporaine n'est plus construite que pour cette première fonction, et cela supprime une grande partie de l'intervention originale du terroir dans la forme de la construction.

Les matériaux d'extraction locale.

L'analyse de la typologie (cf. supra) a mis en évidence que les matériaux utilisés dans les constructions de la région de Levroux, depuis l'époque gauloise, jusqu'à ce que disparaisse aujourd'hui la construction "traditionnelle", sont restés les mêmes pendant toute cette durée. Les matériaux de base n'ont pas changé, leur proportion selon l'évolution des techniques, a varié. Le toit, également, est resté une constante. Aujourd'hui seulement on note l'apparition de matériaux industriels diffusés nationalement, qui uniformisent la construction. Seul le sable qui entre dans le crépis reste souvent une production locale. Il conviendrait de le ré-utiliser dans les enduits pour retrouver, par sa couleur, une partie de l'apparence de l'architecture régionale.

.../...

BIBLIOGRAPHIE

- BOUYSSOU "La condition juridique du foyer rural en Auvergne".
Revue Historique du Droit Français et Etranger, 1942
- CHOAY F. "L'urbanisme. Utopies et réalités. Une anthologie".
Paris, Le Seuil, 1965.
- Comité des Monuments et Sites.
"Les incidences sociales et économiques de la configuration du patrimoine architectural". Confrontation, I, Edimburg, 22-25 Janvier 1974, Conseil de l'Europe.
- CORNU M. "Avons-nous aujourd'hui besoin des monuments", Urbanisme, n° 147, 148, 1975.
- La Documentation Française
"Composantes de la fonction urbaine. Essai de typologie des villes". Paris, la Documentation Française, 1970.
- DOYON G. et HUBRECHT R.
"L'architecture rurale et bourgeoise en France". Paris, V. Fréal, 1945.
- Ecole Pratique des Hautes Etudes
"Archéologie du village déserté" ; Cahiers des Annales n° 27, Paris Armand-Colin 1970.
- GAY F. "La Champagne du Berry", éd. Tardy, Bourges 1967
- JAMOIS J. "Les zones à urbaniser par priorité. Un élément fondamental de l'aménagement du territoire". Paris Berger Levrault 1968.
- LEFEBVRE H. "Le droit à la ville. Le droit principal de l'homme". Ed. Anthropos 1964.
- LYNCH K. "L'image de la cité"
- MUMFORD L. "La cité à travers l'histoire", Paris Le Seuil 1964.
- RAPOPORT A. "Pour une anthropologie de la maison" ; Paris Dunod 1972
- SORRE M. "Les Fondements de la géographie humaine" (vol. 3 : habitat) ; Paris Armand-Colin, 1952.
- WATTIGNIES "Une ferme du Malontois", Ed. Alex.
- ZARKA C. "Orientations d'une recherche ethnologique dans le canton de Levroux" Revue de l'Académie du Centre, n° 97, 1971, 41-45
- ZARKA C. "Architecture rurale dans le canton de Levroux", Revue de l'Académie du Centre, n° 100, Châteauroux 1974, 33-68
- ZARKA C. "Maison et société dans le monde arabe" ; L'homme, Paris, avril-juin 1975, XV (2), 87-102.
- ZARKA C. "La France, cas de transferts en milieux industrialisés" : Collection Etablissements Humains, et environnement socio-culturel, UNESCO, SHC - 76 - WS - 15, n° 1, 19-35.

DOCUMENT

BAIL JUDICIAIRE DE
LA METAIRIE DE MIRAN.

(Archives Départementales de l'Indre, côte I B 46)

Ce document daté du 21 Mars 1726, est le procès verbal du devis estimatif dressé à l'occasion de travaux à effectuer pour la remise en état de la Métairie du Miran (paroisse de Vineuil), dont les bâtiments s'étaient dégradés après une période prolongée d'abandon.

"Premièrement avons remarqué que tous les bâtiments de ladite métairie de Miran sont construits en pierre et terre et une partie de ce bâtiment est couverte à tuile et bardeau (1) étant répartis de (?). Etant entré dans la chambre de demeure (2) du métayer à la cheminée, il convient faire le contre-feu(3) dans la longueur de 6 pieds sur la hauteur de 5, qui sera fait de briques posées à terre, il convient y employer environ un cent et demi.

Refaire "lentier (?)" (4) en la gueule du four et y mettre une pierre de grès de trois pieds de longueur et deux de large, et de quinze (?) pouces d'épaisseur, carreler le fournil en plusieurs endroits et y employer un quarteron (5) de carreau de four (.....) sa rondeur (6), ré-enduire à chaux et à sable, et charger le dessus du four de gazon, ladite réparation de la cheminée du four estimé la somme de douze livres (?), dans ladite chambre de demeure, il convient de boucher plusieurs trous avec de la terre bien battue et pétrie à la "demoiselle" pour servir de carrelage, et le tout sera mis au niveau, boucher plusieurs trous de massone, rendre le tout (?) à chaux et à sable de la galterie (7) à la porte de l'entrée de ladite chambre de demeure, il convient remassonner autour de l'huissierie, et à une petite fenêtre qui regarde la cour du même côté de ladite porte d'entrée, il convient de remassonner et de rendre comme dessus, le tout estimé à 14 livres. A l'huissierie de ladite chambre sur le derrière, du côté du couchant, il convient remettre deux jambages neufs à la place de ceux qui y sont, lesquels sont pourris et ne peuvent plus servir, lesquels jambages neufs seront de chacun 5 pieds de long, sur 5 à 6 pouces d'écarissage, on se servira d'un des vieux jambages pour faire le seuil de ladite huissierie, faire une porte neuve de 4 pieds et demi de hauteur sur deux pieds et trois pouces de large qui sera faite de planches sèches mises à double (?) clouées sur deux berres, laquelle sera garnie d'une verrouille ("geivrennelles" ?) et un (?).

A une petite fenêtre qui est celle du côté de la porte de la cour, il faut y refaire deux petites fenêtres de 15 pouces de hauteur sur 11 pouces de large, celle-ci sera garnie de quatre petites (boucles ?), quatre grandes et quatre petites verouilles et deux petites gennuelles (genneuelles ?), le tout estimé y compris ladite huisserie, porte, fenêtre, ferrure et façon, ensemble pour reclouer les bandes de la porte d'entrée de la chambre de demeure, le tout la somme de 13 livres.

Dans une chambre attenante celle susdite de demeure et qui en est séparée par un mur de reffan, il convient refaire le pignon qui est du côté de Villers dans toute sa largeur qui est de (quatre seize et un ?) pieds de large sur pareille hauteur y compris le fondement lequel sera fait à terre et pierre comme la précédente maçonnerie dudit pignon et rendu à chaux et à sable de la (galterie ?). Boucher plusieurs trous de maçonnerie dans ladite chambre revenant à une livre seize de maçonnerie.

A la maison de demeure en dehors dans la cour il convient resapper (8) et rendre le mur à chaux et à sable de la galterie sur la hauteur de sept à huit pieds et la longueur de deux toises le tout estimé y compris ladite réparation du pignon qui est de onze toises comme il est ci-dessus dit la somme de 55 livres.

A l'huisserie de la porte de la chambre attenante celle de demeure, il convient mettre un seuil de quatre pieds de long de cinq à six pouces d'écartissage et mettre un linto à ladite porte de trois pieds de long et de sept pouces de large attaché avec un grand clou de dix livres et ledit seuil estimé, compris la façon, la somme de quarante sols (?).

A ladite maison de demeure et chambre y attenante laquelle maison et chambre ont sept toises et demi de long, dans toute l'étendue de ladite maison et quatre de large, il convient repiquer la couverture des deux côtés à (...?...?) et y employer un demi cent de lattes, cinq cents de clous de latte, deux milliers de tuiles, trois charriots de sable de rivière et trois quarts de chaux, mettre quatre festières neuves en la place de celles qui sont cassées et de rendre le tuyau de la cheminée de ladite maison, refaire le cordon (9) de la cheminée, le tout estimé y compris la façon la somme et douze livres.

A ladite chambre de demeure, boucher plusieurs trous de torchis au plancher, ce qui peut revenir environ trois quarts de toises estimé 36 sols 6.

A la grange dudit lieu laquelle a 14 toises et demi de long, 6 et demi de large, il convient rendre tous les murs en dehors et en dedans, et boucher plusieurs trous de maçonnerie, refaire l'avant du portal de ladite grange à gauche en entrant dans toute sa largeur et hauteur qui est de 10 pieds en carré, lequel sera fait à pierre et terre ainsi que toutes les

autres maçonnes de ladite grange et rendu de chaux et sable de galterie (7), le tout estimé la somme de 90 livres.

A la crèche aux boeufs qui est dans ladite grange laquelle crèche a 6 thoises de long, il convient y mettre une solle (10) neuve et un chappéau (11) le tout de six à sept d'écarrissage, lequel sera mis en tenant à mortoisse dans les carreaux, et y sera mis vingt thoises de limandes, lesquelles limandes auront 6 pieds de long et 6 pouces de large et 2 pouces d'épaisseur, le tout mis et y tenant à mortoisse dans la solle et chapeau, est cellée dans les murs par chaque bout, mettre deux liens à un des carreaux le plus proche de la restière, par le derrière et renappé tous les carreaux par le pied, qui sont au nombre de 12 et y mettre 12 portions de pierre de taille d'un pied au carré lesquelles seront embranié avec un ciseau en pierre, lesquelles portions seront posées sans oeuvre.

A ladite grange mettre deux poutres de chacune 22 pieds de long et de 10 à 12 pouces d'écarrissage, avoir une des dittes poutres la plus proche des chaumes à la droite en entrant et l'autre à la quatrième ferme du côté de la croupe et y mettre une branchette à la place d'une qui manque, laquelle branchette aura six pieds de long sur cinq à six pouces d'écarrissage, et faire en sorte de mettre le tout à plomb qui surplombe de plus de 6 pouces. Il se trouvera du bois sur le lieu pour faire les trois liens qui manque.

Aux grandes portes de ladite grange, il convient de les refaire à neuf et les mettre à double joints pourquoi il faut y mettre six thoises de limandes pour faire les barres et écharper et echanter six plances de chacune 11 pieds de long et un pied de large, et y mettre 6 livres de grands clous pour attacher les planches sur les barres et escharpe, mettre une grande barre de 10 pieds de long à la place de celle qui y est, laquelle est trop courte, laquelle barre sera mise en tenons et mortoisses dans le bourdonneau, mettre un verrou garni de 2 genelles, pour faire la fermeture des portes mettre un pinaux (pieraux ?) à un côté des grandes portes la plus proche du guichet, laquelle aura un pied et demi de branche qui sera attaché avec grands clous et crampons, mettre un crapeau au dessous du bourdonneau pour faire rouler les portes, au dessus du guichet de ladite porte armer un trou de planches pour quoi il convient y mettre 3 de chacune 4 pieds et demi de long, lesquelles planches seront attaché avec grands clous au dessus de ladite porte à la poutre et au dessous d'ycelle porte à l'huissierie, le tout estimé la somme de deux cents cinquante livres.

Au pignoneau de l'avant de ladite grange il convient l'armer de rebardeau doillé (taillé ?) et attaché à clous, y mettre un champlat de quinze pieds de long, y mettre 15 aloyaux d'un pied et demi de long chacun qui seront attaché sur la poutre et relatté le pignoneau à neuf, pour cela y mettre 6 thoises de chenerons pour faire des contrelattes, lesquelles chenerons seront mis une part sur la poutre et une part attachée

sur les deux branchettes, il se trouvera du bois sur le lieu pour faire les contrelattes, il faudra trois livres de grands clous pour attacher les arceux au champlat, il se trouvera du bois sur le lieu pour faire les contrelattes, il faudra un cent et demi de lattes qui seront mis et doillée (taillée) ? pourquoi il conviendra deux milliers et demi de clous de latte et un millier de bardeaux qui sera arrenté à trois pour l'un (et l'un de l'autre ?) ladite réparation estimée la somme de trente livres.

A la couverture de ladite grange il convient y mettre 60 thoises de cheneron à la place de ceux qui sont cassés et pourris, estimés les dits chenerons posés la somme de 45 livres.

Ladite grange est couverte de paille, et la couverture est pourrie et ruinée, il convient la repasser à la main dans toute son étendue, y compris le portail, (la... ?), y employer 10 charrettes de perches pour faire le lotis, y employer 7 milliers de liens de paille blanche qui seront attachés avec des "riottes", la remonter en tout son entier, on emploiera la vieille paille qui pourra servir, champigneler (?) tous les chenerons de bois de sciage, attaché de chacun de trois grands clous et s'il se trouve quelque écaire de fer on sera obligé d'en mettre 6 attaché de chacun un clou par chaque branche, ladite réparation estimée la somme de 700 livres.

A la bergerie du dit lieu qui a 7 thoises de long et quatre thoises de large (?), il convient boucher plusieurs trous dehors et dedans, et receller les huisseries de ladite bergerie savoir portes et fenêtres la tout sera fait à pierre et à terre suivant que les anciens murs et maçonnes qui sont sur lieu ont paru être fait et seront rendus à chaux et à sable des lieux, et les deux grands seront réendus comme les deux pignons en dehors et en dedans, estimé ladite réparation la somme de 30 livres.

Faire une huisserie à la porte de la bergerie de cinq pieds de haut et de deux pieds et huit pouces de large, qui sera faite simple de soliveaux de cinq à six pouces d'écarissage, estimé ladite réparation la somme de quatre livres.

A ladite bergerie, il convient refaire le pignon qui est du côté du levant dans toute sa largeur, qui est de quatre thoises et de pareille hauteur, estimé vingt cinq livres. Il convient de couvrir et de latter ladite bergerie dans sa longueur, qui est de seize pieds jusqu'à la ferme, pour rétablir la charpente qui est cassée, il faut y mettre un festage et deux fillières (fettières ?) de pareille longueur en la place de celles qui sont cassées estant ?... Il se trouvera du bois sur le lieu pour faire les liens de deffens et sous-barbiers, et après que ledit pignon sera fait, remonté et rendu, on rétablira ladite charpenne et on y ajoutera deux testes de chenerons qui seront de chacun dix neuf pieds de long et de

.../...

et de trois à quatre pouces d'écarrissage ; rechampigner les chènevons sur les fillières (fettières ?), lesquelles chènevons sont au nombre de dix huit et seront faits au bois de sciage, attaché de chacun trois grands clous, estimé la somme de quarante livres.

Repasser à la main le côté de ladite bergerie par le derrière, dans toute sa longueur et hauteur, et y employer quatre thoises de perche pour faire le lat(is) et un millier de pailles de seigle, et la remonter dans tout son entier, estimé la somme de cent cinquante livres.

A l'écurie dudit lieu, laquelle a vingt deux pieds de long et vingt de large, rendre le pignon du côté du couchant et boucher plusieurs trous de maçonnerie dehors et dedans, refaire l'encoignure du côté de la chambre de demeure et rendre le pan de derrière à chaux et à sable du pays, estimé la somme de vingt livres.

Repasser à la main la couverture du côté de la cour, qui est couverture à paille, et y employe un charroy de perche pour le latis, et faire une épaule (?) derrière sur le pignon, et repiquer le surplus, et y employer cinq cent de paille blanche, outre la vieille qui pourra servir, et la remonter en son entier, estimé la somme de cents livres.

Note n° 1 : bardeau ou rebardeau : tuile de bois de chêne couramment employée jusqu'au 18^e siècle

Note n° 2 : chambre de demeure : pièce principale d'habitation

Note n° 3 : contre-feu : il s'agit de la paroi située au fond de la cheminée qui est souvent faite en briques.

Note n° 4 : "lentier" : la totalité (?). L'antie : ce qui est devant

Note n° 7 : la galerie : il s'agit probablement d'un lieu-dit d'où est extrait un sable de carrière, contrairement au sable de rivière dont l'usage est différent.

Note n° 12 : la restière ou l'arrêtier : partie de la charpente.

Note n° 13 : le pignoneau de l'avant : le pignonot est le diminutif de pignon. Ce détail prouve que l'on a affaire à une grange à auvent : le pignonot est le pignon de l'auvent en forme de fronton.

Note n° 5 : un quart d'un cent, soit 25

Note n° 6 : la calotte extérieure

.../...

- Note n° 8 : sapper. Sapper : creuser les fondations.
- Note n° 9 : Cardon, le rebord de la cheminée
- Note n° 10 : Solle. Pièce de bois mise à plat pour servir d'appui et de liaison à d'autres pièces.
- Note n° 11 : Chapeau. Dernière pièce terminant un pan de bois, ou pièce de bois posée horizontalement sur la partie la plus élevée d'une charpente.

PRIX DE REVIENT DES TRAVAUX DE REFECTION.

Total : 1591 livres
 Charpente, portes et couvertures : 1181 livres

A la bergerie dit lieu qui a long et quatre trous de large (?) il convient de faire des trous de large de 1 mètre et de profondeur de 0 m 50. Les trous de large de 1 mètre et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente. Les trous de large de 0 m 50 et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente. Les trous de large de 0 m 50 et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente.

Note n° 12 : "Laitier" : la latérite (?) : ce qui est devant l'étable et se trouve à l'arrière du bâtiment. Les trous de large de 1 mètre et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente. Les trous de large de 0 m 50 et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente.

Note n° 13 : la charpente de la bergerie. Les trous de large de 1 mètre et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente. Les trous de large de 0 m 50 et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente.

Note n° 14 : la charpente de la bergerie. Les trous de large de 1 mètre et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente. Les trous de large de 0 m 50 et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente.

Note n° 15 : la charpente de la bergerie. Les trous de large de 1 mètre et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente. Les trous de large de 0 m 50 et de profondeur de 0 m 50 sont destinés à servir de supports aux poteaux de la charpente.

BIBLIOTHÈQUE
 U. P. 3

